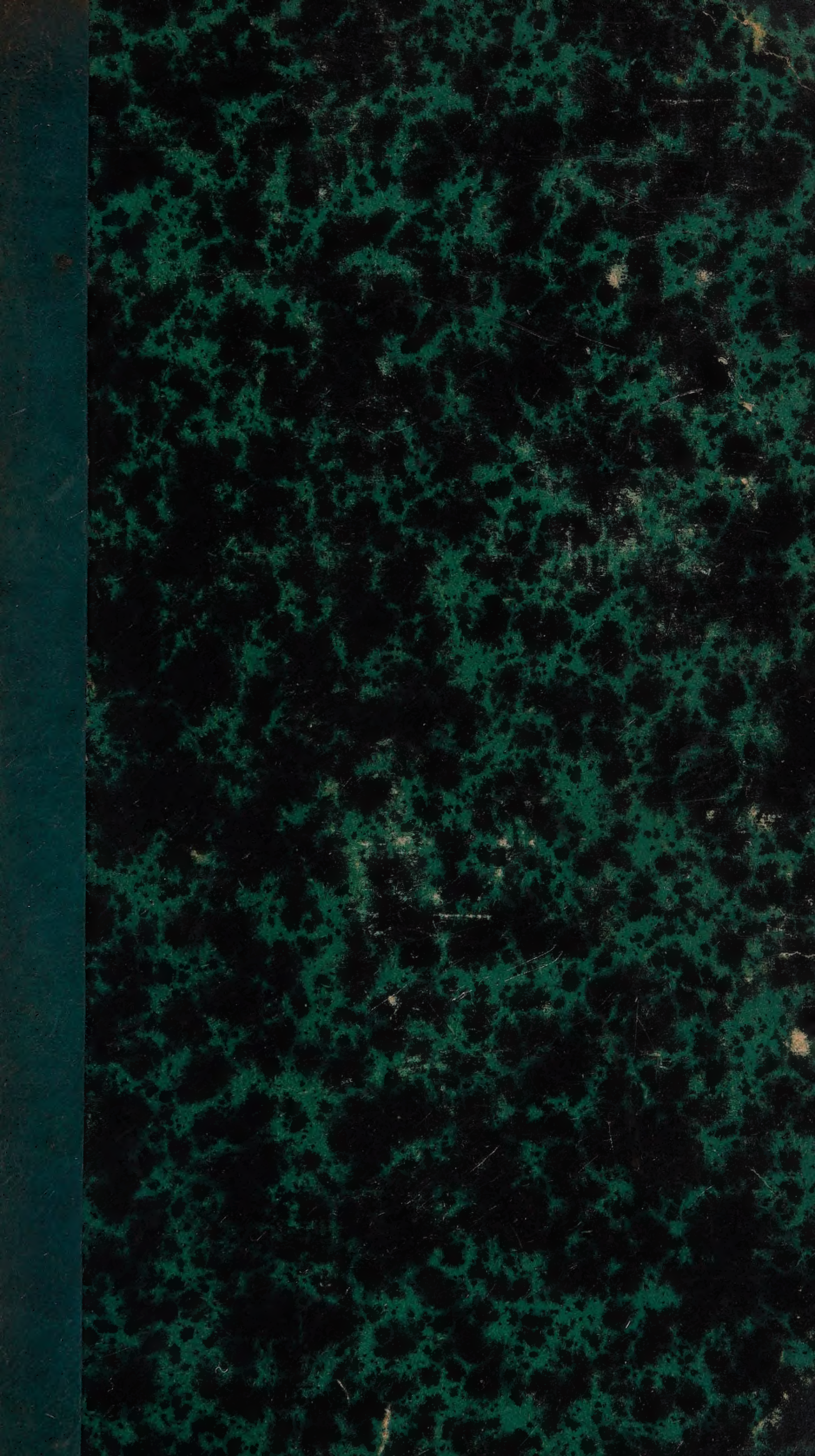
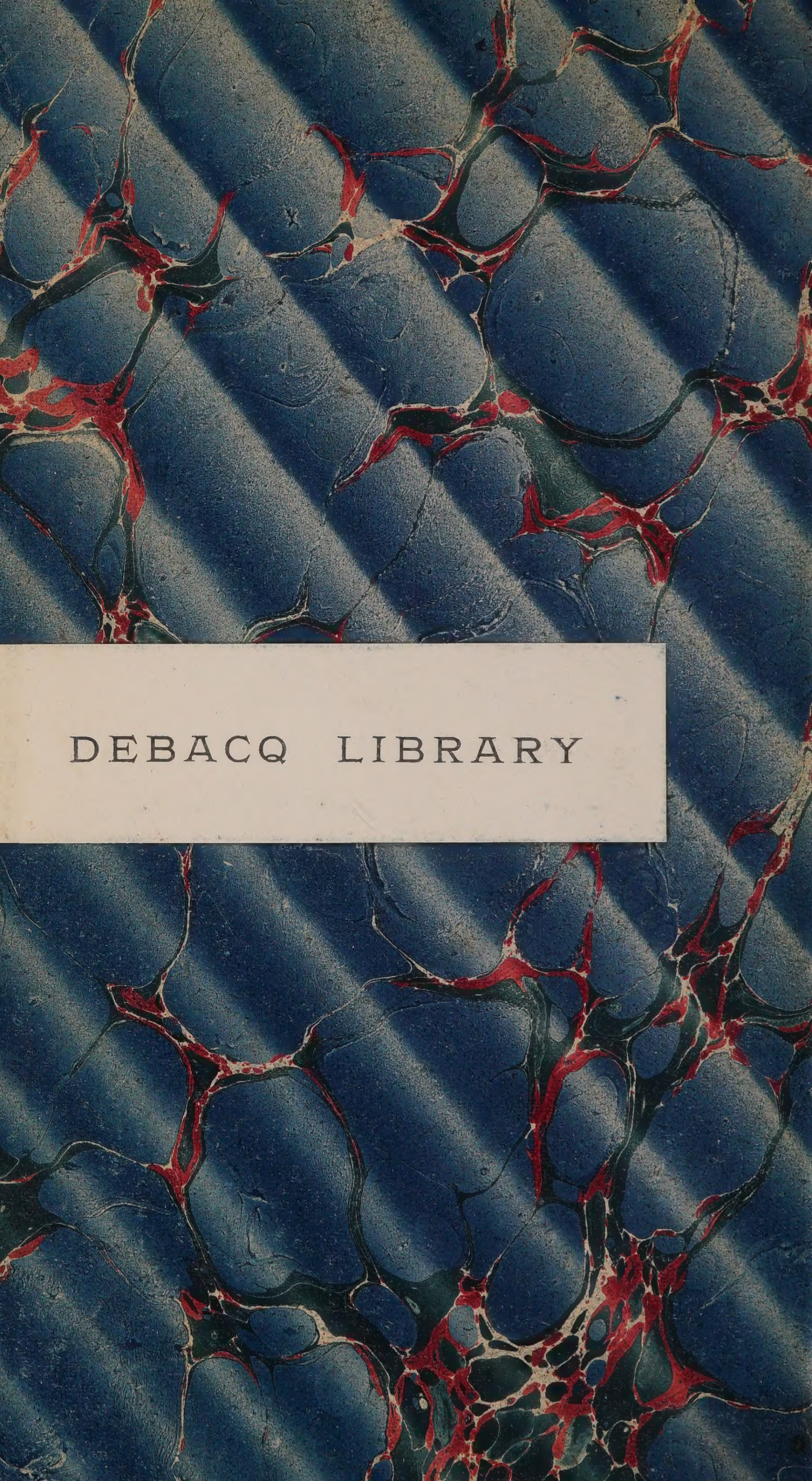
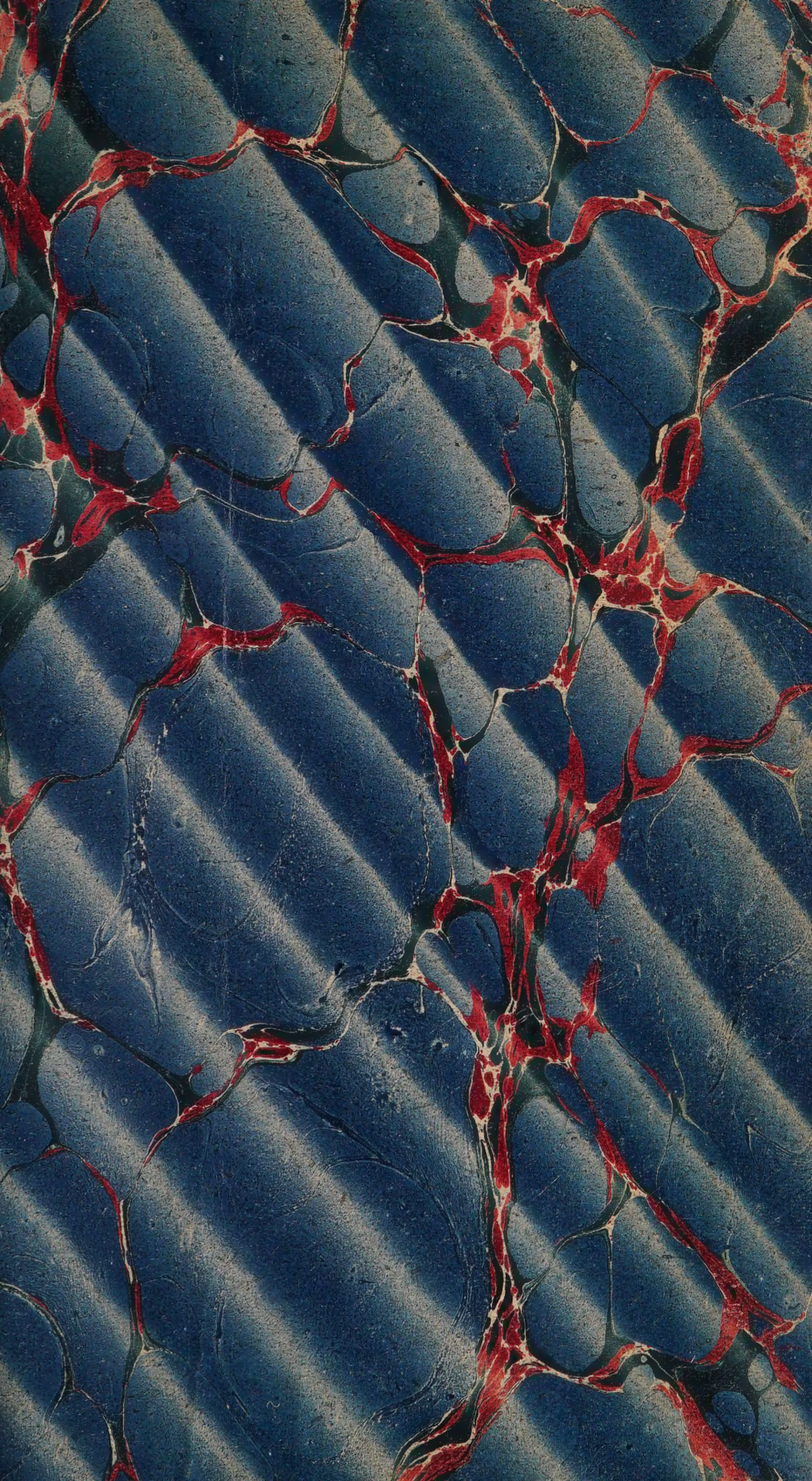



DEBACQ LIBRARY



Légard Charles
Elève en Pharmacie

LA MÉDECINE CURATIVE.

OU

LA PURGATION DIRIGÉE CONTRE LA *CAUSE* DES MALADIES, RECONNUE ET ANALYSÉE DANS CET OUVRAGE.

PAR LEROY, CHIRURGIEN-CONSULTANT.

SIXIÈME ÉDITION.

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE D'UN APPENDICE.

PRIX :

Broché. { papier ordin. 2 fr. 50 c. / papier supér. 3 fr. } et par la poste, 1 fr. de plus.

Relié..... papier super. 4 fr.

PARIS.

IMPRIMERIE DE NICOLAS (VAUCLUSE).

1820.

Se trouve, à PARIS,

Chez l'AUTEUR, rue de Seine, n°. 49, faubourg Saint-Germain.

☞ Tous les exemplaires de cet ouvrage sont revêtus de ma signature, à l'effet, d'après la loi, de pouvoir poursuivre devant les tribunaux, tout auteur de contrefaction et de mutilations, telles qu'il en a été fait à nombre d'exemplaires de la précédente édition. Certains apothiquaires et notamment un, plus coutumier du fait que les autres, n'ont pas eu honte de tromper des personnes trop ingénues sans doute, mais qui ne sont pas moins en droit de les signaler comme des hommes manquant à la probité, comme aussi de les attaquer en justice pour cause d'infidélité.

LeRoy

Rue de Seine-St.-Germain, n°. 49.

PREFACE.

L'ART *de guérir est ramené dans cette méthode à un seul et unique principe. La Nature semble en avoir fait elle-même la révélation. Mais il fallait le reconnaître et l'approfondir.*

PELGAS, *ancien maître en chirurgie, et qui pendant plus de quarante ans s'est donné tout entier à la pratique de son art, peut être regardé incontestablement comme l'auteur de cette utile découverte.*

C'est à lui qu'on est redevable de la solution des problêmes les plus importans et les plus compliqués sur l'objet et les effets de la purgation.

Cette assertion pourra paraître hardie au premier aperçu; mais la lecture attentive et réfléchie de cet ouvrage, en fixant des idées flottantes dans le vague de l'incertitude, convaincra tout homme impartial qu'elle n'est que l'expression franche et naïve de la vérité.

On lui doit encore non-seulement la découverte des moyens les plus prompts et les plus efficaces pour détruire les maladies, quels que soient leur dénomination et leur caractère; mais encore celle de les prévenir, objet principal de la sollicitude de tout médecin qui joint la probité à la science de son état.

Gendre de ce praticien et continuateur de sa pratique, pour répondre aux vues de bien public dont il a été animé pendant la longue carrière qu'il a parcourue, (mais trop courte pour le bonheur de l'humanité) j'ai cru devoir donner à sa découverte, tout le développement dont elle était susceptible; en élevant une méthode sur ses principes, la mettre à portée de tous les malades, et la rendre si simple et si claire

que quiconque sait lire ou comprend bien ce qu'il lit, puisse contribuer à en multiplier les bienfaits.

L'expérience acquise, est le garant de tout ce que renferme cet Ouvrage; trente ans de ma propre pratique, qui succède à celle de mon prédécesseur, pourraient confirmer ce qui n'a point besoin de l'être; les faits les plus incontestables parlent tous les jours aux incrédules et autres.

L'épuisement de la cinquième édition, quoique tirée à six mille exemplaires, s'est fait avec une rapidité à laquelle j'étais loin de m'attendre: elle semble investir celle-ci d'une recommandation qui flatterait l'amour-propre de plus d'un auteur.

Le lecteur indulgent voudra bien se souvenir qu'un praticien dont la correspondance a absorbé tous les momens, n'a pu donner à sa diction toute la correction d'un écrivain consommé. Néanmoins je suis parvenu à rendre ma méthode d'un usage facile, en sorte que, pouvant suffire telle qu'elle est aux malades qui en suivront le traitement, je ne me croirai plus désormais astreint à cette même correspondance, que mon âge et les fatigues d'une pratique laborieuse me rendent d'ailleurs insupportable. Si je fais une septième édition, ainsi que je l'espère, j'y attacherai tous les faits de pratique que mes loisirs me permettront de recueillir parmi les nombreux matériaux que j'ai par-devers moi.

LEROY, *Chirurgien-Consultant*
Rue de Seine, faub. S-Germain, nº. 49.
A PARIS.

TABLE ALPHABÈTIQUE.

A

B.

D.

E.

F

G.

N.

O, OE.

P.

Q, R.

H.

I, J, K,

L.

M

---

(1) Cette adresse est placée ici pour des raisons connues de l'Auteur.

S.

T.

U.

V.

Y

FIN DE LA TABLE.

AVIS.

Des personnes qui ne font point assez attention à la valeur des mots, semblent ne s'attacher qu'à des médicamens; elles oublient qu'ils ne sont rien sans la direction que peut seule leur donner notre méthode. C'est ne voir que les membres du corps et en méconnaître le tronc. De cet oubli est né le mot banal *remède*, qui a servi plus d'une fois aux ennemis de la *médecine curative* pour l'attaquer; il ne faut donc pas confondre avec un traitement méthodique, un remède ou des remèdes qu'on ne peut bien administrer, ni en recevoir les bienfaits de la santé, que tout malade recherche, sans s'être bien pénétré des principes de cet ouvrage.

LA MÉDECINE CURATIVE.

CHAPITRE PREMIER.

Exposé de la cause des maladies, et de la cause de la mort prématurée.

DE LA CAUSE DES MALADIES.

Le principe de l'animation est sans contredit un des plus impénétrables secrets du Créateur.

Mais dans son inéffable bonté, il a, ce semble, permis à l'homme de connaître le principe moteur de la vie, et l'a conduit comme par la main pour lui indiquer la voie par où il peut parvenir à la connaissance de la cause de ses infirmités; et, par une conséquence nécessaire, à celle de la mort qui en est la suite inévitable.

A ce titre, quels droits n'a-t-il pas à notre reconnaissance !

L'auteur de la Nature a donné aux êtres vivans qu'il a créés, la faculté de se reproduire. Serait-ce une indiscrétion, serait-ce une inconvenance de dire que de cette faculté, il en serait résulté un excès de population, s'il n'avait point mis de borne à la durée de la vie de chaque individu ?

Le Créateur, dans sa divine sagesse, a déterminé le volume du contenu d'après la dimension du contenant. Il a rendu en quelque sorte palpables les moyens qu'il a employés pour prévenir cet excès de population.

C'est parce qu'il a répandu dans la composition du premier homme sorti de ses mains, un germe de corruption ou de corruptibilité, transmissible comme le principe de sa vie, qu'aucun être créé n'est éternel. (1) Etait-ce là la primitive destination de l'homme ? Une autorité puissante ne nous permet pas de le croire. Mais qui pourrait nier sa destination secondaire ? L'enfant reçoit des auteurs de ses jours, et le principe de sa vie et le principe de sa fin. Parvenu à l'âge viril, il les transmet de même qu'il les a reçus.

---

(1) La corruption termine l'existence de tous les êtres : vérité inattaquable.

Rien n'existe avec deux caractères opposés. Par conséquent, le bon et le mauvais sont séparés, comme ils diffèrent de nature. Le principe de la vie ne renferme donc point en soi la cause de sa destruction. En les concentrant dans le même corps, Dieu a établi entre eux un point de contact, pour que l'un fût atteint par l'autre, et pour que l'agent de destruction usât ou brisât les ressorts de la vie. C'est ainsi que tout individu finit par cesser de vivre.

Pour que l'homme arrive avec le bienfait de la santé, à ce période de la vie appellé vieillesse, (1) il faut un parfait et durable équilibre dans son être physique; situation heureuse qui ne peut être que le résultat d'un état stable, fixe et pour ainsi dire invariable de la corruption innée (2).

Mais cette corruption, germe naturel de destruction de la vie, est plus ou moins passible de l'influence des causes corruptrices ou occasionnelles, dont on parlera dans le chapitre suivant.

Si par l'effet de cette même influence, ce même germe a reçu de l'accroissement; si

---

(1) La détermination nous paraît en quelque sorte arbitraire; nous la fixons à partir de l'âge de soixante-dix ans.

(2) Corruption que le premier homme a reçue, avec la faculté de la transmettre.

sa marche est accélérée; si la fermentation putride vient à s'établir, la maladie se déclare avec plus ou moins de véhémence ou de malignité; et par suite de ses progrès, la mort arrive avant le terme auquel l'individu qui succombe aurait pu atteindre, d'après le principe de vie qui était en lui.

De là naît la distinction entre la mort naturelle, qui est l'apanage de la vieillesse, ou la conséquence d'une durée de vie suffisante, c'est-à-dire relative à ce même principe; et la mort prématurée ou contre Nature, qui détruit la vie à toute époque de la carrière par l'effet progressif de la maladie.

Tous les êtres créés ont donc en eux mêmes une portion de cet agent destructeur, puisque la mort n'en épargne aucun. L'homme qui est un de ceux qui jouissent de la vie la plus longue, porte également en soi la cause de sa fin, et sans qu'il en connaisse la malignité, sinon lors de la manifestation de la maladie, à laquelle il est plus généralement assujéti que les autres créatures.

Il est à remarquer, et le commun des hommes voit avec surprise que des jeunes gens dans la force et la vigueur de l'âge, et dont la carnation annonce le tempérament le plus robuste, sont souvent plus exposés aux atteintes de la corruption et de la ma-

ladie que beaucoup de personnes notoirement faibles, toujours pâles et débiles. Certains individus naissent avec une plus forte portion de corruptibilité que d'autres, et sont souvent malades; ils vivent rarement jusqu'à un âge avancé, à moins que leur constitution ou leur tempérament ne s'améliore dans le cours de leur carrière.

Nnl ne peut contester que les parties charnues, tendineuses, cartilagineuses, nerveuses et osseuses, qu'on appelle les solides, ne soient subordonnées à l'autre partie appellée les fluides, auxquels ils doivent leur formation, leur substance et leur accroissement. (1) Tout le monde sait que ces deux parties constituent l'être matériel.

Distinguons parmi ces fluides, l'espèce qui est destinée à l'entretien de l'existence, et l'espèce qui peut devenir l'instrument de la destruction, comme étant la plus corruptible par son essence.

En donnant la vie à ses créatures, l'être des êtres les a assujéties à prendre des alimens pour fournir à l'entretien de leur existence.

Examinons l'emploi que la Nature fait des alimens, et comment ils se divisent par l'effet ou le travail de la digestion.

La première partie des alimens, ou ce

(1) Tout émane d'un fluide comme unique principe.

qui revient au même, leur huile ou quintessence, sert à former ce qu'on appelle chyle. Ce liquide se filtre, comme il sera dit plus loin, dans la circulation, pour entretenir la quantité de sang nécessaire à la substance de toutes les parties solides de l'individu, et pour réparer les pertes que fait continuellement ce fluide moteur de la vie.

La seconde partie, trop grossière pour être convertie en chyle, forme, de sa première portion, la bile, le phlegme, le fluide humoral; et de la seconde, il résulte une matière visqueuse ou la glaire. Celle-ci demeure attachée ou collée aux parois internes du tube intestinal, autrement appellé l'estomac et les intestins, tandis que la première portion peut se filtrer dans la circulation.

La troisième partie, qui n'est propre à rien, s'évacue sous le nom de matière fécale, ou de déjections journalières.

Dans tout corps humain, les humeurs ne sont pas moins naturelles que le sang. C'est en elles que repose le germe de corruption, que l'auteur de la Nature y a déposé lui même, afin de limiter l'existence de tout être créé. Lorsque ce germe de destruction reçoit ou un dévelopement ou un accroissement quelconque, la durée de la vie humaine peut en être plus ou moins

notablement abrégée. L'expérience vient à l'appui de cette vérité, et se trouve complètement appuyée par les observations qu'on peut faire dans l'état de maladie (1); et plus sûrement et d'une manière plus sensible, après la mort du malade (2).

La preuve que les humeurs sont les parties du tout les plus corruptibles, c'est qu'elles sont excrémentielles. Si elles ne l'étaient pas, elles ne s'évacueraient point par les voies des déjections, soit naturellement, soit qu'elles ayent été provoquées. Leur corruptibilité, comme leur corruption, ne sont-elles pas la cause de l'infection qu'on leur trouve toujours relative aux progrès de leur dégénération ? C'est parce qu'il en est ainsi que la matière fécale porte en soi l'odeur plus ou moins infecte qu'on lui remarque si souvent, et que dans le cas de maladie, les déjections par les grosses voies, et même la transpiration, entraînent des matières chargées d'exhalaisons si fétides qu'elles sont de nature à incommoder le malade lui-même, et beaucoup plus encore les personnes qui

(1) La puanteur, signe incontestable de la putréfaction des matières corruptibles, n'attend pas la mort pour s'exhaler. Toujours elle la précède; comme presque toujours l'infection annonce l'inévitable trépas.

(2) Surtout si l'on inspecte anatomiquement le cadavre.

lui prodiguent leurs soins. Ces vérités qui se rattachent à d'autres, non moins importantes, ne peuvent être méconnues, à moins de faire trève avec le sens commun, ou de nier ce qui est clair jusqu'à l'évidence.

Admettons que les humeurs sont saines tant que l'individu qui les renferme dans ses entrailles est dans l'état de santé (1). Mais il faut reconnaître ce qui est vrai, et ne jamais oublier que si, quoique déjà gâtées, elles ne font point souffrir, elles sont toujours plus ou moins avancées en corruption, dès l'instant où l'on ressent la douleur, ou qu'on n'est plus dans une situation en tout conforme à ce même état de santé; car il est incontestable que la cause précède toujours l'effet, et que cette vérité repose sur la principale loi de la Nature.

Si lon passe à l'état de souffrance, si quelques fonctions naturelles sont interrompues ou supprimées, c'est parce qu'en se corrompant, les humeurs perdent, par la dépravation qu'elles ont éprouvée, tout ou une partie de leur nature douce et bienfaisante, cause principale et unique de la

---

(1) On trouvera dans cet ouvrage un recueil des signes d'un bon état sanitaire, sous le titre de TABLEAU DE LA SANTÉ, qu'il importe de consulter souvent.

santé, qu'on ne peut recouvrer sans que la nature de ces mêmes humeurs ne soit parfaitement rétablie.

Ces matières en se corrompant, ou après qu'elles sont corrompues, prennent un caractère d'âcreté, de chaleur brûlante et corrosive ; et deviennent mordicantes au point de produire une sensation plus ou moins douloureuse et difficile à supporter à la partie charnue qui les contient. Souvent elles sont pourrissantes; d'autres fois elles ne le sont point. Rarement elles sont sans chaleur et sans acrimonie sensibles dans le sujet qu'elles affectent. Mais elles ne sont pas moins dépravées dans ce cas que dans le premier ; alors elles sont susceptibles d'acquérir dans la suite le plus haut degré de malignité.

C'est dans cet état de dégénération, et par cette même action mordicante, que les humeurs causent tous les maux, toutes les douleurs, toutes les souffrances, ou toutes les maladies, quelles que soient leur espèce et leur caractère. C'est dans cet état, et à cause de cet état, que ces matières résistent aux efforts de la Nature, qui ne peut plus s'en délivrer par rapport au genre de ténacité qu'elles ont reçue de la corruption.

Telle est ce que nous appelons ici la *source* des maladies.

Il reste à en signaler les émanations, à

l'effet de compléter la description de leur unique *cause*.

Cette âcreté, cette chaleur brûlante ou corrosive, cet instrument enfin, qui se forme de soi-même dans la corruption, pour produire les maladies et même la mort, se compose d'une partie de la masse des humeurs : partie exprimée du tout.

Nous donnerons à cette partie exprimée, le nom de SÉROSITÉ. Si nous n'écrivions pas pour la classe la plus nombreuse des malades, celle qui juge mieux les faits qu'elle ne connaît les mots, nous donnerions à cette matière une dénomination avouée des auteurs classiques ; mais nous sommes forcés de nous circonscrire dans le cercle des lecteurs auxquels nous destinons notre ouvrage, ainsi que dans les bornes étroites de nos facultés. Si les néologistes reconnaissent cette sérosité comme *cause efficiente* de toutes douleurs ou souffrances, (mal-à-propos attribuées, jusqu'à ce jour, au moteur de la vie), alors tout sera satisfait, et ils pourront lui donner un nom de leur *crû*. Ils l'appelleront matière *alkaline*, *alkalescente* ; ou, en analysant tous les *gaz* et tous les *acides* qui appartiennent au domaine de la chimie, ils l'assimileront à l'espèce qu'il leur plaira.

Nous appellerons encore cette sérosité

FLUXION, parceque très limpide et extrêmement subtile, cette matière est susceptible de fluer, comme en effet elle a flué sur la partie où la douleur est ressentie. Elle flue, puisqu'elle se filtre comme le chyle dans les vaisseaux, qu'elle y existe comme le sang, et y circule comme lui et avec lui.

Cette *fluxion*, avec la masse en général des humeurs, d'où elle tire sa consistance, sa nature, et où elle prend sa source, forme le complément de la *cause*, de L'UNIQUE CAUSE de la maladie du corps humain ; ou si l'on veut, de toutes les maladies soumises à l'art de guérir. Nous corroborerons cette assertion, si elle a besoin de l'être, en parlant du sang, et de la circulation en général des fluides.

CAUSE DE LA MORT PRÉMATURÉE.

Par suite d'une trop longue durée de la maladie ; par leur trop long séjour dans les cavités, les humeurs corrompues ou en putréfaction, empoisonnent, vulgairement parlant, les entrailles, les viscères qui les contiennent ou les renferment ; et la *sérosité*, cause efficiente de la douleur ressentie, et de tout désordre, venant à l'appui, brûle, crispe, corrode les parties qu'elle attaque ; détruit l'économie animale, et avec elle, le principe moteur de la vie. Alors le malade

trouve le terme de la durée de son existence.

Telle est la cause de la mort prématurée, et que nous appellerons contre Nature.

L'inspection anatomique des cadavres prouve démonstrativement, que la mort est toujours produite par corruption, ou par pourriture, ulcération, gangrène, lésion des parties qui ont été le principal siége de la maladie; ou par dessèchement, engorgement des fluides, compression des vaisseaux, ralentissement, et cessation totale de la circulation du sang.

Comment expliquer cette contradiction des grands anatomistes, dont les ouvrages servent de guide à la plupart des praticiens de nos jours? Ils disent qu'ils ont vu, par l'inspection anatomique, les viscères et les entrailles des cadavres soumis à leur inspection, obstrués, abcédés, gangrenés, pourris, dessèchés, crispés, raccornis, et la plupart des vaisseaux dans le même état; et ils affirment en même temps, *que les causes prochaines et immédiates des maladies seront toujours très cachées, que la recherche de ces causes est plus propre à induire en erreur qu'à éclairer, et qu'on ne peut parler que des causes antécédentes et éloignées!...*

Et quelle autre *cause* que celle que nous

venons d'assigner, a fait aux viscères les lésions ou blessures mortelles qu'on y trouve, et que ces maîtres de l'art y ont eux-mêmes observées ? Il n'est donc que trop vrai qu'on ne s'occupe jamais de la cause interne des maladies, celle qui fait ressentir le mal ou la douleur dont se plaint un être souffrant, et qui produit en lui les ravages ou les désordres qui amènent la mort.

Hommes de bonne foi et de bon sens, réfléchissez !...

CHAPITRE II.

Causes occasionnelles des maladies.

LES PLUS ORDINAIRES DE CES CAUSES.

Tous les effets ont leurs causes. Nul ne peut contester cette assertion. Nul ne peut nier que pour la recherche de toutes les vérités, il ne faille se diriger d'après ce principe d'une éternelle existence. La cause de la mort naturelle est comme nous l'avons dit, au précédent chapitre, l'effet du germe de corruption innée (1), et la conséquence

(1) Germe de corruptibilité.

d'une suffisante durée de la vie, d'après son principe et la volonté du Créateur. La cause de la mort prématurée et des maladies qui la précédent, est l'effet de la corruption auxiliaire qui exerce son action sur ce même germe de corruptibilité.

Les maladies ont des causes occasionnelles comme la corruption des humeurs a aussi les siennes. Nous allons tâcher d'expliquer la plus grande partie de ces causes.

Une des causes corruptrices des humeurs, la plus ordinaire ou la plus générale, c'est infailliblement l'aspiration d'un air chargé d'exhalaisons infectes et corruptrices, telles qu'elle sortent des souterreins empoisonnés, des fosses et cloaques où il y a eu pourriture ou décomposition de parties animales.

On remarque qu'il y a beaucoup de malades après une longue sècheresse et des chaleurs extrêmement prolongées. Cela doit être, puisque dans ces circonstances, l'atmosphère pompe et absorbe la corruption ou les exhalaisons mal saines que produisent généralement les lieux humides ou aquatiques et infects.

Le voisinage trop rapproché des marais, des lacs, des étangs, et de tous autres lieux où l'eau est vaseuse ou stagnante, est à redouter, comme pouvant porter la corruption dans les humeurs.

Les brouillards épais ou chargés de mauvaises odeurs sont souvent très nuisibles, ainsi que le prouve journellement l'expérience.

On a remarqué que dans les campagnes où il se formait à certaines éqoques, une quantité extraordinaire de chenilles, il y avait beaucoup de malades. Il est donc sensible que l'air qui favorise le développement de ces insectes est très impur.

Les environs des forêts, des contrées couvertes de bois, de haies ou futaies, les bords des rivières comptent souvent plus de malades que les plaines, où l'air est ordinairement plus sain que dans les pays humides et peu aérés.

L'approche d'une personne malade, dont on aspire l'haleine, peut devenir nuisible à la santé.

Le séjour des hôpitaux, et la fréquentation des grandes réunions seraient très préjudiciables, si la salubrité des lieux qui les renferment était négligée.

Une habitation humide ou privée de courant d'air; le repos pris sur une terre boueuse, humide ou mal saine peuvent être autant de causes corruptrices.

Toutes les fois enfin, que l'air libre ou concentré se trouve chargé de miasmes corrupteurs, il manque rarement de porter la corruption dans les humeurs de ceux qui

l'aspirent, ainsi qu'ils en subissent l'influence.

Il est sensible aussi que les alimens altérés ou corrompus, sont autant de causes corruptrices des humeurs, et de causes occasionnelles des maladies.

CONTACT CORRUPTEUR.

Le contact peut être une cause corruptrice à l'égard de celui qui en subit l'action, et relativement à l'état de dépravation du corps qui la communique. Dans ce cas, la corruption s'exsude des corps, soit qu'ils soient animés, soit qu'ils ne le soient pas. L'être infecté la communique par la peau, ou les pores exhalans, et la contagion s'effectue par les mêmes voies ou les pores absorbants. Par l'action du toucher, tous les virus, tels que les galeux, dartreux, scrophuleux, vénériens, hydrophobiques, peuvent être communiqués; et plus sûrement si les pores sont ouverts; plus infailliblement s'il y a plaie à la partie qui se trouve en contact. La corruption ou le vice corrupteur, dans ce cas, se portent successivement sur toute la masse humorale, dans les cavités comme dans les voies de la circulation, entre lesquelles des ramifications s'établissent avec une plus ou moins grande célérité.

Nous écrivons pour le peuple, c'est-à-

dire, spécialement pour des malades qui peuvent ignorer la quantité de *gaz* qui entre dans la composition de l'air respirable. Nous pensons qu'il leur est indifférent qu'on appelle *azote*, air méphytique, ou moffette athmosphérique, les parties corruptrices que cet air peut tenir en dissolution, pour occasionner les maladies, par les voies de la respiration, celle de l'absorption, ou par les pores de la peau, et par l'action du contact.

Il est assurément bien moins essentiel de savoir comment, ou par quelle voie les humeurs d'un malade ont été corrompues, qu'il ne l'est de diriger les secours de l'art contre la maladie d'après un principe vrai. Il n'importe pas moins de reconnaître que la santé n'aurait pas été troublée sans dépravation, corruption ou putréfaction de ces matières, et quelles peuvent, étant gâtées, causer toutes sortes d'accidens, et même la mort, ainsi qu'il a été suffisamment expliqué au précédent chapitre.

☞ Tous les exemplaires de cet ouvrage sont revêtus de ma signature, à l'effet, d'après la loi, de pouvoir poursuivre tout auteur de contre-faction et de mutilations telles qu'il en a été fait à nombre d'exemplaires de la précédente édition.

CHAPITRE III.

Erreurs sur la cause des maladies.

A L'ÉGARD DES CAUSES OCCASIONNELLES.

D'après la manière ordinaire de disserter sur le dérangement de la santé, on confond toujours les causes occasionnelles des maladies avec leur cause efficiente, c'est-à-dire, avec la matière qui fait ressentir la douleur. C'est un vide dans le raisonnement ; c'est une erreur extrêmement préjudiciable. Que conclure de ce silence des médecins à l'égard de leurs malades, si ce n'est que la véritable *cause* des maladies n'est pas encore généralement reconnue ?

On indique comme cause de maladies les divers accidens, les différens événemens qui sont arrivés aux malades, soit avant ces maladies, soit pendant leur durée. Par exemple, on dit que le passage subit du chaud au froid est la cause d'une maladie. Sans doute que cette espèce de transition peut avoir produit une répercussion de la matière de la traspiration.

Mais c'est cette matière qui est la cause de

la maladie appellée sueur rentrée, ou autrement dénommée. Sa cause occasionnelle, qui dans ce cas est le froid survenu après le chaud, a tout au plus amené l'accident. Si le même malade n'avait point été en ce moment dans un état de plénitude humorale plus ou moins dépravée, il ne lui serait rien arrivé. Si on en appelle à lui-même, il dira que plusieurs fois il s'est autant exposé, sans que sa santé en ait été altérée. L'observateur attentif remarque mille circonstances où les malades et autres personnes, recherchent des causes, et que comme si on s'était fait une loi de nier ou ne jamais reconnaître la véritable, chacun en établit au gré de l'erreur et de l'ignorance qui le font divaguer et prendre une fausse route.

On donne aux affections morales beaucoup trop d'attributions. Elles ne sont tout au plus que des causes occasionnelles de maladies. Mais nous convenons que quelques-unes de ces affections pourraient avoir les suites les plus fâcheuses, si leur effet ou leur impression ne cessaient pas en temps utile, ou si elles étaient sans remède moral; car il y a des cas où le moral influe très-désavantageusement sur le physique, comme il y en a où ce dernier peut fortement préjudicier à celui-ci.

A L'ÉGARD DU SANG.

A l'exemple des anciens, les modernes pensent encore que le sang peut être la cause des maladies, ou de beaucoup de maladies. Si l'on concevait mieux qu'on ne le fait, que la substance des corps animés dérive immédiatement du premier besoin satisfait qu'ils éprouvent, on saurait de même que c'est pour faire du sang que tous les animaux mangent. Il faut donc reconnaître, sous peine de nier une vérité importante, que toutes les fois qu'un individu ressent la faim, c'est la Nature en lui qui demande des alimens productifs de cette même substance, parce qu'elle n'en a plus assez pour se maintenir. Quand il sera reconnu que le sang est le seul fluide qui reçoit cette substance pour en nourrir toutes les parties qui composent le corps animal, on ne doutera plus que ce ne soit de ce même fluide qu'il tient la vie; car, c'est par ce qu'il en est ainsi que son mouvement circulaire l'entretient, et que quand il est arrêté, il n'y a plus d'animation.

Le sang produit le véritable embonpoint; il est la force même; il rend joyeux; il donne la santé. Faute de reconnaître ces vérités ou de comprendre que c'est à son abondance que tous ces avantages sont dûs, on le suspecte de superfluité. S'il en était

susceptible, la Nature aurait pratiqué des voies pour l'expulser, au moins périodiquement; et c'est ce qui n'existe point. Le sang est renfermé dans les vaisseaux. Il n'en peut sortir qu'au moyen d'une ouverture exprès pratiquée. Et quel est le mortel assez aveugle, assez déraisonnable pour croire qu'il fera le bien en portant une main téméraire sur ce que la vie a de plus précieux !...

On devrait reconnaître, puisque le fait est sensible, que la diminution du volume du sang cause la faiblesse, la tristesse, la maigreur, et qu'elle réduit à l'extrémité. Il ne faut qu'ouvrir les yeux pour se convaincre que l'évacuation totale de ce fluide donne à l'instant le coup de la mort.

Quand donc, enfin, saura-t-on que le sang ne fait qu'un avec les solides, les esprits, et les différens fluides destinés par la Nature à favoriser les mouvemens des parties multipliées dont se compose l'ensemble de l'économie animale ? Il faut espérer que l'illusion se dissipera un jour, et que ce jour n'est pas éloigné. Déjà l'on est revenu de cette pratique abominable, d'après l'aquelle on répendait le sang des malades sans aucun ménagement. La saignée jusqu'à défaillance a peut-être plus détruit d'hommes que toutes les guerres et les épidémies ensemble. Mais, malheureusement on marche lentement vers la vérité, sur-tout en mé-

decine, et on croit encore que le sang peut causer des maladies.

Le sang est le fluide épuré par la Nature. Toujours il tend à son épuration, par cela seul qu'il est le moteur de la vie. Ce principe circulant n'est et ne peut être la cause d'aucune souffrance, et encore moins de la mort prématurée; mais à proprement parler il est, relativement à ce qu'on lui impute à tort, le *voiturier* des matières qui causent les maladies et la mort.

D'après l'exposé de la *cause* des maladies, il est presque impossible de ne pas reconnaître que la source et le principe des maladies est dans l'estomac et les intestins; que c'est de là, comme d'un foyer, que partent les humeurs et la *sérosité* qui y a été engendrée, pour filtrer avec le sang dans les voies de la circulation; en faut-il davantage pour démontrer que le sang tire également son origine du même ventricule? Comme nous venons de le dire, ce fluide tend toujours à son épuration. Il ne s'allie donc à rien d'impur. Au contraire, il fait de continuels efforts pour rejeter ces matières; et c'est parce qu'elles le gênent, ou qu'il les a déposées, que le corps hmmain tombe dans un état de maladie.

On peut dire que le sang choisit la partie du corps qui lui est la plus convenable

pour dégager son mouvement, et une cavité, de préférence, conformément aux loix de la circulation. Du lieu où ce dépôt s'est fixé, et du nom qu'on est convenu de donner à chacune des parties du corps humain, dérivent ceux qu'on est convenu aussi de donner aux maladies. Mais lorsque la corruption est assez forte, et la sérosité humorale assez corrosive pour arrêter tout-à-coup le cours du sang dès le début de la maladie, le malade meurt sans qu'on ait eu le temps de donner un nom à la maladie dont il a été la victime Qu'il est bien plus important d'apporter de prompts secours que de se fatiguer la tête à trouver de vaines dénominations! Or les moyens que cette méthode indique, ne peuvent faillir qu'autant qu'ils seraient trop tardivement employés.

Nous devons d'après notre conviction, signaler comme une méprise non-seulement préjudiciable, mais encore extrêmement funeste, l'espèce d'identité supposée des humeurs avec le sang. La raison appuyée de l'expérience, se refuse à admettre que ces matières soient l'origine ou la cause première de ce fluide, mal connu de tous temps. Autant et mieux vaudrait entreprendre de prouver que la lie est la cause productrice du vin, et qu'il y a identité entre l'un et l'autre.

Nous avons dit ailleurs que c'est pour faire du sang que l'on mange ; si un épilogueur prétendait que ce fût pour faire des humeurs, on lui demanderait si c'est pour avoir des raisins écrasés et de la lie qu'on fait vendange. Raisonnons avec les hommes qui ne s'ecartent point des règles tracées par la Nature. Les vignerons, par exemple, assureront toujours que le vin est la quintessence du raisin.

On leur repondra que le sang est formé de la quintessence des alimens.

Ils diront que ce qui sort du tonneau, après qu'on y a entonné du vin nouveau, est une excrétion qui ne peut être propre à faire du vin ni de la lie.

On peut leur citer que les fécalités se composent de la portion des alimens qui ne peut être employée à faire ni du sang ni des humeurs.

Ils garantiront que la lie ne s'allie point avec le vin.

On leur alléguera que les humeurs ne s'allient point davantage avec le sang.

Ils soutiendront que le vin écarte et réjete la lie pour se dépurer, et que c'est la lie qui, tant qu'elle existe avec le vin, fait péter les bouteilles ainsi qu'elle fait créver le tonneau.

On leur soutiendra aussi que le sang, surchargé d'humeurs dépravées ou de la

sérosité qui en émane, fait continuellement des efforts pour se délivrer de cette matière béthérogène, et que c'est cette même matière qui cause dans la circulation tous les désordres qu'on y remarque, toutes les douleurs que le malade éprouve, toutes les maladies qui adviennent; et jusqu'à la mort, qui arrive, soit que les humeurs corrompues ayent endommagé les viscères, comme le vin gâté endommage la barrique, soit que la *sérosité* âcrimonieuse qui émane de ces matières, ait arrêté la circulation du sang, en comprimant, resserrant ou crispant les vaisseaux.

Ils attesteront qu'après que le vin est entièrement délivré de sa lie, il ne se passe rien de contraire à l'ordre naturel dans les vaisseaux qui le contiennent.

On conviendra avec ces mêmes vignerons, qu'on est en santé tant que les humeurs conservent leur pureté naturelle, et que, par conséquent il ne s'insinue dans les vaisseaux que des parties homogènes avec le sang, ou au moins des fluides qui ne gênent ni ne retardent son cours.

Si on demandait pourquoi il y aurait des humeurs sans nécessité absolue de ces matières, on demanderait, en réponse, pourquoi on ne fait point de vin sans lie.

Nous pensons que la lie est utile jusqu'à un certain point, sans contester l'utilité des

humeurs, tant qu'elles n'ont pas perdu cette pureté n'aturelle dont nous venons de parler. Mais on peut toujours soutenir avec raison, que ces matières, objets d'excrétion comme la lie est excrémentielle, sont corruptibles comme la lie; et qu'étant dans l'état de putréfaction, bien loin d'être utiles elles sont alors destructives de la vie et de ses causes motrices.

On peut soutenir également avec une ferme conviction, que le sang, d'une égale incorruptibilité que le vin, n'est corrompu qu'au moment où la vie s'échappe, ou après que l'existence est terminée.

Donc il ne faut jamais évacuer le sang; il faut expulser les humeurs; garder son vin et jeter sa lie.

Si pour sa santé et pour la prolongation de ses jours, chacun voulait faire ce que fait le vigneron, il n'y a pas de doute que l'art de guérir ne fût dès-lors la plus utile et la plus bienfaisante des institutions, la santé étant le plus précieux de tous les biens.

Mais la prévention contre tout ce qui est simple, contre les vérités dictées par la Nature, dirige le plus grand nombre des hommes, Un orgueil mal placé dans les uns, dans les autres, un respect peu raisonné pour les préjugés en vigueur, détournent leur attention, empêchent qu'elle ne se fixe sur les objets les plus propres à prolonger l'existence humaine.

CHAPITRE IV.

Traitemens ordinaires.

SUR LA SAIGNÉE.

Jusqu'à ce jour l'art de guérir n'a reposé que sur des systèmes. Une savante nomenclature a pris la place des observations sages et judicieuses. Ces systèmes creux, qui se succèdent avec une rapidité étonante pour l'magination, et vraiement effrayante pour les malades qui en sont presque toujours les victimes, nous ont-ils rapprochés de la vérité ? Nous soutiendrons toujours qu'aucun de ces vains systèmes n'aurait vu le jour si leurs auteurs ne se fussent point écartés de la Nature, qui détermine elle-même le genre des secours d'après les besoins qu'elle éprouve.

Pleins de respect pour l'instinct du cheval marin, *inventeur* de la saignée, nombre de médecins ont cru devoir imiter cet animal. Telle est la force des préjugés, que beaucoup de praticiens n'ont pu abandonner l'évacuation du sang, quoique bien pénétrés de ses désastres. L'erreur ou la méprise des uns, l'incertitude ou l'irrésolution des autres ont également insulté à la vie

des malades, parce qu'aucun de ces praticiens n'a reconnu la *cause* des maladies ; aucun non plus n'a compris le motif qui porte l'hipopotame à se déchirer la peau sur les roseaux aigus du Nil, qu'il habite. Cet animal ne veut pas se saigner comme on l'a dit; cela est si vrai, qu'éffrayé de la perte de son sang, il se roule dans le sable pour l'étancher.

Sans connaissance de la *cause* des maladies; par conséquent, ne se rendant point compte de la matière qui s'introduit parmi le sang pour causer les maladies qu'on lui attribue de produire, pour former les maladies de la peau, pour exciter les démangeaisons insupportables (qui font que certaines gens se grattent jusqu'à faire venir le sang), et pour causer en genéral toutes les autres incommodités, ceux qui n'en savent pas davantage aujourd'hui répètent que l'on a du mauvais sang, ou que l'on en a quelquefois trop. Les arbres séchent-ils pour avoir trop de sève; ce fluide qui leur donne la vie les fait-il périr? L'erreur à cet égard est dans presque toutes les bouches; et les procédés qui s'en ressentent, mettent dans toute son évidence la faiblesse des connaissances acquises jusqu'à présent.

Malgré tout ce que l'on peut dire de raisonnable contre la saignée, il y aura encore pendant long-temps des personnes

qui se laiseront séduire par le soulagement trompeur, conséquemment préjudiciable qu'elle donne assez souvent, au risque de le payer cher dans la suite. Il en pourra être à cet égard comme des spéculations de ceux qui en courant la chance de mourir de faim plus tard, préfèrent jouir actuellement ou manger tout aujourd'hui, plutôt que d'économiser pour le temps où ils seront vieux, ou lorsque la Nature cessera de leur être aussi favorable que par le passé. Pour un soulagement de vingt-quatre heures, si tant est qu'il ait lieu, on abrège ses jours de dix ans ; et on s'expose à passer le reste de sa vie dans un état valétudinaire.

Il est incontestable que la sortie du sang des vaisseaux, est accompagnée d'une portion de la *sérosité* et du fluide humoral. C'est à l'évacuation de cette portion de matières, *causes efficientes* de la douleur et de tous désordres dans la circulation, que l'on doit le soulagement momentanée que la saignée procure. C'est cette partie fluide des humeurs qui, selon le dégré de dépravation de la masse entière, donne au sang cet aspect qu'il présente dans le vase qui l'a reçu des veines après une saignée faite. C'est la nature viciée de ces humeurs, leur consistance, leur couleur qui l'ont rendu dans l'état où on le remarque. C'est d'après une grave méprise que l'on dit que

le sang est gâté, mauvais, échauffé, brûlé, âcre, épais, noir. Toutes ces assertions devraient perdre leur soutien rien qu'au seul apperçu du produit d'une saignée, après qu'il est refroidi; car on voit distinctement la partie sanguine et la partie humorale, alors séparées l'une de l'autre. A-t-on jamais remarqué au sang cette odeur infecte qui est le signe manifeste de la corruption ou de la corruptibilité? Donc il est la partie la plus saine, la moins corruptible et la moins altérée. On a été autrefois dans la ferme persuasion que le pus était formé par le sang, ou ce qui revient au même, on croyait que le sang de ceux qui avaient des abcès, des plaies ou ulcères, se tournait en pus. Puisque l'on est bien revenu de cette erreur, il faut espérer que toutes les erreurs préjudiciables à l'art comme aux malades disparaîtront également.

Le sang peut être chargé de matières gâtées qui peuvent le gâter aussi; mais les ressources de l'art sont inutiles et sans efficacité, quand le moteur de la vie est corrompu; puisqu'au moment où le sang est arrivé en cet état, il n'y a plus d'existence à espérer.

LES SANG-SUES.

Les sang-sues remplacent la saignée, et beaucoup de gens les croyent moins meur-

trières que la lancette. Au dire de certains praticiens elles sucent le mauvais sang. Plaisante assertion !... Qui leur a fait cette confidence ? Qui a pu leur prouver que les sang-sues avaient le goût dépravé, au point de s'abreuver, de préférence, de ce sang mauvais qu'ils admettent, ou du sang caillé ou corrompu, quand il existe en quelques parties ? N'est-ce pas débiter des inepties ? et quel homme de bon sens, et tant soit peu réfléchi, ne fait pas prompte justice de ces risibles assertions ? Ne vaudrait-il pas mieux convenir franchement que l'usage des sang-sues est la plus pernicieuse de toutes les inventions. Est-ce donc un léger inconvénient d'avoir mis dans les mains de tous, un instrument d'autant plus meurtrier que chacun en use sans discernement ni mesure, ainsi qu'on en remarque tous les jours les plus désastreux effets ?

Non-seulement l'effet des sang-sues est le même que celui de la saignée, par rapport à l'évacuation du sang qui occasionne toujours une perte de substance extrêmement préjudiciable ; les fréquens exemples qu'on pourrait citer à cette occasion, ne laissent pas subsister le plus léger doute à ce sujet ; mais ce à quoi on fait malheureusement le moins d'attention, c'est qu'elles fixent sûrement la *fluxion*, qu'elles attirent des parties éloignées, sur la partie

affectée, et rendent la maladie presque toujours incurable. Combién d'ulcères de différens genres ont succédé à la piqûre de la sang-sue. On dira peut-être, que cette sang-sue était venimeuse. Admettons pour un instant la vérité de la supposition. Il y a donc des sang-sues venimeuses; mais à quel signe, à quel caractère les reconnaître et les distinguer, autres que ceux d'après lesquels on se tient en garde contre ses sortes de sang-sues? On aime mieux dire des absurdités que de rester court, et avouer ingénument que les accidens divers sont le résultat naturel de la lésion faite à la partie du corps qui a subi la morsure.

Cette sorte de lésion doit être comparée à celles qui résultent de toutes causes externes, telles que coups, chûtes, blessures quelconques, puisque dans ces cas on voit la fluxion humorale se porter sur la partie qui en a souffert. Il y a donc des circonstances où le sang d'un individu, surchargé en conséquence d'humeurs corrompues, s'en décharge, ainsi qu'il saisit l'occasion d'une issue dans le tissu des chairs, pour expulser la surabondance des matières. La Nature établit un ruisseau, à la faveur du débouché qu'on lui donne ou qui existe; de même elle peut faire dépôt sur la partie blessée ou lésée. Pour tarir cette espèce de ruisseau, et pour éviter les accidens que sa

source peut causer dans les parties où elle est située, comme pour prévenir dans l'autre cas toutes suites fâcheuses, il faut employer les moyens curatifs que nous indiquons à l'article des dépôts et ulcères. (1).

EFFUSION DU SANG EN CAS DE BLESSURES.

Par suite de ce qui précède, nous dirons qu'à l'occasion des chûtes, coups, blessures de toutes espèces, où l'on pratique l'évacuation du sang, soit par la lancette, soit avec les sang-sues, en vue de remédier à ces accidens, ou d'en éviter de subséquens, l'on n'est pas plus fondé en raison d'en agir ainsi, que de répandre le même fluide dans les cas de maladies internes; car on ne peut admettre qu'il y ait des circonstances où il soit possible de prolonger la vie en affaiblissant son moteur. Il y aurait toujours contradic-

---

(1) Fâcheuse nouvelle à annoncer aux riverains des étangs fangeux où se fait cette sorte de pêche. Une branche de commerce, qui ne laisse pas d'être extrêmement productive, se trouve coupée par la découverte que vient de faire l'inventeur d'un certain instrument nommé *bdélomètre*, qui vaudra incontestablement à son auteur un brevet d'invention. Au moyen d'une pompe armée de piquants, nos malades, ou valétudinaires, ne seront plus effrayés par l'aspect de ces hideux reptiles; ils n'auront plus à redouter l'incertitude de savoir si telle sangsue est venimeuse ou non. Le bdélomètre suppléera à tout. Quelle économie pour nos hospices d'humanité! combien de millions vont rester dans les caisses de nos administrations hospitalières! Mais le bdélomètre n'en tuera pas moins les pauvres malades.

tion et danger; et plus particulièrement encore au moment où la même existence est déjà menacée par ces mêmes accidens de cause externe.

On objectera peut-être que la saignée a fait revenir à la connaissance celui qui l'avait perdue par une forte impression de cette cause externe, et qu'elle modère les douleurs qui en résultent. Pour remplacer ce procédé, et pour obtenir de meilleurs effets, on peut, pour le premier cas, employer les alkalis ou les acides en aspiration; ils produisent, comme on le sait, de bons effets. Quelques liquoreux-spiritueux donnés intérieurement, relèvent la circulation de son abattement. Le blessé ou l'évanoui, mis chaudement dans un lit, éprouve un retablissement de transpiration, ou une transudation accélérée qui, en désemplissant les vaisseaux, favorise le rétablissement d'une libre circulation. Tous ces moyens ou autres analogues, employés ensemble, produisent l'effet desiré. Dans le second cas, la même transpiration, par les mêmes moyens, dégage la circulation gênée, et soulage en diminuant la tension des parties membraneuses ou nerveuses. Si les déjections journalières sont en retard, il est bon de les provoquer avec des lavemens émolliens. La purgation, ainsi que nous la prescrivons, peut être nécessaire pour ex-

pulser les humeurs plus ou moins corrompues, qui, ébranlées et déplacées par l'action de la cause externe, sont souvent la cause d'inflammation, d'accroissement de douleurs, de redoublemens, ou autres accidens plus ou moins graves.

On dira que le vide fait dans les vaisseaux, au moyen du sang que l'on a tiré, soit par la lancette, soit avec les sang-sues, favorise la circulation interceptée par l'action de la même cause externe. On sait bien qne ce qui a fait mettre l'effusion du sang en vogue, ç'a été le grand vide que la saignée peut faire dans l'instant, et qu'il favorise le rapprochement des parties trop distendues. Mais il serait trop malheureux qu'on ne pût obtenir de soulagement qu'aux dépens de sa propre existence, et que les douleurs ne fussent calmées qu'en perdant la faculté de les ressentir.

Beaucoup de personnes croyent que les saignées délivrent du sang meurtri ou caillé. Qu'on veuille bien ouvrir les yeux, et l'on verra que sur ce point, l'erreur est portée à son plus haut degré. Il est sûr que c'est le meilleur sang qui sort par l'ouverture, et que le mauvais, si mauvais il y a, reste dans les vaisseaux. Il est également certain que l'affaiblissement de la circulation, opéré par la saignée, s'oppose à ce que le mouvement circulaire raréfie ce même sang et l'expulse

par les voies des excrétions. Une tasse de bon vin vieux, coupé avec une petite partie d'eau, dans laquelle on a fait bouillir un peu de canelle avec quantité suffisante de sucre, est un breuvage qui donne du ton ou de l'action aux vaisseaux, et produit sûrement des excrétions à la faveur desquelles le sang se dépure : autrement il peut être forcé de déposer. (1)

On est persuadé que l'ouverture de la veine ou l'usage des sangsues, sont un préservatif contre tous engorgemens ou dépôts à l'intérieur, qui dans la suite, auraient lieu sans cette précaution, si l'on s'en rapporte à l'opinion de presque tous les praticiens. Mais le gros bon sens indique que pour prévenir un dépôt, il faut évacuer d'avance les matières qui peuvent être employées à le former; or, la saignée n'ayant point ce pouvoir puisqu'elle peut au contraire le favoriser, c'est donc dans ce cas, comme dans tous les autres, par erreur qu'on la pratique, ou qu'on la remplace par les sangsues.

L'évacuation du sang est indubitablement un fléau introduit par la médecine encienne et moderne; mais il n'est pas le

---

(1) Si le blessé a la fièvre, la purgation pour l'évacuer est sans doute à préférer à ce breuvage tonique, qui ne peut convenir qu'après cessation de l'accès.

seul; il y en a encore plusieurs autres qui ne sont pas moins à redouter.

LE MERCURE ET LE QUINQUINA.

Le mercure, quel que soit le motif et la manière de l'administrer, est toujours un des plus grands ennemis de l'espèce humaine. Il sera parlé plus amplement de ce minéral, en dissertant sur les maladies vénériennes.

Le quinquina peut être regardé comme la cause d'une infinité d'accidens, presque toujours irrémédiables. (Il en sera cité plusieurs exemples, en parlant des fièvres intermittentes et autres maladies.) Cette espèce de tonique ne peut prendre faveur que dans la pensée de ceux qui ne trouvent pas la cause de l'atonie dans la *cause* des maladies, qu'ils sont encore l'oin d'avoir reconnue.

BAINS EN GÉNÉRAL.

Les bains sont presque toujours pernicieux. Si les mauvais effets en étaient bien connus, on ne se permettrait que le bain de propreté. Disons mieux, on se laverait, et on ne se baignerait pas. C'est une erreur de croire que l'on puisse, sans danger, mettre le corps humain infuser, soit à

chaud, soit à froid ; autant vaudrait ranger l'homme parmi l'espèce des animaux amphibies, au risque d'insulter entiérement au bon sens.

BAIN CHAUD.

N'est-il pas vrai qu'un instant apres l'immersion dans le bain chaud, les veines deviennent plus saillantes, et que cet état, par rapport à elles, se manifeste d'une manière extrêmement prompte? Sans doute que les vaisseaux qu'on ne voit pas, se gonflent comme ceux qui sont apparens, et que les gros comme les petits subissent la même loi. Pourquoi cette augmentation de volume des vaisseaux, si ce n'est d'abord, la chaleur de l'eau qui les dilate, et ensuite, la dilatation qui leur fait contenir une plus grande quantité de fluide qu'ils n'en renfermaient auparavant, parce qu'elle en a agrandi le diamettre.

Un savant nous a dit que le calorique fait le surcroît de plénitude, comme il produit la dilatation. Mais nous n'en soutiendrons pas moins que cette surabondance provient de la masse des humeurs fluides, répandues dans toutes les voies de la circulation, qui la déchargent à fur et à mesure que l'infiltration se fait, à la faveur de la dilatation produite par la chaleur du bain. C'est où

repose la source du sang que se trouve celle des humeurs, c'est-à-dire, dans les entrailles; et nous avons expliqué comment le fluide en général est distribué à toutes les parties du corps. L'évanouïssement qui arrive à beaucoup de personnes dans le bain, ne peut avoir d'autre cause que la présence d'une trop grande quantité de fluide humoral venu de l'intérieur, qui gêne la circulation du sang, et menace de l'intercepter. On observe dans la personne qui vient de sortir du bain, que les vaisseaux reprennent insensiblement leur état naturel, et que les gros comme les petits se rétablissent dans leur dimension ordinaire. Il n'est pas douteux que l'absence de la chaleur ne fasse cesser la dilatation. Une température opposée resserre les veines. Celles-ci refoulent la portion de fluide qui doit retourner aux artères. Mais dans ce cas particulier, la *sérosité* qui a accompagné les fluides durant l'effet de la dilatation, et qui a pu, à l'aide des vaisseaux les plus déliés, se porter dans le tissu des chairs, sur les membranes tendineuses et nerveuses, jusqu'au périoste et le corps osseux, ne peut que difficilement se raréfier. Cette *sérosité* trop abondante, ou excessivement acrimonieuse, s'arrête presque toujours sur quelques unes de ces parties. Aussi remarque-t-on fréquemment que les bains chauds,

qu'on voulait opposer aux accès de la douleur, l'ont augmentée aulieu de la diminuer. Combien d'exemples ne pourait-on pas citer de malades sortis perclus du bain ? combien d'autres y ont trouvé le terme de la durée de leur vie, parce que la plénitude humorale a arrêté tout-à-coup la circulation du sang qui n'a pu vaincre la résistance. Tous nos théoriciens en calorique ne peuvent prétexter cause d'ignorance sur ces accidens trop fréquens et trop multipliés : accidens que le public connaît aussi bien qu'eux. Prétendront-ils que la matière dela chaleur en soit laseule cause ? Oui, assurément , puisqu'ils nient jusqu'à la présence des humeurs dans les vaisseaux.

Les illusions trompent; mais les faits éclairent et ne trompent jamais.

BAIN FROID.

Le bain froid, comme on le sait, produit un effet opposé au bain chaud. Il resserre tellement les vaisseaux qu'à peine s'il paraît une veine sur le corps. Il renvoie donc vers leur source les humeurs fluides existantes dans les vaisseaux au moment où l'on se met dans ce bain. Si le retour de ces fluides ne peut se faire, ne faut-il pas que le sang cesse de circuler, et que la com-

pression des vaisseaux tue le malade, ou qu'elle occasionne de graves accidens ? En supposant qu'il ne se fasse point d'engorgement dans la circulation, il faut donc qu'il y ait épanchement en quelque part; car il y a abondance en raison de la réduction du diamètre des plus gros comme des plus petits vaisseaux ; et c'est particulièrement dans ceux-ci que la *sérosité* s'arrêtera, faute de pouvoir se raréfier. De là les accidens de toute nature que l'on a à redouter du bain froid.

BAINS SULPHUREUX, etc.

Depuis quelques années l'usage des bains de vapeurs, des bains sulphureux, des bains d'eaux thermales s'est introduit en médecine; et tous les jours on voit s'accroître les établissemens de ce genre. Nous le dirons parce que c'est la vérité, notre pratique ne nous a pas fourni un seul exemple de succès obtenus par ces bains factices. Tout au plus ont-ils l'avantage d'être rangés dans la classe des palliatifs. De combien de regrets tardifs n'avons nous pas été le dépositaire de la part de malades qui avaient accordé une confiance excessive au praticien qui les leur avait conseillés, et dont ils avaient trop aveuglément suivi les avis.

CONCLUSION SUR LES BAINS.

Sous quelques rapports que l'on envisage les effets des bains, en général, on ne voit que danger dans leur usage. Vainement voudrait-on produire une dilatation des vaisseaux et une transudation d'humeurs par le bain chaud, et donner du ton aux parties par le bain froid; la vérité est qu'ils ne peuvent qu'invétérer les douleurs, maladies ou affections quelconques, et les rendre incurables, sur-tout si l'usage de ces bains a été longuement suivi.

Et comment ces bains, ces douches, ces fumigations, venues à la mode, pourraient-ils être des moyens curatifs? font-ils sortir des corps les matières qui causent les maladies? Ces moyens, comme tant d'autres, ont été mis en pratique faute d'avoir reconnu la *cause* des infirmités humaines, et comme si on avait fait vœu de s'éloigner de la Nature, tandis qu'il faut s'en rapprocher le plus près possible si l'on veut avoir un art de guérir.

LES EAUX MINÉRALES.

On fait encore un grand fonds sur les eaux minérales. C'est un moyen généralement dispendieux, qui, par conséquent, ne

peut convenir qu'aux malades riches ; mais toutefois ce n'est qu'un palliatif, qui ne fait de bien qu'autant qu'il est pris comme sujet de récréation, ou comme objet de diversion. C'est ordinairement après avoir traité un malade pendant long-temps, et quand le domaine de la médecine pharmaceutique a été à-peu-près épuisé, qu'on l'envoie aux eaux. C'est une sorte de stratagême, que n'approuvera pas un médecin qui s'est bien pénétré de la *cause* des maladies et des moyens de la détruire ; parce qu'il lui est démontré que si, pour rétablir la santé, on eût d'abord employé les moyens curatifs que la Nature offre au discernement de l'homme, on aurait guéri le malade en huit ou dix jours; on lui eût, par conséquent, évité, avec ses souffrances, un long et dispendieux voyage, et la peine de boire une si grande quantité d'eau, la plupart du temps sans avoir soif (1).

LES SPÉCIFIQUES.

Les spécifiques font encore l'espoir des amateurs du merveilleux, de ces gens qui

---

(1) Nous pouvons à cet égard renvoyer à l'ouvrage ayant pour titre : *le Charlatanisme démasqué*, par un ami de la vérité et de l'humanité, 2e. édition, dans lequel on trouve une force irrésistible de raisonnemens clairs et lumineux.

ont le malheur de ne point *vouloir* comprendre la *cause* des maladies, même après qu'elle leur a été démontrée. Il est vrai que le plus grand nombre de ces remèdes ne font ni bien ni mal; qu'ils ne sont point difficiles à administrer, et ne contrarient point les malades. C'est tout ce qu'il faut pour qu'ils n'en soient point rebutés. Ils les accompagnent au tombeau, mais on s'endort devant ce péril imminent. Quelques-uns de ces spécifiques, parmi ceux qui se vendent assez cher, et dont la base n'est souvent rien moins que le poison, ne manquent point de partisans parmi les gens qui se piquent de savoir, parce que la chimie a fini par les convaincre qu'on peut empoisonner hardiment, malgré cependant qu'il soit plus raisonnable d'évacuer les matières gâtées et corrompues. Ils admettent en principe qu'un poison détruit l'autre; et voilà les viscères du pauvre malade transformés en laboratoire de chimie. Autant nous pouvons reconnaître l'utilité de la chimie, lorsqu'elle est appliquée aux arts, autant nous méconnaîtrons qu'elle puisse conduire l'art de guérir au point de perfection qui est si fort à desirer.

Nombre d'auteurs de spécifiques ont souvent été traités de charlatans. Hélas! combien de fois ont-ils reçu cette qualification de la part d'hommes qui la méritaient plus

qu'eux! Bien de gens en penseront ce qu'ils voudront; mais il y en a beaucoup aussi qui croient que ces remèdes n'auraient jamais eu une grande célébrité, sans un privilége pour les vendre, ce qui, en apparence, les rendait beaucoup plus efficaces.

Habitué, par principes, à rechercher la *cause* de tous les effets, nous avons trouvé que les charlatans ne sont nés que de l'insuffisance de la médecine. Comme aussi on peut remarquer journellement que certains personnages ont plutôt fait un charlatan, qu'ils n'ont guéri un malade. On mérite à leurs yeux cette qualification quand on se fraie une route qui leur est inconnue, et qu'ils ne veulent pas même connaître. Celui qui recule les bornes de l'art est une espèce de novateur digne de tous leurs anathèmes. On prodigue alors les qualifications les plus odieuses, ce qui n'exige pas un grand effort de génie; au lieu que pour guérir, il faut avoir assez de talent pour reconnaître un principe vrai, et pour le mettre en pratique. Mais lorsque des milliers de malades attestent leur guérison, où est le charlatan? Quels sont les véritables charlatans? Ce sont les charlatans privilégiés, dont les titres sont écrits sur le voile de l'erreur, et qui se laissent lire en gros caractères par celui qui l'a soulevé. Pourquoi persister à méconnaître la *cause* des maladies, et les

moyens qui existent pour la détruire? Si on voulait se rendre à l'évidence, il n'y aurait plus ni charlatanisme, ni charlatans; point de dupes, et moins de victimes, parce qu'il ne serait point possible d'en imposer au public éclairé.

La manie de rechercher des remèdes attaque depuis long-temps les esprits, et elle n'est pas encore près de se calmer. On a cru, à une certaine époque, les végétaux, et même les minéraux, trop pauvres pour en fournir en raison du besoin. La curiosité s'est portée sur les animaux; et jusquà leurs excrémens, tout a été analysé et mis à profit. Par exemple : la fiente de brebis pour la jaunisse; celle de cheval contre la pleurésie et la colique; la fiente de porc, prise intérieurement pour arrêter les hémorragies; le scarbot-fouille-merde contre la goutte et la pierre; le hérisson, en décoction, contre le pissement involontaire; la fiente humaine pour l'esquinancie, les fièvres, la goutte; les poulx, avalés au nombre de cinq ou six, pour guérir la fièvre et contre la suppression d'urine; la fiente de loup pour la colique; les punaises, pour guérir la fièvre, contre la suppression d'urine, pour faire sortir l'arrière-faix; la fiente de vache contre la colique, la pleurésie, pour dissiper le gravier, pour effacer les taches du visage; enfin, mille autres sot-

tises de cette force ont été successivement données et reçues pour des découvertes précieuses ! Telles sont la force de l'esprit et la vigueur du jugement dans certains individus, qui croient, avec des rêveries, avoir proclamé des recettes utiles à l'humanité.

Admettre qu'il puisse exister des remèdes spécialement propres à la curation de chaque maladie, c'est supposer que les maladies soient différentes les unes des autres, par rapport à la *cause* de chacune. C'est comme si on disait que les maladies sont autant d'animaux carnassiers, qui cherchent à dévorer quiconque refusera de les alimenter; et que nul n'évitera ce malheur qu'en donnant à ces bêtes l'aliment analogue à leur goût particulier. L'embarras redouble quand, d'après les nouveaux tableaux ou classification des maladies par genre et par espèce, on en voit des milliers dont les goûts doivent être extrêmement diversifiés. On a adapté aux maladies humaines les méthodes des Jussieu, des Lynnée pour la botanique. On est frappé d'une espèce de sentiment d'étonnement à la vue de ces efforts d'imagination. Le vulgaire prend tout cela pour de la science, tandis que ce n'est pas même sa superficie. Appellons la chose par son nom : c'est la source d'une fourmillière d'erreurs.

LES ABSORBANS, LES CALMANS.

L'usage des rafraîchissans, en général, et l'emploi des moyens propres à produire du réfroidissement, reposent sur l'intention de combattre la chaleur excessive et brûlante. On reconnaît l'illusion, et on raisonne tout autrement après qu'on a reconnu la cause de cette chaleur, ainsi qu'elle est expliquée au chapitre 1er. On ne peut plus douter de la fausseté de ce système, quand il est démontré que ces prétendus moyens détruisent sûrement la chaleur naturelle, et qu'ils sont de toute nullité, comme on le vérifiera dans la suite, à l'égard de la chaleur étrangère. Qui pourrait avancer que la chaleur naturelle ait une autre cause que la libre circulation du sang, et que d'un effet contraire ne dérive pas la cause du froid, ou de toutes les parties du corps, ou de quelques-unes seulement ?

Les absorbans diminuent peut-être l'âcrimonie des humeurs ; les calmans en modèrent la fougue et l'effervescence. Les narcotiques ou somnifères n'ôtent pas davantage la *cause* de la douleur. Ils sont dangereux par la seule raison qu'ils annulent le sentiment, et que c'est de cette manière qu'ils agissent quand ils calment la

souffrance. Ces systèmes peuvent soulager momentanément les malades; mais ils établissent en eux un volcan, qui sera d'autant plus dangereux que son éruption aura été plus retardée. Cette pratique n'est donc propre qu'à retenir les malades en langueur, souvent pendant nombre d'années auparavant de mourir; parce que ne déchargeant pas la Nature de la masse d'impuretés qui la fatiguent, elle n'administre que de vains palliatifs, qui ne peuvent être tolérés que dans les cas où les malades ne sont plus susceptibles du traitement curatif.

LA DIÈTE.

Ce n'est pas raisonner sagement que de faire languir la Nature, en mettant les malades à une diète outrée, en refusant des alimens quand elle en demande, sur-tout lorsque le malade en peut prendre et qu'il en désire. Faute d'alimens dans l'estomac, les veines lactées, dont on parlera plus tard, filtrent des humeurs plus ou moins corrompues, qui vont emplir les vaisseaux et surcharger le sang. Voilà une des principales causes occasionnelles de la pâleur, de l'œdême, de la maigreur, du dessèchement, et de toutes déperditions, qui anéantissent infailliblement la cause de

la vie, et précipitent les malades au tombeau.

ÉLECTRICITÉ, MESMÉRISME, GALVANISME.

On voit que le domaine de la médecine a toujours été exploité comme celui de l'astrologie. L'esprit s'élance à perte de vue, parce qu'il n'y a pas de point de départ, ou parce qu'on l'a méconnu. Il en sera toujours de même, tant qu'on ne restera point attaché au principe fondamental; et la divagation enfantera continuellement des curiosités scientifiques, sans aucun but d'utilité.

L'électricité fut à peine découverte qu'elle trouva parmi ses admirateurs bon nombre de savans qui prétendirent l'appliquer au traitement des infirmités humaines. La renommée emboucha sa trompette et publia des phénomènes *étonnans*. La commotion électrique produisit des effets assez singuliers sur des sourds, des paralytiques et autres malades. Plusieurs s'en sont trouvés soulagés : on a même dit qu'il y en avait eu de guéris. Parut ensuite le fameux Mesmer, qui convertit l'électricité en magnétisme. Cet homme instruit, bon physicien, doué de grands talens, et né avec beaucoup de sagacité, n'ignorait rien, excepté les principes de l'existence hu-

maine, les fonctions vitales, animales et naturelles, et la *cause* des maladies, qui lui étaient assurément fort étrangères. Il crut qu'il pouvait faire des miracles, ou des choses surprenantes; et surtout qu'il guérirait les malades sans être médecin, et même sans remèdes, ce qui eût été bien plus beau et beaucoup plus étonnant. Connaissant l'esprit humain, il n'a pas pris ses prosélytes parmi la populace; il a su choisir des savans, des demi-savans (c'était le plus grand nombre), des gens à caractère, habitués à dire de grandes choses, et à n'en faire souvent que de très-médiocres; entre autres, un écrivain brillant voulut bien prodiguer son talent, au point d'aller chrecher dans l'autre monde le grand Newton et Descartes, pour leur assimiler le célèbre Mesmer; puis, affirmer que les guérisons du magnétisme sont inséparables de la pesanteur de l'air et des calculs de l'astronomie. Certes, un tel prôneur a bien mérité des magnétiseurs, ainsi que des amateurs du beau et du merveilleux.

Un des grands prosélytes de Mesmer, fut le comte de P..., qu'on suppose avoir opéré soixante guérisons par les effets du magnétisme, constatées par des certificats bien légalisés. Il est malheureux qu'ils ne prouvent pas, malgré leur *légalisation*, l'authenticité des faits. Ils ont été signés

ou délivrés précisément dans le temps du traitement magnétique; tandis que la prudence, comme la bonne foi, exigent qu'il soit laissé un intervalle convenable pour avoir la certitude de l'origine, du succès et de la stabilité des guérisons, dont on ne peut être bien assuré qu'après un délai au moins d'un an. C'est une précaution que devraient toujours prendre ceux qui sont avides d'attestations écrites. Mais le praticien qui a le sentiment de ses succès, préfèrera toujours les acclamations d'une célébrité basée sur des faits notoires et incontestables, à ces attestations qui ne sont pas toujours à l'abri des influences de l'importunité (1). Les guérisons par le magnétisme n'étaient pas assez vraisemblables pour que leurs auteurs pussent s'exempter de cette formalité indispensable.

M. le comte de.... commença donc à prouver les heureux effets du magnétisme animal par la résurrection d'un petit chien, qui n'était pas mort, qui avait seulement été étourdi par une chute; ensuite, par la guérison d'un officier tombé d'un coup de

(1) Tous les hommes ne partagent point cette opinion. Combien de fois, à l'occasion d'entreprises contre notre méthode par ses antagonistes, n'avons-nous pas refusé de publier les attestations qui nous étaient offertes par les personnes qu'elle a guéries.

sang, l'ayant même guéri dans l'espace de dix jours des blessures qu'il s'était faites en tombant (ce qui pouvait s'opérer sans le secours du magnétisme). Cet homme savant dans l'art de guérir à la faveur du magnétisme animal, a aussi guéri un enfant de deux ans, soi-disant épileptique; un autre, âgé de quatre mois, aussi épileptique, a-t-on dit (chose sinon incroyable, au moins très-étonnante, puisqu'on ne peut reconnaître le caractère de cette maladie que dans un âge plus avancé). Si tous les enfans qui ont des convulsions dans les premières années de leur existence, étaient épileptiques, l'épilepsie serait un fléau plus généralement répandu; ce qui n'a heureusement point d'exemple, et laisse au moins apercevoir combien on serait dupe d'accorder sa confiance à des certificats qui ne reposent point sur l'exacte vérité.

Les magnétiseurs parlent bien d'un fluide, qui existe réellement, et produit des effets surprenans dans les corps malades; mais ils ne sont point assez instruits, en apparence, pour en donner la définition, ni en citer l'origine. Ils mettent souvent en convulsion les malades qu'ils magnétisent; et ils ne peuvent y mettre ceux qui se portent bien. Ils n'en disent point la raison, et laissent croire qu'ils ne la connaissent pas. Ils plongent les malades dans l'assoupissement, sans

expliquer ce qui cause le sommeil. Ils dérangent le cours des esprits, et excitent dans leurs malades des rêveries qu'ils ne définissent point.

En 1784, les magnétiseurs obtinrent du gouvernement qu'il serait nommé une commission pour juger de l'existence et de l'utilité du magnétisme animal. Cette commission fut choisie dans la classe des Académiciens et des grands médécins. Mais comme l'objet de cette découverte paraissait heurter la médecine de front, et même y opérer une révolution qui devait entraîner sa ruine, en guérissant tous les malades sans emploi de remèdes, les médecins craignant apparamment la chute de leur état et de celui des apothicaires, dont ils ont dû prendre les interêts, ne voulurent ni voir ni entendre les beaux phénomènes du magnétisme animal, et ils firent un rapport qui ne fut point favorable aux magnétiseurs. Ceux-ci se sont recriés contre cette commission de savans, qui n'a point voulu concevoir les effets du magnétisme; et dans leur colère, ils ont blâmé les médicamens employés par les médecins, sans toutefois en citer les mauvais effets; car il ne paraît pas qu'ils fussent de grands pharmaciens.

Ce qui a pu faire beaucoup de tort à la réputation des magnétiseurs, c'est qu'ils ne savaient pas se guérir eux-mêmes, ni guérir

davantage ceux qui leur appartenaient; ils avaient recours à la médecine avec plus d'empressement encore que ceux qui étaient totalement étrangers à cette prétendue découverte.

Il paraît que le magnétisme animal est aussi végétal, puisque les magnétiseurs prétendent magnétiser les arbres, et que ceux-ci magnétisent les malades.

Suivant la déclaration unanime des écrivains qui ont donné leur opinion sur le magnétisme, il paraît que tous ces phénomènes si miraculeux, se réduisent aux effets de l'électricité répétée jusqu'à l'entière résolution des fluides qui causent la maladie, seul objet des opérations du magnétisme. C'est parce qu'il en est ainsi, que beaucoup de malades, après avoir reçu la commotion, tombent, les uns dans l'assoupissement, les autres en convulsion, et d'autres éprouvent tous autres effets, que les magnétiseurs appellent des crises, quoiqu'aucune évacuation ne s'en suive; ce qu'on ne peut qualifier ainsi, puisque crise et évacuation, dans ce cas, sont deux mots synonimes. Ces effets se bornent donc à la dissolution et résolution de la portion de fluide humoral qui repose dans la partie affectée, et que les commotions font rentrer dans la voie générale de la circulation. Il en peut résulter des soulagemens, comme

ils peuvent exciter le mal, selon la direction ou la position que prend la *fluxion*; mais certes ils ne peuvent guérir, parceque les maladies n'étant causées que par des matières corrompues, les malades ne peuvent être guéris que quand la Nature en est entièrement délivrée.

Si on voulait reconnaître la cause des maladies et les moyens de la détruire, on ne recourrait pas à de semblables puérilités, et on n'attacherait point plus de prix à la découverte de Galvany, qui a cru pouvoir ressusciter les morts. N'est-il pas temps enfin, que l'homme sorte de cet état d'incertitude et d'ignorance qui le réduit à avouer et répéter sans cesse, que ce qu'il connaît le moins, c'est lui-même! Et quand pourra-t-on cesser de dire que les gens qui ont beaucoup d'esprit, sont ceux qui, en médecine, montrent le moins de jugement, et repoussent le plus fortement les vérités évidentes?

TOPIQUES, EXSUTOIRES A LA PEAU.

Tant qu'on ne traitera les malades que par topiques, qu'on ne les médicamentera que par dehors, on ne prouvera point que l'on connaisse bien le dedans, et on ne guérira jamais aucun malade. Comment peut-on espérer le rétablissement de la santé d'un valétudinaire; comment peut-on se flatter de lui sauver la vie par l'apposition

sur la partie souffrante, de tous ces ingrédiens dont en géneral se composent les topiques ? Tout le monde en connaît assez le résultat pour savoir qu'on ne peut être sustenté par des alimens extérieurement apliqués. L'effet est le même, et la comparaison juste.

Parmi ces topiques, il en est un qui est souvent utile, mais dont l'abus l'emporte de beaucoup sur son utilité, parce qu'on lui donne plus de propriété qu'il n'en a réellement : c'est l'emplâtre VÉSICATOIRE.

La propriété, ou l'effet de cet emplâtre est d'attirer à soi la *fluxion* qui circule dans les vaisseaux avec le sang, dont une portion est rassemblée ou déposée sur une partie quelconque, et occasionne la souffrance ou l'accident survenu, ainsi qu'elle peut détruire un organe plus ou moins promptement. Le mérite de cet emplâtre est par conséquent de détourner et déplacer la *sérosité*, ou de l'empècher de séjourner où le sang l'a déposée, ou à l'endroit où elle s'est rassemblée, et de la changer de place. Mais ce topique, qui ne fait que changer la *fluxion* de place, n'en peut évacuer la totalité par sa force attractive, ou ses vessies exsutoires, et encore moins expulser les matières contenues dans les cavités d'où cette sérosité tire sa source. C'est pour cela que nous ne considérons les emplâtres vésicatoires que comme un auxiliaire du traite-

ment général de notre méthode, et que celui-ci doit être continué, ou conduit comme si on n'avait point fait usage de ce topique.

C'est une erreur de l'apposer à la place où la douleur est fixée, et même sur un voisinage trop près; on peut le reconnaître aisément. Puisque ce topique attire à soi la *fluxion*, c'est évidemment en surcharger la partie où on le pose, au lieu de la délivrer de la portion qui y est épanchée. On se trompe donc si, à l'occasion d'une douleur dans la poitrine on met un vésicatoire entre les deux épaules, ou sur les vertèbres, ou sur le sternum, selon que cette douleur est fixée vers l'une de ces parties, en vue d'attirer l'humeur en-dehors. On devrait savoir qu'il n'y a point de communication par la peau qui enveloppe tout le corps, avec les parties contenues dans l'intérieur des cavités. Il en doit être de même pour les affections des yeux, des oreilles, et autres parties de la tête; c'est aux bras que ces emplâtres doivent être appliqués, et non à la nuque, ou derrière les oreilles, comme on le fait ordinairement.

Contre les maladies graves de toute l'habitude du corps, les jambes, et même quelquefois les cuisses, sont les places les plus convenables.

La violence des douleurs locales, ou les

dangers que court l'organe affecté, ou le péril qui menace le malade, doivent servir de règle si on l'apposera aux deux bras, ou seulement à l'un; aux deux jambes, ou à une seule, ainsi qu'à d'autres parties du corps. On est toujours libre d'appliquer successivement le second emplâtre. Il n'y a point de cas, au moins sont-ils infiniment rares, où l'on doive en appliquer aux deux extrémités, supérieure et inférieure, dans le même moment.

Plus long-temps les emplâtres restent posés, plus ils attirent de *fluxion;* on ne doit les lever que lorsque le malade ne peut plus les endurer. Il ne peut plus les endurer lorsque la *sérosité*, ainsi attirée, le fait cruellement souffrir par sa chaleur brûlante, ou son âcrimonie. C'est par cette corrosion que l'on peut juger de la malignité de cette matière, et conséquemment reconnaître, avec la nécesité d'en délivrer le malade, les dangers que sa vie a courus, jusqu'au moment où cette portion si nuisible des humeurs a pu être retirée des parties organiques et motrices de cette vie menacée.

Non-seulement il ne serait point raisonnable d'ôter les emplâtres avant qu'ils eussent opéré, mais ce serait dans beaucoup de cas, préjudicier aux malades. On a vu un malade garder les emplâtres pendant dix

jours, sans en rien ressentir ; ce n'a été qu'après ce temps qu'ils ont pris, et qu'ayant déplacé la fluxion qui s'opposait à toute déjection, il s'est opéré une crise, c'est-à-dire des évacuations considérables, qui ont remis ce malade sur pied, de doublement désespéré qu'il était. Dans le cas d'un tel retard, il peut être utile, à l'appui de ces emplâtres aux jambes, d'en apposer de nouveaux sur les cuisses.

Il arrive que les emplâtres apposés ne produisent point l'effet espéré ou attendu. Ce non succès peut être regardé comme la preuve non équivoque d'un grand fond de corruption ou de putridité interne. Alors le danger est imminent quand dans l'espace d'environ seize heures, les emplâtres ne se font pas sentir.

Les emplâtres levés, on peut, après avoir fait écouler l'eau que les vessies contiennent, les réapposer de nouveau, à l'effet d'en attirer davantage. Enfin, apprès qu'ils sont définitivement levés, on panse les plaies ainsi qu'il est d'usage. La continuation du traitement de cette méthode abrège beaucoup la longueur ordinaire de ces pansemens, par une prompte guérison.

Quand il est nécessaire de faire porter pendant long-temps un emplâtre vésicatoire à un bras, à l'occasion de maux rébelles, soit aux yeux, soit à d'autres parties de la tête,

que l'usage de la purgation n'a encore pu détruire, il faut-prendre garde que le séjour de cet emplâtre n'altère le bras, soit en lui ôtant sa substance, soit parce que la fluxion qu'il fixe sur cette partie la dessèche. Dès que l'on s'apperçoit de cet effet, il faut apposer un autre emplâtre au bras opposé, et supprimer le pemier.

On remarque par fois que l'âcreté des vésicatoires se porte au col de la vessie, au point d'arrêter le cours de l'urine. Dans ce cas on est obligé de lever l'emplâtre pour le réaposer après que le malade a uriné.

De nombreux exemples nous ont mis à même d'observer que les vésicatoires communiquent cette même âcreté à la masse des fluides, et qu'un plus long usage de ce topique causerait de grands préjudices aux malades : il faut donc le supprimer. Si notre méthode était exactement suivie, on aurait rarement besoin de recourir aux vésicatoires. Dans aucun cas on ne doit les aposer sans de fortes raisons, puisque ce moyen qui n'est point véritablement curatif, est plus ou moins douloureux, et qu'il peut apporter la gangrène à la partie.

On emploie différens autres procédés à l'extérieur, tels que cautère, séton, sinapisme, moxa, dans les vues de faire diversion; mais c'est toujours comme si on tirait par les branches l'arbre qui a de profondes

racines. Il ne cédera point, si on ne l'attaque pas directement. Ces moyens peuvent seulement convenir à la médecine palliative, dont il sera parlé plus loin.

Les personnes qui entretiennent quelque exsutoire à la peau, (tels sont l'emplâtre vésicatoire, le séton et le cautère) ne peuvent le supprimer qu'après avoir détruit, par l'emploi de notre méthode, la cause de la maladie qui a déterminé l'usage de ces topiques, ou au moins doivent-elles avoir beaucoup amélioré leur santé; et dans le cas de suppression, il faut qu'elles donnent suite au même traitement, jusqu'à guérison. Mais à l'égard des personnes âgées et qui depuis long-temps sont valétudinaires, ou qui ne peuvent atteindre à une véritable guérison, il est prudent de leur laisser un exsutoire, avec d'autant plus de raison que le préjugé reprendrait tous ses droits, ces personnes venant à éprouver quelque accident postérieurement à cette suppression.

CHAPITRE V.

DIVISION DES TEMPÉRAMENS.

La division des tempéramens en bilieux, sanguins, ou autrement appelés, ainsi qu'elle a été faite par différens auteurs, a donné naissance à une erreur dans laquelle sont tombés beaucoup de praticiens. Ils ont prétendu que les sanguins sont particulièrement exposés à avoir trop de sang. Tous les êtres, sans doute, ont une constitution qui leur est propre. Un individn peut avoir plus de sang que celui qui est d'un volume ou d'un poids égal à lui. Un' autre peut avoir plus de bile, plus de phlègme, plus de glaires, plus d'humeurs enfin que son pareil. Mais il est aussi vrai que celui qu'on appelle sanguin, n'a de sang que ce qu'il lui en faut pour l'entretien de sa constitution, qu'il est constant que quiconque subit une perte de ce fluide, éprouve une détérioration ou un affaiblissement dans sa santé, ainsi que dans la durée de sa vie. Nier cette vérité, ce serait dire, que la Nature aurait été incertaine dans sa marche, et cesser de reconnaître qu'elle est plus sage que l'homme.

On s'est cru autorisé à accorder une surabondance de sang aux individus qui ont le visage trés-rouge, et susceptible de devenir plus rouge encore après quelque exercice, ou par quelque impression sur leur constitution physique ou morale. On se croit fortifié dans cette opinion, lorsqu'en outre, l'individu laisse entrevoir une gêne dans la circulation des fluides, ou quelque engorgement, ou des maux de tête, ou des étourdissemens, des saignemens de nez ; par exemple, quand une femme éprouve des règles immodérées ou des pertes sanguines. Il faudrait reconnaître, pour s'accorder avec la Nature, que si le sang, dans les vaisseaux de ces sortes de personnes, n'était pas mêlé avec des parties hétérogènes, il n'éprouverait aucun embarras dans la circulation. Il faut reconnaître aussi que la cause de cette gêne et des désordres subséquens, c'est une substance aqueuse. Appelons la chose par son nom ; c'est de l'eau telle que celle qu'on mêle avec le vin rouge, sans pour cela que sa couleur et sa substance en soient trop sensiblement altérées. Cette eau est la plus limpide de la partie fluide des humeurs. C'est la sérosité humorale qui agit quand il y a chaleur excessive, ou lorsqu'il survient des pertes, des douleurs, des engorgemens, gonflemens, et autres accidens de quelque nature qu'ils soient.

Ces sortes de tempéramens ne sont pas à beaucoup près aussi avantageux qu'on voudrait bien se l'imaginer. Si ces individus cèdent au torrent de l'opinion, ils consentent à perdre beaucoup de sang, puisqu'ils sont réputés en avoir trop ; et par l'effet de cette méprise, ils deviennent bientôt cacochymes, asthmatiques, hydropiques, apoplectiques. Si au contraire ils avaient le bon esprit de se mettre au-dessus des préjugés, qui seraient beaucoup mieux appelés une erreur funeste, ils conserveraient le moteur de leur existence; ils le purifieraient et se prolongeraient la vie en se mettant à l'abri des accidens qui la leur ravissent dans un âge peu avancé.

L'être le moins favorisé sous le rapport de la santé, c'est le bilieux; c'est celui en qui les humeurs sont dominantes, et qui a reçu avec cette constitution, quelques vices dont ses père et mère, ou la femme qui l'a nourri, ont été plus ou moins entachés. Il se trouve alors exister en lui un germe de corruptibilité susceptible des dévelopemens les plus funestes par sa disposition à recevoir l'impression des causes corruptrices. Par conséquent il est exposé à de fréquentes maladies ou à une mort prématurée.

D'après la volonté du Créateur, la mère transmet à son enfant, formé de ses fluides,

la cause de sa non éternelle existence. Si elle est malade, soit que l'impureté des humeurs du père ayent gâté les siennes, soit que cette corruption provienne d'ailleurs, l'enfant en reçoit la maladie avec sa cause susceptible du plus fâcheux dévelopement. Voilà la source des infirmités attachées à l'existence physique de beaucoup d'individus.

C'est d'après ces considérations qu'on ne peut trop recommander à l'homme et à la femme, de s'assurer préalablement de leur santé auparavant de s'unir en mariage; et c'est à quoi on fait trop peu d'attention. Les mêmes motifs doivent les diriger à toutes les époques et durant leur union. Ce n'est pas quand l'un des époux est malade, et encore moins lorsque ni l'un ni l'autre ne jouissent de la santé, que la cohabitation voulue par le mariage doit avoir lieu. Ceux qui l'effectuent ne réfléchissent point; ils cèdent à un sentiment purement animal; ils ont oublié ou repoussé la raison pour se laisser éprendre de la passion des brutes, sans songer que les conséquences en sont extrêmement pernicieuses, tant pour leurs enfans que pour eux-mêmes, ainsi qu'on l'a dit au chapitre deux.

CHAPITRE VI.

COUP-D'OEIL ANATOMIQUE SUR LES FONCTIONS DU CORPS HUMAIN.

La connaissance des fonctions du corps humain ne peut que jeter un jour avantageux sur la *cause* des maladies, et elle est d'une extrême utilité pour l'intelligence de tout ce qui sera dit dans cette méthode sur la marche de leur traitement. On a distingué ces fonctions en vitales, animales et naturelles. La circulation du sang, celle des esprits, ou l'action du cerveau et la respiration ont été données aux premières. Les mouvemens du corps, et l'exercice des sens sont dans l'attribution des secondes. La digestion, la nutrition, la filtration, l'accroissement, la génération et les déjections appartiennent aux troisièmes.

Les deux premières fonctions sont subordonnées aux fonctions naturelles ; car dès que celles-ci ne peuvent plus se faire, les vitales et animales sont menacées de cesser aussi.

C'est des fonctions naturelles dont nous allons nous occuper, mais en abrégé, et

seulement pour ce qu'elles ont de rapport à notre sujet.

On sait et nous l'avons dit, que le Créateur a assujéti tous les êtres à prendre des alimens pour l'entretien de leur existence, faute desquels ils périraient de faim ou d'inanition.

La bouche et les dents font le travail de la mastication (mâcher). La langue, le pharynx et l'œsophage (conduit de la bouche à l'estomac) opèrent la déglutition (avaler). L'estomac reçoit les alimens par l'œsophage, pour en faire la digestion. Préparés ainsi qu'ils le sont par ce ventricule, pour servir à la nutrition (action de nourir), les alimens descendent dans les intestins par son orifice inférieur nommé pylore.

Les intestins au nombre de six, appelés aussi boyaux, naissent à la suite de cet orifice. Les trois premiers sont les grêles, et ont reçu cette dénomination parce qu'ils sont plus petits que les autres. Le premier des grêles, contigu au pylore, est nommé duodenum; le second, jejunum; et le troisième, ileum. Le premier des gros boyaux s'appelle sœcum; le deuxième, colon; et le troisième, rectum. A ce dernier est adjoint un muscle nommé sphincter, destiné à fermer et ouvrir l'anus à l'effet de retenir, et laisser sortir, par sa dilatation, les déjec-

tions journalières. Les intestins font dans l'abdomen ou bas-ventre, qui les renferme, nombre de plis et replis sur eux mêmes. Ils sont contenus par des attaches, des membranes et des viscères.

Le nom de tube ou canal intestinal, a aussi été donné aux intestins. Plusieurs auteurs ont même fait consister ce canal dans toute cette partie qui s'étend depuis la bouche jusqu'à l'anus. Quelles qu'en soient les divisions et les dénominations, ses fonctions n'en peuvent éprouver de changement. Dans un instant nous en parlerons.

Ici nous comparerons ce canal intestinal au fleuve qui porte sa surabondance dans les régions qui l'avoisinent, et produit de bienfaisans arrosemens par les canaux que la Nature, et même l'art ont pratiqués. De même le canal intestinal, pourvu des principes alimenteux, distribue à toute l'économie animale le réparateur des forces, le remplacement des déperditions. Enfin c'est un pourvoyeur attentif et surveillant, qui distribue la vie à toutes les parties, qui sans sa prévoyance, périraient d'épuisement et d'inanition.

PASSAGE DU CHYLE DANS LE SANG.

Les veines lactées sont de petits vaisseaux ou filets creux, qui naissent des tu-

niques internes des premiers intestins. Elles sucent continuellement le fluide contenu dans cette partie du canal ; mais particulièrement et selon l'emploi que la Nature leur a donné, elles pompent l'huile des alimens au fûr et à mesure que la digestion s'en fait. Ces petits vaisseaux, en grand nombre à leur origine, se réunissent plusieurs fois et successivement en un seul appelé canal torachique. C'est lui qui va se décharger dans la veine sous-clavière gauche, du chyle que les veines lactées ont exprimé du suc des alimens C'est donc par les vaisseaux veineux que le sang reçoit la réparation de ses déperditions. Il les emploie ensuite à l'entretien des fonctions en général, au jeu et à l'harmonie de toutes les particules qui composent un individu, par autant de distributions nourricières qui sont connues sous les noms de sécrétions.

Ces vaisseaux veineux, considérablement multipliés ainsi qu'ils sont connus sous une infinité de noms, après s'être nombre de fois réunis, forment enfin les deux principales veines désignées sous les noms de veine-cave et veine pulmonaire. Ces deux vaisseaux déchargent le sang dans les oreillettes du cœur. Ce muscle creux, le principal organe de la circulation, par sa contraction et par le mouvement sécondaire

de ces deux ventricules, chasse le sang dans les deux troncs artériels nommés artère-aorte et artère-pulmonaire. Ces troncs principaux distribuent le sang à toutes les parties du corps par les nombreuses subdivisions artérielles, jusqu'aux veines avec lesquelles elles font jonction; et ces derniers vaisseaux le rapportent au cœur comme il vient d'être dit, et pendant toute la durée de la vie de l'individu.

Telle est la circulation du sang.

Dans les voies de la circulation, il existe des humeurs qui circulent avec le sang, puisque plusieurs viscères sont préposés pour faire la séparation de ces deux espèces de fluide. Les substances alimenteuses éprouvent par conséquent une nouvelle épuration qui est encore nécessaire, et on va voir comment elle a lieu.

Les reins font la séparation du fluide humoral qui se porte par les uretères dans la vessie; et de-là, au moyen de la dilatation de son sphincter, dans le canal de l'urètre, d'où il s'écoule sous le nom d'urine.

Le foie sépare la bile du sang par l'action qu'il exerce.

Les canaux cystique, hépatique, pancréatique, cholidoque et autres canaux excrétoires, qui ont été reconnus venir des voies de la circulation, et avoir leurs ou-

vertures dans le canal intestinal, y apportent une portion de la bile et des humeurs que le sang écarte comme étant d'une nature hétérogène et ne pouvant s'allier avec lui.

Il est évident que le canal intestinal est susceptible, dans sa partie inférieure ou les boyaux, d'un mouvement que l'on appelle péristaltique pour désigner qu'il a lieu de haut en bas C'est à la faveur de ce mouvement que s'expulsent la matière fécale, et les autres déjections qui lui sont apportées par les canaux excrétoires qui viennent d'être désignés, soit que ces évacuations se fassent naturellement, ou qu'elles soient provoquées par un purgatif quelconque.

On remarque aussi que la partie du canal que l'on connaît sous le nom d'estomac, est également susceptible du mouvement péristaltique, mais il est susceptible aussi d'un mouvement opposé, ainsi qu'on le voit par le vomissement naturel ou provoqué. Cependant on ne peut qualifier d'anti-péristaltique cette contraction de l'estomac, car cette dernière dénomination n'appartient qu'à un état de maladie qui n'est pas sans danger, dans laquelle le malade vomit jusqu'aux matières fécales.

On connaît un autre état de maladie sous le nom d'obstruction au pylore, qui n'est guère moins dangereux que le précédent,

puisque quand cette obstruction est complette il n'y a plus de communication entre l'estomac et les intestins.

Le canal intestinal, par sa forme, son organisation et ses fonctions, peut encore être comparé à un fleuve qui reçoit nombre de rivières, ruisseaux et égouts. On conçoit aisément que le libre cours de ce fleuve favorise celui des ruisseaux. On conçoit également que le cours du fleuve ne pourrait être arrêté sans produire un effet de repoussement à l'égard des ruisseaux qu'il reçoit. On a souvent l'occasion de voir que quand le fleuve est surabondamment plein, il y a inondation dans le terrein parcouru par ces mêmes ruisseaux ou rivières, qui trouvent un obstacle à leur dégorgement. La pure raison, c'elle qui n'est point dominée par des systêmes, reconnaît que ce qui se passe dans le corps humain, dans le canal intestinal et les canaux artériels et veineux, est l'image simple et naturelle du fleuve et des ruisseaux qui y aboutissent. La loi de la circulation est la même pour toute la Nature.

N'est-il pas en quelque sorte palpable que la plénitude du canal intestinal reflue dans les vaisseaux sanguins, et qu'elle y cause tous les engorgemens qu'ils éprouvent. Est-il moins sensible que si les secours de l'art sont dirrigés en ligne directe sur ce

même canal, par des procédés analogues à l'état de plénitude humorale dans lequel il se trouve, les voies de la circulation se délivreront des matières qui préjudicient à la santé.

CHAPITRE VII.

La médecine palliative et la médecine curative mises en parallèle.

La médecine palliative ne peut reposer sur les moyens que nous avons signalés comme dangereux dans le quatrième chapitre. Elle ne peut être fondée que sur le système général des délayans, absorbans ou calmans; sur différens procédés dont nous avons parlé au même chapitre, sur un régime ou manière de vivre, tant au physique qu'au moral, approprié autant qu'on le peut à l'état du malade.

Elle est applicable sans doute à tous ceux dont l'incurabilité à été reconnue, soit par rapport à leur âge trop avancé, à l'ancien-

neté de leur maladie, aux vices de leur constitution humorale, ou à ceux de leur conformation, soit enfin parce que des accidens survenus dans leur intérieur, par quelques causes que ce soit, sont de nature à s'opposer au traitement proprement dit curatif.

Mais l'incurabilité n'est jamais mieux constatée que par l'emploi, et successivement par l'inutilité reconnue des procédés curatifs. Sans doute il faut prendre garde de faire des essais, ou des tentatives qui ne seraient point couronnés de succès, car il ne manque pas de gens qui ne tiennent aucun compte des meilleures intentions, et qui condamnent jusqu'aux principes de ce traitement, tant leur ignorance est profonde, quoiqu'ils aient vu guérir des malades plus réputés incurables que celui qui succombe. Puis, la méchanceté, l'esprit de cabale, qui sont sans cesse à l'affût des événemens, sont toujours prêts à lancer leurs traits envenimés. L'auteur de la Nature aurait-il donc abandonné l'homme, le chef-d'œuvre de ses mains, sans espoir et sans consolation au sein des infirmités qui assiègent son existence? N'y aurait-il donc aucun moyen de la prolonger et de la conduire jusqu'à ce terme qui se rapproche davantage des bornes qu'il a mises à la durée de la vie humaine?

Si on reconnait par l'évidence des preuves qui existent, que la MALADIE, ou les maladies du corps humain, ont pour unique *cause* interne ou efficiente, celle que nous avons analysée dans le premier chapitre, on reconnaîtra aussi que l'art de guérir doit être ramené au principe de la Nature, et que conséquemment il se réduit au seul procédé qu'elle enseigne.

Lecteurs de bonne foi, ne donnez pas à cette assertion plus d'étendue qu'elle n'en doit avoir. Et vous, qui préférez de vaines conceptions aux idées simples de la Nature, vous vous croyez bien forts contre celui qui manifeste une vérité utile, lorsqu'avec le ton du ridicule vous prétendez anéantir cette méthode, en disant qu'elle est donnée pour guérir tous les malades, ou ce qui revient au même, pour détruire toutes les maladies. Vous trouverez quelques dupes qui vous croiront; mais vous n'empêcherez point par vos sarcasmes, que des faits avérés n'aient de nombreux appréciateurs.

L'homme n'est pas guérissable à toutes les époques de sa vie; s'il en était autrement il ne mourrait jamais. Cependant il n'y a point de motif pour nier que beaucoup de malades, qui souffrent depuis long-temps, eussent été guéris d'après cette méthode, si elle leur eût été appliquée dès le commencement du dérangement de leur

santé. Ce n'est point une raison non plus pour avancer à présent que le terme de la durée de l'existence de ces malades soit prochain. Quoique les humeurs d'un malade soient corrompues, elles ne sont pas toujours putréfiées ou pourrissantes. La dégénération de ces matières ne marche pas avec la même vîtesse dans tous les individus. On en voit conduire au tombeau après une maladie de quelques jours, et on en voit d'autres résister plusieurs années à leur état de langueur.

D'après ces vérités et ces considérations, l'art se divisera donc toujours en médecine palliative, dont nous venons de parler, et en médecine curative, à laquelle nous nous attachons spécialement, et qui est le but que nous nous proposons dans cette méthode.

La médecine curative, d'après la *cause* des maladies reconnue et démontrée par des faits incontestables, n'a, et ne peut avoir d'autre MOYEN que les PURGATIFS, aux conditions qu'ils seront conduits ou dirigés dans leur emploi, d'après le besoin de la Nature, ainsi qu'il sera enseigné dans les quatre articles de l'ordre de traitement, tel qu'il est prescrit ou indiqué dans cette méthode.

PURGER : Ce mot pris dans toute l'étendue de son acception signifie : *dissoudre*, *di-*

viser, subtiliser, raréfier, expulser, nétoyer, purifier, faire sortir visiblement les matières qui incommodent.

Mais purger le corps d'un malade jusqu'à guérison radicale, soit dans le cas d'une maladie grave, soit dans celui où elle est légère; dans le cas où elle est ancienne, ou invétérée, ou dans celui où elle est encore récente, c'est une pratique aussi neuve pour beaucoup de personnes, que le principe sur lequel ce traitement repose leur est peu connu.

Cette pratique est cependant, de toutes, la plus utile. Elle est indispensable pour guérir aussi promptement que sûrement, dans tous les cas de maladies récentes. Cette méthode qui lui sert d'appui et qui la régularise dans tous ses détails, porte, d'une part, un secours direct à la Nature dans ses besoins; et de l'autre, elle repousse la saignée, la diète et les bains, etc., comme étant des procédés dangereux et qui portent une atteinte notable à la conservation de l'existence. Elle offre en outre de grandes ressources curatives contre beaucoup de maladies chroniques réputées incurables, dont tant de personnes sont affligées, et dont la mort est la suite inévitable, si on n'oppose ce moyen à leurs progrès.

Sans cette pratique l'art est insuffisant, puisqu'il laisse à la Nature le soin de se gué-

rir elle-même, ainsi qu'on le remarque tous les jours,

En suivant de point en point la méthode que nous donnons, il ne peut y avoir de maladies chroniques, ou au moins elles seront rares, parce que le procédé que nous enseignons est d'accord, et en harmonie complette avec la Nature, et qu'il ne donne pas le temps à la maladie récente de s'invétérer, ou vieillir, comme il n'est que trop fréquent, d'après les moyens ordinaires.

Il y a fort peu de cas, où d'après cette méthode, les maladies récentes, ne soient pas détruites dans l'espace de huit à dix jours. Combien de victimes qui meurent en moins de cinq jours de maladie, que la médecine curative aurait pu sauver!...

On n'admetterait pas non plus de maladie incurable de sa nature, car aucune maladie ne prend naissance avec ce caractère; assurément il y en a toujours eu de semblables à celles qui se présentent, et dont cette méthode a complettement triomphé.

Il n'y a donc d'autres causes occasionnelles de l'ancienneté des maladies et de leur incurabilité, que la négligence du malade à appeler des secours en temps utile (1);

(1) Combien d'individus, insoucians sur leur conservation ou peu instruits à cet égard, dont le corps renferme déjà l'indestructible cause de la mort quand ils réclament les secours de l'art!

ou l'insuffisance des traitemens auxquels on a eu recours (1).

Que de fautes extrêmement préjudiciables à la santé et à la vie des malades, ne commet-on pas tous les jours, en commençant les traitemens par de vains palliatifs ! quelle est la personne qui n'a pas remarqué le long délibéré qui a souvent lieu avant que l'espèce de la maladie soit reconnue d'après les règles qu'on a coutume de suivre ? Qui n'a pas été le témoin, ou n'a pas entendu parler de ces pitoyables débats qui se sont élevés, ou qui s'élèvent tous les jours au sujet du nom à donner à la maladie? Qui n'a pas vu de pauvres malades s'en aller au tombeau, victimes de la perte du temps passé en délibération ?

Ces malheurs ne peuvent jamais arriver en pratiquant d'après notre méthode, parce qu'elle prescrit, et donne les moyens d'attaquer la *cause* de la maladie aussitôt qu'elle est ressentie; et par maladie, on entend ici toute espèce d'état de souffrance, de même que toute interruption, en tout ou en partie, des fonctions naturelles, dont l'exercice

(1) Combien de malades dans lesquels la cause de la mort s'établit durant le traitement ordinaire, par défaut d'emploi de moyens énergiques ou suffisans pour expulser la cause de la maladie qui la précède !

Que de réflexions nous laissons à faire à ce sujet aux hommes sensés qui nous liront et sauront apprécier nos intentions !

doit être libre et régulier, ainsi que nous l'observons dans notre TABLEAU DE LA SANTÉ.

CHAPITRE VIII.

Raisons et faits de pratique à l'appui de la médecine curative.

Avant et depuis Hippocrate, les médecins qui ont vécu dans les différens siècles, ont été partagés d'opinion entre eux. La purgation a compté de nombreux partisan, mais le nombre de ses antagonistes l'a de beaucoup emporté (1). Parmi les modernes (bien entendu ceux du 19e siècle), ils lanceraient volontiers tous les foudres et les anathêmes contre l'audacieux qui se déclarerait en faveur de la purgation accélérée et réitérée en raison du besoin.

Ceux qui s'efforcent à faire un effrayant tableau de la purgatiou, sont-ils de bonne foi ? Plusieurs ont prouvé le contraire pour des motifs qu'ils ne sont pas seuls à connaître,

(1) Le nombre des médecins ayant beaucoup augmenté, il a fallu compliquer, embrouiller la médecine pour qu'il y eût de l'occupation pour tous. Plus elle sera abstruse ou dérobée à la lumière, plus il s'établira de médecins. Aujourd'hui il y en a cinq là où, il y a trente ans, il n'y en avait qu'un. Y avait-il moins d'infirmes que de nos jours ? mourait-on plus âgé ? questions à résoudre.)

et que plus d'un observateur a facilement reconnus. Les autres, et c'est peut-être le plus grand nombre, bercés dans l'erreur, suivent bonnement la méthode usuelle. Sans autre boussole que la routine de leurs ayeux, ils en resteront les esclaves plutôt que d'innover. Au lieu d'étudier la Nature, ils perpétueront de vains sytèmes, et quels qu'en soient les fâcheux résultats, l'usage, les préjugés reçus, l'aveuglément général les justifieront toujours comme par le passé.

Nous nous croirions coupables aux yeux de l'humanité, si nous n'employions tous nos moyens, si nous ne faisions tous nos efforts pour répandre toute la lumière que nous donne le sentiment de la vérité, fortifié que nous sommes par les nombreux succès d'une pratique constante et soutenue! Disons plus, nous prendrions part au mal qui se fait, et notre conscience nous en ferait des reproches.

La purgation ou les purgatifs ont sans doute à lutter vigoureusement pour se rendre le préjugé favorable. L'erreur exerce un tel empire sur les esprits, qu'il se trouve beaucoup de malades qui voient non-seulement avec indifférence, mais avec plaisir leur sang sortir de leurs vaisseaux, tant ils sont persuadés que cette perte leur est salutaire. Plusieurs craignent même de n'en point

perdre assez ; tel celui qui marchanda avec un chirurgien, et qui stipula dans son marché de ne payer la somme convenue qu'à condition que celui-ci lui ferait une bonne saignée, ce qui signifiait que le sang coulerait long - temps. De tels hommes sont bien éloignés de prendre les précautions nécessaires pour s'opposer aux progrès de la corruption, qui les détruira parce qu'ils ne sauraient s'opposer à ses ravages. Ils ne se méfient seulement pas de son existence ; et comme ils sont dans une profonde ignorance de la *cause* des maladies, ils croient qu'il faut évacuer de préférence le sang, ce fluide moteur de la vie, dont ils ne peuvent diminuer la masse sans porter plus ou moins atteinte à leur santé. D'où procède un tel excès d'aveuglément ? Ils n'ont aucune connaissance de l'*amas* de corruption que renferment les entrailles des morts, puisqu'il est toujours d'usage de porter le *contenu* avec le *contenant* dans la tombe qui ne revèle rien !..

Comment ne pas dire au sujet d'une telle méprise, que c'est le pourvoyeur de la mort qui a peur que la *cause* des maladies ne soit insuffisante pour tuer les malades, et qu'il leur suggère l'idée d'appeler un aide à cet effet ?...... Que ceux qui partagent une telle erreur sont malheureux ! qu'il serait inhumain de ne pas les éclairer sur des inté-

rêts aussi chers que ceux de la conservation de leurs jours.

LES VISCÈRES ET LE CHAUDRON, OU 60 PURGATIONS EN DEUX MOIS.

Mais de long-temps, la vérité ne prévaudra contre l'erreur. Il n'est sorte de pointes plus mal aiguisées les unes que les autres, que n'emploient, d'une part, l'inexpérience, et de l'autre, la méchanceté, pour anéantir la vérité, si la vérité pouvait l'être. Ces esprits obtus qui disent que la purgation use le corps, sont bien à plaindre de croire que la corruption le conserve. L'impéritie croit avoir fait une sortie bien combinée et bien vigoureuse, contre la vérité qui l'offusque et qui l'incommode, quand elle répand parmi la classe souffrante ou malade, que purger beaucoup, c'est *user le chaudron* à force de l'écurer. Les auteurs de cette assertion pensent sans doute que la rouille conserve les objets qu'elle a attaqués. Ils devraient cependant savoir, puisqu'un peu de sens commun suffit pour le reconnaître, que pour éviter les progrès de la rouille et ses effets destructeurs, c'est le même raisonnement que pour se défendre de la putréfaction qui tue les malades, par les dommages qu'elle cause aux viscères, faute de les en néttoyer, comme la rouille

détruit certains métaux quand on a négligé de les en délivrer dès son apparition.

Si on faisait voir à ces raisonneurs un bon nombre de malades qui ont été purgés pendant vingt et trente jours de suite, sans interruption aucune; si on leur en montrait un qui s'est purgé pendant quarante jours aussi sans relâche, et qui après avoir par ce nombre de doses, provoqué environ quatre cents évacuations, sans avoir vu un seul ver, a commencé à en rendre plusieurs d'une force extraordinaire, ainsi qu'il a continué d'en évacuer de semblables par les doses subséquentes; les discoureurs auxquels ce fait de pratique est adressé, seraient-ils aussi hardis à soutenir comme ils le font, qu'un malade est assez purgé avec trois ou quatre médecines, et qu'il n'y a point de cas où l'on doive purger jusqu'à guérison ? Les ennemis du principe fondamental sur lequel repose cette méthode, diront-ils que cet individu avait reçu en partage, des entrailles autrement robustes que le commun des hommes ? que ce sont de ces phénomènes qui font exception aux règles ordinaires de la Nature ?

Mais que serait-ce, si on les mettait en présence d'un autre malade, dont la maladie était réputée incurable et dont l'épilepsie était le caractère le moins alarmant ? Cet homme a été purgé pendant soixante jours

consécutifs, sans prendre un seul jour de relâche. Il mit cette activité dans son traitement parce qu'il sentait que plus il usait de la purgation, moins mal ou mieux il s'en trouvait. Pour arriver à sa guérison, il s'est purgé environ deux fois autant; mais ce fut alors à différentes distances plus ou moins éloignées les unes des autres, ainsi qu'il est enseigné en l'article 4 de l'ordre de traitement de cette méthode. Eh bien! *le chaudron écuré n'a point été usé* (1).

PLUS ÉTONNANT QUE CE QUI PRÉCÈDE.

Que diraient-ils ces ennemis d'une méthode qu'ils combattent sans la connaître, et à qui tous les moyens sont bons, parce que par ses succès multipliés, elle humilie leur amour propre et froisse leurs intérêts; que répondront-ils à cet autre fait de pratique qui va être raconté.

Un homme ayant été atteint de la dyssenterie, pour laquelle il avait été traité par les moyens ordinaires, était resté avec une colique des plus violentes et des plus rebelles. Il eut recours à notre méthode, et

(1) Depuis l'impression de la 5me. édit., ce malade a eu plusieurs imitateurs, et qui ont obtenu le même succès que lui.

elle lui fut prescrite d'après l'article 2 de son ordre de traitement.

Une dose de purgatif qui avait beaucoup modéré la colique, n'eut pas plutôt achevé ses effets que cette douleur reprit avec une nouvelle violence. Alors le traitement fut déterminé aussitôt d'après l'article 3. Le malade rendait des matières si brûlantes qu'il appréhendait leur sortie, tant l'anus en était affecté, même jusqu'à l'excoriation. La colique ne manquait pas de répéter ses attaques dès que la dose purgative achevait ses effets. Le malade, qui ne souffrait que très-peu et qui souvent n'éprouvait aucune douleur pendant que la dose était dans le fort de son action, en demanda la raison. On lui fit une réponse à-peu-près en ces termes : tels sont les effets des purgatifs sur la *cause* des douleurs en général, comme sur celle de la colique. Parce qu'ils ont la propriété d'expulser la *sérosité* humorale, cause unique de toute espèce de douleur ou de souffrance, chacune de leurs doses déplace cette espèce d'humeurs en l'attirant à soi. Quand cette dose est insuffisante pour l'évacuer, il en faut un plus grand nombre, qui doivent se succéder plus ou moins rapidement. Il est tout naturel que l'humeur retourne à sa place dès que les doses n'ont plus d'action pour l'en tenir écartée, alors

il n'est pas surprenant que la douleur se reproduise avec plus de force qu'auparavant, à cause de la mise en mouvement de la *fluxion*.

Le malade comme on va le voir, tira avantage de cette explication. C'était un homme d'un esprit naturel et d'un sens droit, résolu et courageux. Dès-lors il n'eut pour régler l'administration des doses purgatives, d'autre gouverne que la violence de sa colique. Aussitôt qu'elle se reproduisait telle qu'il ne pouvait plus l'endurer patiemment, il reprenait une dose; et c'était *à même* la bouteille qu'il la buvait, au hazard, tantôt plus, tantôt moins. Si la colique lui laissait quelque répit, il en profitait pour prendre un bouillon. Si elle n'en permettait pas la digestion, sans l'attendre le malade retournait à sa bouteille de purgatif. Les matières ne cessaient pas d'être brûlanntes; et la colique continuait toujours, malgré les fréquentes évacuations du malade. Son état était inquiétant.

Les emplâtres vésicatoires furent apposés aux deux jambes pour faire diversion à la *fluxion* que l'on craignait encore par rapport aux intestins, quoique une quantité énorme de cette matière eût été expulsée. Ces emplâtres ne prirent pas promptement quoique très-animés, et d'une dimension à envelopper toute la partie postérieure de

chaque jambe, depuis le jarret jusqu'au pied. (Cette extension est généralement nécessaire). Enfin, ils attirèrent une quantité considérable d'eau corrosive. Pendant leur séjour la purgation fut activée; néanmoins, du moment où la colique lâcha prise, elle fut restreinte à une seule dose par vingt-quatre heures, et les emplâtres n'ayant plus d'objet, furent levés définitivement.

Croira-t-on que ce traitement, qui n'a pas encore eu son pareil faute d'occasion, a duré au moins huit jours à purger sans discontinuer? Croira-t-on encore qu'aussitôt la colique détruite, les plaies des jambes se cicatrisèrent, l'apétit se manifesta et se soutint, toutes les fonctions naturelles se rétablirent avec les forces comme par enchantement, et que ce malheureux, jardinier de son état, reprit ses travaux après trois jours seulement de convalescence?..... S'il eût prêté l'oreille au langage de ces hommes qui savent si bien dire : *Vous voulez donc vous tuer?* il serait descendu au tombeau.

Un autre individu, bien étourdi comme on va le voir, auquel il avait été prescrit un traitement d'une assez longue durée, pour des affections rhumatismales qui le faisaient souffrir depuis plusieurs années, prit en quarante-huit heures une bouteille de purgatif contenant environ douze doses, qui ne

devaient être prises, d'après une ordonnance bien claire et bien positive, qu'en quinze ou dix-huit jours. Il répétait les doses à très-peu de distance les unes des autres, quoique les évacuations eussent lieu; il évacua abondamment pendant deux jours et deux nuits... Eh bien! il n'en est résulté qu'un grand abattement, qui a disparu dès le lendemain, et le malade s'est trouvé guéri.

SUPERPURGATION.

La superpurgation rejettée par nombre de praticiens et par les malades à qui ils font adopter leurs idées, a donné naissance à une crainte, non-seulement illusoire, mais encore préjudiciable, par la raison qu'on ne peut être trop purgé quand on souffre; puisque la maladie qui n'est point détruite par un grand nombre de doses purgatives déjà prises, cède au double ou au quadruple de ces doses, ainsi que l'expérience le démontre. Le seul excès à cet égard serait de donner aux malades des doses évidemment trop fortes, c'est-à-dire, qui produiraient beaucoup plus d'évacuations qu'ils n'en peuvent suporter dans l'espace de vingt-quatre heures. On peut éviter cet excès en suivant exactement les règles établies dans

cette méthode. Au surplus s'il arrivait qu'on perdit de vue la règle tracée, les malades n'en seraient que fatigués dans le moment par l'effet de la secousse de la masse des humeurs ; ils le seraient encore davantage quand ces matières sont très-gâtées ou très-chaleureuses. Mais dans les deux cas, les malades sont bientôt rétablis ainsi que nous venons d'en rapporter un exemple.

VOLUME ÉNORME DES HUMEURS,

On ne peut douter de l'exactitude d'un calcul physiologique, par lequel ses auteurs admettent que les quatre cinquièmes environ du corps humain se composent de fluides. En prenant pour exemple figuré, un homme du poids de cent vingt-cinq livres, on lui attribue cent livres pesant de fluides. Sur ce poids on admet celui de vingt-cinq livres, tant en sang que liqueurs qui en émanent et qui servent à la substance, au jeu, à l'harmonie des différentes particules et des divers organes dont se compose un indivdu. Prélèvement fait de ces vingt-cinq livres sur cent, il reste donc soixante-quinze livres d'humeurs. L'autre cinquième se compose de parties solides, qui sont les os, les cartilages, les membranes, la chair et la peau. Cette masse n'est rien de plus qu'un assem-

blage de tuyaux adaptés les uns aux autres et renfermant un fluide, comme on en a la preuve en se piquant avec la pointe la plus fine en quelque partie que ce soit. Que l'on juge d'après le volume des humeurs qui entre dans la composition du corps humain, de l'insuffisance de la purgation des modernes, surtout dans le cas où la totalité de ces matières est corrompue !

Pourquoi craindrait-on de réitérer la purgation jusqu'à ce que le malade soit guéri, puisque cette pratique est fondée sur les besoins de la Nature, par rapport à la masse énorme des humeurs, ou d'après la *cause* des maladies ; et que l'expérience réitérée, on ne peut dire combien de fois mille, a prouvé à ne laisser aucun doute, que les guérisons mêmes les plus inespérées en ont été le résultat? Qu'il nous soit permis d'établir ici une comparaison : mettons dans un des bassins de la balance les avantages de la purgation ; plaçons dans l'autre les avantages vrais ou supposés tels, résultans de la saignée. N'a-t-on pas répété la saignée jusqu'à vingt fois de suite ? Dans une maladie aiguë, inflamatoire, la pleurésie vraie par exemple, on ne répugne point contre quatre ou cinq saignées et souvent davantage, toujours attentatoires à la vie du malade, et presque toujours suivies de la mort. Pourquoi ne préfèrerait-on point user dans

ce cas, ou dans tous autres analogues, de quatre ou cinq doses évacuantes, administrées précipitamment, comme nous le conseillons par l'article 3 de l'ordre de notre traitement, puisqu'il est certain que beaucoup de malades qui succombent par les saignées seraient indubitablement guéris par ce moyen protecteur de l'existence et garant sûr du prompt rétablissement de la santé, ainsi que le prouvent de nombreux exemples. Pour juger sainement de cette différence de procédé, il suffirait de mettre de côté toute prévention et tout esprit de parti.

Ce n'est point par de beaux raisonnemens fondés sur de profondes analyses qu'on peut se donner de l'importance. L'art de guérir et *qui guérit*, réclame un sens droit dans celui qui l'exerce. Cet art veut une aptitude analogue aux besoins de la Nature. Elle révèle un principe immuable; quiconque s'en écarte devient son ennemi, et les conséquences en seront toujours funestes.

Les systèmes s'entre-détruisent comme ils se succèdent, parce que leurs matériaux ne peuvent être pris ailleurs que dans le champ des conjectures. L'homme simple comme la Nature n'adopte point ces nouveautés; il repousse ces espèces de modes que la médecine accueille journellement. Il a appris que le faste des grands mots et l'appareil des systèmes, n'en imposent ni à la maladie, ni à la mort. L'homme réfléchi

sait que dans l'obscurité de la nuit, une lumière placée au milieu d'une forêt, peut le faire tomber dans un préeipice. Il est sur la défiance et se tient en garde contre la séduction.

PRÉTENDUE FAIBLESSE DES MALADES POUR USER DE LA PURGATION.

Il n'est que trop ordinaire de trouver des praticiens qui jugent les malades trop faibles pour être purgés. Ne peut-on pas leur dire, sans toutesfois prétendre les injurier, qu'un jugement sain dissiperait aisément cette erreur. La cause de la faiblesse n'est-elle pas la même que celle des maladies ? Peut-on méconnaître que la mort ne soit la suite et l'effet de l'affaiblissement des malades, comme elle est le résultat des différentes lésions faites par la même *cause* aux diverses parties dont se compose le corps humain ? Comment admettre que la putréfaction qui détruit tous les corps, puisse affaiblir les malades par l'effet de sa sortie de leurs entrailles, ou après qu'elle en est expulsée, tandis que cette expulsion est le seul moyen de soustraire leurs forces et leur vie à l'action de cette même corruption ?

La faiblesse qu'éprouve le malade au commencement du traitement administré selon les principes de cette méthode ou pendant

l'usage de quelques doses purgatives, est un effet du vide commencé, qui, provisoirement, favorise l'affaissement des viscères et des vaisseaux par le rapprochement de leurs parois, jusqu'à ce que ces parties soient suffisamment dégagées par l'évacuation pour reprendre leur ton naturel. A cette cause d'affaiblissement se joint l'action de la chaleur plus ou moins brûlante de la *sérosité*, chaleur excitée par l'agitation ou la mise en mouvement qu'elle éprouve de la purgation. La prompte évacuation de cette matière contribue puissamment au rétablissement des forces, puisqu'elle les soustrait à l'action de la matière qui les détruit. Il est aisé d'appercevoir que ce qui se passe au commencement de la purgation, diffère peu de ce qui arrive à un hydropique, au moment de la ponction. C'est l'affaissement des parties habituées depuis quelques temps à être tendues et écartées l'une de l'autre, qui le fait paraître très-faible, et qui oblige souvent de suspendre l'écoulement de l'eau, pour que les parties organiques puissent reprendre un peu de ton. Il en est de même dans la marche du traitement indiqué dans cette méthode; il est des temps marqués pour suspendre les évacuations ou l'usage des évacuans.

Mais de même que la sortie de l'eau du corps de l'hydropique, qui a subi l'opéra-

tion de la ponction, n'est pas la cause de l'affaiblissement qui se fait sentir dans son être physique, de même aussi l'évacuatiou des matières gâtées, corrompues et pourrissantes ne peut être regardée comme la cause de la faiblesse qu'il éprouve au moment de la purgation. Il n'y a, à l'égard de ce dernier, que la faiblesse; et il n'y a pas d'affaiblissement réel, puisqu'il n'y a point de déperdition de substance.

On ne croit donc point affaiblir les malades par les sangsues, la saignée, par la diète, en leur refusant la nourriture, lors même que la Nature en demande; par les rafraîchissans, si ennemis de la chaleur naturelle; par les bains, et avec tous les débilitans qui sont employés ?... Quelle contradiction et quelle erreur !... Nier que l'expulsion de la masse des humeurs soit indispensable lorsqu'elles sont entièrement putréfiées, c'est le comble de l'aveuglément; et il n'y en a pas moins à s'opposer à l'évacuation de la portion de celles qui pourraient être gatées ou corrompues. Croire que ce moyen ou ce procédé soient nuisibles, c'est démentir la plus utile des expériences et prouver qu'on en manque. Dire que les purgatifs soient mortels dans quelque cas de maladie légère ou aiguë, récente ou ancienne, c'est méconnaître la *cause* des maladies et celle de la mort; c'est publier qu'on ne connait

rien, et qu'on ne veut rien connaître de ce qui a rapport à la guérison par les propres secours de l'art.

INSUFFISANTE PURGATION.

Il n'y a pas de doute que si on se contente d'administrer à un malade quelques doses de purgatif, tandis qu'il est nécessaire de lui en faire prendre un plus grand nombre, on n'atteindra pas le but que l'on se propose, la guérison. Si ces doses purgatives ne sont répétées, par exemple, que tous les deux ou trois jours, dans le cas où il en faut administrer jusqu'à deux dans vingt-quatre heures, ou davantage quand quelques-unes de ces doses n'opèrent point ou n'opèrent pas suffisamment, on ne fera qu'irriter la *cause* de la maladie, et la rendre plus meurtrière si elle l'était déjà, et qu'augmenter la violence de la douleur.

Nombre de malades croient avoir beaucoup fait quand, d'après leur opinion ou celle de leurs alentours, ils ont pris un certain nombre de doses. Ils appréhendent l'excès. La peur les empêche de raisonner. Ils ralentissent la marche du traitement précisément dans le temps où il faudrait lui donner la plus grande activité pour faciliter les fonctions naturelles et les rétablir dans leur libre exercice, protéger les fonctions

vitales et empêcher que la mort n'arrive. Hors de là, par un faux raisonnement, ou par l'effet de funestes suggestions, un malade peut devenir équivalemment l'homicide de lui-même. De plus, s'il se rétracte de la confiance qu'il avait donnée à cette méthode, il n'est plus pour le praticien qui lui avait donné la sienne, qu'un sujet de mauvaise rencontre, plus préjudiciable à lui-même qui peut être la victime de sa facilité à se laisser circonvenir, qu'il ne l'est au médecin qui n'avait d'autre but que de lui rendre la santé.

ESPÈCES D'ÉVACUANS RECONNUS PRÉFÉRABLES PAR LA PRATIQUE.

Ce n'est ni avec de l'émétique en substance, ni avec des purgatifs gras ou opaques que l'on peut délivrer l'économie animale des matières corrompues qui séjournent dans les entrailles, et encore moins de la *sérosité* âcre ou corrosive qui fait éprouver tous les maux, produit tous les désordres qui sont les suites des maladies. Il faut employer les évacuans incisifs, résineux, hydragogues par les voies inférieures. Les émétiques provoquant la contraction de l'estomac ou le vomissement, doivent être balancés par un véhicule purgatif, afin que la plénitude puisse être évacuée par l'issue qui est la plus favorable à la constitution

du malade, et pour éviter les violences que l'on remarque journellement de l'emploi de l'émétique proprement dit. Ce n'est pas une découverte en pharmacie que nous proclamons ; ces moyens sont connus ; le *Codex* ne nous laisse rien à désirer à cet égard. Ils sont négligés et pour ainsi dire ignorés, parce qu'on ne reconnaît pas la *cause* des maladies que l'on s'efforce de méconnaître malgré toute raison, et parce que la bienfaisante pratique des anciens est totalement abandonnée.

Les anciens praticiens, qui voyaient mieux que les modernes la nécessité de la purgation, ont beaucoup travaillé sur les purgatifs. C'est à eux que nous sommes redevables de la découverte et de l'indication des différentes espèces de médicamens, même de ceux en qui l'on reconnaît la plus grande efficacité.

Que de droits ils ont acquis par là à notre reconnaissance !

Ils s'étaient attachés à distinguer les différentes espèces d'humeurs, pour opposer à chacune le purgatif qu'ils croyaient lui être spécialement propre. Ils ont en conséquence désigné ces purgatifs par le nom de l'humeur dont l'évacuation était l'objet.

Ils ont appelé *mélanagogue*, le purgatif qu'ils dirigeaient contre la mélancolie.

Ils ont nommé *phlegmagogue*, l'éva-

cuant composé pour purger la pituite ou le phlegme.

Le *cholagogue*, était le purgatif de la bile.

Par *hydragogue*, ils entendaient le purgatif propre à évacuer les eaux.

Enfin, pour couper au plus court, et d'après l'accroissement progressif de leurs connaissances, ils établirent un *panchimagogue*, c'est-à-dire, un purgatif dirigé contre toutes les espèces d'humeurs. Cette dernière composition semblait se rapprocher et se rapprochait effectivement bien davantage du point essentiel, vu que la surabondance ne se trouve pas plutôt dans une espèce d'humeur que dans une autre. Les anciens virent par la suite cette surabondance dans la masse de ces matières, où il était plus raisonnable de la soupçonner, de la supposer même. Ils sentirent donc le besoin d'attaquer toutes les parties humorales qui causent la plénitude, pour faire du vide ; leur méthode était sur ce point bien préférable à celle des modernes. Ils reconnaissaient dans la surabondance des humeurs un superflu que ces derniers ont attribué au sang.

Cependant on ne peut pas dire que les premiers aient reconnu la vraie *cause* des maladies. Quoi qu'il en soit, on ne peut nier qu'ils n'aient rendu les plus importans services à la classe des malades. De leur

temps on vivait vieux ; la santé était pour ainsi dire le trésor de tous ; les enfans bien constitués, devenaient des hommes forts et vigoureux. La nomenclature des maladies était moins chargée et moins brillante que de nos jours, mais on écoutait davantage la voix du bon sens.

Si les purgatifs des anciens ont pu être insuffisans pour guérir dans certains cas, c'est uniquement parce que ces praticiens n'avaient point reconnu l'existence de cette *sérosité* humorale, dont nous citons l'origine ainsi que nous en donnons la définition; et c'était aussi parce qu'ils ne savaient point faire servir leur *panchymagogue* à l'expulsion de cette *fluxion*. C'est alors que l'esprit s'est exercé pour établir peu-à-peu les différens systêmes, et à force de les multiplier on a obscurci la vérité. Disons plus : on s'est plongé dans un dédale obscur et presque inextricable.

GRANDE DÉFAVEUR JETTÉE SUR LES HUMORISTES ET SUR LA PURGATION.

Les praticiens qui dans les temps reculés comme dans les temps modernes ont traité les malades avec les purgatifs, ont presque tous opéré des cures qui tenaient en quelque sorte du miracle. Mais les ennemis des purgatifs n'aiment pas les prodiges. On les en-

tend manifester leur mécontentement assez haut. Plusieurs jetteraient la plus grande défaveur et donneraient d'odieuses qualifications à tout homme de l'art qui administrerait plus de six purgations, quelle que fût la durée de la maladie. Que ne doivent-ils pas dire de nous ?... L'idée seule des purgatifs leur donne des crispations et leur fait faire des contorsions effroyables ; ils tempètent, ils pestent, ils crient, ils menacent ; ce sont les matelots de *Ch. Colomb* qui ne veulent point croire à l'existence d'un nouveau monde. Néanmoins ils finissent par se réduire eux-mêmes au silence. Que peuvent d'impuissantes clameurs contre des guérisons nombreuses et avérées ; contre le témoignage d'hommes qui disent tout haut et à qui veut les entendre : j'étais malade, bien malade, à deux doigts de la mort, et aujourd'hui je jouis d'une santé excellente, grâce à la découverte de la *cause* des maladies, grâce aux évacuans dirigés contre elle !

Une des causes de l'insuffisance des purgatifs des anciens et des modernes, provenait aussi beaucoup de ce que la plupart de ces compositions étaient en substance ; telles sont les poudres, les bols, les pilulles. Cette manipulation est bien loin de valoir l'infusion liquoreuse, indiquée par notre méthode. On peut néanmoins quelque fois en

admettre l'usage dans le traitement des malades, mais il ne faut pas trop y compter ; il vaut mieux en placer les doses entre plusieurs du purgatif liquoreux, ou en user alternativement avec celui-ci, que de les employer seuls.

SUR L'HUMEUR GLAIREUSE.

Un médecin de nos jours a voulu imiter les anciens par un purgatif spécialement dirigé contre les glaires. Il a fait un ouvrage dans lequel il développe son système ; mais son procédé est sans principe, puisqu'il est aussi naturel au corps humain d'avoir des glaires, qu'il l'est d'avoir des humeurs ou du sang. Tout corps est glaireux et humoral en santé comme en maladie. Les humeurs ne sont point par leur essence la cause des maladies. Il faut pour qu'on en soit incommodé, qu'elles soient plus ou moins dépravées. Nous avons expliqué au premier chapitre comment et pourquoi elles sont sujettes à la corruption. Nous avons démontré que pour rendre malade, comme pour causer une mort prématurée, ces matières sont en effet plus ou moins dégénérées ou putréfiées. Cette condition sans laquelle il n'y aurait jamais surabondance, n'est pas plus mentionnée dans ce Traité des glaires, qu'elle ne l'est dans les ouvrages de ceux

qui ont pratiqué avec les purgatifs. On n'y trouve aucun développement sur la formation de cette viscosité. On ne dit pas davantage d'où en procède la surabondance dont on veut provoquer l'évacuation.

Les glaires sont formées par la chaleur naturelle du corps; chaleur dont le degré constitue la santé; dans cet état elle recuit en glaire une portion des alimens. La surabondance des glaires ne peut avoir lieu que dans un individu malade, ou dont les humeurs sont corrompues et qui en conséquence ont produit une chaleur étrangère, c'est-à-dire, la *sérosité* humorale que nous avons analysée. Cette chaleur contre nature, peut recuire une plus forte portion d'alimens ou de phlegme que la chaleur naturelle, et former une plus grande quantité de glaire. Or, puisque la surabondance des glaires provient de leur corruption comme de la dégénération des autres humeurs, que peut contre l'état de maladie qui en dérive, le purgatif prétendu anti-glaireux ? Le panchymagogue des anciens lui est sans doute préférable, puisqu'il peut attaquer à-peu-près toute la masse des humeurs.

COMMENT LES PURGATIFS AGISSENT.

Peu de personnes savent se rendre compte ou comprendre comment les purgatifs opè-

rent l'évacuation des humeurs en général. Il a été débité qu'ils agissaient par indigestion, et que de cette indigestion il en résultait une évacuation n'importe de quelle nature. Peut-on de bonne foi mettre en avant une proposition aussi insoutenable. Parmi les praticiens, il n'est pas rare d'en trouver qui croyent, ou qui ont l'air de croire que les purgatifs sont échauffans; d'autres leur attribuent les coliques que le malade éprouve pendant leur action.

On ne craint pas de dire que de pareilles assertions sont l'effet du défaut de réflexion. Quelques-uns reconnaissent en eux une action nuisible. (Et parmi ceux-ci l'on peut compter ces praticiens routiniers, qui n'en ont jamais administré deux doses consécutives, parce qu'à cet égard la sphère de leurs connaissances est extrêmement circonscrite.) D'autres chez qui la bonne foi n'est pas à l'ordre du jour, contestent la vérité d'un principe consolidé par des guérisons notoires et dont ils ont suivi la marche de traitement. Pour être en état de connaître de quelle manière les purgatifs agissent, il faut avoir été témoin des guérisons nombreuses qu'ils ont opérées sur des malades de tous genres et de toutes espèces.

Les purgatifs tirés du règne végétal, tels que ceux que nous avons indiqués, sont

comparables aux productions de ce même règne qui servent à la nourriture de l'homme, avec cette différence qu'ils ne sustentent point parce qu'ils n'ont pas de partie nutritive, et qu'ils évacuent puisque telle est leur propriété. Mais du reste ils subissent une digestion en passant de l'estomac dans les intestins. Ils se distribuent à toute l'économie animale, en se filtrant en partie par les veines lactées, comme le fait l'huile des alimens. Ils donnent du ton au canal intestinal; ils en accélèrent le mouvement péristaltique, à la faveur duquel ils évacuent la corruption; ils communiquent à la circulation une impulsion qui en provoque les excrétions par les canaux ou égouts mentionnés au chapitre VI; ils portent leur action sur la masse de fluides, et en provoquent l'excrétion par les voies urinaires et par la transpiration; ils agissent sur l'expectoration qu'ils protègent, et sur tous les émonctoires qu'ils mettent à contribution; enfin, les purgatifs agissent sur tous les organes excrétoires de l'économie animale, et c'est du résultat de cette action qu'elle se dépure et se purifie.

S'il pouvait exister quelques personnes qui contestassent ces effets des purgatifs, ou qui ne reconnussent point leur infiltration dans les voies de la circulation, ne serait-il pas possible de les détromper par le récit

du fait suivant ? Un homme était réduit dans un état de maladie tellement désespéré que la mort en a été la suite. Il connaissait bien son état et voulut faire un dernier effort; c'était un acte d'humanité de le seconder et de s'assurer avec lui si la Nature avait encore quelque ressource. Elle en était entièrement dépourvue, puisque le malade ne possédait plus cette sensibilité d'après laquelle les purgatifs peuvent opérer ; et qu'il prit successivement un très-grand nombre de doses dans le cours de la journée, sans en éprouver une seule évacuation. Mais qu'arriva-t-il? le malade exsuda tout ou une grande partie des doses qu'il avait prises ; sa peau en fut couverte et sa chemise imbibée comme dans le cas d'une sueur excessivement abondante. On reconnut le purgatif par tous ses caractères.

Il est une vérité incontestable, c'est que le corps humain ne peut être délivré des matières gâtées qu'il renferme, sans une suite de purgations rapprochées (ainsi qu'il est expliqué aux quatre articles de l'ordre de traitement de cette méthode). Une vérité qui n'est pas moins certaine, c'est que le corps humain ne peut être sustenté sans une suite de repas pris en proportion des besoins. Ainsi, de même que toutes les parties du corps humain sont alimentées des produits de la nourriture ; de même aussi elles peu-

vent être nétoyées et purifiées par l'usage bien raisonné des purgatifs, suffisamment répetés.

LES PURGATIFS RÉPUTÉS ECHAUFFANS, ET PAR CELA NUISIBLES.

Jusqu'à ce que l'emploi des évacuans, dans le traitement du malade, ait été suffisamment répété, ou s'il n'a encore pu qu'émouvoir la *sérosité* qui produit la chaleur plus ou moins excessive qui existe et qui en est excitée, les purgatifs sont réputés échauffans, ou ce qui revient au même, le public peu éclairé, écho de l'inexpérience, dit qu'ils échauffent, brûlent, corodent, etc. !.. Mais si les purgatifs hydragogues sont répétés comme l'exige l'évacuation de la *cause* de toutes maladies, ils substilisent la *fluxion*, délivrent la Nature de la chaleur brûlante, de la sécheresse, de la soif ardente, de l'inflammation, de la consomption et de tous les accidens dont un malade peut être menacé. Enfin les purgatifs, produisant les effets ci-dessus expliqués, sont les seuls moyens qui rafraîchissent certainement, quoi qu'en puissent dire tous ceux qui, manquant d'une utile expérience, n'ont point encore reconnu que pour rafraîchir il faut détruire ou expulser le principe de la chaleur étrangére, qui dans ce cas provient moins du mouvement des fluides que de la présence

d'un corps brûlant, et conséquemment des plus nuisibles. Ils expulsent la matière ignée, qui est le feu même, tandis que les rafraîchissans, qui ne peuvent au plus que l'émousser, l'abandonnent aux soins de la Nature!

La purgation ne peut pas toujours être pratiquée sans qu'on n'en ressente quelques coliques momentanées. Beaucoup de personnes, induites en erreur attribuent ces coliques aux évacuans dont elles font usage. Il n'est pas difficile de dissiper leurs préjugés pour les faire rentrer dans les voies de la vérité sur ce point important. La *sérosité* chaleureuse ou brûlante est éparse dans la masse des humeurs; les purgatifs la ramènent des parties éloignées dans le canal intestinal, c'est-à-dire, de la circonférence au centre du corps, où ils la rassemblent pour l'expulser par les voies ordinaires. Ainsi, par toutes ses parties rassemblées en masse, et dont l'action est par conséquent augmentée, cette *fluxion* fait nécessairement ressentir quelques douleurs plus ou moins vives en raison de l'abondance de cette matière corrosive. Or ce qui prouve démonstrativemenr l'acrimonie ou l'action mordicante de cette matière, c'est l'affetion douloureuse qui se fait sentir à l'anus quand elle sort en abondance. Cette affection est quelque fois aussi vive que si on eût séringué le fondement avec

l'eau bouillante. Que le malade ne conçoive ni ne prenne aucun sujet d'inquiétude; il peut regarder comme certain que les douleurs ressenties au commencement du traitement diminueront, et cesseront enfin par l'évacuation complette de la cause qui les produisait.

De nombreuses observations prouvent que cette matière chaleureuse peut se rassembler dans les entrailles et partout ailleurs, de même qu'elle peut se fixer dans les viscères des premières voies, et les échauffer au point de faire éprouver une forte altération ou soif ardente, qui ne cesse qu'après la sortie de cette *fluxion*, c'est-à-dire, après que la purgation a été suffisamment répétée. C'est donc la même *cause* qui produit la soif, les cuissons à l'anus, la douleur, les différens signes caractéristiques, plus ou moins inquiétans, dans tout état de maladie, enfin, la mort quand on n'expulse point ce qui peut l'occasionner.

Nous serait-il permis de citer un fait de pratique qui ajoutera encore quelques traits de lumière à ceux que nous avons répandus sur les effets comme sur l'objet des purgatifs. Un homme fut attaqué d'une fluxion dans la joue; en retirant la bouche cette fluxion la porta vers l'une des oreilles; il en était résulté une grande difficulté de parler, avec

les incommodités qui en devaient être la suite. Cet homme ne ressentait aucune douleur dans cette partie, et il n'y avait ni tumeur, ni inflammation. Il s'était fait traiter inutilement pendant plus de six mois, lorsqu'il nous fût adressé par plusieurs de ses amis. Pendant son traitement, et chaque fois qu'il prenait une dose de purgatif, il éprouvait dans l'estomac, immédiatement après l'avoir avalée, un effet, disait-il, ressemblant à l'action d'un corrosif pénétrant. Il fallait le dissuader et le convaincre que le médicament n'en était que la cause occasionnelle; de plus il fallait lui démontrer la nécessité de continuer; ce qu'il fit, même assez longtemps; enfin sa bouche se remit à sa place.

Comment s'est-il fait que quatre doses du même purgatif, qui ont précédé cet heureux changement, n'ont point été suivies de la même chaleur brûlante d'estomac ? Il existait donc dans ce ventricule une matière très-âcre ou excessivement chaleureuse, dont l'action était augmentée par celle du purgatif dirigé contre elle. C'était une *sérosité* également âcre qui s'était fixée dans la substance des muscles de la bouche, et qui, en les crispant, l'avait déplacée. Incontestablement il y avait une correspondance entre ces deux sièges d'affection, comme il y avait analogie dans la matière qui les produisait.

Les muscles n'ont pu en être déchargés sans que les tuniques de l'estomac n'en fussent délivrées, et ainsi réciproquement. Les ennemis de cette méthode pourraient-ils fermer leur cœur aux douces impulsions de la reconnaissance à l'égard de celui qui leur prouve de quelle manière les purgatifs exercent ce qu'il leur plaît appeler *corrosion!*

Combien de personnes, dont l'estomac renfermait des aigreurs, c'est-à-dire des matières plus ou moins mordicantes ou nuisibles, se sont vues réduites, faute d'utiles renseignemens, à se priver de l'usage du vin et de toutes boissons participantes des spiritueux, parce qu'elles excitaient cette humeur dépravée, que la raison conseille d'expulser à l'effet de prévenir tous accidens fâcheux qui peuvent résulter de la non évacuation, malgré la *magnésie* et tous les absorbans. Combien en ont été guéries par la purgation. Il est à souhaiter que ces vérités prennent la place d'une opinion contraire, adoptée par tous ceux que la raison et l'expérience n'ont pas suffisamment instruits.

RÉPUGNANCE ET DÉGOUT CONTRE LES EVACUANS.

Lorsqu'un traitement est de longue durée et nécessite un nombre de doses considérable, il n'est que trop ordinaire de trouver des malades qui éprouvent une forte

répugnance contre les purgatifs. Il est moins question ici d'en analyser la cause, que d'affirmer ce que l'expérience a prouvé et qu'elle démontre tous les jours, c'est-à-dire, que cette répugnance décroît en proportion de la diminution sensible de la masse des humeurs, par la continuité de la purgation et par l'amélioration qui en résulte dans leur nature. Tel malade qui au commencement du traitement avait besoin de tout l'empire de sa raison pour vaincre la répugnance, finit par n'être plus contrarié dans la suite. Souvent cette cause matérielle se réunit au souvenir des affections qu'on a ressenties; de là naît la répugnance. Le moral agit sur la partie physique, et réciproquement le physique sur le moral. En outre, la répugnance peut bien avoir une autre cause probable dans un défaut d'analogie entre les évacuans et les humeurs. La précaution de vider au besoin l'estomac par l'usage du vomi-purgatif, répété s'il en est besoin plusieurs fois, atténue cette répugnance; mais quelque grande qu'elle soit, il ne faut jamais oublier que les purgatifs ne peuvent être supléés. Il n'y a point deux moyens de guérir; il n'y en a qu'un. Le malade qui faute de courage ou d'énergie, abandonne la purgation, laisse croupir dans ses entrailles les matières qui peuvent le précipiter au tombeau; c'est de sa part mécon-

naître l'obligation de s'aider, et, pour ainsi dire, renoncer formellement à la vie. La raison doit être la sauve-garde dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres ; il n'y a qu'à vouloir et la difficulté est dès-lors à demi vaincue.

C'est à leur ferme volonté que tant de malades, réputés incurables ou affligés de maladies chroniques de toutes espèces, ont dû et doivent journellement leur guérison. Il faut dans la vie savoir toujours placer à côté de sa situation présente, la situation pire encore dans laquelle on pourrait être ; c'est le seul moyen de se trouver moins malheureux. Que celui donc qui répugne à faire usage des remèdes évacuans, ou à les continuer aussi longtemps que le besoin est, se donne la peine de réfléchir. Trouvera-t-il les compositions usitées plus ragoûtantes que les purgatifs ? Les différens breuvages à pleine jatte ne sont-ils pas plus difficiles à prendre que quelques cuillerées de purgatif ? N'est-il pas beaucoup moins pénible d'avaler une dose de cet évacuant dans l'espace de vingt-quatre heures, que de répéter nombre de fois dans la journée les différentes potions, les sucs d'herbe, la tisanne et toutes les boissons d'usage, à grande mesure ? N'est-il pas évidemment moins douloureux de se captiver pendant quelques minutes pour avaler une médecine, à la dose de deux ou

trois cuillerées, quantité ordinairement parlant suffisante, que d'être tourmenté à chaque moment pour avoir également à lutter contre sa répugnance ?

Aussitôt qu'on sent affaiblir sa santé, ou qu'on y apperçoit quelque dérangement sensible, pourquoi ne pas s'opposer au principe du mal à l'aide de la purgation ? En évacuant très-promptement la dépravation naissante des humeurs, par quelques purgatifs pris en temps utile, on n'a point à craindre de se trouver dans une situation qui en exigerait un grand nombre de doses, et la répugnance ne sera pas un ennemi de plus qu'on aurait à combattre.

La pratique à fait remarquer que nombre de personnes qui éprouvaient une grande répugnance à prendre les médicamens le matin au réveil, n'en ressentaient que très-peu ou point du tout, en les prenant dans le cours de la journée ou le soir, comme il sera dit à *l'ordre* de traitement, article de la *prise des doses*. On se trouve aussi très-bien de passer plusieurs fois de l'eau dans la bouche, en la rejettant sans en avaler. Le jus de quelque fruit, un peu de sucre fondu dans la bouche, et généralement tout ce qu'on peut imaginer dans ce cas, peuvent être employés avec succès, moyennant qu'aucun de ces corps ne passe dans l'estomac. La salive dégagée du médicament et

imprégnée de cette espèce de gargarisme, étant avalée, efface les traces qu'il a pu laisser sur son passage.

RÉSISTANCE QUE LES HUMEURS PEUVENT OPPOSER A L'ACTION DES ÉVACUANS.

Les effets des purgatifs sont généralement aussi ignorés que la *cause* des maladies est peu connue. Beaucoup de personnes font naître des difficultés où il n'y en a point à l'occasion d'incidens qui peuvent survenir durant les traitemens. La plus petite chose est souvent une nouveauté, et même un grand sujet d'étonnement pour le plus grand nombre. Pour calmer ces allarmes vaines, il suffit d'être dégagé de tout préjugé ; ou ce qui revient au même, il faut se rattacher à la *cause* des maladies comme à un ancre de salut, et diriger toutes ses idées et tous ses efforts vers l'évacuation, qu'il faut effectuer à quelque prix que ce soit. Un principe vrai ne peut tromper. La purgation ne produit aucun des maux qui affligent les malades secondairement, ou durant le traitement. C'est sûrement la source des maladies, ses émanations ou la *sérosité* qui agissent ; il faut toujours les poursuivre à l'égard des sujets qui présentent un espoir fondé de guérison, jusqu'à ce que l'opposition ait lâché prise, et que la résistance ait enfin cédé à la vigueur du traitement.

La *sérosité* humorale met souvent des obstacles à la guérison de beaucoup de malades. Cette *fluxion* peut à l'égard de quelques-uns, se rassembler sur le canal intestinal, en telle quantité et d'une consistance si âpre qu'elle le durcit au point qu'il refuse toute évacuation, quoique provoquée par desdosespurgatives renforcées et répétées de près. Il peut arriver, tant au commencement que dans le cours du traitement de toute maladie, soit récente soit chronique, que les organes de la purgation se durcissent par l'action de la cause que nous venons d'indiquer. Il nous semble pouvoir comparer cette action à celle qu'exercerait le feu près duquel on placerait une feuille de parchemin : on la verrait se durcir, se crisper, se racornir, perdre sa souplesse et son élasticité. Il nous semble aussi voir dans le corps humain l'image de l'action de la chaleur active sur les membranes qu'ici nous prenons pour objet de comparaison. La pratique a démontré que dans tous les cas d'insensibilité, et lorsque le malade souffre extraordinairement, cettesituation exige l'augmentation de volume des doses évacuantes, et un surcroît d'activité ou de force intrinsèque de l'évacuant lui-même, comme aussi la continuation du traitement dans le cas où le danger menace le malade. Si au contraire son état n'est point inquiétant, ou si

rien n'est pressant, on peut suspendre momentanément le traitement, dans l'espérance de trouver, quelques jours plus tard, la Nature plus favorable à l'évacuation. Cette résistance cédant d'elle-même, ou vaincue par la récidive des doses renforcées, par l'évacuation ou seulement le déplacement de la *sérosité* qui a produit le durcissement des entrailles et des canaux de la circulation, la sensibilité se rétablit; alors on peut être obligé de diminuer le volume des doses, et même l'activité des évacuans.

On remarque fréquemment des personnes qui s'étonnent du volume ou de la force extraordinaire des doses purgatives, à l'égard de quelques malades qui ont peu de sensibilité interne en proportion de ces mêmes doses. Mais ne trouve-t-on pas des hommes qui boivent dans le cours d'une journée jusqu'a dix bouteilles de vin sans être atteints d'ivresse, et n'en voit-on pas qu'une seule bouteille met hors de raison. Voilà des effets qui expliquent eux-mêmes leurs causes. Il y a donc une variété de sensibilité telle qu'il n'est pas rare qu'un homme fort et vigoureux soit suffisamment purgé avec une dose qui convient à un enfant, et que les doses les plus fortes n'agissent que faiblement sur certains individus d'une complexion faible et délicate. Certes, ces constitutions sont loin d'être avantageuses.

Il y a deux causes de peu de sensibilité ou d'insensibilité à l'action des évacuans. L'une est relative à la constitution du sujet et ne change point ; c'est celle dont nous venons de parler. L'autre est l'effet de la mauvaise nature des humeurs. A force de réitérer, ou réitérant nombre de fois les doses, la matière qui ôte la sensibilité s'évacue, et elle se rétablit. De ce moment le malade est en voie de guérison.

Dans ces différens cas, il ne faut rien moins qu'une expérience acquise, pour résister à la première impression qu'en éprouvent beaucoup de personnes inexpérimentées, qui les porte à croire que depuis le temps que l'on purge le malade, il ne doit plus évacuer, n'ayant plus, à ce que l'on croit, rien à rendre. Une semblable opinion prouve encore que la *cause* des maladies est peu connue, que la composition du corps humain, que nous avons donnée à la page 91, ne l'est pas d'avantage, et que les ressources comme les effets de la purgation sont malheureusement ignorés.

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer des absences de sensibilité à l'action de la purgation ; mais il y en a eu peu de semblables à celle que, pour l'utilité de la classe affligée par les maladies, nous allons retracer avec tous les détails qui lui sont relatifs.

Nous prendrons nos observations en nous-même, et l'on est bien fort quand on parle d'après sa propre expérience, ou d'après son sentiment intime.

Une suite d'événemens qu'il est inutile de raconter, m'a porté dans la contrée qu'habitait feu Pelgas, et par suite j'eus l'occasion de connaître ses principes. Affligé d'une maladie chronique que je portais depuis nombre d'années, résultant des causes qui vont être indiquées, je fus assez heureux pour faire sa connaissance. J'étais tourmenté de douleurs, affecté de dépôt et ulcère; de plus, menacé d'une fin prochaine. J'avais fait pour ma santé ce qu'il était en mon pouvoir, pendant plusieurs années, et je ne m'en étais pas rapporté à moi seul. J'étais imbu de principes qui n'étaient certainement pas ceux de cette méthode. Je croyais tout ce que le commun des hommes croit. Je pensais comme les auteurs dont j'avais sucé les principes. Il fallait enfin raisonner, et je l'ai fait.

J'ai ouvert les yeux à la lumière qui m'a été présentée; je dois croire que dans leur position fâcheuse, un bon nombre de malades de toutes les classes, raisonneront enfin pour leur conservation et qu'ils m'imiteront (1). J'entrepris ma guérison. Je suivais

(1) Certes, j'ai déjà eu beaucoup d'imitateurs, qui ont pensé qu'un bon exemple doit être suivi.

mon traitement selon l'article 4, ma maladie étant évidemment chronique; mais bientôt le 3e. fut sévèrement observé comme on va le voir. Tout-à-coup, c'était le matin à mon réveil, je me sentis attaqué d'une douleur violente dans le bas-ventre. Je me levai pour prendre une dose de purgatif; mais il m'était impossible de me redresser, j'avais le corps ployé, courbé, le ventre sur les cuisses. J'avalai la potion. Je comptais qu'elle me délivrerait bientôt de ma douleur, qui augmentait toujours; vaine espérance; plusieurs heures s'écoulèrent et je n'éprouvai point d'évacuation. Je pris une seconde dose dans l'espoir d'aider à la première; je n'en obtins pas plus de succès. J'en répétai une troisième et ainsi de suite. Il faut remarquer que ces doses étaient tantôt purgatives et tantôt vomi-purgatives, dans l'intention d'évacuer par une voie ou par l'autre; mes tentatives ne furent qu'inutiles. J'usai de lavemens même fortement purgatifs; toujours sans obtenir d'évacuation, et le mal allait croissant. Le délire commençait à s'emparer de moi. Le bon Pelgas était là. « Je ne vous laisserai pas mourir, me dit-» il; l'âme tient au corps : et vous et moi ne » faisons qu'un. » Je le pressentis sur la nécessité d'apposer les emplâtres vésicatoires, et il me les apposa. Ce fut après que ces emplâtres eurent pris, et attiré aux jambes

une forte portion de la *sérosité*, qui par sa grande acrimonie crispait mes intestins, que libres alors, l'évacuation s'établit avec une abondance proportionnée au nombre de huit à dix doses avalées les unes sur les autres. Quelle crise! Tous ceux qui n'approuvaient point mon traitement, par défaut de conception ou de connaissances, à l'égard desquelles tant de gens sont encore en retard, furent forcés de céder à l'évidence. J'évacuai la putridité toute pure. Les effets en furent tels qu'il fallut ouvrir toutes les croisées; et chacun avoua alors que les plus importantes vérités en médecine étaient pour beaucoup de personnes, enveloppées d'un voile impénétrable par un grand défaut de connaissance du principe qui sert de base à cette méthode. Mon corps ayant recouvré sa sensibilité ordinaire, je répétai la purgation jusqu'à ce que la masse de mes humeurs en fut renouvellée, et d'aprés l'ordre de traitement de l'article 4. Ce traitement se composa d'environ cent cinquante doses prises dans l'espace d'environ six mois. J'ai dû prendre dans la suite, d'après la connaissance que j'avais de ma mauvaise constitution, les précautions utiles et nécessaires, en faisant un fréquent usage de la purgation, afin d'éviter les rechûtes, dont en pareil cas on est pour ainsi dire toujours menacé.

C'est en règlant ma conduite d'après cette méthode, que je soutiens et conserve une frêle existence. Le bon PELGAS, mon beau-père, y a mis cette condition pour que j'eusse des droits à la vie, disait-il, jusqu'à l'âge de soixante ans. Il s'y connaissait un peu, car il ne s'est pas trompé sur la fin de la sienne. Je suis né avec une constitution proprement dite viciée; issu de père et de mère tellement mal constitués qu'ils sont morts, l'un à l'âge de quarante-deux ans, et l'autre à celui de quarante-huit, après avoir passé, ainsi qu'il m'en souvient, dix ans de leur vie dans de cruelles souffrances. Plusieurs enfans venus après moi, n'ont pu vivre, par l'effet de la progression de l'âge, et surtout de l'état de maladie des auteurs de leurs jours. Faible de structure, j'ai passé l'enfance dans des souffrances presque continuelles, et avec la maladie pédiculaire, malgré les soins assidus d'une mère tendre, jusqu'à l'âge de l'adolescence. Cet âge ne m'a guère été plus favorable; de fréquens saignemens de nez, des douleurs de dents, des fièvres pendant dix mois, plusieurs maladies où la saignée ne fut point épargnée : voilà le bulletin adouci de la santé du printemps de ma vie. Le diraije, à l'âge de puberté, et donnant à peine quelques signes de vigueur, mes contemporains voulurent bien m'appeler *trompe-la-*

mort. Enfin, avant l'âge de vingt-cinq ans j'étais sujet à des douleurs rhumatismales, qui se portaient dans toutes les parties de mon corps, et m'arrêtaient au moment où j'y pensais le moins. Tels étaient l'origine, la *cause*, la source et les progrès de la maladie, avec ou à l'occasion de laquelle j'ai pris connaissance des principes de feu Pelgas, et qui sont ceux de la *médecine curative*, de cet art rapproché de la Nature, et en harmonie avec ses besoins. L'opinion d'un médecin maladif, comme je l'ai toujours été, pourrait être de quelque poids dans la balance des systèmes; mais il doit être déterminant dans celle des opinions, non-seulement celles qui sont reçues, mais dans celles qu'on peut leur opposer. J'ai vu comme toute autre personne peut voir, en soulevant le bandeau; mais j'ai senti plus que personne.

Mon épouse, à laquelle on avait bien voulu prédire un prochain veuvage aussitôt que la résolution de notre mariage fut connue, n'était pas née avec une meilleure constitution que moi. Elle a vomi la bile noire en naissant, et elle était née contrefaite. Son père, à la faveur de son moyen curatif, l'a élevée, en favorisant en elle les ressources de la Nature. C'est en se traitant souvent selon cette méthode qu'elle a survécu, et qu'elle se soutiendra je l'espère, encore

long-temps pour mon bonheur et pour le bien-être de quelques malheureux.

Le bon Pelgas fut atteint d'asthme et d'hydropisie, dès l'âge de quarante ans. Comment a-t-il triomphé de ces deux ennemis ? Il a fait pour lui-même ce qu'il conseillait aux autres. Il ne s'est jamais écarté des principes qu'il avait fondés sur sa découverte, et il a prolongé sa vie jusqu'à l'âge de soixante-douze ans. Il a pendant cinq ans, lutté contre l'état de décrépitude, en suivant les règles qu'il prescrivait à ses malades. Il est à observer qu'il était privé d'une ressource de Nature extrêmement importante, puisqu'il n'a jamais pu expectorer: c'est-à-dire ni cracher, ni vomir, ni même moucher, quelques tentatives qu'il ait faites à cette fin. De-là un obstacle insurmontable pour le dégagement de sa poitrine, ce qui l'a empêché de prolonger ses jours plus long-temps (1)

Parlons aussi de notre enfant (2), née avec la suppuration établie à un œil, menacée de suffocation ou d'étouffement, tran-

---

(1) Nous regréterons toute notre vie d'avoir été éloigné de lui quand il a succombé ; peut-être aurions nous pu lui porter des secours.....

(2) Aujourd'hui l'épouse de M. Cottin, apothicaire, à Paris, rue de Seine, faubourg Saint-Germain.

chée de coliques, et dans un état qui ôtait à tous ceux qui la voyaient l'espoir qu'elle pût survivre. Attaquée à l'âge de seize mois de la petite-verole, avec la fièvre putride, elle laissait peu d'espérance de vie. Dans la suite elle a fréquemment été en proie à des maux d'yeux, inflammatoires et autres, à des tayes et à des convulsions dans ces parties, qui produisaient des mouvemens de rotation, ou tournoîment qui étaient suivis de secousses reitérées de toute la tête. En outre elle fut atteinte de différens dépôts glanduleux, d'une fluxion scorbutique dans la bouche, sur les gencives et les lèvres ; enfin elle a essuyé un ensemble de maladies qui se succédaient rapidement les unes aux autres, ou plutôt c'était un état permanent de maladie qui aurait infailliblement emporté la malade, sans une forte résolution de notre part pour le combattre jusqu'à la fin, par les moyens de notre méthode et d'après notre conviction, les lumières de notre pratique et ce que l'amour paternel nous inspirait.

Bien convaincu aussi que tout malade ne périt que par suite de la maladie dont il est atteint, et qu'il ne peut succomber ni être préjudicié en aucune façon que ce soit par l'action du traitement évacuatif analogue à sa *cause*, nous avons eu le bonheur de triompher.

La malade a donc commencé la purgation dès le lendemain de sa naissance; ce traitement a été répété tant de fois que nous devons craindre qu'on ne nous croie pas sur notre parole. Cependant nous affirmons que jusqu'à l'âge d'environ dix ans, l'enfant a pris ou répété les doses dans la proportion au moins du quart du temps qne son existence avait alors parcouru, c'est-à-dire environ mille doses tant vomi-purgatives que purgatives. Dans la suite sa constitution s'est un peu améliorée, tellement que la purgation n'a plus eu lieu, de dix jusqu'à douze ans, que dans la proportion d'environ un sixième; de douze à quatorze, dans celle d'un dixième à-peu-près, et successivement en diminuant jusqu'à l'âge d'environ dix-sept ans, que la malade a commencé à jouir d'une bonne santé.

Nous devons observer qu'une cause accidentelle a grossi ce nombre de purgations; c'était l'insensibilité du corps de la malade. Telle dose qui aurait produit sur tous autres individus du même âge, huit ou dix évacuations, ne lui en faisait quelquefois pas éprouver plus de deux, encore étaient-elles peu abondantes; de là le retard de sa dépuration. La Nature en elle refusait le service; c'était la preuve de ce qu'elle était fortement affectée, et que sans un secours aussi efficace la malade aurait suc-

combé. Nous observerons encore que les doses qui ont été administrées, furent bien autrement volumineuses ou plus fortes que celles qui conviennent ordinairement aux enfans de l'âge de la malade; car en principe général, les enfans sont faciles à émouvoir. Les doses qu'on administrait à cette jeune malade auraient suffi pour purger abondamment des hommes forts et robustes, et cependant elle ne produisaient sur elle que peu, ou point d'effet.

On se tromperait donc si l'on pensait que les doses ne dussent être que relatives à l'âge et à la force des sujets, puisqu'il est évident qu'elles doivent toujours être réglées, quant à leur volume ou à leur activité, d'après la sensibilité interne des corps, quels que soient les malades, et pour qu'elles produisent les évacuations telles que les conditions des guérisons l'exigent pour l'universalité.

Des hommes qui ont reconnu la vérité du principe sur lequel cette méthode repose, ont refusé d'admettre qu'elle renfermât une découverte. Ils ont allégué qu'il était impossible que tous les gens de l'art, et particulièrement les anatomistes célèbres n'eussent point vu la *cause* des maladies telle qu'elle existe et que nous l'expliquons. Ils ont prétendu encore que la méthode ordinaire ne différait de celle-ci que quant à la

manière d'évacuer cette *cause* des maladies. Il y a, ont-ils dit, des praticiens qui la voient dans le sang, et c'est par cette raison qu'ils répandent ce fluide; les uns espèrent l'évacuer par les sueurs ou la transpiration, ils procèdent en conséquence de cette opinion; les autres, par les urines, au moyen des diurétiques et apéritifs; plusieurs fondent leur espoir sur les emplâtres vésicatoires, les cautères, les ventouses, les sétons, et autres moyens externes.

Cette contradiction des auteurs n'est-elle pas la preuve sensible que la découverte de la *cause* des maladies appartient au chirurgien Pelgas, et à l'auteur de cette méthode, qui l'a développée et rendue sensible par tous ses faits de pratique. Les praticiens les plus méthodiques, ne semblent-ils pas dire à qui veut les entendre, qu'ils laissent à la Nature le soin de se guérir elle-même. Ne doit-on pas savoir quelque gré à celui qui a trouvé pour conduire dans un pays déjà connu, un chemin plus sûr et plus raccourci que celui qui existait auparavant. On ne peut refuser à cette méthode le mérite d'indiquer le pays, et le véritable chemin qui puisse y conduire le plus directement. Ses moyens d'appui sont la clarté, l'expérience, pris là où tout le monde peut les voir. De nombreuses réussites sur différens points de la France,

constatées et bien avérées, même dans l'autre hémisphère, qui viendront tôt ou tard à la connaissance de presque toutes les personnes qui les ignorent encore, prouvent assez que les traitemens qui les avaient précédées n'étaient point en rapport avec les besoins de la Nature, puisque ces réussites portent particulièrement sur des maladies réputées incurables ; elles démontrent aussi jusqu'à l'évidence que ceux qui avaient dirigé ces traitemens n'étaient pas bien instruits du chemin le plus court, c'est-à-dire, qu'ils n'avaient pas connu la *cause* des maladies, ni les ressources de la purgation, qu'on leur fait connaître dans cette méthode.

En effet, comment se conduit-on en général ? On agit d'après des données incertaines ; on fait dans l'occasion ce qu'ont fait ceux par qui on a été dévancé. Quand on prend un guide peu sûr, est-il étonnant qu'on s'égare ? Si on reconnaît bien la *cause* des maladies ; si on en conçoit le principe ; si on se rend parfaitement raison de la *cause* qui produit la souffrance, on ne marchera point par une voie incertaine, et on ne fera point de tout un peu, selon qu'il est d'usage ; on prendra la seule voie de la curation qui existe et telle qu'elle est indiquée. Ceci ne serait-il pas plus satisfaisant pour les hommes de bonne foi, que d'éta-

blir des discussions sur la réalité ou la non réalité d'une découverte. Que demande un malade qui appelle un médecin ? la guérison. Pourquoi ne pas répondre à son désir, et ne pas adopter une méthode couronnée des succès les plus nombreux, les plus inespérés.

Le chirurgien PELGAS n'a pu traiter son sujet sans taxer d'insuffisance beaucoup de médicamens qui sont ordinairement employés au traitement des malades. Fort des connaissances que sa pratique et son expérience lui ont fait acquérir, il a cru devoir mettre au grand jour l'insuffisance et l'inutilité des moyens que la routine avait adoptés. Il a fait plus, il a signalé les procédés qui réunissent au caractère d'insuffisance l'aptitude de nuire ou préjudicier à la santé comme à la vie des malades. Mais en divulguant des connaissances qui manquaient à l'art, ou qui avaient été négligées ou peu senties, il n'en honnorait pas moins la mémoire des grands hommes auxquels l'on est redevable de tant de choses utiles (1).

---

(1) Je me fais gloire d'avoir adopté ses principes et développé sa méthode ; et comme lui et à son exemple, je serai toujours des premiers à rendre hommage au zèle éclairé, à la sagacité, aux qualités éminentes dont sont revêtus grand nombre de praticiens mes contemporains. Je désavoue toute consé-

LES MOYENS DE GUÉRIR MÉCONNUS (1).

Mais que d'obstacles à vaincre ! que de préjugés à dissiper ! que d'intérêts blessés et dont il est pénible de faire le sacrifice ? Toute méthode qui renverse le vain échafaudage des systèmes doit s'attendre à trouver pendant longtemps de nombreux contradicteurs. Si la nôtre ne rend pas plus de services à la classe malade, c'est la faute de l'ignorance et de la méchanceté, qui lui présentent autant d'obstacles à vaincre que les maladies les plus invétérées ou les plus réputées incurables. Dans ses premiers débuts elle a eu à lutter contre les efforts réunis d'une quantité incalculable de personnes d'opinion contraire. Aujourd'hui ses succès en lui conquérant de nombreux amis, lui suscitent, presque sur tous les points du globe, des ennemis acharnés, dont l'amour propre humilié ou vaincu, n'a pas encore

---

quence à ce contraire, déclarant que, blessé de cette injustice, je lui opposerais constamment la sincérité de mes protestations.

(1) Ils sont même persécutés dans la personne de leur auteur, ainsi que nous en disons quelque chose dans un appendice que nous avons placé à la fin de cet ouvrage. Ce ne sont pas les dignes successeurs des praticiens dont nous honorons la mémoire, qui nous présentent la coupe amère ; plusieurs d'entre eux nous aident au contraire à faire le bien.

avoué sa défaite. Il est une arme qu'emploie le moins fort. A défaut de raison, il a recours aux petits moyens ; à ceux même que la délicatesse repousse, et qu'il nous serait pénible de retracer.

Que d'injustices envers l'art de guérir seront commises encore, tant que les principes vrais sur lesquels il peut uniquement reposer, ne seront point généralement reconnus ! Que de maux continueront de peser sur l'espèce humaine tant que des usages absurdes resteront en vigueur ! Si on parle franchement de la possibilité d'opérer de promptes guérisons, combien de personnes la contestent parce qu'elles ont peine à s'accoutumer à ce langage, tant il paraît insolite et en opposition avec les préjugés reçus. On conçoit difficilement qu'on puisse, en suivant cette méthode, prévenir ou éviter de graves maladies. Le public ne comprend pas davantage que l'on peut guérir en quelques jours de traitement de nombreux malades, parce que la coutume à cet égard lui a appris qu'il faut ordinairement des mois et des années entières pour procurer à quelques individus un faible soulagement ou une légère amélioration de santé. Si un malade est promptement guéri par cette méthode, l'erreur et la mauvaise foi contestent le mérite d'une guérison qui d'après les traitemens ordinaires eut été sou-

vent désespérée. L'imposture allègue que ces maladies si promptement détruites n'étaient point des maladies à caractères ; qu'elles n'étaient que de légères indispositions. Une basse jalousie s'efforce d'en tirer la preuve dans cette observation que quelques doses de purgatif seulement ont suffi pour la détruire. On contestera que s'il en a été ainsi, et s'il en peut être toujours de même, c'est parce que la purgation de cette méthode est dirigée contre la *cause*, la vraie cause de toutes les maladies. La vérité ne triomphera pas si parmi les hommes témoins des faits et par conséquent convaincus, la pusillanimité l'emporte sur les sentimens de leurs devoirs ; s'ils gardent le silence dans la crainte de déplaire à tels et tels, ainsi qu'on le remarque souvent, plutôt que de publier les faits qui leur sont connus.

La fausse direction des esprits est tellement générale qu'on n'attribue souvent de l'habileté au praticien, qu'en proportion de la durée de la maladie. Si une maladie a duré long-temps, si le malade a couru de grands dangers, s'il est resté dans un état longuement inquiétant, alors on se sent porté à croire que le médecin a triomphé des plus grands obstacles ; et telle est souvent la base des hautes réputations. Trente à quarante visites, surtout à raison de deux ou trois par jour, donnent beaucoup de

relief et d'importance. On ne voit pas et on ne voudra pas voir que le plus souvent, ça été la faute du traitement, qui n'a point expulsé la *cause* de la maladie dès son apparition.

Si nous demandions aux personnes soi-disant guéries de semblables attaques, comment elles se trouvent maintenant, par rapport aux reliquats de ces maladies, ne nous répondraient-elles pas que leur triomphe consiste seulement dans la jouissance de la vie qu'elles ont manqué de perdre, et dans la substitution d'un état imparfait de santé à un état de maladie moins positif, sans pouvoir recouvrer leur santé primitive ou antérieure à leur maladie ? Nous leur en indiquerions la cause dans le défaut d'évacuation de leurs humeurs ; nous leur dirions que la source de leur maladie existe encore dans leurs entrailles, et que leur prétendue, ou très-imparfaite guérison, est l'effet de la dissipation ou de la neutralisation, quant à présent, des émanations de cette source, lesquels ensemble constituent, comme nous l'avons dit au chapitre IV, l'unique *cause* des maladies. Cette vérité prévaudra-t-elle sur l'avis de tant d'hommes qui, de bonne foi ainsi qu'ils sont, croyent devoir malgré des faits constans et avérés, régler leur conduite d'après l'opinion contraire ?

Si ces observations pouvaient déplaire,

ce que nous ne pensons pas, nous invoquerions pour notre justification l'utilité générale qui est notre unique mobile et le seul objet de nos vues. On peut parfaitement avoir la science de son état et n'être point capable d'innovation utile. On peut être rempli de connaissances et de belles qualités, et ne point posséder le talent de guérir. Les découvertes ne sont souvent dues qu'au hasard. Personne n'est obligé d'inventer, et nul ne démérite pour n'avoir point rencontré d'occasions favorables à l'acquisition de connaissances ultérieures à celles qu'on a prises sur les bancs de l'amphithéâtre et des autres cours d'enseignement.

LA MÉDECINE CURATIVE EST LA SEULE QUI CONVIENNE AU PEUPLE.

Il existe une classe d'hommes auxquels il ne manque pour être à eux-mêmes leur propre médecin que la connaissance du principe sur lequel repose cette méthode. Et parmi eux combien de milliers en ont ressenti les heureux effets ! Fermes sur le principe ils ont reconnu la cause de la maladie, telle qu'elle existe dans la Nature, et le souvenir en restera profondément gravé dans leur cœur. Fortement attachés au principe, ils ont compris qu'il n'y avait qu'une manière et un seul moyen de détruire la *cause*.

Le tableau de la santé, tel qu'il est dépeint à la fin de cet ouvrage, leur a servi de guide et de régulateur.

Mais il en existe une autre qui vraisemblablement ne connaîtra même pas cet ouvrage, parce que la prétention de l'élever au niveau de ses hautes conceptions n'entre point dans la pensée de son auteur. Cette classe se compose de ces personnes ennemies de la simplicité, auxquelles il faut selon l'étiquette et le ton reçu, des médecins qui leur évitent la peine de penser et de réfléchir sur la situation de leur santé.

Il est possible avec des grands mots, d'éblouir ce qu'on appelle le grand monde : les préjugés d'éducation et de société font le reste. En effet, comment se persuader qu'on peut être à soi-même son médecin à l'aide d'une méthode simple, que le dernier paysan peut comprendre, puisqu'il ne s'agit que de comparer le principe avec des faits notoires et incontestables. Comment concevoir que des ignorans pourraient se guérir tandis que des savans se laisseraient couler dans la tombe ? Ceci est pour bien des gens la chose la plus difficile à croire. Une prévention plus que nuisible, est celle qui porte à suspecter tout ce qui a le caractère du facile, ou à vouloir des difficultés lorsqu'il n'en peut être créé qu'au grand préjudice des malades.

Ne pourrait-on pas dire que généralement parlant, les médecins sont trop réservés quand il est question d'entretenir les malades sur la *cause* des maladies ou de ce qui leur occasionne la douleur ? Comme l'urbanité et les raffinemens de la politesse doivent se trouver sur les lèvres des consolateurs de l'humanité souffrante, ceux-ci croiraient avoir la plus mauvaise grâce du monde, s'ils s'avisaient de dire à un malade titré, que son corps renferme une masse de corruption, qu'il faut nécessairement évacuer, s'il veut obtenir la guérison: qu'à défaut d'évacuation la mort est inévitable.

Un tel langage blesserait l'oreille, et plus encore l'amour-propre des puissants du siècle; et cet obstacle n'est peut-être pas un des moindres au triomphe de la vérité.

Ainsi qu'il n'est que trop ordinaire de rencontrer des hommes, qui tous les jours préférent ce qui est beau à ce qui est bon et l'agréable à l'utile; de même il est à craindre qu'on ne préfére pendant bien long-temps encore les palliatifs aux remèdes curatifs. En conséquence on aimera mieux mourir d'après les formes du suprême bon ton, que de prolonger son existence par des moyens simples, naturels ou appartenans au raisonnement appuyé sur des faits sensibles et prouvés jusqu'à

l'évidence. Etre inhumé comme l'on dit avec les honneurs de la guerre, c'est bien plus beau que d'être obscurément enterré. Ces mêmes malades aimeraient mieux se laisser mourir que de prendre un certain nombre de potions purgatives qui pourraient les guérir dans un court espace de temps. Pour ces sortes de personnes il faut plus d'étalage. Elles préféreront au seul moyen curatif qui puisse exister, un *régime* ordonné avec beaucoup d'apareil, de combinaison, de science et de méditations, tant à l'égard des alimens que sous le rapport de l'exercice. Il est bien plus noble de se promener à cheval, en voiture, et d'attendre qu'il plaise à la Nature de se guérir, que d'aller à pied à sa garde-robe évacuer la put idité qui tue un si grand nombre de malades Ainsi tant de victimes de l'ignorance et de l'erreur, passent un reste de la vie dans des maux que l'on pourrait aisément détruire. On se contente de les adoucir; on fait diversion au moral par une variété de situations, on tourne autour du point essentiel; on ne l'apperçoit pas; la maladie suit son cours; elle fait des progrés et le malade périt!...

CHAPITRE X.

DÉNOMINATION DES MALADIES (1).

Il était utile de donner à chacune des *manières* dont la MALADIE attaque la santé et la vie de l'homme, un nom particulier; mais on a supposé qu'il pouvait exister des maladies distinctes dans leur *cause* interne, et il leur a été donné des noms propres. C'est ainsi que le champ des conjectures s'est encore aggrandi, et que les idées des curieux ont pu se promener sans guide comme sans point d'arrêt.

On parle toujours du siége des souffrances; mais personne n'explique la nature de la chose qui prend siége. Si on a compris la *cause* des maladies d'après l'explication que nous en avons faite au chapitre premier, on a des connaissances ultérieures; et on sait que les humeurs dégénérées, dépravées, corrompues ou putréfiées (tous mots synonymes), produisent une *sérosité* qui se mêle avec le sang.

---

(1) Il y aurait trop à faire pour les dénommer toutes, car le génie créateur en invente souvent de nouvelles.

Il est reconnu que le sang circule dans toutes les parties du corps ; on doit donc reconnaître aussi qu'aucune de ces parties n'est à l'abri de recevoir le siége d'une maladie, puisque le sang peut déposer partout où il circule cette partie fluide des humeurs qui ne peut s'allier avec lui par les raisons qui en ont été données. Par une suite de ce système de nomenclature de maladies, sans doute déjà beaucoup trop étendue, on aurait pu les multiplier à l'infini, puisqu'on peut faire du corps humain un nombre incalculable de parties par autant de subdivisions ; la matière n'en eût été que plus embrouillée; elle l'est déjà bien assez.

Mais qu'importe à la guérison du malade, que la douleur ait son siége dans la première ou la seconde phalange de son doigt ? Sera-t-il plutôt délivré de la douleur qu'on nomme migraine à la tête, que de celle qu'il ressent dans ses différens membres, et qu'on appelle rhumatisme, goutte, ou goutte sciatique ? Que fait à sa guérison l'engorgement d'une glande parotide ou celui d'une glande inguinale, celui d'une glande conglobée ou celui d'une glande conglomérée ? Sera-t-il plutôt guéri si sa fièvre est tierce que si elle est quarte ? Toutes les différences des maladies qui sont marquées dans les méthodes médicales, ne servent certainement point à guérir les malades ; l'événement en

répète trop souvent la preuve pour que l'on puisse conserver quelque confiance en ce système; d'autant plus nuisible qu'il éloigne du but principal et qu'il compromet la santé et la vie des malades; et plus sûrement encore puisque les moyens adaptés à chacune de ces maladies, n'ont nul rapport avec la *cause* matérielle de la MALADIE du corps humain.

Mais il importe au rétablissement de la santé comme à la prolongation de l'existence, de reconnaître la matière qui a pris *siége*, la source qui l'a produite, la malignité dont elle est pourvue, et les moyens d'en délivrer les malades sans porter atteinte au principe de la vie.

On doit reconnaître que l'ordre de la Nature, à l'égard de l'existence de tous les êtres créés, à l'égard de la cessation de la vie, et de la reproduction de chaque espèce, est tel que la partie saine, *cause motrice de la vie*, et l'agent corrupteur, *cause de la mort*, sont en présence; qu'ils se touchent de plus ou moins près, qu'ils agissent plus ou moins ostensiblement l'un contre l'autre, et que la victoire de la mort, plus ou moins balancée par le moteur de la vie, n'en est pas moins certaine, ainsi que l'expérience de tous les jours rend cette vérité palpable.

Mais l'instinct naturel impose à l'homme

le devoir de défendre son existence lorsque la mort pourrait être prématurée. C'est le vœu de la Nature, et son auteur semble avoir pris plaisir à multiplier les moyens pour atteindre ce but. L'homme n'a besoin que d'une volonté fortement prononcée. Il trouvera dans les productions diverses, qu'il foule souvent aux pieds, tout ce qui est nécessaire pour seconder son penchant à la prolongation de ses jours. Mais pour première condition, il faut qu'il sache faire usage de sa raison.

MALADIES STHENIQUE ET ASTHENIQUE.

La voix de la Nature sera-t-elle favorablement entendue de ces hommes qui semblent avoir pris à tâche de se faire illusion sur la véritable *cause* de leurs maladies ? Il faut présenter à ces hommes dont on vient de parler, des causes qui n'aient rien de repoussant. Par exemple, il ne leur répugnera pas de s'entendre dire : Votre maladie est *sthénique*, ou, ce qui revient au même elle provient de trop de vigueur ; votre maladie est *asthénique*, ou, ce qui est la même chose, elle résulte de faiblesse. Voilà qui est consolant, même sous deux rapports. Sous le premier, celui qui mourra d'une maladie *sthénique*, doit s'attendre à êtr eun *mort vigoureux*, ou bien il ne serait pas

vrai que la mort fut le résultat des progrès des maladies, ni la conséquence de l'affaiblissement qu'ils produisent dans le malade. Sous le second rapport, il n'y a qu'à faire espérer à celui dont la maladie provient dit-on de faiblesse, une révolution tellement heureuse, qu'au moment même des plus grandes craintes pour son existence sa maladie se changera en *sthénique*.... Ainsi, il attendra l'événement avec d'autant plus de sécurité, qu'il est de mode de ne point faire attention que la faiblesse des malades ne dérive que de la *cause* matérielle de leurs souffrances; la même qui leur ôte la vie, faute de l'avoir évacuée; comme elle leur a enlevé la force parce qu'on ne l'a point expulsée dès le commencement de la maladie.

Mais ces malades seraient vraisemblablement plutôt révoltés que convaincus, si quelqu'un se permettait de leur expliquer la vérité. Ils ne concevraient point que la maladie *asthénique* n'a d'autre cause que celle dont on vient de parler; c'est-à-dire la masse de leurs humeurs corrompues qu'il faudrait évacuer. Ils n'admettraient pas davantage que la maladie *sthénique* a pour *cause* interne leurs humeurs fortement dépravées ou putréfiées, qui comme telles, ont produit une *sérosité* extrêmement acrimonieuse ou brûlante. Concevraient-ils que cette

fluxion puisse faire ressentir la plus violente douleur, qu'elle puisse produire la fièvrre la plus véhémente, l'inflammation la plus caractérisée, l'irritation la plus forte, et tous désordres de ce genre, dont la cause a été attribuée par des savans à un excès de vigueur dans l'individu attaqué de la maladie qu'ils ont bien voulu appeler *sthénique*. Il est difficile de croire de sitôt encore à la conversion de semblables malades, quoiqu'on ne puisse ajouter foi aux assertions de ces auteurs, à moins d'avoir un esprit propre à acceuillir ces sortes de nouveautés.

CHAPITRE XI.

MALADIES DITES DU TRONC.

MALADIE VERMINEUSE.

Les vers sont formés dans la masse des humeurs qui séjournent dans l'estomac et les intestins, parce que ces matières ont acquis en se dégénérant une nature limoneuse propre à la concrétion de ces insectes. Leur origine, leur formation sont et seront encore long-temps un mystère impénétrable. Quoi

qu'il en soit, ce sont toujours ces matières qui causent la maladie qui accompagne les vers, et non pas cette vermine qui la fait éprouver, ainsi que le croit le vulgaire. On donne aux vers différens noms, tels que crinons, strongles, ténia, solitaires, etc. Ils existent sous différentes formes. Quelquefois liés ensemble ils sortent par pelottes; plus souvent ils sont divisés et sortent l'un après l'autre. Lorsqu'ils remontent le long du canal, ils peuvent sortir par la bouche et même par le nez. Ceux qui les rendent par les voies supérieures sont les plus exposés, car c'est la preuve que la Nature est fortement encombrée de corruption et de vermine. Ces deux affections réunies, peuvent causer la mort subite, ou de très-courtes maladies, suivies d'une mort inévitable.

On parle beaucoup du ver solitaire. Si on lui donne ce nom, c'est vraisemblablement parce qu'il se trouve presque toujours seul. Il est d'une longueur excessive; il a été dit qu'on en avait vu de soixante et même de quatre-vingt pieds. Il est dentelé d'un bout à l'autre. Cet animal n'est peut-être jamais sorti entier : on le rend par bouts.

Ceux dont les entrailles contiennent des vers, ont pour l'ordinaire le teint terne, le tour des yeux noirs; ils sont pâles, languissans; ils éprouvent souvent des maux de

tête, une pesanteur, des assoupissemens, des palpitations, des lassitudes et autres incommodités. Les enfans sont les plus sujets aux petits et moyens vers ; les grandes personnes y sont également sujettes, mais elles sont particulièrement atteintes du ver solitaire.

Ce serait ne rendre qu'un service imparfait de faire seulement évacuer des vers par l'usage des seuls vermifuges. Ce moyen est même souvent dangereux; car, en rompant la masse qui les contient, et dans laquelle ils ont été formés, les vers peuvent se répandre dans les replis des intestins, en percer les tuniques, et causer les accidens les plus funestes.

Il ne faut point une grande dose de génie pour bien reconnaître la *cause* de la formation des vers, car une comparaison toute simple et toute naturelle nous éclaire sur le premier principe de leur formation. Tout chacun sait qu'il ne s'en forme point dans un morceau de viande saine, et personne n'ignore qu'ils s'engendrent dans la chair gâtée. On doit donc reconnaître que les vers ne peuvent prendre naissance dans le corps d'un individu dont les humeurs sont saines, et qu'ils ne se forment que dans des humeurs dépravées, en quelque part qu'ils aient leur séjour. Si on veut reconnaître aussi, que les humeurs dégénérées

qui accompagnent toujours les vers, affaiblissent la santé, nuisent à l'accroissement de tout individu, détériorent sa constitution, s'opposent au développement de ses facultés, on s'empressera de pratiquer la purgation d'une manière proportionnée au besoin, puisque par ce moyen, on rend à l'enfance les plus importans services, soit qu'on la considère sous le rapport du développement de ses forces, que les évacuations favorisent, soit qu'on se rattache à la conservation des jours de tout malade attaqué de cette espèce de maladie. L'article premier de l'ordre de traitement est applicable à ce cas, sauf à se conduire au besoin d'après le quatrième, vu que cette affection est presque toujours la production d'une dépravation chronique des humeurs.

Le vomi-purgatif est indiqué contre la plénitude de l'estomac, et pariculièrement si le malade a rendu des vers par cette voie. Le purgatif expulse non-seulement les vers, mais encore les matières qui ont servi à leur formation, ainsi que celles qui contribuent à leur entretien. Il a de plus la propriété d'évacuer tout ce qui pourrait favoriser une nouvelle formation de vers, en régénérant la masse des humeurs (1).

---

(1) Cette méthode a fait rendre nombre de fois le

CONVULSIONS.

AFFECTIONS NERVEUSES.

Si la *cause* des maladies était reconnue on n'entendrait pas dire par toutes sortes de gens, que les convulsions sont causées par les vers, aux enfans surtout. La partie du corps où peuvent reposer ces insectes, est à coup-sûr trop éloignée de l'origine des nerfs pour causer ces affections. L'inspection anatomique l'a toujours prouvé; et assez rarement on a trouvé des vers dans le corps des malades morts de convulsions. Les enfans en bas âge, les adultes, et même les personnes âgées, sont exposés aux convulsions et autres affections nerveuses. C'est un genre de maladie comme un autre. La *fluxion* qui émane des humeurs corrompues, soit que ces matières aient formé des vers, soit qu'il n'en existe point, est, par sa nature et le siége qu'elle occupe, la seule et véritable *cause* des convulsions. Quelles qu'en soient les dénominations et le caractère, elles ont toujours lieu lorsque le sang a rassemblé la *fluxion* au cerveau, et

---

ver solitaire en différens pays, comme à Paris, Orléans, Nevers, Saint-Quentin, La Martinique, entre autres, un de 30 pieds.

que celle-ci s'épanche sur les nerfs qu'elle met en contraction par sa forte âcreté. Si cette *sérosité* est devenue corrosive au plus fort degré, elle peut arrêter le cours des esprits et causer la mort très-promptement, ou même subitement, ainsi qu'il est arrivé aux êtres qui ont perdu la vie dans cette affection.

Quoi de plus pitoyable que ces assertions avec lesquelles on fait acroire aux malades que ce sont leurs nerfs qui leur causent les souffrances qu'ils endurent ! N'est-ce pas nier que les nerfs sont des parties solides, et comme telles subordonnées à l'action des humeurs ! Leur sort est-il différent des autres parties charnues! Dira-t-on qu'un bras ou une jambe affectés de douleurs soient la cause des souffrances ? Peut-être bien et par les mêmes raisons qui font dire que les dents causent de la douleur et qu'il faut les arracher. Si cette erreur continue de se propager, il sera difficile de prévoir l'énormité des malheurs qu'elle entrainera à sa suite.

La purgation ne fait point d'exception; elle délivre les nerfs comme toutes les autres parties du corps, si ce moyen est convenablement employé. L'aplication de l'ordre de traitement d'après l'article deux peut suffire, si l'affection est encore récente; mais si elle est chronique, il est de toute

urgence de se conduire d'après le quatrième, devenu nécessaire. Il est plus sûr et plus expéditif de commencer le traitement par une dose de vomi-purgatif le matin, et une dose de purgatif dix ou douze heures après, vu que cette maladie participe souvent du cas prévu dans l'article 3.

Cette explication peut suffire pour apprendre à opérer la guérison de toutes les maladies nerveuses ou attaques de nerfs proprement dites; elles cèderont aux purgatifs réitérés, si la maladie n'est pas trop invétérée ou par trop ancienne, et si les malades ne sont point trop âgés; autrement ou dans le cas d'incurabililé, on ne ferait qu'exciter l'irritation nerveuse. Dans ce cas, cette affection rentre dans le domaine de la médecine palliative; Mais si le malade présente encore des ressources et donne de l'espérance, il doit se délivrer de cette affection en se conduisant d'après l'article 4 de l'ordre de traitement.

S'il survient une forte commotion nerveuse, on suspend les purgations, pour les reprendre après quelques jours de repos, où l'on trouve souvent plus de dispositions pour l'évacuation de la *fluxion* et des humeurs en général. C'est pour avoir trop donné de confiance aux calmans de toutes espèces, et pour avoir négligé l'evacuation

de leur cause matérielle, que ces affections sont devenues incurables.

FIÈVRES.

La fièvre, soit qu'elle existe comme maladie principale, telle est la fièvre intermittente; soit qu'elle accompagne, ou qu'elle soit compliquée avec une maladie quelconque, est toujours le mouvement déréglé du sang, produit par la *sérosité* humorale, qui en durcissant les valvules des vaisseaux, et en en comprimant les parois, ralentit le cours des fluides jusqu'à engorgement; et cause ainsi le froid, le tremblement et les douleurs. On en exceptera cet état fébrile, qu'on appelle fièvre simptomatique, parce qu'il est un des simpôtmes de maladies organiques, ou de lésions quelconques dans le sujet malade, et qu'il ne peut cesser qu'avec l'affection principale.

D'un désordre en naît souvent un autre qui le remplace. Il est dans la nature du sang de faire des efforts contre tout obstacle qui s'oppose à sa circulation. Après avoir été ralenti dans sa marche, il reprend un cours accéléré; il circule alors avec une rapidité et une impétuosité qui sont relatives à l'impulsion que la *sérosité*, mêlée avec lui, donne à la circulation, en proportion de son âcreté ou de sa chaleur brûlante, aug-

mentée d'ailleurs par le frottement des globules ou des particules qui composent la masse des fluides. C'est ainsi que la *fluxion* cause un chaud extraordinaire partout le corps, une soif ardente, des douleurs de tête, de reins et dans tous les membres.

Enfin, par la cessation ou l'effet terminé de la fermentation et d'après ces deux mouvemens extraordinaires, le mouvement naturel, dans la fièvre intermittente, se rétablit; les douleurs se calment, la chaleur excessive cesse, l'accès se termine, et le malade croit souvent que cet accès est le dernier; à moins qu'il ne soit suivi d'un subséquent, comme dans les double-tierce et double-quarte.

Plus la *fluxion* a de malignité, plus les accès sont forts, longs et fréquens.

Si le sang porte ou rassemble la *sérosité* au cerveau, elle peut causer le délire ou la fièvre inflammatoire.

Si les humeurs sont putréfiées, il en résulte la fièvre putride; pourprée, s'il s'élève sur la peau des pustules brunes ou noirâtres. Ces deux cas annoncent toujours un danger imminent.

On appellé fièvre intermittente, toute fièvre qui laisse un intervalle entre ses accès; celle qui n'en laisse point est une fièvre continue. La fièvre dont l'accès se reproduit tous les jours, se nomme quotidienne; lorsque l'accès ne revient que tous les deux

jours, c'est une fièvre tierce; s'il n'arrive que tous les trois jours la fièvre est quarte. La fièvre est double-tierce et double-quarte, lorsque deux accès distincts et séparés, ont lieu dans le même jour des fièvres tierce et quarte.

Il y a des fièvres particulières et fort communes en certaines contrées; on les a nommées endémiques. Il y en a d'épidémiques et de contagieuses, telles que la fièvre jaune, la fièvre rouge ou scarlatine, et autres fièvres qui, quoique nous ne les dénommions point, ne sont pas pour cela moins comprises dans le traitement commun dont il va être parlé.

Les fébrifuges en général et le quinquina particulièrement, dont on a fait un spécifique, qui a encore beaucoup de partisans, malgré ses mauvais effets si souvent remarqués, peuvent dissoudre les humeurs corrompues; cette dissolution, par fois suivie de résolution, fait souvent disparaître la fièvre. C'est ce qui s'appelle la couper. Mais le sang qui reste surchargé de ces matières et de la *fluxion*, et même du remède qui devient un corps étranger et conséquemment nuisible, les rassemble et les dépose dans quelque cavité. Voilà la cause la plus générale des maladies de poitrine, des obstructions dans les viscères, de l'hydropisie, et de toutes les maladies de langueur qui

jettent les malades dans le marasme et la consomption, pour les conduire au tombeau, après de longues et pénibles souffrances. Cet événement est trop commun pour que l'on puisse contester la cause qui le produit, et que nous faisons connaître.

Toute fièvre intermittente, traitée dès le premier ou le second accès, et si le malade jouissait auparavant d'une bonne santé, peut être détruite en évacuant d'après l'article premier de l'ordre de traitement, ou d'après le deuxième si le sujet a déjà éprouvé un certain nombre d'accès. S'il s'agit d'un fiévreux dont la santé n'était pas bonne auparavant d'avoir été attaqué de la fièvre, il doit être traité d'après l'article 4, comme celui dont les accès se reproduisent depuis quarante jours ou plus.

Le vomi-purgatif est presque toujours nécessaire dans le traitement des fièvres, et souvent indispensable; c'est donc presque toujours par lui qu'on doit commencer; et après l'avoir fait succéder par quelques doses de purgatif, on le répete s'il y a encore embarras dans les premières voies, ou douleurs en quelque partie supérieure; autrement la guérison est achevée par l'usage du purgatif seul, suffisamment répété.

Généralement parlant, il est indifférent que le vomi-purgatif soit pris au commencement de l'accès, ou pendant sa durée.

Quant au purgatif, l'observation a démontré qu'il vaut mieux, dans la fièvre intermittente, le donner, soit plusieurs heures auparavant l'accès, soit sur son déclin. Par cette précaution, on évite que les effets de la dose ne se rencontrent avec le plus fort de l'accès, et on épargne quelques mal-aises.

Mais quand la fièvre est continue, on ne peut faire autrement que de donner toutes les doses pendant sa durée; si on attendait la cessation de la fièvre, le malade pourrait plutôt recevoir le coup de la mort qu'éprouver un changement heureux.

Toutes les fois que dans ses débuts, la fièvre, quelle que soit sa nature, annonce de la malignité, comme lorsqu'il y a inflammation, délire et autres signes caractéristiques de maladie violente, ou qu'elle règne dans la contrée que le malade habite, avec des signes d'épidémie et de contagion, il faut se conformer de suite à l'article 3 de l'ordre de traitement.

Le vomi-purgatif alternativement avec le purgatif convient dans ces cas, jusqu'à ce que le cerveau soit dégagé. Ensuite le purgatif est employé seul, et d'après celui des articles de l'ordre de traitement qui a été reconnu applicable, jusqu'à guérison.

Si les procédés que nous venons d'indiquer contre les fièvres proprement dites, ou contre la fièvre en général, venaient à

être adoptés, l'œil de l'observateur sensible ne serait plus aussi souvent contristé par le spectacle de tant de milliers de malheureux, victimes de fièvres tenaces et opiniâtres, pendant des mois et des années entières, et qui finissent la plupart par y trouver le terme de leur existence. Que de maux, que de souffrances, que de morts prématurées l'on éviterait, même facilement, car il n'y a point de maladie plus aisée ordinairement à détruire, d'après cette méthode, que la fièvre, lorsqu'elle est récente ou qu'elle n'a pas eu le temps de s'invétérer.

HYDROPISIE.

Une maladie qui fait presqu'autant de victimes qu'il y a d'individus qui en sont attaqués, c'est l'hydropisie, quel qu'en soit le genre, l'espece ou la dénomination, et le siége qu'elle occupe. Cette maladie dont le caractère est un épanchement d'eau, en quelque partie du corps qu'il se fasse, est presque toujours le reliquat d'une maladie primitive qui a été *guérie* selon l'usage, sans que la *cause* en ait été évacuée. Telles sont les fièvres lorsque l'accès a disparu au moyen de quelque fébrifuge; une gale ou autres éruptions, lorsqu'elles n'ont été effacées que superficiellement; un ulcère cicatrisé, sans que sa source ait été tarie; enfin toutes au-

tres maladies dont la *cause* humorale n'a point été expulsée.

Les pertes de sang, sur-tout si elles ont été abondantes ou multipliées, soit qu'elles aient eu lieu par la saignée ou les sangsues, soit par des hémorragies, des saignemens de nez abondans ou fréquens, des pertes arrivées à la femme par l'immodération de ses règles, sont autant de causes occasionnelles de l'hydropisie, parce que la diminution du volume du sang détruit l'action tonique des vaisseaux, ainsi qu'elle favorise l'infiltration du fluide humoral, qui vient en prendre la place pour *causer* ensuite cette maladie.

Les moyens qu'on emploie ordinairement sont les tisannes apéritives, diurétiques, sudorifiques; et lorsque le malade en a bu pendant longtemps et en assez grande quantité pour en être devenu extrêmement volumineux, on lui fait la ponction. Cette opération lui tire beaucoup d'eau du corps; le lendemaiu il y en a encore autant et on réitère la ponction. On connaît le résultat le plus général de cette triste situation.

Cette maladie serait presque toujours prévenue et elle serait infiniment rare, si les moyens curatifs étaient employés contre les maladies auxquelles celle-ci succède ordinairement. Elle serait souvent détruite si, plutôt que de continuer d'emplir le corps

des malades avec toutes ces boissons qui n'en sortent point, on usait des purgatifs pour évacuer en abondance l'eau qui domine, ainsi que la masse entière des humeurs corrompues.

Il se trouve encore beaucoup de malades guérissables parmi ceux qui ont longtemps accordé leur confiance aux futiles moyens que nous repoussons; le succès dépend de leur âge et du plus ou moins de progrès de la maladie.

L'ordre de la purgation à suivre dans ce cas, est celui de l'art. 4. Si l'hydropisie est dans la poitrine ou dans une partie des premières voies, le vomi-purgatif doit souvent être alterné avec le purgatif. S'il n'y a que plénitude momentanée de l'estomac, le vomi-purgatif n'est nécessaire que de temps en temps. Si l'hydropisie est dans le bas-ventre, les pieds, les jambes, les cuisses ou autres parties basses, le purgatif seul suffit; mais il doit être donné autant que possible à fortes doses, afin d'obtenir un grand nombre d'évacuations abondantes, ainsi que l'exige cet état de maladie si on veut en détruire la cause et guérir le malade.

MALADIE DE POITRINE DITE PULMONIE.

Les maladies de poitrine sont toutes les affections qui se font ressentir dans la ca-

pacité du thorax. Elles sont la plupart tellement redoutables qu'elles passent pour mortelles. L'erreur et le préjugé sont le plus souvent, les plus grands ennemis des personnes qui sont atteintes de maladies dans la poitrine. Suivant la théorie, ces maladies ont des noms différens; mais comme la nomenclature n'a rien de commun avec la guérison d'aucune, puisqu'on peut les détruire toutes de la même manière en suivant le même raisonnement, et si on les attaque en temps utile, on citera seulement une partie des signes qui les font reconnaître.

Leurs symptômes les plus communs ou les plus ordinaires, se reconnaissent aux caractères suivans : Plénitude des premières voies, oppression, enrouement, nausées, vomissemens, chaleur brûlante partout le corps, soif ardente ou fréquente altération, toux, crachemens de sang, de pus, douleurs à la tête, entre les épaules, le long de l'épine, sur le sternum, dans les parties latérales, à la région lombaire, souvent des frissons, la fièvre plus ou moins violente, par la suite lente ou minante, la constipation, ou le dévoiement, etc., etc. Le malade, dans ces affections, est souvent forcé, étant au lit, de se tenir la tête et la poitrine plus élevées que de coutume sur le traversin. Le besoin de tenir cette position annonce que la poitrine s'emplit. Lorsqu'il y a épan-

chement dans l'un des côtés du thorax, le malade ne peut se coucher sur celui qui est opposé à l'épanchement, par rapport à la pesanteur douloureuse que la matière déposée exerce sur le médiastin. Si l'épanchement est dans les deux côtés, le malade ne peut se coucher sur aucun; il est forcé de rester sur le dos, la tête et la poitrine fort hautes.

Ces maladies doivent être fréquentes. Elles le sont effectivement, et la manière de les traiter n'est guère propre à en opérer la guérison. C'est parce qu'on ne purge point les corps de la *cause* des maladies qui peuvent arriver à toute personne, à tout âge, à toute époque de la vie, que la partie fluide des humeurs corrompues passe, avec le temps, dans la circulation; alors le sang est forcé de la déposer pour conserver son mouvement. Cette matière, avec la partie glaireuse recuite et collée aux parrois des viscères et celle qui croupit dans les entrailles, forment l'ensemble de la *cause* de tous les symptômes, comme de tous les accidens qui arrivent, par suite des maladies dites de poitrine. C'est aussi la structure cave de la poitrine qui donne lieu à cet épanchement. Les lois de la circulation des humeurs suivent en cela les lois de la Nature. Ne voit-on pas l'eau courante qui roule dans son cours des matières hété-

rogènes, telles que terres mouvantes, sables ou immondices, les déposer dans les parties caves et dans les recoins du bassin qui la contient? Le sang en se déchargeant de la surabondance des fluides dans la capacité de la poitrine, (sauf les subdivisions de ce dépôt qui peuvent se faire plutôt sur tel viscère, ou telle membrane que sur tels autres) la maladie en doit prendre le nom. Mais quel qu'il soit, il est moins important de le connaître qu'il est urgent d'en délivrer les malades, puisqu'on le peut sans s'arrêter aux dénominations propres, et sans connaître tous les points affectés.

Il a été dit que l'erreur et le préjugé sont les plus grands ennemis des malades. On a attribué une grande efficacité aux bouillons de navets, de poulet, de mou de veau. On a fait de gros livres et écrit de longues et brillantes dissertations, sur les propriétés des poudres hydragogues, des sirops de calbasse et autres; les expectorans, le lait de vache, d'ânesse, de chèvre, les emplâtres, les cautères, les sétons n'ont pas été oubliés. Mais quel homme de bon sens ne s'apperçoit pas que tous et chacun de ces moyens sont physiquement impuissans pour opérer l'expulsion des matières gâtées que le sang a déposées et amassées dans la capacité de la poitrine, et qu'ils ne peuvent être rangés que dans la classe des palliatifs.

Ils ne peuvent avoir d'autre vertu que de laisser aller, plus doucement peut-être, les malades au tombeau. Les matières corrompues qui remplissent le corps, finissent (et souvent l'effet en est prompt), par pourrir les viscères, gâter les entrailles, consumer les membranes, racornir les vaisseaux; de même que ces matières détruisent tout principe constitutif de la vie.

Les maladies récentes de la poitrine sont dans le cas de l'article 2 de l'ordre de traitement, sauf l'application du troisième s'il est réclamé; et dans celui de l'article 4, si elles sont chroniques ou la suite d'une précédente maladie, dont la cause parconséquent n'a point été évacuée. Elles sont toutes, récentes ou chroniques, dans le cas des maladies des premières voies, dont il est parlé dans l'abréviation de cette méthode.

PLEURÉSIE.

Une autre maladie de poitrine ou des premières voies, qui cause beaucoup de ravages, et qui fera toujours succomber assez promptement la plupart de ceux qui s'en trouveront attaqués, tant que l'on croira que le sang peut causer l'inflammation et des points de côté, et qu'on le répandra; c'est la pleurésie. On la distingue en vraie et en fausse. En vraie, quand la plèvre est en-

flammée, qu'il y a toux, crachement de sang, fièvre brûlante, douleurs de côté. En fausse, lorsque l'inflammation et la douleur sont seulement dans les muscles intercostaux de la poitrine, et que les symptômes de cette maladie sont bien moins graves que dans la première.

Les traitemens ordinaires de ces deux maladies, consistent en plus ou en moins, dans les saignées réitérées, ou, pour varier l'effusion du sang, comme s'il y avait un moyen d'éviter qu'elle ne fût également meurtrière, dans l'apposition des sangsues. On pratique différentes fomentations sur les côtés; on y applique des emplâtres de différens genres, et les vésicatoires plus propres à y fixer la *cause* de la douleur qu'à l'évacuer; s'ils la déplaçaient, ils n'en expulseraient pas la source, ce qui est incontestable. On fait prendre aux malades une quantité de boissons émollientes et diurétiques; on use des expectorans, des sudorifiques; et si le malade survit à l'insulte que l'effusion du sang a faite à sa vie, c'est le plus souvent pour languir pendant longtemps ou jusqu'à la fin de ses jours.

Jamais on n'attaquera avec succès une maladie si fréquente et si funeste, tant qu'on ne se pénétrera pas du principe que cette maladie est causée par la chaleur brûlante de la *sérosité*. Il serait à désirer que l'on se

convainquît qu'une partie de cette fluxion qui s'est répandue dans les vaisseaux, est la cause de la fièvre symptômatique qui accompagne cette maladie, et que c'est le dépôt d'une autre partie de cette même fluxion sur la membrane appelée plèvre, qui fait ressentir la douleur dite point de côté. Tant qu'on ne voudra pas voir que cette *sérosité*, qui corrode la plèvre en formant adhérence avec elle et le poumon, est ce qui produit la rupture ou le déchirement des vaisseaux sanguins, d'où résultent les crachemens et vomissemens de sang, jamais on n'expliquera et encore moins on préviendra la cause de l'ulcèration, ou celle de la gangrène, ni la pourriture des viscères qui amènent la mort des malades. Il faut de toute nécessité procurer l'évacuation des matières corrompues, cause unique de cette maladie.

La pleurésie vraie commande d'opérer au commencement du traitement comme il est dit en l'article 3, et par la suite d'après le second. La fausse est souvent détruite en suivant seulement ce même article. Le vomi-purgatif, tant qu'il a un objet d'apres l'abréviation de cette méthode, doit être pris alternativement avec le purgatif, ainsi qu'il est enseigné à l'égard de toutes les maladies des premières voies.

FLUXION DE POITRINE.

Si aux symptômes de la fausse pleurésie se joignent une forte oppression ou une grande difficulté de respirer, la toux, avec ou sans fièvre, on peut donner à la maladie le nom de fluxion de poitrine. Il n'y a de différence de cette maladie à la première, que parce que le sang a fait autrement le dépôt de la *fluxion* dans celle-ci que dans l'autre. Le même procédé et les mêmes moyens que dans la fausse pleurésie, peuvent en opérer une guérison aussi assurée. Le traitement de cette maladie est donc déterminé par l'article 2 ; mais, de peur d'insuffisance, on doit souvent donner au malade deux doses le premier jour. On commence par le vomi-purgatif, sauf à le répéter au besoin, ensuite le purgatif est réitéré jusqu'à guérison.

ASTHME.

La difficulté de respirer, périodique ou continue, caractérise l'asthme. Cette maladie est causée par la *sérosité* que le sang a déposée sur les poumons ; elle en durcit les bronches, et en rétrécit la capacité, ce qui les empêche de repomper l'air nécessaire à la respiration. C'est comme un souflet qui serait comprimé, il ne pourrait rendre

une plus grande quantité d'air que celle qu'il aurait aspiré.

On dit que l'asthme est humide lorsque le malade a une plénitude de poitrine qui le fait tousser et cracher beaucoup; autrement c'est un asthme sec. L'asthme quelque soit son caractère, est aisément détruit lorsque cette affection est récente; elle ne devient incurable que quand elle est trop invétérée, ou parce que le malade est trop âgé pour en être délivré.

L'asthme récent et continu doit être traité d'après l'article 2 de l'ordre de traitement, avec le vomi-purgatif et le purgatif alternativement; sauf en cas d'accès violent à suivre l'article 3, selon les observations consignées en l'abréviation par rapport au vomi-purgatif. L'asthme périodique ou chronique, réclame l'application de l'article 4, et d'après les observations de la même abréviation.

RHUME, ENROUEMENT, TOUX.

Ces affections sont causées par un amas de matières plus ou moins acrimonieuses, contenues dans les premières voies. Le passage subit du chaud au froid, ou le froid éprouvé pendant longtemps peuvent en être la *cause* occasionnelle, ou leur donner le caractère qu'on leur remarque. Il y a beaucoup de personnes qui sont très-sujettes à s'en-

rhumer, soit de la poitrine soit du cerveau; cette disposition provient toujours de plénitude humorale. Souvent elle est telle, dans certains individus, que la transpiration insensible est rallentie au moindre changement de température; alors la plénitude des vaisseaux, résultant de la répercussion, reflue vers les cavités. Ces personnes ont besoin de se purger à différentes reprises et même assez souvent.

L'âcreté de ces matières, en se posant sur les bronches des poumons excite la toux; sur la trachée-artère, elle produit l'enrouement. Cette affection conduit souvent à la perte de la parole, parce que la *fluxion* se porte sur les nerfs récurrents qui en sont les organes; et qu'elle leur ôte le son et la vibration qu'ils sont susceptibles de produire dans l'état de santé.

La plénitude fluant vers le cerveau, cause l'espèce de rhume de cette partie; le canal nazal en devient l'émonctoire; souvent la cloison du nez et la membrane pituitaire en sont affectées, et il en résulte l'enchifrènement, et l'éternuement plus ou moins répété. Quelque fois la matière qui découle est assez âcre pour faire une sorte d'érosion au nez et à la lèvre supérieure. La chaleur de la *sérosité* humorale recuit une portion du flegme, que la poitrine expectore par des crachats d'une matière plus ou moins con-

densée ou visqueuse. Il est certain que quand l'évacuation de cette surabondance se fait bien, et que la poitrine et le cerveau peuvent s'en délivrer, l'affection ainsi qu'on le remarque souvent, se passe comme elle est venue, à moins que la *cause*, ou les dispositions humorales qui en peuvent favoriser la fréquente réproduction, ne soient de nature à donner un caractère plus sérieux à cette affection.

D'après ce que l'observation et l'expérience apprennent, il n'y a pas de doute que pour détruire ces différentes affections, la perte de la parole non exceptée, il est toujours utile d'évacuer les humeurs avec le vomi-purgatif et le purgatif alternativement, comme affection des premières voies, ainsi qu'il est enseigné aux quatre articles de l'ordre de traitement. Cette pratique est préférable aux moyens d'usage par lesquels on veut adoucir ces matières. Ce système fait des rhumes négligés, qui dégénèrent trop souvent en maladies de poitrine de nature à conduire les malades au tombeau. Il devrait être fait cas de cet avertissement puisque l'événement cité arrive fréquemment.

CATARRES.

Catarre : mot qui exprime une chûte

d'humeurs sur une partie quelconque du corps. La poitrine est une de celles qui sont les plus exposées à cette affection. Il est préférable sans doute d'évacuer les matières et la *fluxion* qui causent cette maladie, que de s'arrêter aux calmans qui ne la détruisent jamais. Dans le cas de suffocation il faut opérer d'après l'article 3 ; en cas contraire, il suffit de se conduire d'après l'article 2 ; et dans les deux cas, le vomi-purgatif et le purgatif doivent être employés alternativement, jusqu'à ce que l'oppression et la toux soient détruites ou notablement diminuées. Le traitement est achevé avec le purgatif seul, tant qu'il peut suffire, employé jusqu'à guérison.

VOMISSEMENT.

AIGREURS D'ESTOMAC.

Les humeurs par leur dégénération, sont susceptibles de prendre toute sorte de nature ; elles sont devenues émétiques dans les cas où elles font éprouver des vomissemens réitérés. C'est en en remplissant en quelque sorte les fonctions, qu'elles font contracter l'estomac ou qu'elles lui donnent un mouvement répulsif. On lui oppose souvent des anti-émétiques ; mais en supposant qu'ils neutralisent ce mouvement, la Nature

ne reste pas moins affectée de ces matières ; et le malade tombe bientôt dans un autre genre d'incommodité et de souffrance. Les matières dépravées acquièrent souvent dans l'estomac un principe aigre qu'il importe d'évacuer, car autrement il devient la source de tous maux, en se répandant sur toute l'économie animale. L'existence de ce principe n'est pas douteuse à l'égard des personnes qui vomissent leurs alimens décomposés, ou qui ne peuvent plus supporter le vin ou leur boisson habituelle, même trempée d'eau, ou qui ayant pris du lait le rendent caillé (1).

Par ces considérations, il faut évacuer avec le vomi-purgatif et le purgatif alternativement jusqu'à soulagement ; et ensuite avec le purgatif seul jusqu'à guérison, d'après celui des articles de l'ordre de traitement qui convient, soit à l'état récent, soit à l'état ancien de ces affections.

PITUITE OU POITRINE GRASSE.

Nous parlons d'une plénitude humorale dont beaucoup de personnes sont incom-

---

(1) C'est le seul cas où le lait puisse cesser de convenir aux personnes qui s'en nourissent ou le prennent par goût, tant en santé qu'en maladie.

modées et qu'elles désignent elles-mêmes par le nom que nous lui donnons. Cette incommodité se fait particulièrement ressentir à l'heure du lever, où elle occasionne une expectoration plus ou moins laborieuse. Il est rare que cette affection n'ait pas des suites sérieuses, même funestes ; on les évitera indubitablement en évacuant cette plénitude d'humeurs dégénérées, d'après celui des articles de l'ordre de traitement qui est applicable à son dégré d'ancienneté et de ténacité, surtout en y employant le vomi-purgatif et le purgatif d'après le même ordre de traitement.

VOMIQUE.

La vomique est un dépôt de matières qui se forme dans une espèce de sac, que l'on connaît sous le nom de kiste. Quand il est plein, il se fait irruption et le malade vomit. Cette affection est toujours le produit de la dégénération chronique des humeurs. Le vomi-purgatif et le purgatif sont indiqués alternativement d'après l'article 4 de l'ordre de traitement ; et la guérison est sûre dans ce cas comme dans tous ceux où la cause qui est capable de produire tous désordres dans le corps humain, peut être évacuée.

EMPYÊME.

Cette maladie est un dépôt purulent dans la poitrine, résultant toujours d'une maladie chronique, faute d'avoir évacué les humeurs corrompues qui ont fait souffrir longtemps le malade auparavant de caractériser cette affection. Il n'y a pas de doute que si la *cause* est attaquée en temps utile, l'effet ne cesse. L'usage du vomi-purgatif et du purgatif alternativement, sont indiqués d'après l'article 4 de l'ordre de traitement, sauf au commencement à agir d'après l'article 3.

PALPITATION.

La palpitation est un mouvement extraordinaire et irrégulier du cœur, ou des principales voies de la circulation; elle participe de l'affection nerveuse, et doit être considérée comme telle. La *sérosité* répandue sur cet organe, en abreuve les ventricules ou le tissu, et en dérègle la contraction habituelle. On détruit cette affection comme toutes les affections nerveuses, quand il est encore possible, c'est-à-dire, lorsqu'elle n'est ni trop ancienne ni trop invétérée, en purifiant le sang par une purgation suffisamment prolongée; et d'après l'article 4 si le deuxième est insuffisant. Le vomi-purgatif n'est néces-

saire que contre la plénitude d'estomac, évidemment manifestée.

SYNCOPE, ÉVANOUISSEMENT.

Ces affections auxquelles certaines personnes sont sujettes, désignent toujours en elles une santé au moins très-délicate ; et le plus souvent une affection chronique, compliquée plus ou moins avec d'autres signes caractéristiques de maladie. C'est en se purgeant d'après l'article 4 de l'ordre de traitement, que ces malades évacueront la *fluxion* qui gène le sang dans son mouvement, et les fait tomber sans connaissance, par la compression qu'elle exerce sur les organes de la circulation.

HOQUET.

Le hoquet est un mouvement convulsif de l'arriére-bouche, s'étendant sur l'œsophage et vers l'estomac. Il peut être occasionné comme on le remarque souvent, par le dernier repas et n'avoir point de suite. Mais les personnes qui y sont sujètes ont infailliblement à refaire à leur santé ; car, rarement elles sont sans éprouver d'autres affections. Dans ce cas, il faut les attaquer par des évacuations réitérées jusqu'à guérison ; d'aprés l'article 4, si le second ne suffit pas.

Quand le hoquet est symptomatique dans une maladie grave, il ne peut cesser qu'avec elle.

INDIGESTION.

L'indigestion arrivant aux personnes qui n'ont point usé d'un aliment étranger à l'espèce dont elles ont l'habitude de se nourrir, a toujours pour *cause* une partie de glaires ou autre humeur corrompue, qui tapissent l'intérieur de l'estomac, et empêchent les sucs digestifs de pénétrer les alimens pour en faire la digestion. Les personnes qui sont sujètes à ce genre d'indisposition, sont assurément malades. Elles doivent s'occuper sérieusement de leur santé d'après l'article 4 de lordre de traitement, jusqu'à l'entier rétablissement des fonctions de l'estomac. Mais d'ailleurs quelle que soit la cause de l'indigestion, il est incontestable que ce qui la caractérise est un corps indigeste et nuisible. Plus il est incommode ou plus il menace, moins il faut de demi-mesure; il est préférable, pour éviter toute suite fâcheuse, d'en provoquer la sortie plutôt que de s'arrêter à toutes sortes de boissons délayantes, dont on use ordinairement. Il faut débuter par une dose de vomi-purgatif, et donner suite au traitement par les purgations nécessaires, jusqu'à l'entier rétablissement de cette partie des fonctions naturelles.

TIRAILLEMENT D'ESTOMAC.

Il y a beaucoup de personnes qui éprouvent une espèce de tiraillement tenant du simple agacement, en sorte que ce qui se passe dans l'intérieur de l'estomac, est pris pour un besoin naturel d'alimens; mais cette idée ne peut se soutenir, quand ce même sentiment se reproduit peu de temps après un repas suffisamment alimenteux. Cette affection est souvent calmée en prenant à l'instant quelques alimens, parce qu'ils émoussent la nature aciduleuse ou mordicante de la *sérosité*, ainsi que des matières corrompues que l'estomac renferme, et qui exercent une action nuisible sur ce viscère. Cette situation est incontestablement le produit de la dépravation, presque toujours chronique des humeurs; c'est un état de maladie qui cédera au traitement évacuatif, d'après l'article 2, ou le quatrième de l'ordre de traitement, s'il est employé comme en tous autres cas, avant que le mal ne soit devenu incurable,

FAIM CANINE.

Cette affection fait souvent suite à la précédente. Elle a pour *cause* la mauvaise nature des humeurs, dont l'estomac est encombré. Souvent la *fluxion* se porte sur les

veines lactées et les dilate de manière qu'elles filtrent outre mesure ; il se fait dans ce cas plus de déperdition que dans l'état vrai de santé, et le malade mange étonnamment Il se peut donc qu'une maladie excite un appétit désordonnné; comme aussi c'en est une qui empêche de manger assez. Cette affection appartient à la classe des maladies chroniques. Il faut conduire le traitement en conséquence; en évacuant les matières qui dérèglent cette partie des fonctions naturelles, on les rétablira infailliblement dans leur entier. Le succès dépendra de ce qu'on aura attaqué la *cause* en temps opportun, ou de ce qu'elle ne sera pas trop invétérée, lorsqu'on emploiera ce moyen.

HÉMORRAGIE.

L'hémorragie n'a jamais lieu que par la rupture de quelque vaisseau; ou des tuniques de plusieurs à la fois. Cette rupture ou ce déchirement sont causés par la *sérosité* qui circule dans le sang, et qui dans ce cas est très-corrosive. Cette terrible affection ne peut être considérée comme une maladie récente, même dès son commencement, parce qu'elle est toujours le produit d'une dépravation chronique des humeurs; s'il n'en était pas ainsi, la *fluxion* n'aurait point autant de malignité qu'elle

en présente dans ce cas; et elle ne serait pas aussi volumineuse qu'elle doit l'être dans une perte de sang abondante.

Il est évident que pour détruire cette maladie et sauver la vie au malade, il faut retirer de la circulation la *sérosité* qui donne lieu à l'effusion du sang; et il faut la faire sortir avec les matières qui l'ont formée. Comme le cas est souvent des plus périlleux, il ne faut point de demi-mesure. Soit que l'hémorragie se manifeste par le nez ou la bouche, soit par d'autres voies, la vie du malade est toujours en grand danger, notamment si l'effusion du sang est considérable. Mais on ne doit jamais augmenter la perte de ce fluide, soit par la saignée soit par les sangsues. Si le sang parlait, il dirait à ceux qui le répandent dans ce cas comme dans tous autres : » Ce n'est pas moi qu'il » faut détruire, puisqu'en m'évacuant vous » abrégez les jours de l'individu que vous » voulez conserver. Il faut au contraire ôter » ce qui gêne mon mouvement, comprime » les vaisseaux, et dans ce cas en a rompu » les tuniques, sans quoi je n'en sortirais » pas. C'est la *cause* de la maladie qu'il » faut évacuer; je suis moi-même affecté, » et c'est moi qu'il faut guérir. Déjà la vie » du malade a reçu un coup meurtrier par » la perte de la chaleur naturelle et la dis- » sipation des esprits qui émanent de mon

» tout, et qui constituent cette vie en dan-
» ger, que vous allez détruire par un pro-
» cédé plus que téméraire ».

Les astringens qu'on emploie ordinairement, ne sont pas plus salutaires que les autres moyens mis en usage ; ils ne peuvent arrêter le sang qu'en resserrant les vaisseaux et en y renfermant la *fluxion*. Quand la Nature n'est point délivrée du poids qui la gêne, pourrait-elle obtenir la guérison des infirmités qui l'accablent ? Quand les malades traités selon ces moyens, au moins insignifians, ne succombent pas sous les coups de l'hémorragie, on les voit pour la plupart tomber en syncope ou en consomption. D'autres, tombent dans l'hydropisie, ou éprouvent une foule d'accidens, suite naturelle de leur état valétudinaire ; et leur vie accablée d'infirmités de toute espèce, ne leur laisse d'autre perspective que la fin prochaine de leur existence...

Admettons l'emploi de ces faibles secours, autant qu'ils peuvent s'accorder avec le procédé curatif ; mais attaquons, en leur présence, la *cause* interne de la maladie, et que les évacuations soient pratiquées d'après l'article 3 de l'ordre de traitement de notre méthode. Si la perte du sang a lieu par les voies supérieures, il faut purger avec les deux évacuans alternativement. A mesure que le danger s'éloigne, le malade rentre

dans l'article 4. Le vomi-purgatif n'étant plus nécessaire, le purgatif est exclusivement employé. Lorsque l'hémorragie se déclare au fondement, et aux femmes dans les parties sexuelles, le vomi-purgatif n'a d'objet que dans le cas de plénitude destomac ; le purgatif est donné et répété seul. Il doit être dans les deux cas administré à fortes doses, pour produire d'abondantes et nombreuses évacuations, à l'effet de retirer de la circulation la *sérosité* qui cause l'accident.

Un emplâtre vésicatoire à une jambe, ou si l'on veut aux deux, de peur qu'un seul ne soit insuffisant, est pour ainsi dire toujours nécessaire ; car en supposant qu'il soit inutile pour nombre de malades que la purgation pourrait délivrer sans ce secours, il est incontestable que dans une telle circonstance on ne doive employer les moyens qui donnent un surcroît de sécurité, puisque sans eux il est des malades qui peuvent périr.

COLIQUE.

La colique est le nom d'une douleur ressentie au canal intestinal ; cette maladie est appelée du nom *colique*, parce qu'on a prétendu que l'intestin *colon* en était plus souvent attaqué que les autres boyaux. On a donné à cette colique différens noms, tels

que colique flatueuse, venteuse, bilieuse ; hystérique, nerveuse, etc.; les souffrances s'étendent souvent jusqu'à l'estomac. Les coliques ont toutes la même *cause*, mais elles attaquent différemment les entrailles.

C'est laisser invétérer cette maladie et la rendre peut-être incurable que de s'arrêter aux liqueurs spiritueuses, aux frictions sèches sur la partie antérieure du tronc, aux linges chauds sur le ventre, à la thériaque sur l'estomac. On en dira autant des boissons d'eau de gruau, d'eau chaude ou panée, des bains, des saignées, des lavemens et des calmans en général. On a même vu dans ces sortes de cas, des praticiens faire avaler à leurs malades, jusqu'à une liv. de vif-argent et des balles de fusil, au risque des plus grands accidens. Aucun de ces moyens ne peut être curatif, puisqu'ils ne sont nullement en rapport avec la *cause* humorale.

Les coliques ne peuvent être détruites que par l'évacuation des matières qui les font ressentir. Soit que le volume de ces matières et le tiraillement des intestins qui peut s'en suivre les produisent, soit que la *sérosité* qui peut ronger les entrailles et causer la souffrance en soit le principe, c'est la même chose ou le même procédé, quant à la guérison. Si la douleur est dans l'estomac, il faut user du vomi-purgatif alternativement avec le purgatif, jusqu'à ce qu'elle soit

déplacée. Si c'est une véritable colique, la douleur n'est que dans les intestins ; c'est le purgatif qui l'évacue. Le vomi-purgatif n'a dans ce cas d'autre objet que de vider la plénitude de l'estomac, si elle existe. S'il s'agit d'une colique continue ou périodique et chronique, le traitement doit être pratiqué d'après l'article 4 de l'ordre de traitement. Si cette maladie est violente comme cela n'arrive que trop souvent, il faut conduire les évacuations d'après l'article 3. Si cette affection est attaquée dans son commencement, elle peut être détruite par l'article premier.

On ne parlera ici de la colique dite des peintres que pour observer que ce traitement ne l'excepte pas.

COLIQUE DE MISERERE, CHOLÉRA.

Ces deux maladies dont les symptômes sont effrayans, ont pour cause la *sérosité* qui, dans ce cas extrêmement brûlante ou corrosive, tortille l'intestin ileum, supprime toute déjection par les voies basses, excite d'horribles vomissemens, des crispations, des tiraillemens, une fièvre très-violente, et produit enfin les signes les plus allarmans, par rapport aux souffrances et à la vie du malade. Les emplâtres vésicatoires aux deux jambes sont ici indiqués. L'évacuation la

plus active est prescrite d'après l'article 3 de l'ordre de traitement; le vomi-purgatif et le purgatif doivent être administrés alternativement jusqu'à ce que le premier n'ait plus d'objet.

DIARRHÉE, LIENTERIE.

Si ces affections ainsi que toute espèce de dévoiement, étaient causées par certains alimens étrangers à la nature ou aux habitudes de la personne, il faudrait sans contredit qu'elle les abandonnât s'il était possible, ou au moins les corriger. Il est rare que cette même cause ne soit pas compliquée avec la cause humorale, ou agravée par elle; il est rare encore que quelques purgations ne soient pas nécessaires dans les deux cas, pour expulser le principe de dégénération qui est établi dans les entrailles.

En parlant de la cause du vomissement, nous avons dit que les humeurs acquièrent par fois la nature des émétiques. Nous devions dire qu'ils peuvent prendre aussi celle des purgatifs; mais nous nous étions réservé d'en parler en traitant des affections du canal intestinal et des évacuations qu'il éprouve par l'action de ces mêmes humeurs, que leur état de corruption rapproche de la nature de ces évacuans. La diarrhée est causée par les matières dépravées qui accelèrent le mouvement péristaltique du canal intes-

tinal, et produisent des évacuations extraordinaires et plus ou moins nombreuses. La lienterie diffère de la diarrhée, en ce que dans cette première affection, les alimens sont évacués, sans pour ainsi dire avoir éprouvé de changement. Il n'y a pas de doute que le canal intestinal et l'estomac, ne soient dans ce cas tapissés de matières glaireuses capables de paralyser toute action digestive ou de coction; il est également hors de doute que les alimens journaliers ne peuvent plus servir qu'à entretenir cet état de désorganisation et de maladie, qui ne tarderait pas à devenir funeste, si on ne s'empressait d'expulser un semblable fonds d'humeurs.

L'emploi des astringens en général se rattache à un système erronné; il ne peut que concentrer davantage la *cause* de tout dévoiement, et conduire aux résultats les plus fâcheux. Les personues qui ne reconnaissent point la *cause* des maladies, croient aisément qu'il est inutile ou dangéreux d'employer la purgation lorsque, comme elles le disent, le malade évacue déjà trop. Il est cependant vrai que plus on purge dans ce cas, plus on diminue les évacuations du dévoiement.

Il nous souvient d'un homme qui fut attaqué d'un dévoiement tel que dans l'espace de vingt-quatre heures, les évacuations

étaient portées jusqu'à soixante. Il y avait déjà du temps que cette maladie durait ; le malade ne prenait plus aucune espèce de nourriture ; il était bien et duement condamné à mort ou réputé dans un état désespéré ; il ne pouvait se trouver dans une pire situation. Notre méthode lui fut appliquée ; on lui donna une légère dose de purgatif (1) ; ses évacuations furent réduites environ aux deux tiers du nombre accoutumé ; la dose du lendemain les réduisit encore, et successivement il y eut réduction, tellement qu'il fallut bientôt augmenter l'action ou le volume des doses, pour avoir le nombre ordinaire d'évacuations recommandé par cette méthode. Alors le pauvre malade un peu allégé, put trouver du goût aux alimens ; l'apétit reparut et il fut guéri.

L'évacuation dans ce cas doit être pratiquée d'après l'article 2 de l'ordre de traitement, au moyen de quelques doses de vomi-purgatif, quand le besoin en est indiqué, suivies d'autant de celles du purgatif jugées nécessaires pour rétablir les fonctions naturelles et la santé (2).

---

(1) Dans tous les cas de dévoiement, la prudence veut que l'on commence l'évacuation par des doses plus légères que dans tous les autres cas.

(2) On remarque par fois, ou à l'égard de certains

DYSSENTERIE.

Cette maladie se reconnait aux caractères suivans. Des évacuatious humorales accompagnées de fièvres et de tranchées, des déjections sanguinolentes, et quelque fois de sang pur. C'est la *sérosite* qui provoque le canal intestinal aux évacuations, et qui par sa grande âcreté rompt ou déchire des vaisseaux sanguins...

L'évacuation de cette matière est recommandée suivant l'article 3 jusqu'après l'éloignement du danger que l'on peut se conduire selon le 2ᵉ. Dans cette affection l'usage du vomi-purgatif est généralement nécessaire, et il n'est peut-être pas un seul cas où l'on puisse s'en dispenser entièrement.

Lorsque dans le pays qu'on habite, plu-

---

malades en traitement, qu'une dose purgative est suivie de dévoiement, ou que la personne évacue le lendemain comme le jour même qu'elle l'a prise, ce qui lui fait croire que cette dose était de force à la purger pendant deux jours ou plus. Ce dévoiement peut arriver aux individus dont les humeurs renferment un principe purgatif, tel que nous en avons parlé à la page 183, et qui probablement étaient à la veille de l'éprouver. Ce cas arrivant, il faut se conduire comme nous l'avons prescrit, c'est-à-dire, donner suite à la purgation, sauf à diminuer la dose comme nous venons de le recommander.

sieurs personnes sont attaquées de cette maladie, il faut s'en défier; et comme à l'égard de toutes les maladies épidémiques, s'observer de près, en consultant souvent le TABLEAU DE LA SANTÉ. Dès qu'on sent l'atteinte de la maladie, il ne faut point différer d'évacuer activement et fortement dès les premières attaques. C'est un bien mauvais système que de prétendre adoucir l'humeur dyssentérique, et lui opposer les astringens, qui la concentrent dans les entrailles.

La dyssenterie ne produit ordinairement des ravages si effrayans et si terribles dans ses résultats, que par une conséquence de cette méprise, qui a obtenu une faveur qu'elle était bien loin de mériter (1).

TENESME, EPREINTES.

C'est la *sérosité* acrimonieuse, rassemblée

---

(1) On remarque quelques fois, particulièrement dans le traitement des maladies chroniques, que les évacuations sont sanguinolentes ou accompagnées de sang. C'est alors que ceux qui ne reconnaissent point la *cause* des maladies, deviennent inquiets. Qu'ils se tranquilisent et reconnaissent dans cet effet la nature acrimonieuse ou corrosive de leurs humeurs, qui produit une érosion aux vaisseaux; et que dans ce cas il faut expulser promptement de semblables matières comme dans celui de la dyssenterie.

àl'extrémité du canal intestinal, appelé *rectum*, qui met cette partie en action presque continuelle, et qui excite de cette manière de fréquentes envies d'aller à la selle, avec douleur, sans qu'il en résulte, pour ainsi dire, aucune évacuation. Cette affection peut survenir durant le traitement de toute espèce de maladie, de même qu'elle peut avoir une cause primitive et qui lui soit particulière. Le purgatif suffisamment réitéré délivre de cette maladie, qui, négligée, prendrait bientôt un caractère plus sérieux.

CONSTIPATION.

VENTRE PARESSEUX.

Cette affection a pour *cause* la chaleur des humeurs, ou la *fluxion* rassemblée sur le canal intestinal vers sa partie inférieure; elle le durcit et le rend insensible à l'expulsion des déjections journalières. Cette même chaleur produit un autre effet, qui est de dessécher les matières fécales, et de les recuire souvent en forme de masse dure; cet effet devient une seconde cause, et de sa réunion à la première, s'établit la constipation ou suppression d'une partie importante des fonctions naturelles. Ces fonctions doivent se faire toujours librement, et au moins une fois en vingt-quatre heures, autrement le

sujet est malade ou dans un état voisin de la maladie.

On ne devrait point différer d'évacuer la *cause* de la constipation, car on en doit attendre les plus mauvais effets. Il est hors de doute que les excrétions retenues n'acquièrent par leur corruptibilité, un degré de corruption susceptible de produire les plus funestes résultats. On doit aux observations de pratique, la conviction que la moitié des maladies chroniques, chez les femmes, les jeunes personnes surtout, dérivent de la constipation; c'est à elle qu'elles doivent les couleurs animées, presque violettes, les fréquens maux de tête, d'estomac, les écoulemens, qui sont si souvent suivis d'affections aux parties sexuelles, etc., etc. Qu'ils sont funestes ces préjugés qui font accroire que la constipation est un signe de force et de santé !... Elles ne conçoivent pas, ces victimes de l'erreur, que la santé dont elles se croient en possession, n'en est que le simulacre, et qu'elles ne la doivent, bonne ou mauvaise, qu'au siége que cette humeur chaleureuse a pris plutôt sur cette partie du corps que sur une autre; et que si cette *fluxion* vient à se déplacer, il se déclarera une maladie plus ou moins dangéreuse. Avec la constipation elles reposent sur un volcan, dont l'éruption presque infaillible est toujours redoutable.

La purgation réitérée d'apres l'article 2, si la constipation est récente, et d'après l'article 4 si elle est chronique, rétablit cette fonction importante de la Nature.

VENTS, TYMPANITE.

La plénitude humorale est la *cause* qui intercepte le libre cours de l'air aspiré; elle l'empêche de se raréfier et de sortir par le mouvement d'expiration en quantité égale à celle qui est entrée par celui d'aspiration. Les flatuosités ou les vents ne peuvent donc cesser de se reproduire, qu'autant qu'on aura évacué suffisamment les humeurs. Cette pratique est préférable sans doute à l'usage des remèdes carminatifs, puisque la plénitude ne peut exister sans plus ou moins de corruption dans ces matières, et que c'est se préserver de leurs effets ultérieurs, si on les chasse avant qu'ils aient plus de malignité. D'ailleurs, l'état venteux existe rarement seul; il y a toujours quelques autres souffrances qui donnent à la purgation un double objet. Le besoin de purger est assez indiqué lorsque les vents rendus, portent avec eux une odeur à ne pas laisser ignorer l'existence d'un germe ou d'un foyer de corruption dans les entrailles.

La tympanite qui est un gonflement résultant d'un amas d'air dans les différentes par

ties du tronc, cédera comme l'affection venteuse aux évacuations réitérées ; l'article 2 pour les cas récens, et l'article 4 si ces affections sont chroniques.

HÉMORROÏDES.

L'hémorroïde est une varice semblable à celle qu'on remarque aux jambes de quelques personnes. Elle est causée par une partie d'eau qui, après avoir fait un gonflement ou un engorgement, produit ensuite la dilatation des vaisseaux veineux. Ceux qui avoisinent l'anus ont été nommés hémorroïdaux ; et la varice a été appelée hémoroïde, soit qu'elle soit interne, ou qu'elle soit externe, soit qu'elle flue, ou qu'elle ne flue pas. La *sérosité* qui a pris siége pour faire éprouver l'engorgement hémorroïdal, est souvent extrêmement acrimonieuse ; c'est lorsqu'elle l'est assez pour percer les vaisseaux, qu'il s'écoule un sang qui n'est rien moins qu'un sang pur. Il est imprégné de cette même *fluxion*, et quelquefois de matières purulentes.

On n'oppose ordinairement que quelques topiques adoucissans; c'est pourtant une maladie curable comme beaucoup d'autres. Il n'importe pas moins de détruire les hémoroïdes que les autres affections, puisqu'elles ont la même *cause* ; puisque le transport de

la *sérosité*, qui abandonne le siége des hémorroïdes, peut se faire sur toute autre partie du corps, et causer une nouvelle maladie ou un grave accident. On a presque osé assurer que pour se bien porter, il faut avoir des hémorroïdes. Quelle étrange manière de raisonner sur la *cause* des maladies! Hé quoi! parce qu'il y aura une espèce d'éxsutoire établi à l'anus, par lequel s'écoulera une portion de *sérosité*, on se croirait en sécurité quand on a tout à craindre de la source de cette *fluxion;* lorsque tout-à-coup quittant son siége, elle peut se porter sur quelque valvule des vaisseaux et arrêter subitement la circulation!.. Mais réfléchissons donc. Cessons de sacrifier à l'erreur, en reconnaissant les faits avoués par l'observation. Contre l'hémorroïde récente, la purgation doit être pratiquée d'après l'article 2; et si cette affection est chronique, d'après le quatrième.

NÉPHRÉSIE VRAIE.

La douleur néphrétique ou l'inflammation des reins, mérite une grande attention. Celui qui en reconnaît bien la *cause*, ainsi que les moyens de la détruire, évitera sûrement les funestes effets de cette maladie. C'est par suite de sa durée qu'elle conduit à ce qu'on appelle *calcul*, ou la formation de la pierre. En travaillant d'après des

principes et avec connaissance de cause, à faire disparaître de la nomenclature des affections, un genre d'infirmité aussi allarmant, ne pourrait-on pas espérer d'obtenir quelques droits à la reconnaissance de tant d'êtres souffrans et qui gémissent journellement sous le poids de leurs infirmités ?

La douleur Néphrétique est causée comme les autres douleurs, par la *sérosité* que le sang a déposée sur les membranes nerveuses qui tapissent intérieurement cette partie du corps appelée bassin ; on la nomme quelquefois aussi colique néphrétique. Cette douleur a pu être périodique avant de s'être fixée définitivement sur cette partie ; et elle est vive ou aiguë comme le sont toutes les souffrances, toutes les fois que la *fluxion* est revêtue d'une grande malignité, ou qu'elle est plus ou moins corrosive.

Si au lieu de saigner ou sangsuer les malades et de les rafraîchir ; si en place de tous ces topiques insuffisans, on pratiquait la purgation d'après l'article 2 de l'ordre de traitement, et au besoin d'après le troisième, on détruirait cette maladie comme on détruit toutes celles dont la *cause* est également interne.

Le vomi-purgatif n'est nécessaire que contre la plénitude de l'estomac. C'est le purgatif qui est réclamé jusqu'à guérison,

et d'après l'article 4, si l'affection est invétérée.

FAUSSE NÉPHRÉSIE.

Cette affection est une douleur souvent rhumatismale, qui est causée par la *fluxion* rassemblée dans les muscles des lombes ou quelquefois aussi dans le bassin ; mais cette *sérosité* n'a pas la malignité qu'on remarque dans la vraie néphrésie. On désigne souvent cette douleur par le simple nom de mal de reins. Attaquée dans le commencement, elle peut céder à l'application de l'article premier de l'ordre de traitement, sauf à pratiquer d'après le second. Si elle est chronique on se conduira d'après le quatrième. Le vomi-purgatif n'a ici d'objet que dans le cas de plénitude d'estomac, et généralement parlant, le purgatif est suffisant contre ce genre de maladie.

GRAVIERS, PIERRE.

Faute d'évacuer la *cause* de la fausse néphrésie, celle-ci peut acquérir le caractère de la vraie; de même qu'en n'évacuant pas la *cause* de cette dernière, il en résultera les conséquences funestes dont nous allons tracer l'affligeant tableau. En principe général, ainsi qu'on l'a nombre de fois répété, quand la *sérosité* est le produit de matières

corrompues à l'excès, elle est toujours brûlante, ou au moins excessivement chaleureuse. C'est avec ce caractère qu'elle agit dans la formation de la pierre ou des graviers, et c'est aussi parce que ces matières se composent, dans certains individus, de parties passibles de concrétion pierreuses ou graveleuses que, rassemblée dans la substance des reins, la *sérosité* opère la cuisson d'une portion saline du phlegme qui s'y trouve, et la convertit d'abord en une substance sémi-purulente. Ensuite, par une action semblable à celle du soleil sur les eaux de la mer, pour la formation du sel, la chaleur de la *sérosité* recuit la même matière jusqu'à la consistance du tartre, et progressivement jusqu'à celle de graviers ou grains de sable. Une partie de ces graviers reste quelquefois dans les reins; mais il est plus ordinaire qu'ils descendent par les uretères dans la vessie. Là ils se réunissent et forment la pierre proprement dite, qui est susceptible de prendre avec le temps, un volume plus ou moins considérable. Quelquefois il se forme plusieurs pierres de grosseurs différentes; quelquefois il n'y en a qu'une accompagnée, ou non, de grains de sable, ressemblans assez à des morceaux de sel ou de sucre-candi. La pierre nage sur l'urine et se présente au col de la vessie. Ce viscère entre en action pour expulser le fluide excrémentiel toutes

les fois qu'il en est rempli. Le cours en est arrêté par la présence de ce corps étranger; de là les souffrances que le malade endure. Ces souffrances sont beaucoup augmentées, tant par les coups redoublés que la pierre frappe ou doit frapper contre la membrane nerveuse, que par l'acrimonie ou la chaleur excessive de ce fluide, et par la plénitude de la vessie résultante de la supression partielle ou totale du cours de l'urine.

L'opération de la lithomomie réussit assez pour retirer la pierre de la vessie; mais trop souvent il arrive que dans l'espace d'un an ou deux, une autre pierre se forme; et alors une seconde opération devient encore nécessaire. On en a fait succesivement jusqu'à trois; et l'on devait naturellement s'y attendre, puisqu'on n'avait point employé les moyens propres à détruire les causes formatrices de ces corps étrangers. Tant qu'on n'usera point de cette mesure, les mêmes accidens pourront se répéter; de même aussi, il y aura du danger pour ceux qui subissent cette opération, soit pour l'avenir, soit pour le moment où elle se pratique.

Nous pensons donc qu'il faudrait avant d'opérer, avoir purgé le malade d'après l'article 4 de l'ordre de traitement, jusqu'à ce que sa santé fût tellement améliorée, qu'il pût dire qu'il se porterait parfaitement bien s'il n'avait pas cette incommodité.

Nous avons eu tout récemment une nouvelle occasion de vérifier l'excellence de ce procédé. Un homme subit l'opération de la taille après avoir suivi le traitement prescrit dans cette méthode, et selon la manière qu'il vient d'être expliqué. Le premier bienfait qu'il en éprouva fut de ne point éprouver de fièvre; et en second lieu, la plaie qui ne suppura point, fut rapidement cicatrisée. Cet homme âgé au moins de soixante ans, jouit aujourd'hui d'une santé telle que d'après son témoignage il n'en a jamais joui d'une meilleure. Il a recouvré des forces et une vigueur telles, qu'à cet âge, peu d'hommes pourraient se prévaloir d'une semblable, même parmi ceux qui n'ont point éprouvé de maladies graves. Or on le demande aux hommes impartiaux : à quoi ce malade doit-il ce précieux avantage, si ce n'est pas à la dépuration de ses fluides, par l'usage d'une purgation suffisamment répétée!

Si la plaie résultante de l'opération ne marche point vers la guérison, comme il en doit être d'une plaie simple et récente; s'il y vient de l'inflammation; si elle suppure beaucoup et pendant longtemps; si elle menace de dégénérer en ulcère; si la santé du malade est moins bonne qu'avant l'opération; si les fonctions naturelles se dérangent; si, enfin, il n'est pas dans le tableau que nous avons fait de la santé, il faut que

la purgation soit reprise suivant le même article 4. D'après la cicatrice de la plaie, le malade doit avoir soin de répéter, de distance en distance, quelques purgations, à l'effet d'empêcher toute espèce de reproduction. C'est en suivant de point en point les règles que nous venons de prescrire, que le malade sera à l'abri de nouvelles attaques.

Nous disons à la page 106, que la purgation agit sur les voies urinaires; tout le monde peut vérifier ce fait; mais elle y exerce une telle action que nombre de fois elle a fait rendre de petites pierres; notamment à Nevers, la Ferté-sous-Jouarre, Etampes, Orléans, Verdun, et ailleurs. Nous pouvons assurer qu'il en serait de même de celles qui présentent un plus gros volume, sans l'étroitesse du passage qui s'oppose à leur sortie.

ISCHURIE.

La rétention ou suppression d'urine appelée ischurie, est causée par la *fluxion* rassemblée sur le col de la vessie, et sur son sphincter; elle les crispe si fortement par son âcreté, que ses membranes ne peuvent plus se dilater pour livrer passage à l'urine.

Les procédés qu'on oppose à cette affection consistent dans l'introduction de diffé-

rentes bougies, à l'effet de dilater le canal de l'urètre, ains ique l'entrée de la vessie; on y emploie la sonde creuse dans les mêmes vues, c'est-à-dire pour extraire l'urine amassée, qui devient alors un corps dont le séjour trop longtemps prolongé, peut traîner les plus grands dangers à sa suite. Eh quoi! on n'a pas encore reconnu que ces procédés ne sont pas même des moyens palliatifs, puisque la sonde et les bougies sont des corps étrangers qui agissent de vive force contre une cause qui leur résiste! Ces moyens sont d'autant plus dangereux, que de la violence qu'ils font au sphincter et au col de la vessie pour les ouvrir, il en résulte une destruction totale de ressort dans ces parties; de là l'incurabilité de la maladie qui conduit à l'opération de la ponction au périné, dont les suites sont souvent accompagnées des plus funestes accidents.

Cette maladie, caractérisée par l'absolue suppression de l'urine, demande que la purgation soit pratiquée d'après l'article 3 de l'ordre de traitement, à l'effet de déplacer la *fluxion* qui a pris siége sur les voies expulsives de cette partie excrémentielle des fluides. Afin d'aider la purgation, les emplâtres vésicatoires peuvent quelquefois être utiles. Dans ce cas, on doit les appliquer aux jambes de préférence à toute autre partie du corps. Le cours de l'urine étant ré-

tabli, on suit le traitement d'après l'art. 4 jusqu'à guérison. En supposant qu'il fallût, dans un cas pressant, avoir recours à ce que nous appellerons le remède extrême, c'est-à-dire, l'introduction des sondes ou bougies, il ne faudrait pas moins employer la purgation d'après le même article, afin de détourner la cause de la suppression, et dans l'espoir de l'évacuer et de guérir le malade.

INCONTINENCE D'URINE.

L'écoulement involontaire de l'urine peut avoir lieu sans autre cause que la présence de la *fluxion* sur le col de la vessie, qui le tient continuellement ouvert et l'empêche de se fermer. Dans ce cas, cette affection peut céder au traitement des purgatifs, pratiqué selon qu'elle est récente ou ancienne, d'après celui des articles de l'ordre de traitement qui lui est applicable. Cette maladie peut succéder à l'ischurie, et devenir incurable par l'état d'inertie et de paralysie des parties organiques des voies urinaires.

STRANGURIE, DYSURIE.

Ces deux affections se confondent et leur *cause* est à-peu-près distribuée de même dans le siége qu'elle occupe. L'envie d'uriner est continuelle dans la strangurie, et l'u-

rine sort goutte à goutte avec douleur. Dans la dysurie, l'urine coule avec peine; mais la vessie étant déchargée, l'envie d'uriner cesse pour assez long-temps. C'en est bien asssez pour reconnaître l'existence de la *sérosité* extrêmement acrimonieuse de sa nature, qui est rassemblée au col et au sphincter de la vessie, et qui delà se répand sur le canal de l'urètre. D'ailleurs qui pourrait douter que l'urine ne renferme en elle-même un principe acrimonieux plus ou moins imprégné de parties salines ou nitreuses.

Ces affections sont le produit de la dépravation chronique des humeurs; il faut les évacuer par la purgation, d'après l'article 4 de l'ordre de traitement. Le vomi-purgatif y est rarement nécessaire.

DIABÉTÈS.

La maladie dite diabétès est une excessive évacuation de l'urine, c'est-à-dire beaucoup plus considérable que la quantité de liquides dont le malade fait habituellement usage. Cette urine est fort éloignée de l'état naturel; elle présente divers changemens, et toutes sortes d'altérations dans sa nature ordinaire. Le diabétès est dans quelques cas, une crise salutaire; dans beaucoup d'autres et presque toujours, cette évacua-

tion est aux voies urinaires, ce que la diarrhée et la lienterie sont au canal intestinal; par conséquent c'est une affection produite par la dépravation des humeurs. Nos savans ont débité beaucoup de choses sur un prétendu principe sucré, que l'on a dit avoir trouvé dans plusieurs de ces sortes d'urines. On peut en tirer des conjectures et bâtir des systèmes à perte de vue (1); mais il est plus utile d'en reconnaître la *cause*, et d'en guérir les malades, que de repaître son esprit de vaines chimères.

La purgation d'après l'article 4 de l'ordre de traitement, peut remettre en santé ceux qui ne l'ont pas moins perdue, quoique leur urine présente des choses curieuses, ou susceptibles de savantes analyses.

HERNIE.

Il est aisé quand on a reconnu la *cause* des maladies, de se rendre raison de la cause du déplacement des parties contenues dans les cavités; de même il est facile d'expliquer clairement la causè de toutes les hernies ou descentes. Ce genre d'infirmité

---

(1) Qui sait si l'on n'y trouverait pas un débouché extrêmement avantagenx pour remplacer le défaut de sucre de canne ou de betterave....

est beaucoup plus qu'on ne pense l'effet d'une maladie, ou tout au moins celui d'une mauvaise disposition des fluides. On en attribue communément la cause à un exercice violent, à des efforts, à des cris, sans faire attention que la hernie arrive à celui qui n'a éprouvé aucun de ces contre-temps, ni aucun accident. On se borne ordinairement à l'opération de la main pour réduire et contenir.

Presque toujours la hernie a été précédée de la colique ; quelquefois elle apparaît dans un accès de cette douleur du canal intestinal. Nous ne ferons ni nomenclature ni description des hernies ; il suffit de savoir qu'elles ont toutes la même cause interne, et qu'on y remédie par le même moyen.

La hernie est l'effet du relâchement des membranes qui enveloppent les viscères contenus, et des ligamens qui leur servent d'attache; c'est la partie contenante, dilatée ou relâchée, qui laisse échapper la partie contenue. Nous avons dit, chapitre premier, que les solides sont subordonnés aux fluides ; c'est parce que cela est vrai qu'il y a des hernies, de même que tous autres désordres dans les solides. Dans l'état de santé, qui suppose saineté dans les fluides, les sucs nourriciers alimentent et corroborent toutes les particules qui composent un corps quelconque. Quand au contraire les hu-

meurs sont corrompues, lorsque le sang en est surchargé, ainsi que de la *fluxion* qu'elles produisent, les chairs, les tégumens, les parties contenantes enfin, ne sont plus alimentés que d'un fluide débilitant et relâchant. L'équilibre entre elles et les parties contenues est détruit; la force qui retient est alors au-dessous de sa surcharge, et la hernie se déclare. Si dans cette circonstance le malade a fait quelque mouvement extraordinaire; s'il a été passible de l'action de quelque cause externe, on leur attribue la *cause* de la hernie. On ne semble pas faire attention que souvent ce même malade a fait d'autres exercices autrement pénibles, et qu'il ne lui est survenu aucun déplacement. On ne fait pas attention non plus que, dans pareil cas, l'action de la cause externe ou accidentelle, n'aurait eu aucune suite sans l'adjonction de la *cause* humorale.

Dès l'apparition d'une hernie, soit qu'elle soit complette, soit qu'elle ne soit que commencée, il faut la réduire et la contenir d'après les procédés d'usage. Si l'on diffère de porter ce secours, on rend la cure douteuse, surtout à l'égard des personnes qui avancent en âge. Si le sujet est par rapport à ses humeurs ou à sa santé, dans un état de dépravation ancienne, il sera difficile à guérir. La réduction de la hernie étant achevée, et

celle-ci bien maintenue, on pratique l'évacuation des humeurs d'après l'article 4 de l'ordre de traitement, avec le purgatif seul autant qu'il se peut; ou si le vomi-purgatif est indispensable, c'est à une faible dose qu'il doit être employé, pour qu'il opère doucement.

Dans les hernies sont comprises les descentes de matrice et la chûte de vagin. Le pessaire est, comme le bandage, un palliatif qui a besoin d'être secondé par la même purgation. La chûte de l'intestin rectum ou de l'anus, n'a non plus d'autre cause que la dépravation chronique des humeurs. Ces trois affections sont comme les hernies, l'effet du relâchement des attaches ou ligamens par la même *cause*; et généralement il est difficile d'y remédier, mais il y a des exceptions.

JAUNISSE.

Cette maladie est efficacement traitée par l'évacuation de la bile qui remplit les cavités comme elle inonde la circulation. La purgation est sans doute préférable à tous ces breuvages, qui ne peuvent la faire sortir du corps. Il faut se conduire d'après l'art. 2 de l'ordre de traitement, et au besoin d'après le quatrième; le vomi-purgatif y est généralement nécessaire, ainsi qu'il est in-

diqué dans les affections des premières voies.

EMBONPOINT.

Cet état est souvent confondu avec ce qui n'est véritablement qu'une plénitude humorale. L'embonpoint est chose naturelle et ne fait point souffrir. La plénitude, au contraire, incommode; la cacochymie en peut être la suite. Contre ces deux affections, il faut user de la purgation autant qu'il en est nécessaire pour se délivrer de ses souffrances; l'article 4 de l'ordre de traitement doit être suivi, car cette affection est toujours un résultat de la dépravation des humeurs, qu'il faut renouveler, autant que la constitution du sujet le permet.

PLÉTHORE.

L'état pléthorique est presque toujours attribué à une surabondance de sang: c'est une méprise. Si on est tombé dans cette erreur, c'est parce qu'on n'a point reconnu la présence de la *sérosité* humorale qui surabonde dans les vaisseaux. On doit concevoir que l'évacuation de cette *sérosité* est le seul moyen qui remédie à cette maladie. Il faut la pratiquer avec le purgatif, d'après l'article 4 de l'ordre de traitement.

CONSOMPTION.

L'atrophie, le marasme, la consomption, l'étysie, sont autant de dénominations d'un état de maigreur qui est toujours causé par une dépravation chronique des humeurs. C'est par leur chaleur brûlante qu'elles minent, consument, dessèchent l'individu, ainsi qu'elles lui font éprouver les souffrances qu'il endure dans cet état. Lorsqu'on n'a point à redouter de lésion à l'intérieur, et quand le sujet n'est point trop âgé, on peut espérer le changement de cette situation; il faut qu'il évacue suivant l'article 4 de l'ordre de traitement, et qu'il use de bons alimens propres à le fortifier. On a vu dans cet état, nombre de malades recouvrer une parfaite santé.

CHAPITRE XII.

MALADIES DITES DE LA TÊTE.

La Tête est le corps principal renfermant nombre de parties organisées pour exécuter différentes fonctions vitales et animales, et qui toutes sont exposées à l'action de la *ma-*

ladie. La tête a aussi ses affections de différens genres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La *cause* de ces maladies lui est apportée par les artères carotides, comme elles lui transmettent aussi la substance.

CÉPHALALGIE.

La *sérosité* parvenue au crâne, et y étant déposée ou arrêtée, fait ressentir une douleur très-aigüe, à laquelle on a donné le nom de céphalalgie. Cette douleur est accompagnée de fièvre, et quelquefois d'un abattement général; l'ordre de son traitement sera réglé d'après l'article 3 si la violence de la douleur le commande, ou autrement, d'après l'article 2. Le vomi-purgatif et le purgatif sont nécessaires alternativement dans le commencement de ce traitement; et vers la fin le purgatif seul peut être suffisant.

MIGRAINE.

Lorsque la *fluxion* n'occupe qu'un côté de la tête, la maladie prend le nom de migraine. Cette douleur est souvent périodique, ainsi qu'elle est chronique dans beaucoup de malades; elle ne diffère des autres douleurs dites rhumatismales, que par le siége qu'elle occupe. Si elle est récente, elle

sera détruite en suivant l'article 2 de l'ordre de traitement ; si elle est chronique, il faudra se conduire d'après l'article 4 ; et dans un cas comme dans l'autre, le vomi-purgatif et le purgatif sont nécessaires alternativement, au moins au commencement du traitement ; on l'achève comme il se pratique généralement avec le purgatif seul.

FOLIE.

La folie est un mouvement déréglé des esprits, comme la fièvre est un mouvement déréglé du sang; la *cause* de la folie ne diffère point de la *cause* des autres maladies ; elle dérive également de la dépravation des humeurs renfermées dans les cavités. La *sérosité* qui émane de ces matières est toujours, dans cette maladie, extrêmement âcre ; elle se mêle parmi les esprits, comme elle s'est filtrée avec le sang, quand elle cause la fièvre. Elle trouble le cours régulier des esprits, ainsi que pour faire éprouver la fièvre elle dérange le mouvement naturel du sang. Elle agit sur le cerveau et les organes de la circulation des esprits, comme elle durcit les valvules, les tuniques et les parois des vaisseaux sanguins pour produire l'engorgement. Comme la fièvre, la folie a ses accès, ses intermittences, sa continuité, ses périodes ; elle est plus ou moins caractérisée

selon la malignité dé la *sérosité* qui la fait éprouver.

Il y a nombre de situations qui participent de l'état d'esprit aliéné, qui quelquefois ,précèdent la folie ou lui succèdent. Le vertige, l'hypocondrie, la frénésie, la manie et les abbérations en général sont de ce nombre. Ces affections ont la même *cause* que la folie; mais cette cause étant autrement fixée que dans cette maladie, ces affections sont autrement caractérisées. Traitées ainsi que la folie dès leur apparition, dans un sujet bien constitué, elles sont détruites comme une autre maladie, par l'évacuation de leur *cause* matérielle, pratiquée avec le vomi-purgatif et le purgatif alternativement au commencement du traitement et jusqu'à l'affaiblissement du caractère de l'affection. Il est généralement plus sûr de se conduire d'après l'article 3, surtout contre la folie proprement dite ;. et dans la suite on se conforme à l'article 4, parce que ces dérangemens sont toujours le produit de la dépravation plus ou moins chronique des humeurs.

Mais un être qui a perdu l'esprit, n'est pas facile à traiter; il faut souvent user de force et de violence pour le contenir, et on a toujours beaucoup de mal à réussir. Les emplâtres vésicatoires ne peuvent produire qu'un bon effet dans ce cas, pour faire diversion à la *fluxion* fixée au cerveau. Les

moyens dont on use ordinairement sont : les saignées, les sangsues, les douches, les bains, les topiques, et toutes choses qui, comme on ne l'éprouve malheureusement que trop, sont ou dangereuses ou au moins insuffisantes. La perte du sang et l'usage prolongé des bains, ne sont pas, pour ces sortes de malades, le moindre des fléaux. Ils établissent l'incurabilité de la maladie, ou au moins la rendent très-difficile à détruire, à l'égard des malades auxquels on voudrait dans la suite administrer notre méthode, parce que ces procédés fixent irrévocablement la *sérosité* sur les organes de la circulation des esprits, sur le cerveau et ses membranes, qui les désorganise trop souvent pour toujours. Si la saignée a paru modérer les accès de la folie, c'est par un effet semblable à celui que peut produire l'effusion du sang, dans tous les autres cas où elle est pratiquée, parce qu'une portion de cette *sérosité* s'évacue avec le sang ; mais ce procédé destructeur de la cause motrice de la vie, est d'ailleurs bien insusffiant pour expulser les matières qui ont produit la *sérosité*. comme pour en tarir la source.

Une affection morale, comme celle dont il est parlé au chapitre deux, serait, dans tous les cas, un grand obstacle à la guérison de ces malades. Ils ont à cet égard un pressant besoin d'être secourus.

APOPLEXIE.

Le caractère de l'apoplexie est la privation des sens et des mouvemens volontaires. On est dans l'usage de la diviser en séreuse, et en sanguine ou coup-de-sang. La première est déjà reconnue humorale; la seconde est, dit-on, causée par le sang. C'est une erreur de croire que le sang entrave quelquefois lui-même son mouvement. La loi de la circulation n'est-elle pas toujours fixe et invariable ? L'eau dans la rivière gêne-t-elle elle-même son cours naturel? Ne voit-on pas distinctement la cause spéciale qui produit cette gêne ? Ne sont-ce pas des corps étrangers, tels que des terres, des sables, des immondices quelconques, ou le travail des hommes qui ont détourné le cours de l'eau quand il est troublé dans sa marche ? Il ne peut rester de doute, si l'on veut réfléchir, que c'est faute d'avoir reconnu la nature de la *sérosité* humorale, et sa présence dans les vaisseaux, qu'on a admis la possibilité que le sang pût se gêner lui-même, ainsi que la pléthore sanguine, qui ne peut pas exister. On ne peut persister dans cette erreur sans admettre, contre toute raison, des effets sans causes pour les produire.

Ces deux espèces de maladies peuvent

être détruites par l'évacuation de leur *cause*, pratiquée avec le vomi-purgatif et le purgatif alternativement, s'il s'agit de la première, dite séreuse ; et avec le purgatif seul, dans l'apoplexie rouge, dite sanguine. Dans les deux maladies, c'est d'après l'article 3 de l'ordre de traitement qu'il faut se conduire, au commencement du traitement ; et par la suite d'après le quatrième, par la raison que ces maladies sont toujours l'effet d'une dépravation chronique des humeurs.

Dans l'apoplexie rouge on doit préférer le purgatif seul, parce que ordinairement, les sujets sont très-replets ; et pour ceux-là, il est toujours utile de faire du vide auparavant de leur donner la commotion vomi-purgative, sauf si elle est indiquée plus tard, à l'employer. Pourtant il y a des cas où le vomi-purgatif est tellement nécessaire, qu'on ne peut faire autrement que de se conduire comme pour l'apoplexie blanche, parce qu'il y a une telle plénitude d'estomac, que si on ne la diminuait point par l'usage du vomi-purgatif, le purgatif ne passerait pas dans les voies basses et serait rejetté par les supérieures. Les emplâtres vésicatoires peuvent, dans ce cas, produire un bon effet ; mais si on les emploie, ce doit être toujours sans négliger ni suspendre la purgation.

LÉTARGIE

Cette affection absorbe si fortement le malade, qu'on le croit privé de la vie. Cet état ne peut être attribué qu'à la masse des humeurs corrompues, et à leur *sérosité* qui comprime les vaisseaux. Si la Nature a encore assez de force; si le sang peut écarter la matière qui tend à arrêter son cours, le malade revient à la vie, même sans les secours de l'art. Mais si la Nature est utilement secondée par des évacuations propres à dégager la circulation, la vie du malade en sera efficacement protégée.

Le vomi-purgatif et le purgatif, alternativement, sont nécessaires, d'après l'article 3 de l'ordre de traitement, sauf, après soulagement à suivre le quatrième.

Mais si l'inexpérience fait que l'on impute au contraire à ces moyens de secours d'être la cause de cette maladie, en supposant qu'elle se déclare pendant le traitement d'une autre affection, ainsi qu'il est arrivé, il en sera dans ce cas comme dans plusieurs, et la vérité ne percera jamais.

Les emplâtres vésicatoires ne doivent point être dédaignés; on ne doit négliger aucun des moyens qui peuvent évacuer, n'importe par quelle voie, ou qui au moins sont susceptibles de produire une utile diversion.

PARALYSIE

La paralysie est caractérisée par la perte du mouvement, et quelquefois du sentiment. Elle peut être générale ou particulière; dans ce dernier cas, c'est ce qu'on est convenu d'appeler hémiplégie. Cette grave affection succède par fois à l'apoplexie; et dans ce cas elle est réputée plus difficile à détruire. Cette maladie est toujours le produit d'une dépravation chronique des humeurs; l'âge avancé est un obstacle plus ou moins insurmontable pour la guérison du malade. Dans tous les cas il faut pour obtenir, sinon la guérison, au moins l'espérance de guérir, brusquer l'évacuation en commençant le traitement d'après l'article 3, et par suite, d'après le quatrième. Le vomi-purgatif y est nécessaire, et il le devient davantage si l'affection est portée à l'une des parties supérieures du corps.

ÉPILEPSIE.

Portée au cerveau, sur la dure mère, la *sérosité* peut causer des accès d'épilepsie, ou faire ce que l'on appelle tomber du haut-mal ou mal caduc. Dans ce cas la *fluxion* émane de la bile noire, ou au moins de matières très-corrompues. Le sang l'envoie

au cerveau par les artères carotides; il la rassemble goute à goute dans un sac membraneux (1), appelé kiste, qui s'est formé au-dessus de la dure-mère. Lorsque ce kiste, qui n'en peut contenir qu'une certaine quantité, est rempli, le mouvement des artères et l'action de la membrane nerveuse, irritée sans doute par l'acrimonie de la matière, le forcent à se vider; il se fait en conséquence un épanchement de cette *fluxion* sur les méninges, le long de la moële allongée et sur les nerfs, qu'elle met en contraction par sa corrosité. Cette *sérosité*, dans

---

(1) Il se forme donc dans le corps humain et sur différentes parties qui en dépendent, des membranes plus ou moins denses ou solides, au point de pouvoir contenir un corps volumineux, ainsi que, par exemple, une quantité d'eau dans l'hydropisie dite ankistée. Une de nos malades a rendu pendant le cours de son traitement, une membrane de la dimension de trois sur cinq pouces; elle avait, dit-on, plus de densité que cette péliculle appelée taie dans quelques pays, qui enveloppe la circonférence interne d'un œuf. Quelques jours avant d'évacuer cette membrane, la malade avait entendu dans son ventre, un bruit assez fort pour que sa garde l'entendît aussi. Ce fut une espèce de claquement qui fait soupçonner qu'il provenait de la rupture de cette membrane, N'est-il pas probable que dans la suite il se fût formé une tumeur ankistée, dans le corps de cette malade; en supposant qu'elle eût survécu à la gravité de la maladie pour raison de laquelle elle a suivi notre traitement.

l'état de paroxisme ou d'accès, dérange le cours des esprits, fait perdre connaissance au malade et le fait tomber; ses nerfs qui en sont fortement irrités, communiquent une si violente action aux muscles, que le malade tourne les yeux et secoue ses membres avec la plus grande force. Il lui sort de la bouche une matière écumeuse; ses dents se serrent si fortement que la langue est souvent coupée par le mouvement convulsif des machoires. La *fluxion* découle du cerveau dans l'estomac; quelquefois on l'entend descendre; presque toujours on voit le malade avaler à pleine gorge comme s'il buvait de l'eau en abondance. Par son volume elle pèse sur ce viscère et sur les artères principales, qu'elle comprime, ainsi qu'elle ralentit le mouvement des fluides; c'est pour cela que le malade s'endort en ce moment. Réveillé, il ne se souvient pas de ce qui lui est arrivé; il est étourdi; ses esprits ne sont pas rassurés, il ne sait ni ce qu'il dit ni ce qu'il fait; au moins cette remarque est générale.

Il y a du plus ou du moins dans cette maladie, comme dans toutes les autres. Il y a des malades qui ont des accès infiniment plus violens que d'autres personnes attaquées de la même maladie. Quelques-uns jettent un cri en tombant; d'autres sentent assez l'approche de l'accès pour avoir le temps

de se coucher; plusieurs se souviennent de tout et continuent d'entendre; d'autres n'entendent rien, et ne conservent aucun souvenir. Les accès sont plus ou moins longs ou fréquens, selon la malignité de la *fluxion*, et le degré de corruption des humeurs qui l'ont formée et d'après l'ancienneté de l'infirmité. On a vu des malades éprouver ces accès nombre de fois dans un jour. Certes ce n'est pas un signe favorable; néanmoins on en a vu qui en ont triomphé.

Cette maladie doit être traitée d'après l'article 4 de l'ordre de traitement, quand même elle serait dans son principe ou au premier accès, parce qu'elle ne peut être que la suite de la dépravation chronique des humeurs. Le vomi-purgatif, par lequel le traitement est commencé, doit être au moins répété une fois au commencement de chaque reprise de purgation; dans beaucoup de cas et lorsqu'il opère bien par le bas, il doit être alterné pendant assez long-temps avec le purgatif. Cette maladie, qu'on peut regarder comme une des plus tenaces et des plus opiniâtres, ne peut être considérée comme radicalement détruite par la raison que ses accès ne se font plus sentir dans leurs périodes ordinaires, ou parce qu'il s'est écoulé un certain laps de temps sans que les accidens ne se soient manifestés. Le malade doit être long-temps

sur la défiance, et ne pas craindre de trop réitérer les évacuations de distance en distance, lors même qu'il se croit guéri.

MOUVEMENS CONVULSIFS.

Épanchée sur les nerfs ou sur les membranes nerveuses, la *fluxion* cause des tremblemens, des mouvemens involontaires, soit périodiques, soit continus, et en toute partie du corps, selon la distribution de cette matière, et son action sur l'organe du sentiment, ou sur les différens membres, la tête non exceptée.

Ces affections étant la conséquence de la dépravarion chronique des humeurs, leur cessation ne peut être attribuée qu'à l'évacuation de ces matières, qu'il faut pratiquer d'après l'article 4 de l'ordre de traitement. Ce qui a été dit des maladies nerveuses et des convulsions, ainsi que de l'épilepsie, s'applique incontestablement plus ou moins à ce genre d'affection.

AFFECTIONS DES OREILLES.

Portée dans l'intérieur des oreilles, distribuée sur les différens organes de l'ouïe, la *sérosité* peut causer des bruits, tintemens ou sifflemens, et produire la surdité

Ces différentes affections et la surdité non consommée par la paralysie du nerf acoustique, sont détruites comme la suppuration quand elle existe à ces parties, par l'usage des deux évacuans, pris alternativement dans le commencement du traitement et d'après l'article 2, pour un cas récent; d'après l'article 4 s'il est chronique; et s'il y a douleur aiguë, d'après l'article 3.

AFFECTIONS DES YEUX.

Rassemblée sur l'organe de la vue, la *fluxion* fait éprouver les différentes maladies des yeux, telles que l'inflammation et le collement des paupières, leur renversement, le sarcome, le larmoiement, l'ophtalmie sèche et humide, les taches qui obscurcissent la cornée, la cataracte ou l'opacité du cristalin, et tous les accidens qui arrivent à ces parties, ainsi que ceux qui peuvent priver de la vue.

Toutes ces affections et la goute-sereine, qui est la perte de la vue sans vice apparent dans l'œil, exigent, eu égard à leur violence et à la délicatesse des parties souffrantes, des évacuations d'après l'article 3 de l'ordre de traitement. On ne peut trop s'empresser d'agir. Deux doses de vomi-purgatif contre une de purgatif, sont ici généralement indiquées. Cet ordre d'évacua-

tions ne peut être interrompu sans risque de paralysie du nerf optique, ou sans le danger de voir bientôt ces maladies devenir incurables.

La saignée ou les sangsues sont ordinairement mises en usage, sans être plus salutaires et sans moins fixer la matière sur la partie affectée, dans ce cas que dans tous les autres où on les emploie. Quant aux topiques et aux opérations dont on use ordinairement contre toutes les maladies des yeux, ils ne sont d'aucun effet sans le secours des moyens seuls capables d'évacuer la cause matérielle qui fait éprouver la douleur ou l'accident. Il faut donc purger d'après celui des articles de l'ordre de traitement que la position du malade réclame.

Si on emploi l'emplâtre vésicatoire, souvent indiqué contre les affections des yeux, il ne faut pas pour cela ralentir la purgation; il ne faut pas non plus négliger le vomi-purgatif, qui ne peut être éloigné que momentanément dans ces sortes de maladies.

AFFECTIONS DE LA BOUCHE.

La *sérosité*, répandue dans la bouche, peut causer par sa corrosion, les aphtes, l'ulcération des gencives, ainsi qu'elle produit le caractère ou les simptômes du scorbut; c'est aussi à sa présence que sont dues

la tuméfaction de la langue, le renversement de la luette, les différens gonflemens que l'on remarque, etc.

Toutes les affections de la bouche et des parties adhérentes, seront détruites par la purgation, suffisamment réitérée; d'après l'article 2 de l'ordre de traitement, pour les cas récens, et d'après le quatrième, s'ils sont chroniques, ou si leur manifestation est la conséquence ou le produit d'un vice de dépravation anciennement existant. L'emploi du vomi-purgatif y est généralement recommandé.

DOULEURS DES DENTS.

C'est une goutte de *sérosité* ou d'eau brûlante que le sang a déposée sur la membrane nommée périoste, qui cause le mal de dents. Cette membrane tapisse intérieurement l'alvéole comme elle enveloppe la racine de la dent. La sensibilité de cette membrane et la corrosion que la *sérosité* exerce sur elle, font que les douleurs sont souvent si vives qu'elles en sont insupportables. La *cause* du mal de dents est la même que celle de toutes les affections douloureuses, et presque toujours ce mal est le signe avant-coureur d'une maladie plus grave.

Si on évacue l'humeur qui fait souffrir

dans cette partie, on évitera d'autres accidens avec ce qu'ils peuvent avoir de funeste; puisque cette même humeur peut se porter sur toutes les parties du corps, soit qu'elle se soit déplacée, soit qu'elle se soit partagée.

Il est en quelque sorte impossible d'avoir mal aux dents, parce qu'elles ne sont presque point sensibles; c'est pour cela que, lorsque la *fluxion* s'est rassemblée dans leur partie spongieuse, elle les carie, les pourrit et les fait tomber par morceaux, souvent sans qu'on y ait ressenti aucune douleur.

Si la *fluxion* s'épanche dans la joue, cette partie s'enfle; la douleur est alors moindre et quelquefois on n'en ressent point du tout, parce que cette *fluxion* a changé de siége.

On use de différens topiques qui soulagent, s'ils changent la *fluxion* de place ou s'ils l'amortissent.

Il n'est pas moins déraisonnable d'arracher une bonne dent, qu'il serait absurde de couper un bras ou une jambe parce qu'il y serait survenu une douleur. Chacun a besoin de dents pour broyer les alimens; on sait aussi qu'une bouche sans dents articule difficilement; d'ailleurs elles en sont l'ornement. Cette extirpation des dents ne tarit point la source de la *fluxion*; le sang continue à la déposer aux places qu'elles occu-

paient, ou sur la dent voisine. Souvent cette *fluxion* s'épanche sur toute la mâchoire, tellement qu'on ne peut plus distinguer laquelle de toutes les dents est la plus affectée.

C'est la violence de la douleur qui détermine d'après quel article de l'ordre de traitement on doit évacuer; et l'on doit suivre celui qu'on croit le plus propre à procurer le plus prompt soulagement. On distingue, pour le traitement, la personne qui depuis long-temps est sujette au mal de dents, de celle qui en est attaquée récemment; l'article 2 pour celle-ci, et l'article 4 pour l'autre, sont indiqués. L'article 3 est applicable, lorsque d'après les autres, le malade n'est point assez promptement soulagé. Le vomi-purgatif est nécessaire, et on le répète plus fréquemment si le purgatif ne soulage pas avec assez de promptitude.

Les dents gâtées sont les seules qu'il soit convenable d'arracher. On remarque des personnes qui, ayant soin de se purger à propos, gardent depuis long-temps des dents attaquées de carîe, sans qu'elle fasse des progrès sensibles; et ces dents leur servent à peu de chose près, comme si elles étaient bonnes.

POLIYPE.

Le polype est une affection qui peut venir à différentes parties du corps; mais c'est le canal nazal qui en est le plus souvent attaqué. C'est une excroissance charnue qui, pour le polype du nez, naît à la membrane pituitaire; il varie dans son caractère, eu égard à la malignité de l'humeur. L'extirpation du polype est le remède usité; mais elle est insuffisante, si la source de la matière qui l'a formé n'est pas tarie, parce qu'il s'en reproduira un autre; ou bien la plaie résultante de l'opération, ne se guérira point.

C'est d'après l'article 4 de l'ordre de traitement qu'il faut évacuer, c'est-à-dire, pendant quelques semaines auparavant l'opération, qu'il ne faut faire, toute fois, que lorsque le malade se porte bien, quant aux fonctions naturelles. L'opération faite, le malade reprendra l'évacuation d'après le même article, et jusqu'à cicatrice de la plaie et un parfait rétablissement de santé. Le vomi-purgatif doit être employé quelque fois, c'est-à-dire, autant qu'il est réclamé par les indications qui en déterminent ordinairement l'usage.

VISAGE COUPEROSÉ.

Epanchée dans les vaisseaux du visage, parce que le sang est gêné dans son mouvement, la *sérosité* est la cause de cette rougeur accompagnée de bourgeons, boutons et pustules, qui caractérisent la goutte-rose, ou le visage couperosé. Le vomi-purgatif est nécessaire, quelquefois; le purgatif doit être employé d'après l'article 4 de l'ordre de traitement, vu que cette affection est toujours le résultat d'une dépravation chronique des humeurs.

ESQUINANCIE.

Rassemblée au gosier, la *fluxion* peut, par sa chaleur ardente, enflammer le pharinx, le larinx, l'œsophage, la tranchée-artère, et toutes autres parties adhérentes; ainsi elle caractérise l'angine ou l'esquinancie. Cette maladie, traitée par la méthode ordinaire, peut être suivie de la gangrène, en raison du plus ou moins de dépravation des humeurs.

Si cette maladie a eu le temps de prendre un caractère sérieux, elle doit être traitée d'après l'article 3 de l'ordre de traitement, jusqu'à ce qu'elle ait perdu ce caractère. On la traite ensuite d'après l'article 2; lequel

uffit quand elle a encore de la bénignité, ou qu'elle en a repris. Dans tous les cas il faut commencer par le vomi-purgatif, et le répéter autant qu'il en est besoin pour dégager le gosier en général ; alors on administrera le purgatif seul, selon que le siége primitif de la maladie sera débarassé.

CHAPITRE XIII.

MALADIES DITES DES EXTRÉMITÉS

Un état de souffrance qui se fait souvent sentir sans fièvre ni perte d'appétit, ou sans dérangement dans les fonctions naturelles, est ordinairement désigné sous le nom générique de douleurs. Ces affections sont très-communes, et généralement répandues. Il y a des climats et des contrées qui en occasionnent plus que d'autres. Mais nulle part ces affections ne diffèrent de *cause* efficiente ou interne. On distingue les douleurs par leur caractère, en périodiques, fixes et ambulantes ; sauf ensuite les noms qu'on est convenu de leur donner.

Le caractère de la douleur ambulante se reconnait en ce qu'elle change souvent de

place, c'est-à-dire, lorsque la *sérosité*, qui ne s'est pas encore arrêtée, ne fait en quelque sorte, qu'éfleurer les parties. Elle se porte tantôt dans une jambe, une cuisse, une épaule, dans un bras, au col (torticolis), et successivement dans toutes les parties charnues du corps. On est convenu de donner à cette douleur le nom de rhumatisme.

La douleur périodique est celle qui aprés avoir cessé de se faire sentir, ne se renouvelle qu'à des époques indéterminées, et qui, lorsqu'elle se reproduit, se porte indistinctement sur la partie qu'elle a déjà affectée ou sur une autre.

La douleur fixe ou continue, provient incontestablement de ce que la matière qui a produit la douleur légère, ambulante ou périodique, n'a point été évacuée en temps utile. Par les effets progressifs de la dépravation des humeurs, il s'est formé une plus grande quantité de *sérosité*, ainsi que cette *fluxion* a augmenté en principes acrimonieux ou mordicans, en sorte que le sang est forcé de la déposer et de la fixer.

Les praticiens qui n'ont point encore reconnu la *cause* des maladies, consultés sur ces genres d'infirmité, se croient souvent quittes envers leurs malades, lorsqu'ils leur ont répondu *qu'il n'y a rien à faire*. Cette réponse leur est suggérée par l'état extérieur, où on ne voit ni gonflement, ni

tumeur, ni inflammation. Ce défaut d'expérience compromet la santé des malades, en ne les délivrant point de leurs souffrances. On croit avoir dénoué le nœud de la difficulté, lorsqu'on s'est servi du mot vague de *fraîcheur*, qui n'exprime tout au plus qu'une cause occasionelle. Que d'erreurs à la suite l'une de l'autre, et qu'on ne doit attribuer qu'au défaut de connnaissance de la véritable *cause* des douleurs et des maladies en général, quelque soit leur dénomination. A défaut de bonnes raisons on en donne de mauvaises. Ainsi il n'est rien de plus commun que d'entendre attribuer aux variations de l'atmosphère la cause des douleurs. Les observations les plus minutieuses sur l'espèce et la quantité des alimens ne tiennent pas la dernière place, et sont réputées être d'un grand poids. Il n'est pas jusqu'aux phâses de la lune dont on ne tire profit auprès d'un malade plein de docilité et de confiance. Tout est *cause*, à ce que l'on croit : excepté la véritable, à laquelle l'être qui souffre ne songe même pas. C'est ainsi qu'on se complait à confondre les causes occasionelles avec la *cause* efficiente, ou la *cause* propre et véritable. Il n'est personne qui ne connaisse les variations qui ont lieu dans le tube ou tuyau d'un baromètre, à l'approche de la pluie ou du beau temps. Ces changemens divers sont l'image de ce

qui arrive aux personnes qui attribuent leurs douleurs aux variations atmosphériques. Il est bien évident que si leur corps ne contenait pas des matières spécialement propres à les faire souffrir, elles n'éprouveraient rien d'extraordinaire à l'occasion des changemens de température. La preuve en est sensible. Si les changemens de temps, comme tout ce qui a rapport aux habitudes et à la manière d'être de chaque individu, pouvaient être assignés comme cause efficiente, il est physiquement démontré que tous subiraient les effets de la même cause dont ils éprouveraient l'inévitable influence. Or l'expérience prouve tous les jours le contraire. Il y a donc dans ces corps souffrans une matière susceptible de variation, de dilatation ou de condensation : et voilà la vraie *cause* efficiente, subordonnée à l'action ou à l'influence des causes occasionelles. La simple raison n'indique-t-elle pas qu'il faut évacuer la première, ou au moins de ne faire à la seconde que la part qui peut lui appartenir ?

Dès-lors que la matière qui peut faire ressentir les douleurs en général est formée, elles sont presque toujours ambulantes ou périodiques et il est rare qu'elles débutent par le caractère de fixité; ce n'est que dans la suite qu'elles deviennent continues, ou qu'elles se fixent. Si on en éva-

cuait la *cause*, dès sa première manifestation, on éviterait de grands maux pour l'avenir. Si on pratique l'évacuation de la *cause* des douleurs, dès leurs premières atteintes, on en sera délivré en observant l'article 2 de l'ordre de traitement; et même l'article premier suffit pour l'ordinaire. Si la douleur est très-violente, on sera plutôt soulagé et plus promptement guéri, en suivant l'article 3. S'il s'agit de douleurs chroniques, on conduit les évacuations d'après l'article 4. Bien entendu que si la douleur est dans un bras, dans une main, aux doigts, ou autres parties dépendantes de la circonscription des premières voies, le vomi-purgatif peut y être nécessaire; souvent même il est indispensable qu'il soit pris au commencement du traitement, alternativement avec le purgatif.

Toute douleur qui change souvent de place est sans danger, en quelque lieu qu'on l'éprouve, parce que la matière qui la fait ressentir étant ambulante, n'a pas le temps d'endommager la partie sur laquelle elle ne fait pour ainsi dire que passer. Cette douleur est presque toujours aisée à détruire, par la raison que la matière qui la fait éprouver, étant en mouvement, est facile à évacuer; mais celle qui ne varie plus et que pour cela on appelle douleur fixe, peut être dangereuse, notamment si la partie

affectée est délicate, parce que le séjour de la *sérosité* peut léser cette même partie. Elle peut aussi être très-difficile à faire disparaître, vu que la *fluxion* rassemblée ou rejetée par le sang, a beaucoup plus de peine à rentrer dans la circulation qu'avant d'être fixée, et c'est pour cela qu'elle est toujours plus difficile à évacuer que si la douleur était ambulante.

Dans l'intervalle du temps où l'action de la douleur est suspendue, la *sérosité*, unique cause de cette même douleur, rentre dans les voies générales de la circulation, et se mêle avec la masse des fluides, jusqu'à ce qu'elle s'arrête de nouveau pour se fixer sur quelque partie nouvelle. Voilà la cause qui produit l'absence de toute douleur périodique; mais la *cause* efficiente n'existe pas moins dans l'individu qui en est atteint.

Une longue pratique nous a fait remarquer que si pendant l'action des purgatifs la douleur cesse ou devient moins aiguë, c'est parce que la *cause* en est évacuée en tout ou en partie, ou qu'elle est au moins déplacée. Lorsque les évacuans font cesser les souffrances pendant qu'ils opèrent, c'est parce qu'ils en déplacent la *cause*, et l'attirent à eux; ceci est un signe certain de guérison qui parait même prochaine, car cette même *cause* est alors en bonne voie d'évacuation. Quand après la cessation des effets

d'une dose évacuante, ces souffrances se reproduisent, c'est un signe que la *fluxion*, qui n'est plus maîtrisée par l'action de cette dose, se porte comme de coutume à la partie affectée. Cette remarque dit explicitement qu'il faut donner suite aux évacuations, c'est-à-dire, réitérer la purgation autant de fois qu'il en est nécessaire pour l'entière expulsion de la *cause* de la douleur. Certes, cette même remarque s'applique également à toute espèce de maladie contre laquelle tout malade suit le traitement de cette méthode.

Il est sensible que si un effet contraire arrive; si la douleur est plus forte ou la maladie plus grave pendant ou après l'action des doses purgatives, il en faut conclure qu'elles en ont excité la *cause*, ce qui n'est pas surprenant puisqu'elles doivent l'évacuer; alors, il faut persévérer le plus longtemps possible dans la purgation auparavant de la suspendre, pour la reprendre après quelques jours de repos, à l'effet d'atteindre et expulser cette *cause* de douleurs.

On ne peut méconnaître que toutes les maladies ne soient des douleurs de la nature de celles dont on vient de parler, et dont la cause matérielle est toujours la même, soit qu'on les ressente aux extrémités du corps; soit qu'on les éprouve dans les

cavités; car ce qui est souffrance est douleur, et toute maladie fait souffrir.

La source du mal quel que soit son caractère, soit douleur, soit tumeur, soit ulcère, soit dépôt quelconque, n'est point où on le ressent; ce qui fait souffrir est toujours une émanation de cette source; l'une et l'autre sont indiquées dans le chapitre premier de cette méthode. D'après cette vérité, les règles de notre langue devraient permettre qu'on pût dire : *Les êtres animés meurent par dedans, et nul ne meurt par déhors*, puisque la *cause* des maladies est toute interne.

Il est donc inutile de traiter seulement par déhors; et il faut prendre garde qu'un topique ne produise un manvais effet, au point de faire tellement épancher l'humeur, qu'on ne puisse plus l'évacuer dans la suite.

Les cataplasmes émolliens sont presque toujours dangereux, vu qu'ils relâchent souvent trop, et qu'ils peuvent provoquer l'épanchement de la matière susceptible de résolution, de même qu'ils amènent la mortification de la partie affectée. Des compresses trempées dans un liquide indiqué par le caractère ou le genre d'affection, ne présentent pas les mêmes inconvéniens.

Il est incontestable que les purgatifs sont les seuls moyens qui existent contre les maladies internes et les douleurs; à eux seuls appartient le privilége de prolonger l'exis-

tence, parce que leur emploi expulse la corruption qui peut l'abréger.

SCIATIQUE.

La douleur sciatique est une douleur fixe. Elle a presque toujours été précédée de douleurs périodiques ou ambulantes. Elle est causée par la *fluxion* qui circulait dans les vaisseaux sans prendre de siége, et que le sang a enfin déposée dans les muscles d'une des extrémités inférieures. Cette douleur occupe souvent depuis la hanche jusqu'au bout du pied, où elle cause presque toujours les souffrances les plus difficiles à endurer. Les saignées, les sangsues, les bains ordinaires ou spiritueux, ainsi que les topiques, n'en peuvent faire qu'une infirmité incurable.

La goutte-sciatique, si elle est très-aiguë, exige la purgation d'après l'article 3 de l'ordre de traitement, autrement on la combat d'après l'article 2. Si elle est chronique, ou si elle succède à de précédentes douleurs, on agit selon l'article 4. Le vomi-purgatif n'est prescrit que quand il y a plénitude dans l'estomac.

CRAMPES.

Portée sur les muscles, ou sur les mem-

branes aponévrotiques, la *sérosité* met ces parties en contraction; elle y produit ce tiraillement qui caractérise les crampes, dont les douleurs sont assez souvent insupportables. Elles ne présentent aucun danger, tant qu'elles ne se font sentir qu'aux extrémités; mais elles peuvent causer des accidens graves, en agissant sur les voies principales de la circulation, car le sang en peut être arrêté. Il est rare que la crampe ne soit pas bientôt suivie d'un accès de douleur quelconque, parce qu'elle en peut être l'avant coureur, comme elle en a la même *cause*. La crampe est une affection passagère et de peu de durée; ce n'est donc point pendant qu'elle existe que l'on peut y remédier; il n'y a d'autre moyen à employer que de s'agiter ou de se donner un mouvement quelconque, afin de la faire cesser.

Les personnes qui y sont sujettes doivent se purger amplement, d'après l'article 4 de l'ordre de traitement; elles ne peuvent être surprises si pendant le traitement elles en éprouvent des attaques. Le vomi-purgatif y est rarement nécessaire.

GOUTTE.

La goutte passe pour incurable. Elle serait moins à craindre si on pouvait en concevoir la *cause* telle qu'elle existe; et si, pour

la détruire, on reconnaissait les moyens que l'expérience avoue d'après de nombreuses réussites. La *sérosité* qui dans ce cas est très-chaleureuse, passe dans la circulation, où elle trouve une portion de phlegme qu'elle cuit en consistance de bouillie. Le sang porte cette matière aux extrémités supérieures ou inférieures, et la dépose aux articulations. La *fluxion*, par sa chaleur, recuit cette sorte de bouillie, et la convertit en une espèce de plâtre mouillé, qui sert à former les nodus; c'est cette *fluxion* seule qui cause la douleur et l'inflammation Cette douleur commence ordinairement par des accès très-courts, et qui ne reviennent qu'à des époques éloignées souvent d'un an, dix-huit mois et même de plusieurs années; alors elle est périodique. La maladie s'invétérant, ou les matières augmentant en dépravation et par conséquent en malignité, les accès deviennent plus fréquens, plus longs, plus douloureux; et par la suite les malades demeurent perclus, ou tourmentés par des douleurs fixes qui ne finissent ordinairement qu'avec la vie.

Il est vraisemblable qu'il y aura toujours des goutteux, comme aussi l'on croira la goutte sans remède curatif, tant que l'art de guérir ne sera que conjectural ou sans base, et que l'on s'en rapportera à des topiques, insuffisans en ce cas comme en bien d'autres. C'est beaucoup faire, dira-t-on

que de soulager, quand ces topiques soulagent en effet. Oui sans doute. Mais si l'on voulait ouvrir les yeux, ou s'afranchir du despotisme des préjugés et de l'erreur, il arriverait infailliblement que le nombre des goutteux serait beaucoup moins considérable. Nous supposons qu'alors on aurait appris à détruire les douleurs en général, lorsqu'elles ne sont encore que rhumatismales, périodiques, ambulantes et légères, parce que ce sont ces mêmes douleurs dont la *cause* est expliquée, qui finissent presque toujours par prendre le caractère de la goutte.

On a fait plus d'une fois à l'occasion de la goutte de jolies pointes d'esprit, surtout quand on a dit que celui qui aurait le talent d'en guérir serait riche comme un Crésus; c'est ce même esprit pointilleux qui s'égayait sans doute, quand il a prononcé ses arrêts sur le mérite des prétendus guérisseurs de goutte, au seul aspect de leur non-opulence. Quelle force peuvent avoir des discours en général si peu sensés, par lesquels tout à-la-fois on convient qu'il n'y a point de remède à la goutte, et l'on prétend qu'il y a des remèdes aux maladies? Tous ces propos étrangers au fond de la chose, n'empêchent pas que, d'après cette méthode, il n'ait été guéri ou soulagé des goutteux en grand nombre, qui savent mieux

que personne apprécier le service qu'ils en ont reçu.

La *cause* de la goutte est évacuée et les goutteux guérissent par l'usage du purgatif, pris dès l'apparition de l'accès, selon l'article 2 de l'ordre de traitement, ou d'après l'article 3, si la violence de la douleur le commande. Si la dépravation des humeurs est ancienne, si l'individu a déjà éprouvé plusieurs accès de cette douleur; de même que si l'accès par sa durée, est chronique, le malade doit suivre l'article 4 du même ordre de traitement. Il faut user du vomi-purgatif autant de fois que le besoin en a été reconnu, soit contre la plénitude de l'estomac, soit parce que la douleur est fixée en cette partie ou aux extrémités supérieures.

Les personnes sujettes à la goutte préviendront le retour des accès par le fréquent usage de la purgation; elles en abrégeront la durée et en modéreront la violence, dans l'hypothèse d'un retour d'attaque.

☞ Tous les exemplaires de cet ouvrage sont revêtus de ma signature, à l'effet, d'après la loi, de pouvoir poursuivre tout auteur de contrefaction et de mutilations, telles qu'il en a été fait à nombre d'exemplaires de la précédente édition.

CHAPITRE XIV.

MALADIES DU SEXE.

PUBERTÉ CHEZ LES FILLES.

Lorsque les jeunes filles sont parvenues à un certain âge, on attribue la cause de leur mauvaise santé au retard qu'éprouve la Nature. Pourquoi jusqu'à présent, n'a-t-on pas raisonné plus juste, et n'a-t-on point reconnu que c'est au contraire parce-qu'elles sont malades, que la Nature ne peut se prononcer à l'égard de l'expulsion du sang menstruel? Cependant l'expérience journalière prouve et démontre que les jeunes filles qui se portent bien à l'âge nubile, deviennent réglées sans ressentir aucune incommodité, sans même s'en appercevoir. Cette méprise provient comme beaucoup d'autres, de ce que l'on raisonne si peu sur la *cause* des maladies. On a recours aux emmenagogues dont on compose différens breuvages qui ne leur sont d'aucune utilité. Ce n'est qu'en débarrassant ces jeunes personnes de la masse de bile et autres humeurs qui causent la jau-

nisse ou la pâleur, qu'on peut favoriser la circulation, en lui rendant ses fonctions naturelles. Si on agissait ainsi, on préserverait les personnes du sexe des accidens dont elles sont menacées. On prend si peu de soin de les éviter, qu'on en voit beaucoup tomber en langueur et périr.

Il est d'autant plus important de guérir la jeune fille à tout âge, que si elle reste avec une santé frêle, ses règles pourront avoir de la peine à se prononcer à l'âge compétent, et qu'il en peut résulter de fâcheux accidens, même la mort. Ils sont bien pernicieux, ces contes de commères d'après lesquels il faut attendre que la jeune fille soit réglée, pour qu'elle soit guérie de la maladie qui la tient en langueur antérieurement à l'âge de puberté. Ils sont bien déraisonnables, ceux qui prétendent que si cette jeune personne est encore malade après qu'elle est réglée, elle sera guérie par l'effet du mariage, et qu'il faut par conséquent la marier. Il faut être bien ignorant pour assurer que si l'apparition des règles et le mariage ont été insuffisans pour la guérison, la jeune femme sera guérie après ou au moyen de ce qu'elle sera devenue mère. Que d'absurdités prennent la place de la vérité!

Si on était sage, les deux sexes ne se marieraient jamais qu'en bonne santé. On ne

peut attribuer la dégénération, malheureusement trop évidente de l'espèce humaine, qu'à ce défaut de précaution. Les causes et les motifs en sont expliqués en la page 63 et suivantes.

Si une fille est malade à l'âge où elle peut être réglée, elle ne deviendra nubile qu'autant qu'on la guérira. Dans ce cas il faut pratiquer l'évacuation des humeurs qui s'y opposent, et agir d'après l'article 4 de l'ordre de traitement jusqu'à ce que, non seulement les règles soient venues, mais encore jusqu'à ce que la jeune personne soit dans un état vrai de santé.

RETOUR D'AGE.

On attribue presque toujours au retour d'âge la *cause* des maladies qui arrivent aux femmes depuis quarante jusqu'à cinquante ans, plus ou moins; c'est une erreur qui mérite d'être combattue. On sait assez que la carrière de beaucoup de personnes finit vers cette époque, et qu'un sexe n'en est pas plus exempt que l'autre. Ce qui est naturel ne rend point malade; ne nous éloignons jamais de ce principe. Les changemens qui arrivent à la Nature dans la femme, n'ont certainement aucun rapport avec la *cause* des maladies, ni avec celle de la mort; puisque l'une et l'autre sont toujours causées

par corruption, et que la cessation de règles est une chose naturelle.

La Nature peut être ici considérée sous trois rapports ou états différens. Dans le premier état : durant l'accroissement de la jeune fille, la substance individuelle prépare l'abondance de fluide nécessaire pour parvenir à l'état nubile. Dans le second : arrivée à cet état, et durant qu'elle y reste, la Nature épanche périodiquement le superflu du fluide, dont elle a pourvu la femme pour exécuter dignement l'œuvre de la reproduction. A la troisième période : lorsque cette abondance ou cette superfluité sont parvenues au terme fixé pour leur durée, la Nature n'est pas pour cela en décrépitude dans le sujet qui est passible de ce changement ; elle n'est pas non plus désséchée ; elle a seulement perdu son aptitude du second temps. C'est lorsque le sujet est arrivé à l'âge de vieillesse (et il en est de même pour un sexe que pour l'autre) que le fluide vital s'atténue jusqu'à extinction. Nous observerons ici que cette cessation de la vie, effet de la corruption innée qui s'oppose à ce que l'existence soit éternelle, est bien rare ; parce que la corruption secondaire et auxiliaire, à laquelle les hommes sont si exposés, abrège la durée de la vie de tous ceux qui n'ont pas le bonheur de s'en délivrer.

Lorsqu'une femme cesse d'être réglée dans

un âge suffisamment avancé, ce n'est point une suppression qu'elle éprouve. L'expérience apprend que la femme qui jouit d'une bonne santé à l'époque où elle cesse d'être réglée, n'éprouve point de maladie de ce que l'on appelle le retour d'âge. Or il faut reconnaître en quoi consiste la véritable *cause* des accidens que l'on remarque à cette époque, et expliquer clairement les causes occasionnelles, pour qu'en cessant de confondre la *cause* avec l'effet, il soit pris des mesures plus efficaces dans ces circonstances, qu'on ne fait ordinairement.

Le flux menstruel est un sang superflu; mais il cesse de l'être dès que la femme est enceinte; parce que ce sang est employé à la formation ou au développement de son enfant. Ce même sang s'écoule pur ou chargé d'humeurs corrompues, selon l'état de santé ou de maladie de la femme. Celle qui a été maladive, qui a souffert continuellement ou périodiquement, antérieurement à l'époque de son retour d'âge, est exposée sans contredit à devenir plus malade, du moment qu'elle ne sera plus réglée: et pourquoi? C'est parce que ce flux menstruel est pour cette femme une purgation périodique; son sang se dépure chaque mois d'une portion de la *sérosité* qui circule avec lui. Cet écoulement venant à cesser, il en est à l'égard de cette portion

d'humeur comme d'un ruisseau qui cesse de couler, sans que pour cela il soit plus tari dans sa source que ne l'est celle des humeurs de cette femme, qui la renferme comme tout autre malade dans ses cavités. C'est alors que son corps n'ayant plus de purgation naturelle, il faut qu'elle aide à la Nature par des évacuations provoquées. Elle doit donc user du purgatif comme il est dit en l'article 4 de l'ordre de traitement, jusqu'à ce qu'elle ait recouvré une parfaite santé, et que les humeurs qui accompagnaient le flux menstruel et s'évacuaient avec lui, aient pris la seule voie des excrétions qui leur reste.

Si l'esprit des femmes pouvait gagner assez pour leur faire connaître les effets salutaires d'une purgation bien adaptée aux diverses circonstances dans lesquelles elles se trouvent durant leur jeunesse, combien d'accidens n'éviteroient-elles pas ? Rien de plus ordinaire que de voir des jeunes personnes se faire une espèce de jeu des bains, de la saignée et des sangsues, au lieu d'évacuer cette masse de putréfaction qui les fait souffrir de toutes les manières. Elles s'exposent certainement à tous les accidens, et notamment à cet écoulement si commun et si connu aujourd'hui sous le nom de *fleurs blanches*, qui seraient souvent mieux nom-

mées si on les appelait fleurs jaunes, fleurs vertes, fleurs mélangées, fleurs etc. Delà la perte de leurs couleurs, que tous les cosmétiques immaginables ne peuvent rétablir. De là cet air de vieillesse avant l'âge. Si pour tous ces accidens elles se purgaient à propos, elles entretiendraient leur santé ; elles n'auraient rien à l'avenir à craindre de ce qu'on appelle retour d'âge. Elles détruiraient les écoulemens, les chaleurs brûlantes, les inflammations, les acrimonies, les dépôts glanduleux, les ulcères qui en résultent, la consomption et la mort, qui est trop souvent leur partage à un âge où elles ont les plus grands droits à l'existence ! De plus, la femme en santé, quoique peu favorisée sous le rapport de la beauté, est toujours physiquement attrayante ; par conséquent préférable à tous égards, à celle qui est dans un état habituel de malaise ou de souffrance.

RÈGLES SUPPRIMÉES.

La suppression des règles, qu'il ne faut pas confondre avec le retour d'âge, est attribuée à différentes causes selon la manière diverse d'en raisonner. Elle n'en a cependant qu'une qui soit matérielle et qui agit seule ; c'est la même que celle de toutes les mala-

dies ; et c'est le même procédé pour rétablir les règles que pour détruire les autres infirmités. On ne tient compte ordinairement que des causes morales, à la suite ou par l'influence desquelles les règles peuvent se supprimer; on ne parle le plus souvent que des positions et situations plus ou moins gênantes ou préjudiciables, des contre-temps enfin que la femme a éprouvés dans le moment de ses règles. Il faut mettre de côté toutes ces considérations, aussi bien que les causes occasionnelles; qu'il ne faut pas tout-à-fait mépriser, mais auxquelles il ne faut pas attribuer plus d'influence et de valeur qu'elles n'en ont. Il ne faut donc voir que les humeurs plus ou moins dégénérées et la *fluxion*, stimulées au plus par les causes alléguées, comme étant la seule *cause* qui retient les règles, ainsi qu'elle produit tous les accidens qui en sont les suites.

Il n'y a suppression que dans le temps où la Nature pourvue de l'abondance et reproduisant à des époques fixes le superflu du fluide, éprouve tout-à-coup un retard dans la reproduction périodique des menstrues. Cet accident est causé par la plénitude humorale et par la présence de la *fluxion*, qui bouchent les conduits et obstruent les organes de la secrétion ou de l'excrétion de ce flux; ce qui produit dans le sujet l'état

de maladie. Alors elle peut éprouver des maux de tête, des douleurs dans différentes parties du corps, la fièvre, des dégoûts, la perte de l'appétit, l'insomnie, etc. La purgation comme il est dit en l'article 2 de l'ordre de traitement, procure la reproduction des règles; s'il y a douleur aiguë, affection d'un organe quelconque, ou quelque sujet de crainte, il faut suivre l'article 3; et s'il y a affection chronique il faut se conduire d'après le quatrième; aussi long-temps que le besoin l'exige pour rétablir une santé solide, car dans ce cas, ainsi qu'à l'égard des jeunes filles, les règles ne se reproduisent que par la conséquence du rétablissement de la santé; ce qui arrive quelquefois, en suivant ce traitement, au moment où la personne y pense le moins.

RÈGLES IMMODÉRÉES. — ÉCOULEMENS.

Beaucoup de femmes sont sujettes à des règles immodérées, et ce dérangement se rattache à une cause de maladie antérieure. C'est une sorte d'hémorragie, qui reçoit sa *cause* d'une masse d'eau répandue avec le sang; il faut donc la purger jusqu'à ce qu'on en ait tari la source. L'irrégularité du flux vient de la même *cause* et demande les mêmes procédés.

D'autres femmes en cessant de voir en rouge voient en blanc, et souvent de diverses

couleurs ; elles sont dans le même cas que celles qui ont l'écoulement appelé fleurs-blanches, dont nous avons parlé au retour d'âge. Il y en a aussi qui à l'approche de l'époque de la reproduction de leurs règles, éprouvent de très-fortes douleurs dans toute la capacité du bassin, la région des reins, etc. Tous ces cas annoncent un bien mauvais état des humeurs ; aussi la santé en est-elle considérablement délâbrée.

C'est comme nous venons de le dire, une abondance d'eau qui cause la plénitude des vaisseaux chargés de l'excrétion du flux menstruel, et qui donne lieu aux règles immodérées, appelées vulgairement perte. C'est une matière très acrimonieuse qui cause la douleur précédée par le retour des règles ; c'est la plénitude de bile et de glaires corrompues, concentrée dans les entrailles ou les cavités, qui produit ces écoulemens acrimonieux, quelquefois sans acrimonie et de différentes couleurs, dont nous avons parlé il n'y a qu'un instant. Il a été donné à ces écoulemens le nom de gonorrhée bénigne, et on a reconnu qu'ils pouvaient acquérir toute la malignité de la gonorrhée proprement dite. Nous sommes loin de contester cette assertion, ainsi qu'on le verra dans notre dissertation sur les maladies vénériennes.

Nous croyons rendre un grand service

au sexe, en lui expliquant pourquoi et comment ces écoulemens humoraux l'affligent.

La Nature, en donnant à la femme un fluide superflu (et c'est celui dont se composent les règles), a pratiqué une voie pour l'expulsion de ce fluide. Quand la femme est malade, c'est-à-dire, lorsqu'elle a les cavités remplies d'une masse d'humeurs corrompues, qui lui ôtent la santé en ménaçant sa vie, la Nature se sert de la même voie pour expulser le superflu de ces matières ; c'est alors un ruisseau qu'elle établit. Les femmes qui sont dans cet état, ont presque toujours l'estomac délâbré ou douloureux ; et toutes sont menacées de cet accident. Faute d'instruction, ces victimes de l'erreur attribuent les maux d'estomac qu'elles ressentent, à l'existence de cet écoulement, ou à la sortie de la matière qui s'écoule, tandis qu'il faudrait les reconnaître dans l'amas de corruption et de *sérosité* dont ce viscère, ou les autres parties du corps sont encombrées, et qui en sont la source comme elles peuvent être la *cause* de tous les maux. Pourquoi les femmes qui sont dans ce cas éprouvent-elles ces sortes d'accidens ? N'est-il pas évident que c'est pour avoir anciennement négligé de donner à leur santé les soins qu'elle réclame indispensablement, et pour n'avoir pas purgé selon le besoin de la Nature, c'est-à-dire, dans le temps où

leurs humeurs n'avaient pas la malignité ou le degré de corruption qu'elles ont acquis depuis.

Si l'affection est chronique, il faut se conduire d'après l'article 4 de l'ordre de traitement; si au contraire elle est récente, il pourra suffire de pratiquer l'article 2. On usera du vomi-purgatif, selon qu'il se trouvera indiqué. Dans le cas de perte, surtout lorsqu'elle est abondante, la femme doit se considérer comme attaquée d'hémorragie, et se conduire comme il est prescrit au traitement de cette maladie.

FEMMES ENCEINTES.

On ne devrait jamais attribuer à la grossesse la *cause* des maladies ou souffrances que les femmes enceintes éprouvent, puisque, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, ce qui est naturel n'est point *cause* de maladie. Une femme enceinte ne perd sa santé que par la même *cause* qui rend malade un homme, ou une femme qui n'est pas dans l'état de grossesse. La corruption ne fait pas d'exception; et ce n'est que quand elle a atteint les humeurs de la femme enceinte, que celle-ci éprouve des souffrances.

Si on purge au besoin une femme enceinte, c'est-à-dire, aussitôt qu'elle n'est plus dans l'état vrai de santé, on la rendra

bien portante ; on empêchera que ses humeurs ne se corrompent profondément, on préservera l'embryon de la corruption, et on évitera par conséquent la fausse-couche (1). Si on use convenablement de ce moyen, on guérira deux individus à-la-fois, la mère et l'enfant. Si on ne guérit pas la mère, l'enfant deviendra malade et pourra mourir avant d'avoir vu le jour.

L'état de grossesse peut occasionner seulement l'état de maladie, mais il ne le cause pas ; ce sont les humeurs corrompues et la *sérosité* qui sont les agens des souffrances. La femme enceinte peut être malade comme la femme qui est à l'époque du retour d'âge, par la cessation de sa purgation naturelle ; ce qui a été dit de celle-ci, s'applique incontestablement à celle-là. L'enfant ne peut être bien portant dans le ventre de sa mère ; il ne peut avoir une formation heureuse ; il ne peut recevoir une constitution solide, si cette mère est malade ; puisque l'enfant est formé de ses fluides, et que dans ce cas ils sont entachés du vice de la corruption.

Les femmes enceintes agissent sagement, et pour elles-mêmes et pour leurs enfans, lorsqu'elles ne se font ni saigner, ni sucer par les sangsues ; elles feraient mieux encore, si

---

(1) On attribue souvent cet accident à des causes externes qui n'y ont point de rapport.

dégagées d'un préjugé funeste, elles usaient de la purgation autant qu'il en est nécessaire pour se rendre bien portantes. A la faveur de ce moyen qui nettoye les entrailles et purifie le sang, ces femmes éviteraient, non-seulement les fausses-couches, mais nombre d'accidens plus ou moins funestes; elles mettraient au monde des enfans forts et vigoureux, puisque ceux-ci seraient formés d'élémens purs et sains. C'est parce qu'on ne se rend pas un juste compte de la *cause* des souffrances, et qu'on ignore les bienfaits de la purgation dans cette circonstance comme dans toutes les autres, qu'on ne voit naître, pour ainsi dire, que des enfans dont le corps semble n'être que le produit de la masse des humeurs des mères qui les ont portés, et qui pour la plus part périssent à l'aurore de la vie, parce qu'ils sont malades en naissant comme auparavant de naître. Nous avons déjà fait un abrégé de l'état de santé de notre fille unique, madame COTTIN; nous en parlerons encore dans cet article des femmes enceintes. Elle s'est purgée, non pas une fois, mais à différentes époques de sa grossesse, et sa couche a été aussi heureuse qu'on pouvait le désirer L'enfant qui s'est ressenti du traitement de la mère, a présenté tous les signes d'une constitution forte et vigoureuse. Pourrait-on trouver mauvais qu'un père parlât des objets de son affection,

sur-tout quand ses observations se rattachent à la conservation des enfans, l'espoir de la société. Nous en parlerons encore en traitant des maladies du premier âge.

ACCOUCHEMENS LABORIEUX.

Les accouchemens laborieux ayant la même *cause* que les maladies en général, on doit, dans ce cas comme dans tout autre, employer les secours des purgatifs, à l'effet de prévenir les accidens, surtout lorsque les douleurs se prolongent trop long-temps et que l'on croit la vie de la malade en danger. Si on connaissait l'utilité de ce moyen et qu'on l'employât à propos, il n'y aurait point d'accouchemens laborieux, et il y en aurait peu contre Nature. On conserverait par ce moyen l'existence de beaucoup de mères, et de petits êtres qui courent souvent le plus grand danger dans cette occasion. C'est une erreur bien préjudiciable que de répandre le sang d'une femme en travail d'accouchement; sous l'espoir d'aider sa délivrance on lui ôte ainsi la force de se délivrer.

Toutes les fois qu'une femme n'accouche point librement et supposé que l'enfant puisse venir comme il se présente (dans le cas contraire on doit opérer par la manœu-

vre usitée) c'est parce que les cavités de cette femme renferment des humeurs mal saines, et parceque son sang, surchargé de la *sérosité*, l'a rassemblée dans les vaisseaux avoisinant le siége de la grossesse et les parties sexuelles expulsives de l'enfant, vers lesquelles la *fluxion* a été attirée par le travail de l'accouchement. Cet accident arrive dans ce cas comme dans les cas généraux où l'on voit la portion fluide des humeurs se diriger sur la partie forcée par un travail quelconque, ou lésée par un effort, un coup, une chûte, une blessure, ainsi que nous en avons parlé en la page 33.

Pour faciliter la délivrance de la mère et donner heureusement le jour à l'enfant, il faut la purger des matières qui font plénitude, gonflement ou engorgement, ainsi que de la *sérosité* âcre ou brûlante qui crispe ou durcit les membranes susceptibles de dilatation. Ayant peine à croire aux vices de conformation, à l'étroitesse du bassin, ou du passage, qu'on allègue ordinairement, nous n'opposons d'autre raison à ce sentiment, que la persuasion dans laquelle nous sommes, que la Nature a pourvu à tout; l'opinion contraire ne paraît avoir d'autre base que le défaut d'avoir reconnu la *cause* des maladies et les ressources de la purgation, méconnues à tant d'égards.

Pour opérer convenablement, il faut agir au besoin d'après l'article 3 de l'ordre de traitement. On doit commencer par une dose de vomi-purgatif; si dans l'espace de sept à huit heures et même plutôt, la femme n'accouche pas, et si elle est toujours également souffrante, il faut administrer une dose de purgatif; et si l'accouchement ne s'effectue point par les effets de cette dose, il en faut, dix heures après ou même avant, donner une troisième. On suppose que toutes ces doses ont convenablement opéré, sous le rapport du nombre d'évacuations qui est déterminé dans cette méthode; car autrement il faudrait les rapprocher, vu leur peu d'effet. Il n'y a point d'exemple qu'un accouchement ait résisté à trois doses; mais si le cas se présentait, il faudrait répéter le purgatif d'après le même article 3.

L'accouchement étant terminé, si la femme est bien pour son état, on la nourrit, on la fortifie; si au contraire elle éprouve des souffrances insupportables, ou si sa vie est en danger, il ne faut pas différer de répéter la purgation. C'est donc à tort que l'on croit une femme trop nouvellement accouchée pour la purger. Si la femme après l'accouchement continue d'être malade, c'est évidemment parce que son corps n'a pas été suffisamment purgé. Plutôt que de la laisser mourir; plutôt que de se reposer

sur l'évacuation de ses lochies, qui peut être insuffisante, il est préférable de donner suite à la purgation jusqu'à guérison entière.

SOI-DISANT LAIT EPANCHÉ.

Presque tout le monde croit que les dépôts qui viennent aux seins d'une femme nourrice ou d'une femme qui a nourri, sont causés par le lait; et il y a peu de personnes qui ne croient pas au lait épanché. Si on voulait reconnaître la *cause* des maladies, et raisonner plus juste sur les fonctions en général du corps humain, on ne confondrait pas le lait, qui est une liqueur bienfaisante émanée du sang et aussi pure que lui, avec un pus corrosif qui ronge ou brûle la chair, fait ressentir des douleurs, et finit par percer la peau, ainsi qu'on le voit quand le dépôt vient à suppuration. Si le lait était caustique il serait un poison, et l'enfant qui en aurait sucé seulement qu'elques gouttes, tomberait aussitôt en convulsion; il périrait sur le champ : ce qui n'a point d'exemple..

Il n'est donc pas raisonnable d'attribuer à de prétendus épanchemens laiteux la cause des douleurs périodiques, continues, fixes ou ambulantes que la même femme peut éprouver. Le lait ne paraît mauvais que quand la femme est malade; ce qui signifie que ses humeurs sont alors corrompues, et

qu'il y en a une portion de passée avec le sang et le lait, pour causer toutes les espèces de douleurs et tous accidens. Si la corruption fait des progrès, la maladie devient grave ; l'enfant qui tette ce lait éprouve bientôt le sort de sa mère. Que l'on apprenne donc, et il en est bien temps, à distinguer les fluides purs d'avec la corruption qui advient pour les empoisonner ou les corrompre. La vérité produit autant de bien que l'erreur cause de mal. Si le lait figure parfois parmi les matières corrompues, c'est parce que cette partie que l'on remarque est corrompue elle-même ; ce n'est donc pas plus le lait qui agit dans ce cas, que ce n'est le sang lui-même, lorsqu'un abcès rend des matières mélées de ce fluide corrompu, caillé ou pourri.

Pour détruire toutes les affections que l'on attribue au lait, c'est le même procédé que contre toutes celles auxquelles on ne donne pas ces attributions, ou que l'on reconnaît pour provenir d'autres causes, ou de causes humorales, et que l'on doit traiter comme toutes les douleurs et tous les dépôts dont il est fait mention dans cette méthode.

LA NOURRICE ET LES RÈGLES, PAR RAPPORT A LA PURGATION.

Lorsqu'une femme nourrice se purge pour quelques affections légères (si elle devient affligée d'une maladie grave, nous lui conseillons de cesser de nourrir, pour la sûreté de la santé et de la vie de son enfant), il est à propos que pendant les effets de sa purgation, elle fasse teter son enfant des deux seins, au moins une fois; sans cette précaution, son lait pourrait disparaître. Quand la nourrice et l'enfant sont indisposés, celle-ci en se purgeant pour rétablir sa santé, guérit son enfant; si elle lui donne à teter plusieurs fois pendant que la purgation opère, l'enfant sera purgé aussi, et il pourra être délivré de ses souffrances. Lorsqu'une nourrice renvoie son lait, elle fait bien de se purger au moins une fois, en même temps qu'elle applique sur ses seins les topiques d'usage; c'est le moyen de prévenir tout engorgement. D'ailleurs, elle doit se purger selon le besoin, par rapport à l'état de sa santé.

Supposons une femme attaquée d'une maladie assez meurtrière pour l'enlever à la vie dans l'espace de deux ou trois jours, ou plutôt encore, comme dans les cas d'épidé-

mie. La laissera-t-on périr sans secours, parce qu'elle est dans ses menstrues ? Ne peut-il pas arriver qu'elle soit affligée d'une douleur aiguë, menacée d'un péril imminent, ou de la perte d'un organe quelconque, la vue par exemple ? Dans ces sortes d'hypotèses attendra-t-on la fin de ses règles, qui peuvent durer une semaine et plus, avant de lui porter secours ? La maladie, dans un tel espace de temps, ne peut-elle pas avoir fait des ravages irréparables ? Puisque la purgation rétablit les règles, ainsi que nous l'avons dit en parlant de leur suppression, elle n'est donc point nuisible. En supposant qu'une dose purgative fût suivie de suppression, les doses subséquentes rétabliraient les règles. Mais quand il s'agit du traitement d'une maladie chronique, ou de celui d'une indisposition légère, on s'accorde, lorsque rien ne presse, avec les époques des menstrues, de manière à ne point purger pendant leur irruption. Cette pratique est fondée sur ce que nous considérons les règles comme une purgation naturelle, et leur présence comme un état de gêne qui serait augmenté par la purgation, sans que dans ce cas il en résultât un avantage caractérisé pour la malade.

CHAPITRE XV.

MALADIES DES ENFANS ET ADOLESCENS.

La purgation d'après le principe ou la *cause* des maladies internes, peut être administrée depuis les premiers jours de l'enfant nouveau-né, jusqu'aux extrémités les plus reculées de l'existence humaine. Si on fait attention qu'à ces denx âges opposés l'homme prend également nourriture, on reconnaît facilement que pour appliquer ce moyen de guérir à tous les individus, il suffit d'adapter ou proportionner les doses purgatives aux différentes périodes de la vie, ainsi qu'on le fait pour les alimens.

Les souffrances qu'endurent les enfans du plus jeune âge, sont les coliques ou tranchées; ces petits infortunés crient et donnent beaucoup de peine à leurs mères, ou à celles qui les élèvent. Si celles-ci veulent s'assister des conseils de l'expérience, et réitérer la purgation toutes les fois que les cris de leurs enfans attesteront l'existence de la douleur, elles peuvent être assurées de se procurer beaucoup de tranquilité, en même temps qu'elles donneront à leurs enfans le

précieux avantage de la santé. A l'expérience que nous avions à cet égard par l'alaitement que notre épouse a donné à notre enfant, se joint celle que nous fournit notre petit fils, nourri par sa mère.

Il ne s'est manifesté en lui aucune colique qu'on ne lui ait donné aussitôt une potion évacuante; et on l'a répétée à chaque fois que la douleur s'est reproduite. Avec cette attention il n'a jamais fait passer une mauvaise nuit à sa mère, ni fait relever sa garde, ni troublé le repos de personne, le sien ayant toujours été paisible.

DENTITION.

On croit encore que la dentition rend les enfans malades; on en juge ainsi par l'inflammation et la douleur qui se porte à leur bouche; c'est une erreur qu'il importe de combattre. Si les humeurs de ces enfans n'étaient pas corrompues, leurs dents pousseraient sans qu'ils en fussent incommodés; on ne s'apercevrait même pas de leur dentition. C'est encore dans ce cas comme dans celui dont il a été parlé à la page 33, la présence de la *sérosité* qui est susceptible d'être attirée à toute partie passible de quelque changement ou d'une action quelconque; et c'est le travail de la dentition qui attire cette *sérosité* acrimonieuse ou brûlante

dans la bouche et sur les gencives. Les dents ne sont ni la cause des douleurs que l'on peut y éprouver à tout âge, ni la cause d'aucune maladie, parce que ce qui est naturel (on le répète) ne fait jamais souffrir.

Si on évacue ce qui est contre Nature, c'est-à-dire la corruption qui fait ressentir toute douleur interne, corruption qui fait mourir plus de la moitié des enfans, comme elle cause la mort prématurée d'un grand nombre d'adultes, on verra l'heureuse différence de ce procédé, comparé dans ses résultats avec ceux d'un système opposé. Nous avons encore sous les yeux, pour garant de notre assertion, les succès de cette méthode à l'égard d'un des plus chers objets de notre affection.

MAUVAIS ALAITEMENT.

La purgation bien comprise dans son objet, et souvent répétée pendant le bas âge, c'est-à-dire d'après l'article 4 de l'ordre de traitement, change presque toujours ces mauvaises constitutions que les enfans reçoivent de l'alaitement de leurs mères ou de leurs nourrices malades. Mais pour l'emploi de ce moyen, et pour jouir des bienfaits qu'il peut assurer, il faudrait que les pères et mères de ces enfans se débar-

rassassent du bandeau qui leur a toujours couvert les yeux, et les a habitués à ne voir que l'erreur avec laquelle ils sont généralement familiarisés. Il faudrait aussi que pour plusieurs d'entre eux, les personnes dont les connaissances sont autant de guides pour ceux que l'éducation a le moins favorisés, se pénétrassent de la vérité, et qu'elles leur fisssent le sacrifice de la routine ou des préjugés contraires.

Il est une autre erreur qu'on serait quasi tenté de prendre pour une vérité, tant elle est universellement répandue. On entend dire tous les jours que le lait d'une femme enceinte, par cela seul qu'elle a conçu, rend malade l'enfant qu'elle allaite. D'après quelle donnée tant soit peu probable a-t-on pu (pour la première fois) hazarder une assertion si peu fondée, que la conception corrompt le lait au point de le gâter et de le rendre nuisible. C'est encore une méprise sur la véritable cause de l'effet dont on s'occupe. Ce que nous avons dit de la femme malade à l'époque de son retour, peut répandre quelque lumière sur ce préjugé et le réduire à sa juste valeur.

GLANDES DITES DE CROISSANCE.

On paraît encore en général, persuadé que l'engorgement des glandes est nécessaire à l'accroissement des enfans, ou qu'il en est une conséquence. On les appelle d'après cette fausse idée, glandes de croissance. C'est encore une grande erreur, qu'il importe essentiellement de signaler.

Les glandes ne peuvent être tuméfiées ou engorgées, que par la présence de la *fluxion* ; par la raison que le sang, en est surchargé, il la dépose dans ces parties, dont la structure cave sert d'entrepôt à cette matière et il en résulte cette affection caractérisée et dénommée ainsi qu'elle l'est ; la même matière se déplaçant, donne lieu ensuite à une autre maladie. Pères et mères, assurez-vous souvent par le toucher, si les glandes du cou de vos enfans ne sont point engorgées. Dans le cas où elles le seraient, il faudrait pratiquer la purgation autant de fois qu'il en serait nécessaire, c'est-à-dire, d'après l'article 4 de l'ordre de traitement, pour évacuer cette surabondance d'humeurs, avec ce qu'elles ont de malignité, et pour parer sûrement aux suites fâcheuses qui en résultent et qui se réalisent, les écrouelles, les humeurs froides dont il a déjà été parlé.

LES ENFANS URINANT AU LIT.

On croit en général que les enfans qui lâchent leur urine au lit, dans un âge assez avancé pour qu'on ait le droit d'en attendre la plus grande propreté, le font par négligence ou paresse ; on les blâme ; on les punit d'autant plus injustement, qu'il n'y a point de leur faute. Cette affection est un genre d'hydropisie particulière à ces enfans. Ils ont de l'eau épanchée dans la capacité de l'abdomen. Quand ils sont couchés, cette eau remontant au-dessus des artères principales, en ralentit le mouvement, c'est ce qui plonge ces enfans dans un sommeil profond, semblable à une espèce d'anéantissement. Les reins, les uretères et le col de la vessie, abreuvés ou inondés de cette même eau, en ont perdu leurs ressorts naturels; et l'enfant devient insensible à l'expulsion de l'excrément des fluides. Il est rare que les enfans, qui, par les propres secours de la Nature, triomphent de cette infirmité, n'en conservent pas un germe capable de leur faire éprouver dans la suite toutes sortes d'incommodités ou de maladies. Il ne s'agit pour détruire radicalement cette infirmité, que de les purger d'après l'article 4 de l'ordre de traitement, jusqu'à ce que l'on soit bien assuré de leur guérison.

SAIGNEMENT DU NEZ.

On fait peu d'attention au saignement du nez; c'est une affection commune aux enfans et aux adultes, et qui a des suites beaucoup plus sérieuses qu'on ne le pense. On ne parle de cette affection que vaguement, ou pour dire qu'on est échauffé, ou pour prétendre que c'est un effet de la fougue de la jeunesse, de la vivacité du sang, de la force du sujet, de l'exercice ou de l'application, etc., etc.

Si, généralement parlant, les fonctions du corps humain et la *cause* des maladies étaient mieux connues, ou si l'expérience était plus universellement accueillie, on penserait tout autrement, et on agirait ainsi que cette situation le réclame. Le saignement du nez ne diffère de l'hémorragie que par la nature de la *cause* qui le produit. Il se peut que dans la suite du temps, cette cause toute humorale, acquière la malignité de celle de l'hémorragie. C'est pour cela que le saignement du nez la précède assez souvent. La *fluxion* rassemblée par le sang dans les vaisseaux du canal nazal, ou ceux qui avoisinent la membrane pituitaire, produit par son volume un gonflement et un engorgement dans ces parties; elle en rompt ou dilate les tuniques, et s'écoule teinte du sang qu'elle entraîne avec

elle. Cette incommodité est périodique, et se reproduit plus ou moins souvent.

Mais si la *sérosité* est assez chaleureuse pour rompre ces mêmes tuniques, au point que le sang pur s'écoule, c'est alors une hémorragie; elle peut être périodique aussi, et se reproduire à des époques plus ou moins rapprochées.

Souvent le saignement du nez est précédé de douleur et pesanteur de tête; ces incommodités cessent momentanément par le moyen de cet écoulement, parce qu'il désemplit les vaisseaux engorgés; et elles ne disparaissent pour ainsi dire jamais sans que la personne n'éprouve peu de temps après une autre maladie, plus ou moins grave, selon le degré de dépravation des humeurs, et la malignité de la *fluxion*. Cette *sérosité*, pour produire l'affection nouvelle, sous quelle dénomination qu'on la présente, n'a fait que changer de place.

Tant pour détruire la fréquence du saignement du nez que pour éviter les accidens qui peuvent lui succéder (et il en peut résulter de très-graves), il faut pratiquer la purgation, et suffisamment la réitérer jusqu'à ce qu'elle ait rétabli une santé à l'abri de toute incommodité. Comme c'est toujours le résultat d'une dépravation chronique des humeurs qui occasionne cette affection, c'est par conséquent d'après l'ar-

ticle 4 de l'ordre de traitement qu'il faut purger.

AFFECTION PÉDICULAIRE.

Cette affection n'est autre chose qu'une quantité prodigieuse de cette vermine trop connue sous le nom de poux. Soit qu'ils existent à la tête, soit qu'ils s'établissent dans toute l'habitude du corps, il sont toujours causés par une corruption, qui est interne lorsqu'elle ne provient point du dehors. On sait que les poux peuvent naître de la négligence de peigner les cheveux, ou de tenir la tête propre; on n'ignore pas qu'ils s'engendrent du défaut de changer de linge assez souvent; on comprend aussi que c'est la corruption croupissante de la peau qui contribue au développement des germes de cette vermine. Mais quand après avoir employé tous les moyens pour maintenir la propreté extérieure, un individu a des poux, il faut reconnaître que la cause qui les produit est dans l'intérieur, et par conséquent dans les humeurs dégénérées; c'est alors la maladie pédiculaire.

Cette affection à laquelle sont sujets beaucoup d'enfans et d'adultes et aussi des vieillards, est détruite, comme toutes les autres affections, par l'évacuation des humeurs dépravées, pratiquée d'après l'article 4 de l'ordre de traitement.

Si cette vérité était généralement reconnue, que de maux pour l'avenir on éviterait aux enfans; puisqu'en les délivrant de la matière qui leur donne de la vermine, on les préserverait de maladies plus graves ou plus inquiétantes! Les contes de bonnes-femmes sont, à cette occasion, en trop grande faveur. Un grand nombre de mères sont persuadées que les poux donnent la santé à leurs enfans; elles se croient fondées dans cette opinion, parce que souvent on remarque que les poux venant à disparaître, les enfans sont malades, ou plus incommodés que dans le temps qu'ils portaient cette vermine. Si l'art de guérir était basé sur le principe vrai que la Nature lui indique elle-même, les praticiens, alors en possession d'un talent certain et utile, en remplacement d'une science purement conjecturale, auraient des certitudes en place de doutes, et le public qui est assez souvent l'écho de leurs assertions, publierait des vérités au lieu de vaines conjectures. Si un individu est malade après que ses poux ont disparu, c'est parce que l'humeur qui se portait à la peau et qui y entretenait la vermine, s'est portée, en la quittant, sur une autre partie du corps, où ces matières causent une autre maladie autrement caractérisée.

TEIGNE.

D'après la manière ordinaire de traiter la teigne, on ne doit point être surpris de ce que cette affection soit mise au rang des maladies incurables. Quoique le traitement usuel fasse beaucoup souffrir, c'est toujours en pure perte pour la guérison. Qu'y a-t-il de plus mal adapté à la source des maladies, que cet emplâtre en forme de calote, avec lequel on arrache le produit du dépôt teigneux. Cette opération douloureuse ne peut pas empêcher le sang de continuer à porter les mêmes matières au cuir chevelu; on en a bien la certitude, puisque plusieurs fois cette opération est réitérée sans que ses succès en soient à la fin plus assurés; de plus on peut remarquer que si la teigne quitte son siége, le sujet n'en reste pas moins différemment affecté, parce que sa constitution n'a point été dépurée.

Tous les topiques émolliens et résolutifs peuvent être employés sans danger, et souvent avec avantage; mais la destruction de cette maladie ne peut avoir lieu que par l'entière évacuation de sa cause matérielle. C'est en conséquence d'après l'article 4 de l'ordre de traitement, qu'il faut purger; le vomi-purgatif y est souvent nécessaire, au moins dans la proportion d'une de ses doses contre trois ou quatre du purgatif.

CRISES SALUTAIRES.

Les dévoiemens, les différentes éruptions, soit dans le cuir chevelu ou la peau de la tête, soit par les pores de la peau, ou toutes autres voies ouvertes aux excrétions, sont des crises auxquelles le jeune âge est assujetti. Elles sont salutaires, sans doute, toutes les fois que leur terminaison est heureuse, puisque c'est par elle que beaucoup d'enfans, abandonnés pour ainsi dire au hasard, survivent à leurs souffrances.

La Nature, dans beaucoup d'êtres, est sans contredit son premier médecin; mais si elle se suffit souvent, plus souvent encore elle succombe. Elle ne rejette jamais les secours qui sont propres à la conduire à la dépuration du fluide moteur de la vie : but vers lequel elle se dirige constamment. Si on ne lui laissait pas le soin de se guérir; si l'art plus sûr dans sa marche lui aidait par l'évacuation de la corruption, on sauverait la vie à un grand nombre de ceux qui succombent; on délivrerait les autres de leurs souffrances actuelles; et finalement on couperait dans la racine ces maladies ou infirmités chroniques de toutes espèces, toujours trop difficiles à détruire quand on leur a laissé le temps de s'invétérer. La purgation employée dans ces vues et à cette

fin, est toujours à propos ; c'est parce qu'on la néglige ou qu'elle est insuffisamment pratiquée, que la Nature succombe, et que la mort prématurée termine l'existence de tant d'êtres qui ont tous les droits à la vie.

PETITE VÉROLE.

Ainsi que nous l'avons déjà avancé sans crainte d'être contredit par les hommes judicieux, la durée de la vie d'un très-grand nombre d'individus est le résultat de crises ou évacuations salutaires que fait la Nature dans ces corps ou sujets privilégiés. On en voit de nombreux exemples dans les parties du monde où l'art de la médecine est inconnu; et chez nous dans la classe trop pauvre ou trop insouciante pour appeler un médecin. La petite vérole est une de ces crises plus particulière à l'enfance; cependant tous les humains sont exposés, à tout âge, à la subir, même sous sa forme éruptive.

La *cause* de cette maladie consiste en une portion de glaires qui se filtre dans la circulation, où elle est, avec une partie de phlegme, convertie en pus par la chaleur de la *sérosité*. Ce sont ces matières qui causent le frisson, la fièvre, l'asoupissement, les lassitudes, les douleurs, parce qu'elles gènent et dérèglent la circulation du sang; ces

symptômes sont le premier temps de cette maladie.

Le sang qui dans cette circonstance comme dans toutes celles de la vie, tend à sa dépuration, milite contre ces matières; il les porte à l'extrémité des vaisseaux capillaires, pour les expulser et pour faire éruption. Alors la peau se couvre successivement de pustules purulentes, en plus ou moins grande quantité; ce qui fait que la fièvre se calme, et que bientôt elle cesse entièrement; tel est le second temps de la maladie.

Après environ une douzaine de jours, les pustules se dessèchent et tombent en poussière; c'est le troisième temps.

La petite vérole est meurtrière, ou par la malignité de sa contagion, ou d'après la mauvaise nature des humeurs du malade. Si le sujet se portait mal avant d'être attaqué de cette maladie, ou si ses humeurs étaient corrompues depuis plus ou moins de temps, il est infiniment plus exposé que s'il jouissait d'une parfaite santé; il l'est encore davantage, si la contagion est maligne. Si la malignité porte le caractère de pourpre ou de putridité, elle peut empêcher que la crise ne s'accomplisse. En résistant aux efforts de la Nature les matières peuvent très-promptement causer la mort, en gangrenant les viscères, ou en ar-

rêtant le mouvement du sang par la compression que la *sérosité*, dans ce cas excessivement brûlante, exerce sur les vaisseaux.

Pour empêcher que cette maladie ne cause la mort, et pour prévenir tous autres accidens, il est une précaution préservative et facile à prendre. Quand il est reconnu que cette contagion a pénétré dans la contrée ou la ville que l'on habite, c'est un avertissement pour s'en défier, et pour prendre garde de ne point confondre ses avant-coureurs avec une incommodité passagère; dans tous les cas on est mieux averti par les signes du premier temps dont il vient d'être parlé. Dès qu'un individu perd la santé, il faut sans différer, provoquer des évacuations réitérées, avec le vomi-purgatif et le purgatif, comme si on voulait détruire la *cause* d'une fièvre ordinaire ou de toute autre affection; on se conduit d'après l'article 2 de l'ordre de traitement, et même d'après le troisième, jusqu'à ce que la violence du mal ait cédé. En supposant que ce ne fût pas de la petite vérole dont le malade dût être atteint, il sera par ces évacuations guéri de la maladie qui l'a attaqué; et le but, quant à sa santé, sera également rempli.

Lorsque la fièvre continue et si la situation du malade laisse encore des inquiétu-

des pour sa vie, il faut donner suite aux évacuations, même malgré l'éruption variolique, afin de prévenir tout engorgement ou dépôt à l'intérieur. Par ce procédé, la crise s'éffectue, soit que les matières soient légèrement corrompues, soit qu'elles soient fortement dépravées, la vie du malade est également à l'abri du danger, si toute fois dans le cas de nouvelle douleur ou menace d'accident, on répète la purgation dans l'intervalle du dessèchement des pustules. Ce qui est également sûr, c'est qu'en évacuant ainsi la *sérosité* corrosive qui fait des cavités et cause des démangeaisons excessives, l'érruption ne laissera aucune trace sur la peau; et le malade ainsi traité, n'éprouvera aucun de ces reliquats capables de produire dans la suite ces incommodités qu'on a de si fréquentes occasions de remarquer.

On a connu et pratiqné autrefois l'inoculation de la petite vérole. Ce système a éprouvé le sort de beaucoup d'autres; il devait mourir plutôt, puisque la saine raison l'a toujours repoussé. Un autre a pris sa place, et jouit aujourd'hui d'une grande faveur; c'est l'opération de la vaccine, qui a réuni tous les suffrages. L'objet de l'inoculation était de communiquer la petite vérole, et on espérait par ce moyen rendre cette maladie moins funeste: (vaine espé-

rance, illusion trompeuse ;) mais celui de la vaccine est de la faire totalement disparaître.

La vaccine est l'opération, et le vaccin est la matière que l'on insinue dans le corps poreux de la peau. Cette matière a été originairement tirée d'une pustule trouvée au pis d'une vache anglaise ou écossaisse. Cette découverte ayant été accueillie, l'enfant vacciné a fourni du vaccin pour tous les autres ; ainsi se transmet cette matière, comme se transmettait le virus variolique du temps de l'inoculation. On regarde comme avéré que la vaccine éteindra la petite vérole, tellement qu'on ne verra point cette maladie tant que la vaccine sera pratiquée. Nous ne voulons point élever de doute à cet égard ; mais doit-on croire que la *cause* matérielle de la petite vérole ne subsiste plus ? Pour cela il faudrait qu'il n'y eût plus de *cause* pour produire les maladies. Or s'il n'y avait plus de *cause* de maladie, il s'en suivrait qu'il n'y aurait aucun malade, puisque la *cause* de la petite vérole est la même que celle qui est attachée à l'existence de tous les êtres, et qui fait éprouver tout état de maladie. Telles nous paraissent les conséquences qui doivent dériver de ce principe. La petite vérole étant une crise par son caractère, et ayant la même cause et le même objet que les crises en général,

on doit reconnaître que la classe malade, que l'on croit bien affranchie de la petite vérole au moyen de la vaccine, ne gagnerait point assez à cette découverte, si l'art ne venait ultérieurement à son secours.

On ne peut pas contester que les malades vaccinés, comme ceux qui ne l'ont point été, peuvent également perdre la vie, soit à défaut, soit par l'insuffisance d'autres crises essentiellement protectrices. L'observation démontre que l'existence leur est souvent redevable de sa durée, dans nombre de cas où la malignité de la putréfaction des humeurs n'est pas telle que la Nature n'en puisse faire la crise ou provoquer l'évacuation. Si un père est redevable à la vaccine de ce que ses enfans ne seront point attaqués de la petite vérole, qui les lui enlèverait peut-être, ce chef de famille doit être bien content de ce système préservatif. Mais si ces mêmes enfans, après ou sans avoir éprouvé les différentes crises qu'on remarque, soit par des dévoiemens, soit sous les différentes formes éruptives à la peau; ou bien par quelque dépôt, quelque fièvre éphémère ou autrement, deviennent tellement malades que la mort les enleve à la tendresse paternelle, soit par inflammation, gangrène, pourriture des entrailles, soit par l'effet de toutes autres lésions; alors il est démontré que cet accident n'a d'autre

cause que l'impuissance où s'est trouvée la Nature d'évacuer les matières putréfiées qui ont occasionné ces ravages. Et si après avoir en temps utile appellé l'art au secours de ses enfans, ce bon père néanmoins vient à les perdre malgré toutes les précautions qu'il aura prises, n'est-il pas indubitable que leur mort résulte du défaut d'évacuation de ces matières ? Il est constant que l'art jusqu'à présent n'a point secondé la Nature par une purgation analogue à ses besoins, eu égard aux humeurs dépravées qui causent toutes maladies ; et qu'à défaut de possibilité de la part de la Nature de s'en délivrer, ces matières corrompues causent la mort qu'on peut nommer justement mort prématurée, parce qu'elle arrive à toute époque ou la cessation de la vie n'est pas la conséquence de son assez longue durée.

ROUGEOLE.

La rougeole est une autre crise ; mais elle n'est caractérisée que par des éruptions et pustules séreuses. Sans doute qu'il est indispensable de bien évacuer la *fluxion* qui les produit, avec la masse des humeurs qui en sont la source. C'est incontestablement la même conduite qu'il faut tenir dans le cas de cette affection que contre la petite vérole, eu égard à la bénignité comme à

là malignité de cette éruption, ou au caractère de l'affection générale du malade. Elle commande les mêmes procédés que la petite vérole, dans les cas qui font craindre pour la vie du malade, et pour éviter les reliquats que la rougeole laisse souvent après elle, faute d'avoir suffisamment purgé les malades.

COQUELUCHE.

Les enfans sont plus sujets à s'enrhumer que beaucoup de grandes personnes, lorsque par leur défaut d'expérience ou le manque de soin de leurs surveillans, ils s'exposent aux brusques transitions du chaud au froid, par des jeux ou exercices qui souvent n'ont d'autre frein que l'extrême lassitude. Telle est la principale cause occasionelle de cette maladie; mais l'embarras et l'encombrement des premières voies, par la plénitude humorale, mérite une toute autre attention pour délivrer ces malades de la *cause* qui leur produit la toux, l'enrouement, le vomissement et autres symptômes qui en résultent. L'âcreté de leurs humeurs bientôt corrompues, produit la *fluxion*; celle-ci pour l'ordinaire ne tarde point à prendre une marche variée par des interruptions et des retours périodiques; dès lors il s'établit des accès plus ou moins violens, quelquefois même convul-

sifs, selon que la matière a acquis plus ou moins de malignité, et que les membranes de la poitrine et les organes de la respiration s'en trouvent affectés; tel est le caractère de la coqueluche.

Cette maladie termine souvent la vie des malades, après les avoir fait long-temps souffrir. Il est d'usage de s'arrêter à des adoucissans, et toujours des adoucissans; s'ils calment la maladie ils n'en évacuent point la *cause*, et c'est pour cela que ces malades restent toujours avec un principe de dégénération dans leurs humeurs, qui les conduit tôt ou tard à des affections de tous genres, et jusqu'à la mort.

Si la coqueluche est attaquée dès son commencement, elle sera détruite en évacuant d'après l'article premier de l'ordre de traitement ou au moins d'après le deuxième; si l'affection est chronique, on se conduira d'après le quatrième; si les accès devenaient par leur violence de nature à inquiéter, il faudrait agir d'après l'article 3. Quel que soit celui des articles que l'on suive, on ne peut négliger l'emploi du vomi-purgatif; il est indiqué dans ce cas au moins alternativement avec le purgatif, et plus souvent encore en raison de deux doses contre une de ce dernier évacuant.

CROUP.

Cette maladie particulière aux enfans, sur laquelle on n'a pas peu disserté, est néanmoins encore l'écueil des traitemens qui ont été imaginés. Nous sommes d'acord avec ceux qui ont observé cette maladie, sur l'existence d'une sorte de membrane, qui s'établit dans la trachée-artère, et sur celle d'une matière purulente qui l'accompagne. Nous n'avons encore vu nulle part que la cause formatrice de ces deux corps étrangers ait été expliquée; et on ne nous a point enseigné à éviter l'un plus que l'autre. Les traitemens par les saignées, les vésicatoires, et les expectorans en général sont-ils analogues avec la *cause* de cette maladie? Nons croyons pouvoir démontrer qu'ils ne le sont pas.

Le croup n'a point une cause différente de celle de toutes les maladies du corps humain, et les moyens curatifs ne peuvent différer non plus de ceux que la Nature indique et dont l'expérience justifie tous les jours le succès. Nous avons plus d'une fois démontré que la corruption inhérente aux humeurs, leur donne différentes natures; nous avons établi ce que peut à l'égard de toutes les espèces de maux la *sérosité*, aussi peu reconnue que la source qui la pro-

duit. Nous avons expliqué la formation du pus, celle des glaires, de la matière des nodus, celle des graviers, de la pierre par l'action de cette même *sérosité*, l'agent de toutes condensations et concrétions qui ont lieu dans le corps humain. Nous ne craindrons donc pas d'avancer que la membrane du croup est l'œuvre de la *sérosité* humorale agissant sur une quantité de phlegme et de glaires, qui évidemment croupissaient dans les premières voies, bien longtemps auparavant la manifestation du croup proprement dit. C'est de la masse de pus, préalablement formé par la *fluxion* avec ces deux genres d'humeur, que la membrane en question a pris naissance; la *sérosité* en est seule l'agent formateur, en cuisant avec la chaleur spéciale dont elle est pourvue une portion de cette matière, jusqu'à une consistance membraneuse. Ce qui se fait dans ce cas est comme ce qui se passe dans plusieurs liquides où il y a aussi un agent formateur, ainsi qu'il est démontré par les effets résultans, pour produire des corps coagulés et condensés, des peaux et même des membranes, tels sont le vin, le vinaigre, la bière, le cidre, etc., où l'on trouve ces mêmes corps établis par la présence d'un agent qui réside en eux.

La cause prédisposante au croup vient de ce qu'on ne se rend pas raison de la *cause*

des maladies, et de ce qu'on veut toujours guerir sans le secours de la purgation, ce qui est de toute impossibilité. Les enfans sont très-sujets à des plénitudes. C'est mal à propos qu'on laisse à la Nature le soin de les en décharger; et comme ils n'ont pas l'aptitude de cracher, ils n'ont point la ressource de l'expectoration. Cet état peut être suivi de l'affection croupale, de même qu'il la précède. Par suite des progrès et comme conséquence du principe de cette maladie, viennent les signes d'altération dans la santé; c'est alors que la prévoyance est nécessaire ainsi que dans tous les autres cas d'indisposition.

On ne doit pas craindre de purger jusqu'à l'entière guérison du malade; souvent l'application de l'article premier de l'ordre de traitement pourrait suffire. C'est parce qu'on tient une conduite opposée, que la fièvre et les douleurs arrivent, que l'affection devient sensible, la respiration gênée, et que la voix change d'une manière tout-à-fait étonnante. Peut-être alors a-t-on déjà à se repentir de ne point avoir pris l'avance dès les premiers temps de la maladie; il faut donc, sans perdre un moment, évacuer d'après l'article 3, avec le vomi-purgatif, au moins deux doses successivement, et le purgatif en troisième, sauf à réitérer de cette manière jusqu'à l'éloignement du danger;

alors on se conduit d'après l'article 2 ou l'article 4. Si la matière purulente n'a pas séjourné assez long-temps pour avoir pu endommager les viscères; et si la membrane n'a point encore acquis une consistance trop compacte ou indestructible, on sauvera le malade.

RÉPUGNANCE DES ENFANS CONTRE LES MÉDICAMENS.

C'est une vérité de fait que les enfans sont sujets à de fréquentes maladies et à de nombreuses infirmités. Il est prouvé par toutes les observations faites à ce sujet, que sur mille enfans qui naissent en même temps, au bout de dix ans il n'en reste qu'environ cinq cents. Quelle matière aux réflexions!

Dès que la maladie se manifeste, purgez-les de suite. Si vous tardez à le faire, la maladie fera des progrès; et plus elle en aura fait, plus il faudra multiplier les doses. Pères et mères, soyez leurs médecins. Pénétrez-vous bien de ce principe. Indépendamment des souffrances que vous leur éviterez, vous leur épargnerez encore le déboire inévitable d'un plus grand nombre de doses. Il pourrait même arriver que n'étant plus les maîtres de vos enfans, vous

les vissiez périr par suite de leur obstination à ne pas les avaler.

Nous ne sommes pas parvenus à faire prendre à notre enfant, dont nous avons parlé à la page 125, un aussi grand nombre de doses que nous l'avons dit, sans avoir eu à lutter contre sa répugnance et sa mauvaise volonté. La première fois qu'elle en fit refus, c'était à l'âge de quatre ans et demi. Sans ajourner nous nous saisîmes de notre réfractaire; et la bouche ouverte de force, nous y versâmes la dose: elle la rejetta. Une seconde dose, par le même moyen, est répétée aussitôt. La malice est au point que l'on cache cette dose dans un côté de la bouche, dans le dessein de faire accroire qu'elle avait été avalée, pour la rejetter plus tard. Cette dose revient et une troisième est répétée. Pareil stratagême est employé; une volonté fortement prononcée et intimée comme il convenait, fut suivie d'une quatrième dose. Celle-là fut prise avec résignation et docilité. Aux menaces et à la contrainte on fit succéder la récompense. De ce moment l'enfant ne montra jamais la moindre hésitation, au point qu'il nous suffisait de placer, le soir à côté de son lit, la dose du lendemain, et à notre lever, elle était déjà prise! Ce triomphe ne s'est pas borné à quelques doses, elle en a pris avec la même facilité, en comprenant l'âge de

l'adolescence avec celui de l'enfance, un si grand nombre de doses que cela passe toute croyance.

Cette observation renferme tout ce que l'on peut offrir de plus fort à ce sujet, parce que les faits parlent mieux que toutes ces données vagues qui ne reposent sur aucune expérience acquise. C'est en faisant comme nous avons fait nous-mêmes, que les pères et mères prouveront leur amour pour leurs enfans. Mais disons-le en passant, sans trop tirer à conséquence, combien n'y en a-t-il pas auxquels il faudrait pour eux-mêmes, appliquer la contrainte dont nous avons fait le récit? Combien y a-t-il d'hommes qui n'ont pas même l'instinct de leur conservation ?... Combien par là dégradent la qualité d'homme qu'ils ont reçue !

CHAPITRE XVI.

MALADIES DE LA PEAU.

Les maladies de la peau résultent généralement de tous les cas où le sang jette par les pores une portion de la masse fluide des humeurs corrompues qui circulent avec lui;

cette évacuation marche évidemment après l'insensible transpiration, comme elle s'effectue par les mêmes voies Mais la peau étant une espèce de crible très-serré, il ne peut transuder par ses pores qu'une partie très-fine des matières fluides; c'est pour cela que la transpiration ou la sueur provoquées par les sudorifiques que l'on emploie dans beaucoup de cas, est insuffisante pour dissiper toute l'humeur fluide qui circule avec le sang, et cause les accidens pour raison desquels on use des sudorifiques. Ces prétendus remèdes, indépendamment de leur insuffisance pour la guérison, causent des accidens assez redoutables, lorsqu'ils ont fait porter à la peau une matière qui n'est point susceptible de s'évacuer par cette voie. Ils sont plus qu'insuffisans pour expulser les matières grossières qui séjournent dans les entrailles, et produisent la *sérosité*. Cette *fluxion* poussée au dehors par le sang, s'épanche plus sûrement et plus fréquemment dans les différentes glandes qui en sont engorgées, qu'elle ne sort par la transpiration, ainsi que beaucoup de personnes le croient sans aucune espèce de fondement.

La sueur provoquée par des moyens internes, ou externes, tels qu'une surcharge de couvertures dans un lit bien bassiné, rend des services plus apparens que réels.

L'espèce de soulagement qu'on éprouve n'est tout au plus qu'un soulagement momentané. Incontestablement elle affaiblit; elle n'attaque pas la source de la maladie, elle en fait au contraire passer une partie avec le sang. Cette matière est la cause de la faiblesse dont on vient de parler; c'est un procédé externe, c'est donc au moins un moyen insuffisant auquel on s'arrête, parce qu'une constante erreur l'a placé sous le couvert du préjugé. La peau éprouve donc ses maladies comme les autres parties du corps, sujettes à différentes affections; mais puisque tout vient de l'intérieur, aussi bien la source des maladies que le principe vital, il faut pour détruire cette source, procéder à l'intérieur, comme pour alimenter le principe de la vie, il faut le sustenter par dedans.

Par la raison qu'il peut être dangereux de forcer la sueur à l'aide des moyens propres à l'accélérer, il ne faut pas pour cela l'empêcher, n'y s'opposer à la transpiration. Se défendre de l'extrême, est chose qui marque la sagesse; il faut laisser la Nature agir librement par les voies excrétoires de la peau.

SUEUR CONTINUE.

Si les cavités renferment une quantité de matières aqueuses, si ces matières se por-

tent à la peau, il en résulte une sueur abondante et continue. Souvent cette transpiration a une odeur qui atteste la corruption de la matière qui la produit. Quel que soit son caractère, elle est toujours d'une nature assez mauvaise pour qu'on ait raison de la redouter. Si cette matière vient à cesser de se porter à la peau, si elle se concentre dans quelque cavité, il en résulte l'hydropisie, ou une autre maladie. Cette sueur étant toujours l'effet de la dépravation chronique des humeurs, il faut pour la détruire, pratiquer l'évacuation d'après l'article 4 de l'ordre de traitement, jusqu'à ce que sa source soit entièrement évacuée, et que le malade ait recouvré la santé.

GALE.

De toutes les maladies de la peau, la gale est la plus contagieuse; elle peut se communiquer par l'attouchement de la personne, ou par celui des linges et vêtemens qui lui ont servi. On a prétendu que dans la matière de la gale, il se trouvait des animalcules, ou des animaux très-petits; nous ne contestons point au microscope le mérite de grossir les objets, et nous ne recher-cherons point les fondemens de cette opinion. Mais ce sur quoi nous n'élevons aucun doute, c'est que cette maladie est causée

par la corruption des humeurs fluides, au moyen du contact; corruption qui s'insinue par les pores de la peau, et qui bientôt établit ses ramifications avec la masse entière des humeurs.

On emploie ordinairement différentes pommades ou autres topiques, que chacun compose à sa volonté ou d'après ses connaissances. La saignée et les boissons délayantes ou appéritives sont les médicamens ou la base des traitemens à l'intérieur. Cette manière de traiter n'est propre qu'à donner lieu plus tard à une maladie sérieuse, dont la cause alors dérive de ce qui n'était originairement qu'une incommodité légère et facile à détruire. La saignée fait évidemment rentrer dans les voies de la circulation la matière de la gale; et c'est parce que le sang en devient surchargé et qu'il en forme le dépôt, que dans la suite il en résulte des affections de différentes espèces, et même les plus graves.

Pour détruire sûrement la gale, il faut, si elle est récente, purger pendant la première semaine, d'après l'article premier de l'ordre du traitement; répéter de même la seconde et ainsi la troisième, s'il en est encore besoin. Si la gale est compliquée avec quelqu'autre maladie ancienne, ou si, par elle-même elle est maligne ou chronique, on doit purger d'après l'article 4 du même

ordre de traitement, jusqu'à guérison radicale. Il est évident, qu'en travaillant à faire disparaître cette affection, l'action des purgatifs peut en détruire plusieurs autres; et tel est l'avantage d'une méthode qui a reconnu l'unité de *cause* des maladies.

A l'appui du traitement de la gale, il est nécessaire d'une friction journalière, avec une pommade anti-psorique ou dessicative et inodore autant qu'on peut se la procurer.

DARTRES.

Les dartres se présentent sous différentes formes, comme elles sont de plusieurs espèces. Il y en a de farineuses; ce sont celles où la *sérosité* portée à l'épiderme, la dessèche et la réduit en poussière. Il y en a d'autres qui sont appelées vives, et il en est encore de corrosives ou rongeantes, ce sont celles qui ont pour cause l'action de la *sérosité* excessivement chaleureuse ou corrodante.

Quelqu'en soit le caractère, elles commandent le même procédé que les autres maladies, parce que leur *cause* est également interne. C'est la *sérosité* que le sang porte à la peau qui fait éprouver les différens simptômes de cette affection.

Le vice dartreux doit être évacué d'après l'article 4 de l'ordre de traitement. Les

dartres contagieuses s'acquièrent comme la gale, et se communiquent comme elle, par l'action du contact; le même traitement tant extérieurement qu'à l'intérieur, en opère la cure radicale.

TACHES SUR LA PEAU.

Beaucoup de personnes, les femmes particulièrement, sont exposées à avoir des taches sur la peau.

Cette affection suppose une dépravation dans les humeurs, et presque toujours les taches sont des signes avant-coureurs de maladie, car il est bien rare qu'elles existent sans que l'individu n'éprouve quelque incommodité plus ou moins notable. Le meilleur cosmétique c'est la purgation réitérée autant qu'il en est nécessaire pour tarir la source des fluides altérés ou corrompus qui gâtent la lymphe en la surchargeant, et parce que le sang les porte à la peau. En se purgeant comme il convient, le sexe éprouvera un double avantage. La belle femme n'enlaidira point; celle qui est la moins favorisée sous le rapport de la beauté, sera plus ragoutante avec ses couleurs naturelles qu'avec un coloris artificiel; toutes deux travailleront au rétablissement de leur santé, comme à la conservation de leur existence. Nous ne prétendons pas proscrire la parfu-

merie; nous désirons au contraire que l'agréable et l'utile soient mieux unis que jamais ils ne l'ont été.

ÉRÉSIPELE.

L'éruption érésipélateuse est une tumeur plus ou moins chaleureuse ou inflammatoire, surmontée de boutons à la peau; elle a, ainsi que les autres maladies, la plénitude humorale pour cause efficiente; le sang la porte du centre à la circonférence comme pour en alléger les viscères.

Ce serait une erreur de croire qu'il fallût laisser au corps malade la charge ou le soin de se délivrer de la *fluxion* humorale qui caractérise cette affection, auparavant de pratiquer la purgation; il faut au contraire dès l'apparition de la maladie, user du purgatif au moins d'après l'article 2, car l'article 3 est souvent indiqué, et ne peut être préjudiciable au commencement du traitement. Le vomi-purgatif est toujours nécessaire, quand il est réclamé par la plénitude des premières voies. On ne peut trop s'empresser d'évacuer la *cause* de l'érésipele, pour en prévenir les suites fâcheuses, telles que la gangrène et même la mort, qui arrivent souvent parce que l'on a préféré aux moyens curatifs, la saignée, les sangsues, les diffé-

rentes fomentations, les adoucissans, ou autres palliatifs ou procédés nuisibles.

CHAPITRE XVII.

TUMEURS, DÉPÔTS ET ULCÈRES.

Toutes les tumeurs humorales, tous les dépôts, bubons, charbon et apostêmes, formés de matières épaisses ou purulentes; tous autres dépôts produits par des matières séreuses, quels qu'en soient le genre et le caractère, se terminent, comme on le sait, par un ulcère, soit qu'ils s'abcèdent d'eux-mêmes, soit que l'opération en ait été la suite. La nomenclature en est très-étendue; mais comme nous ne considérons ici ces sortes d'affections que sous le rapport de leur source et de la guérison, qui s'en suivra si on la détruit, nous nous abstiendrons de tous détails superflus.

La *cause* qui les produit au dehors est la même que celle qui donne lieu, à l'intérieur, aux engorgemens de différentes natures, aux obstructions de différens genres, soit au pylore, au foie, à la rate, ou en quelques viscères que ce soit; les mêmes matières autrement distribuées ou déposées, produisent les ulcères, les tumeurs, les ab-

cès de tous caractères. Qu'est-ce que c'est que l'obstruction, si ce n'est pas une matière déposée ou arrêtée, qui obstrue la parties comme elle gêne la circulation des fluides. La *cause* étant toujours la même, les procédés curatifs ne peuvent pas être différens. Il faut l'attaquer dans sa source et l'évacuer, sans quoi on ne peut espérer de guérir les malades.

Quelque soit la manière dont ces affections se manifestent; quelqu'en soit le caractère et la dénomination, à l'intérieur comme par dehors, elles sont toujours causées par la corruption des humeurs et de même que toutes les autres maladies; à l'égard de ces affections, c'est une portion de glaires qui se filtre comme le phlègme avec la *fluxion* dans les vaisseaux. Ces matières y sont recuites par la chaleur de cette *sérosité*, qui les convertit en une matière purulente. Le sang, pour dégager son mouvement gêné par ces matières, les rejette sur les parties qui sont par leur forme, leur structure, ou leurs dispositions particulières, susceptibles de recevoir un dépôt: telles sont les différentes glandes et en général les cavités.

Si la *sérosité* est rassemblée et déposée seule, comme il arrive dans les squires, cancers, polypes, sarcocels, quelques loupes et autres tumeurs dites séreuses, l'affec-

tion est différente et présente un autre caractère que quand de grosses matières ont suivi la *fluxion* dans le dépôt. L'inflammation qui survient aux dépôts, les douleurs qui en sont la suite, la fièvre qui les accompagne sont causées par la *sérosité*. C'est la chaleur brûlante de cette *fluxion* qui convertit définitivement la matière en pus; c'est elle aussi qui, par son principe corrosif, ronge la peau et fait le trou qui donne issue à cette matière, lorsque la tumeur ou le dépôt s'abcèdent d'eux-mêmes. Il est donc incontestable qu'elle est revêtue d'une bien grande malignité. Cependant dans tous les cas de maladie ou douleur quelconques, où la matière, qui est la même que celle-ci, fait souffrir autrement que par apostême, tumeur ou dépôt, on ne semble pas lui reconnaître ce caractère, par le peu de précaution que l'on prend généralement pour en délivrer les malades. On se tromperait donc si l'on pensait que la *sérosité* fût moins malfaisante, par exemple, dans le cas d'une fièvre inflammatoire ou d'une douleur violente, que dans celui que nous venons de citer.

C'est cette même *fluxion*, qui, tant que sa source subsiste, entretient après les opérations chirurgicales usuelement pratiquées, des ulcères chancreux, squirieux, cancéreux, sarcomateux, et ceux qui ont succé-

dé aux tumeurs charnues, enkistées, ou sans kiste, comme elle a contribué à la formation des tumeurs, des dépôts et abcès qui ont précédé ces affections. C'est en s'infiltrant dans la substance des os que cette *sérosité* cause les exostoses, et qu'elle donne lieu à la formation de l'ankilose vraie, ainsi qu'en se rassemblant dans les parties charnues et tendineuses, elle produit la fausse ankilose ; ces affections se ratachent aux précédentes pour le traitement qui ne peut être différent.

Tout dépôt, toute tumeur, tout engorgement, toute obstruction, se formant sur ou dans quelque partie du corps que ce soit, extérieurement comme par dedans, démontrent que le sang est surchargé d'une matière humorale corrompue, et ces affections attestent l'état de maladie de l'individu.

Ce rejet de la part du sang, se fait quelquefois lentement, c'est alors un depôt par congestion.

Si le dépôt se fait rapidement, si la tumeur s'élève pour ainsi dire à vue d'œil, c'est le dépôt par fluxion.

La fièvre qui précède ou accompagne la formation des dépôts, tumeurs ou abcès, est causée par les matières qui servent à les former, et qui dérèglent le mouvement du

sang, jusqu'à ce qu'il les ait entièrement écartées.

Les dépôts se terminent par résolution ou suppuration, selon la nature de la matière, et suivant les moyens que l'on y emploie extérieurement. Il est toujours plus avantageux sous divers rapports, d'en détruire la *cause* et la source, ainsi qu'il est possible, par la purgation suffisamment répétée, que d'abandonner le malade aux propres efforts de la Nature. En supposant que le dépôt se termine avantageusement sans le secours de la purgation, l'individu reste alors exposé à en éprouver un nouveau, ou tous autres accidens plus ou moins graves; son corps n'étant point dépuré, il a à craindre pour sa santé. Si au contraire on pratique la purgation selon l'article 2 de l'ordre du traitement, et si on appose le résolutif ou le répercussif convenables sur le dépôt ou la tumeur dès leur apparition, on peut les faire disparaître par cette purgation, s'ils sont susceptibles de se dissoudre. Si le dépôt ne se résout pas, ne se dissout point, si la matière qui le forme veut venir à suppuration, il s'abcède alors, ou on l'opère selon le besoin; ensuite on le panse d'après les indications.

Il résulte toujours de la purgation, qui a été pratiquée en vue de fondre le dépôt, que c'est autant de moins sur la masse des ma-

tières, qui à défaut d'évacuation, entretiendraient la suppuration ; et cette purgation jointe à celle qu'il faut pratiquer encore après la suppuration établie et d'après le même article 2, ou au besoin d'après le quatrième, détruiront la source des matières, et favoriseront la cicatrice de la plaie par régénération, c'est-à-dire, sans que le malade ne conserve aucun reliquat de cette affection.

C'est incontestablement parce qu'on n'use point des moyens prescrits dans cette méthode, que tant de dépôts ou abcès dégénèrent en ulcères chroniques, et qu'il en arrive tant de malheurs aux personnes qui s'en trouvent affligées. Dans cet état d'affection chronique, la purgation doit être pratiquée d'après l'article 4 de l'ordre de traitement. Si ces affections sont aux parties dépendantes des premières voies, il faut user du vomi-purgatif selon l'indication, pour détourner la *fluxion* et les humeurs qui s'y portent, à l'effet de faciliter l'action du purgatif qui ne doit opérer l'évacuation. Il convient de panser les ulcères extérieurs avec un emplâtre chargé d'un onguent supuratif doux, qui reçoive les matières que le sang expulse par l'issue pratiquée, et qui les garantisse des injures de l'air, afin que les sucs nourriciers régénèrent la chair et la peau, à mesure que la purgation les délivre des ma-

tières qui empêchent leur action. La charpie, les tentes et les bourdonnets, ainsi que le système de laver les ulcères, sont nuisibles à leur guérison radicale. Ces moyens ne peuvent être tolérés qu'au moment où le dépôt s'abcède, ou qu'il subit l'opération de la main.

HUMEURS FROIDES.

Il y a, quant à la nature de la *sérosite* humorale et des humeurs qui la produisent, des exceptions à la règle commune. Quelquefois il peut arriver que cette *fluxion* soit dénuée de toute chaleur, et qu'elle soit même pour ainsi dire sans beaucoup d'acrimonie, ainsi que nous en avons fait l'observation au chapitre premier. C'est avec ce caractère qu'elle existe dans une affection glanduleuse connue sous le nom d'écrouelles ou humeurs froides. Cette maladie appartient à la classe des dépôts et ulcères et demande les mêmes procédés. Ces affections ne causent point de douleurs, ou elles n'en causent que de légères. Nous venons d'en déduire les raisons, elles sont plausibles; la matière qui est froide ne fait pas souffrir, en quelque partie qu'elle se soit portée, comme celle qui est de nature opposée. On combat ces affections avec succès en suivant l'article 4, sauf l'emploi des moyens chirurgiques autant qu'ils sont réclamés.

PANARIS.

Le panaris se porte ordinairement aux doigts, sans que les orteils en soient exempts; quoiqu'ils soient plus rarement attaqués. C'est un dépôt qui vient souvent après une piqûre, ou blessure quelconques; souvent aussi sans qu'aucune cause externe l'ait provoqué. Les uns l'appellent mal d'avanture, les autres tourniole ou filet. Les douleurs qu'il fait sentir sont très-aiguës; lorsqu'il s'abcède, il paraît souvent des excroissances. Ce dépôt se fait ordinairement sous le périoste, et il peut carier l'os; ce qui occasionne quelquefois la perte d'une ou deux phalanges. Un bon chirurgien fait très-bien l'ouverture du dépôt et même souvent l'amputation du membre en entier; mais détruire n'est pas guérir. Si on concevait la *cause* de ce mal, on n'aurait jamais recours à cette opération, aussi douloureuse qu'elle est préjudiciable. Plus d'une fois il est arrivé de faire cesser cette douleur, et de détruire un panaris récent avec une seule dose de vomi-purgatif; cet heureux effet ne s'explique pas autrement que parce que la *sérosité* n'avait point eu le temps de former une lésion à la partie; et que le vomi-purgatif, d'après sa propriété connue et par sa première dose, a déplacé cette *fluxion* et

qu'il l'a évacuée. Il est donc nécessaire d'employer ce médicament alternativement avec le purgatif, au commencement du traitement, qui doit être conduit d'après l'art. 2, si toutefois la violence de la douleur ne réclame pas d'évacuer d'après l'article 3. Si le panaris est chronique, c'est alors un ulcère; il doit être traité comme ce genre d'affection.

PLAIES DÉGÉNÉRÉES EN ULCÈRES.

Toute plaie faite par un corps tranchant, piquant, contondant, ou déchirant, dont la guérison ne s'effectue point comme il en doit être d'une plaie simple, est dès lors une affection compliquée avec une *cause* interne ou humorale, et il faut reconnaître que les humeurs du blessé sont plus ou moins corrompues. On n'en peut douter si la supuration est abondante, et si elle se prolonge, si la plaie présente de l'inflammation, si le blessé a la fièvre, ou s'il ne remplit pas les conditions du tableau de la santé. Il faut dans ce cas pratiquer la purgation selon celui des articles de l'ordre de traitement qui est applicable à la situation du malade, d'après la violence de ses douleurs, l'ancienneté de sa blessure, ou la maladie qui lui est antérieure. Par ce moyen on dépurera son corps des matières qui donnent lieu aux

accidens que l'on vient de citer, et on détruira les obstacles qui en empêchant la cicatrice de la plaie, la font dégénérer en ulcère, et peuvent même provoquer à la gangrêne.

Il y a des ulcères chroniques, tant ceux qui sont venus à la suite des dépôts, que ceux qui ont succédé à des blessures, à des plaies dégénérées, dont la *cause* peut exiger un traitement de plusieurs années pour pouvoir en détruire entièrement la source, lorsqu'elle est très-ancienne, ou que les humeurs sont atteintes d'une grande malignité. On doit avoir beaucoup égard à la constitution physique des malades qui en sont affligés, à leur tempérament, à leur âge, à l'état de santé ou de maladie antérieure à cette affection, pour asseoir un pronostic quelconque. Les ulcères qui rendent de l'eau sont plus dangéreux et plus difficiles à cicatriser que ceux qui rendent du pus, et il se peut que ce soit là un signe d'incurabilité.

Ce serait un grand bonheur pour les blessés, que tous les chirurgiens se pénétrassent des principes de cette méthode; ils suppléeraient trèscertainement aux défauts de leurs théories. Il est bien temps que l'on sache qu'il est impossible de cicatriser sans inconvénient les ulcères et les plaies qui ont une *cause* interne, pardes pansemens seuls. Il est

également pressant de reconnaître qu'il faut médicamenter utilement par dedans, pour détruire le principe des ulcères qui est le même que celui de toute maladie. Que d'hommes on conserverait, et qui périssent par suite de leurs blessures, tandis qu'ils ne succombent que sous le poids de la corruption de leurs humeurs, qu'on n'a point évacuées !....

GANGRÈNE, AMPUTATION.

Seulement à l'occasion d'une blessure résultante, par exemple d'un boulet qui a emporté une jambe ou un bras, l'amputation paraît quelquefois être indispensable, parce que dans ce cas ce n'est plus que la rectification d'une amputation déjà faite. Sans cette opération souvent nécessaire, la plaie pourrait ne pas se guérir, et le moignon restant incommoderait davantage le blessé.

Aux plaies dégénérées comme aux ulcères intervient souvent la gangrène; elle attaque aussi les os et prend alors le nom de sphacèle. On croit encore assez généralement que cette pourriture vient du dehors, puisque c'est une espèce d'axiome reçu que l'amputation est nécessaire de peur que la gangrène ne fasse plus de progrès. Cette fausse maxime en impose encore à beaucoup de

personnes. C'est avec raison que plusieurs praticiens judicieux ont dit que l'amputation était au moins inutile, parce que, ou on ne guérira pas la plaie qu'on aura faite après avoir coupé, ou il est possible de guérir celle qui existe. Est-ce un malheureux sort attaché au génie des partisans de l'amputation qui poursuit jusqu'à leur dextérité, et rend leur habilité illusoire ? Mettons de côté la solution de ce problême et faisons des vœux bien sincères pour qu'il soit reconnu comme une vérité plus que probable que la gangrène ne peut manquer de se reproduire. N'est-il pas bien douloureux que tant d'infortunés perdent leurs membres les uns après les autres, et finissent par périr misérablement ? ..

Si on voulait reconnaître que la gangrène est *causée* par la *sérosité* émanant de la bile noire, passée dans la circulation, et rassemblée par le sang sur la partie malade ; si on reconnaissait que c'est cette *fluxion* qui met à l'instant la partie à mortification, en brûlant ou consumant la chair et même les os qu'elle rend fétides, on ne supposerait jamais la gangrène étrangère à la dépravation interne.

Dès que la plaie présente les premiers indices de la gangrène, il faut avoir la salutaire précaution de faire sortir du corps du malade, la masse d'humeurs putréfiées qui

l'ont produite. Il faut avoir égard au lieu où elle s'est portée, pour user du vomi-purgatif, auquel il faut indispensablement recourir, si elle est à quelque partie des premières voies. Les doses de purgatif doivent être déterminées de manière à produire d'abondantes évacuations.

La gangrène peut quelquefois être détruite au moyen d'évacuations pratiquées d'après l'article 2 de l'ordre du traitement, mais c'est quand elle n'a pas encore une bien grande malignité. Ordinairement il faut évacuer d'après l'article 3, c'est la marche la plus certaine. A l'appui de ce traitement, il convient d'employer une embrocation résolutive, qui soit de force suffisante pour séparer le mort du vif, et par conséquent détacher la partie gangrénée.

Après que la gangrène est tombée, le traitement interne est conduit d'après l'article 4 de l'ordre du traitement, en employant les pansemens indiqués jusqu'à guérison.

CHAPITRE XVIII.

VIRUS EN GÉNÉRAL.

Sous le titre générique de virus, nous comprenons, outre les virus proprement appelés galeux, scrophuleux, cancéreux,

vénériens et autres, tous les produits de la dépravation des humeurs auxquels l'espèce humaine est redevable des affections de toutes espèces qui l'affligent, comme elles étonnent les plus ardens observateurs, les méditateurs les plus profonds. En décrivant la cause générale de toutes les maladies du corps humain, dérivant de la corruption des humeurs, ainsi qu'il a plu au Créateur de l'établir pour l'accomplissement de ses desseins, nous avons fait connaître, sous la dénomination de *sérosité* ou *fluxion*, une partie délétaire qui est la seule cause efficiente de tout ce qui est douleur ou souffrance; et relativement à sa malignité, la *cause* des maladies contagieuses, pestillentielles, aiguës, épidémiques, et de tous les accidens graves qui, malgré les doctrines les plus sublimes, et les théories les mieux appuyées en apparence sur des lumières certaines, foudroient les malades au moment où l'on s'en défie le moins; théories indubitablement fausses, puisqu'elles laissent les malades en proie à des infirmités de tous caractères: l'épilepsie dans les uns, la folie dans les autres, et, dans le plus grand nombre, des douleurs, des ulcères et toutes sortes d'affections, au moins périodiques, si elles ne sont pas fixes. Nous indiquons franchement des moyens certains dans leurs effets, vérifiés par la

pratique, reposant sur des faits notoires et avérés; s'ils ne sont pas constamment infaillibles, c'est parce qu'il ne peut y en avoir qui le soient toujours.

On reconnaît par la pratique et par l'observation, qu'il n'est sorte de substance ou nature de substance, que les humeurs ne puissent produire par la corruption qu'elles sont susceptibles d'acquérir. Nous en avons fait les remarques en la page 283 ; mais que ne peut-on pas encore remarquer, puisque, plus les humeurs sont gâtées ou pourries, plus elles sont meurtrières sans doute, et plus la *sérosité* qui en émane peut produire de ces choses nouvelles et rares que l'on appelle des phénomènes. Les curieux qui cultivent les sciences, les accueillent avec empressement; mais, engoués de nouveautés et en général de tout ce qui est superficiel, ils négligent le fond; et tout est ordinairement en pure perte pour l'utilité réelle ou la guérison des malades. Si on y regarde de près, ou si l'on réfléchit sur notre pensée, on verra que nous ne nous écartons point de la vérité.

Quels que soient le genre ou l'espèce de la maladie, tout malade a besoin d'une guérison radicale, et qui ne lui laisse ni reliquat ni la crainte d'une rechute. Mais certainemeut il est loin de trouver ces avantages dans les traitemens qui ne sont basés que sur le su-

perficiel de la chose. Or, il ne peut y avoir que superficialité, si on n'a pas reconnu la cause interne des maladies. Quoi de plus superficiel que ces compositions pharmaceutiques, fruit d'analyses chimiques, qui sont plutôt pour les savans un objet de curiosité qu'un but d'utilité réelle pour les malades. Il a été posé en principe que les maladies pouvaient être guéries par un contraire. Pour abréger, nous ne citerons qu'un cas parmi le grand nombre, où il reçoit son application : par exemple, si le malade renferme en soi une chaleur excessive ou brûlante, on doit, dit-on, le rafraîchir à force. Ce principe est de toute fausseté; car cette excessive chaleur est une matière : ce sont les humeurs plus ou moins corrompues ou la *sérosité* qui en émane, qui produisent cette même chaleur, contre laquelle l'on emploiera vainement les réfrigératifs ; car ils n'empêcheront pas que l'humeur consomptive ne reste au corps, et ne le détruise en même temps que la chaleur naturelle de l'individu. S'il s'agissait d'une chaleur résultante de la circulation accélérée des fluides et du frottement des globules dont ils se composent, comme il arrive à la suite d'un grand exercice du corps, ou par la respiration d'un air chaud, ou par l'usage intérieur de parties salines ou acrimonieuses, ce principe pourrait recevoir une

juste application ; mais il est abusif de confondre des causes qui sont aussi distinctes et dont les effets sont toujours différens. Cette méprise, ni les conséquences funestes qui en résultent n'auraient pas lieu, si la *cause* des maladies n'était ignorée, ou au moins trop souvent méconnue.

Pour guérir, il faut, de préférence à ces futilités du jour, employer les moyens que la Nature indique elle-même. Il faut pratiquer l'évacuation des humeurs, qui ne produisent de *virus* ou de *sérosité virulente*, qu'en raison de leur degré de putridité ou de corruption. Il faut préférer ce moyen à tout autre procédé, puisque la corruption, qui déjoue toutes les combinaisons de la chimie, ne peut être arrêtée dans ses effets et ses progrès, qu'autant que la partie saine ou la moins corruptible en est délivrée au moyen de la purgation.

Les purgatifs dont nous avons parlé subtilisent tous les genres de *sérosité*, et en délivrent sûrement les malades, lorsque ceux-ci y ont recours à lépoque où les humeurs et la *fluxion* n'ont point encore acquis un caractère de tenacité de nature à ne pouvoir être évacuées. Il est des humeurs si invétérées, si profondément incrustées, qu'elles résistent avec une sorte d'opiniâtreté extrêmement difficile à vaincre. Dans ces cas la cure traîne en longueur sans pour

cela ôter l'espoir d'une guérison certaine. Une pratique soutenue et couronnée par de nombreux succès exclut tout doute à cet égard.

Nous le répétons, et nous ne nous lasserons point de le faire; on ne guérira jamais que par la séparation de la partie corrompue de celle qui ne l'est pas encore, et en expulsant la première par la purgation; autrement l'une et l'autre subiront le même sort, et la vie en sera prématurément détruite. De même il en sera, toutes les fois que le traitement de cette méthode aura été trop tardivement appelé. Nous ne pouvons non plus trop recommander aux malades qui suivront le traitement de cette méthode, pour cause de maladies virulentes, anciennes ou généralement réputées incurables, ou qui ont résisté aux traitemens étrangers à celui-ci, de se tenir sur la défiance, lors même qu'ils se croiront guéris, de peur qu'un reste de *levain* ne se développe dans la suite. Ils pareront sûrement à cet inconvénient et l'éviteront en se purgeant plusieurs fois de suite, de distance en distance, lors même qu'ils n'en reconnaîtraient pas le besoin, puisqu'en supposant que ce fût inutilement qu'ils le feraient, ils n'en pourraient être préjudiciés en rien que ce soit.

CHAPITRE XIX.

ABRÉVIATION DE LA MÉDECINE CURATIVE,

UTILITÉ D'UNE ABRÉVIATION POUR LA MISE EN ACTION DU TRAITEMENT CURATIF.

En résumant ce qui a été dit dans l'ensemble de cet ouvrage, tant à l'égard de la CAUSE des maladies que nous avons fait connaître, qu'à l'égard de la dénomination que chacune a reçue, nous nous sommes proposé le plus grand but d'utilité pour la classe entière des malades; et notre objet principal, sans lequel ce but d'utilité ne serait point atteint, est de les porter à évacuer cette cause des maladies; seul moyen de les anéantir toutes, d'après cet axiôme : *plus de cause plus d'effet.*

D'un seul coup-d'œil, qui embrasse à la fois la division en deux parties que nous allons faire du corps humain, et le degré des souffrances qui caractérisent la maladie, on pourra diriger sûrement la marche, l'ordre et la gradation des évacuations qu'il faut observer pour délivrer les malades des matières qui les font diversement et plus ou

moins violemment souffrir. La plupart du public et des hommes de l'art sont habitués à un langage si différent de celui qu'on leur a tenu dans le cours de cet ouvrage, et qu'on va leur tenir encore dans cette abréviation, qu'il pourra blesser dans les uns les préjugés reçus, et produire dans les autres un effet tout extraordinaire. Mais des résultats nombreux et avérés ne sont-ils pas, en médecine comme en toute autre chose, préférables à des théories abstraites qui n'ont pris naissance que dans le champ des conjectures et des suppositions ? Est-il jamais trop tard de porter la lumière dans les ténèbres, de substituer la vérité à l'erreur, l'instruction à l'ignorance, la pratique à l'inexpérience ? Il n'y pas plus de prescription contre des documens utiles que contre la vérité elle-même. Si quelques hommes vivent de ce qu'ils la tiennent captive, tous gagnent à ce qu'elle soit connue. Nous visons à l'utilité générale ; nous savons à quoi nous en tenir à cet égard.

Pour sentir que cette méthode est aussi sûre dans son principe qu'elle est facile dans son exécution, ne suffit-il pas de reconnaître ce qui est incontestable, la *cause* des maladies, telle que l'auteur de la Nature l'a placée dans tous les êtres créés, et de convenir que, quels que soient le genre et l'espèce des maladies, c'est tou-

jours l'individu malade qui souffre, et sa vie qui est plus ou moins menacée. Toutes les maladies internes, aussi bien celles dont le nom ne figure point dans cette méthode, que celles qu'on y a dénommées, ayant la même cause matérielle ou la même source que celles que nous avons indiquées, se réduisent, de fait, en une seule maladie, puisque toutes les affections ne sont autre chose qu'une situation opposée à l'état de santé; c'est donc toujours la source ou la *cause* qu'il faut évacuer, pour en détruire tous les effets, toutes les émanations, ou pour guérir sûrement dans tous les cas possibles, selon les ressources de la Nature.

DIVISION DU CORPS HUMAIN ET DES ÉVACUANS.

Pour rendre plus facile la guérison de tout malade, et pour la mettre à la portée de tout homme doué d'une intelligence même commune ou ordinaire, nous divisons le corps humain en deux parties, en premières voies et en voies basses; et nous divisons aussi les évacuans, en vomi-purgatif et en purgatif. Cette partition est nécessaire à l'effet d'attaquer la *cause* de la douleur ou de la maladie, soit qu'elle réside dans les parties hautes, ou voies supérieures, ou qu'elle soit fixée dans les parties inférieures ou voies basses, que nous allons décrire.

Les PREMIÈRES VOIES, ou parties supérieures du corps humain, commencent à la base de l'estomac, parce que ce ventricule est susceptible d'évacuer par son orifice supérieur (le vomissement); en remontant, elles comprennent toute la poitrine, ensuite le cou, la gorge ou le gosier, la tête, la face, la bouche, les dents, le nez, les yeux, les oreilles, les glandes de cette partie; et elles s'étendent aux bras, aux mains, jusqu'au bout des doigts.

Les VOIES BASSES, ou parties inférieures, se composent par conséquent de toutes les parties qui ne sont point comprises dans la circonscription des premières voies; c'est-à-dire depuis la base de l'estomac, et en descendant jusqu'au bout des orteils.

Le VOMI-PURGATIF a reçu sa dénomination de ce qu'il purge par le haut et par le bas. Il est d'une efficacité reconnue contre les affections des parties supérieures. A la faculté de vider l'estomac pour favoriser le passage au purgatif, il réunit celle de débarasser la poitrine, et tous les viscères contenus dans cette cavité. Il attire à soi la *sérosité*, de quelque partie des premières voies où elle est fixée. Il divise cette *fluxion* rassemblée, l'ébranle et la déplace; s'il ne l'expulse pas entièrement par sa propre efficacité, il en rend au moins l'évacuation plus facile au purgatif, dont l'usage doit

suivre, comme nous allons le dire dans les quatre articles de l'ordre du traitement.

Le PURGATIF évacue seulement par le bas. Il doit être tel que nous l'avons indiqué, pour qu'il puisse faire sortir de toutes les parties du corps la totalité de la masse des humeurs corrompues, ainsi qu'il est expliqué en différens endroits de cette méthode, notamment aux pages 106 et 311.

Le CLYSTERE, autrement appelé lavement, doit trouver place dans une méthode qui repose dans la purgation, puisqu'il s'y rattache par ses effets. Parmi les moyens qui sont à la disposition des personnes dont l'intelligence est la moins exercée, le lavement est un de ceux qui produisent le plus de bien, et qui sont capables de causer le moins de mal. Cependant on ne peut pas avancer qu'il ne soit jamais possible d'abuser du lavement. Ce remède est utilement employé dans le cas de constipation, où il est indiqué. Si, dans ce cas, on en usait indistinctement tous les jours, ainsi que nous avons remarqué des personnes qui en usaient sans raisonnement, il arriverait qu'on ne laisserait point de fonctions à faire à la Nature, à l'égard des déjections journalières, et qu'on ne saurait jamais quand elle serait en état de les remplir librement. Hors cette considération, le lavement ne fait peut-être jamais de mal.

Sans doute qu'il est insuffisant pour guérir; mais il soulage. A la vérité, c'est parce qu'il procure du soulagement, et qu'on manque d'une utile expérience à son égard, qu'il peut, comme l'emploi de tous les palliatifs, faire perdre un temps précieux; car pendant qu'on s'arrête à des lavemens, la maladie, ou l'indisposition auxquelles on les oppose, font des progrès qui prouvent qu'il était préférable de recourir plutôt, ou de suite aux moyens de guérir. C'est ordinairement lorsque ces mêmes moyens sont réclamés trop tardivement pour pouvoir sauver la vie au malade ou le guérir, que cette vérité est mieux sentie; mais c'est toujours trop tard. Si le lavement soulage dans la constipation, il ne peut en détruire la *cause* que nous en avons fait connaître, page 188. Il n'est donc, dans tous les cas, qu'un palliatif, qui doit être suivi et secondé par la purgation, seul moyen capable de guérir. Mais il peut être utilement employé dans beaucoup de cas (1). Par exemple, la

---

(1) La composition du lavement varie selon qu'elle est indiquée. Nous n'entrerons que dans peu de détails sur cette composition, parce qu'elle est assez connue, même dans toutes ses subdivisions. Nous observerons seulement que les lavemens à la décoction de graine de lin, ajoutant si l'on veut la racine de guimauve, ou autres substances émollientes, produisent beaucoup de bien, surtout si la décoction est assez fortement chargée.

veille ou même quelques jours avant de commencer le traitement de cette méthode, une personne constipée, un malade affaibli par la maladie, par les années, par plénitude d'humeurs anciennement gâtées, font bien de prendre quelque lavement pour faire du vide; c'est une sorte de préparation pour la purgation, qui leur est souvent nécessaire. Ces mêmes malades peuvent, les jours de suspension de la purgation, indiquée dans l'ordre du traitement, se servir aussi de ce moyen.

Il y a beaucoup de personnes parmi celles qui n'ont pas une instruction suffisante, ou qui ne se font pas même une idée de ce que c'est qu'une purgation adaptée à la *cause* des maladies, qui ne trouvent pas extraordinaire qu'on n'évacue point naturellement ou librement, même pendant plusieurs jours après la purgation cessée. Cette fausse opinion qui les dirige, nous porte à croire qu'elles penseront que le lavement doit être leur unique ressource. Il est utile de leur démontrer qu'elles sont dans une erreur telle qu'elle peut leur porter un grand préjudice à l'avenir; puis qu'en les conduisant à la constipation, elle les jette dans la nullité d'une des fonctions naturelles la plus indispensable, après l'action de manger; nullité préjudiciable sans doute, ainsi que nous en avons développé les conséquences

en parlant de la constipation. Il faut donc que ces personnes apprennent que ce n'est que quand il n'y a plus de *cause* de maladie, que la Nature fait toutes ses fonctions ; elles doivent savoir aussi que la constipation seule est un motif pour qu'elles répètent la purgation après avoir suivi un traitement d'une durée quelconque, quand même à tous autres égards, elles paraitraient être en bonne santé, parce que la constipation subsistante deviendrait bientôt la cause de leur rechûte, et leur ferait perdre le fruit de leur traitement primitif.

Un lavement est souvent utile à beaucoup de personnes, le jour même d'une purgation, notamment après qu'elle a achevé ses effets, en vue d'humecter et adoucir la matière brûlante ou acrimonieuse qui reste encore à évacuer, et pour rafraîchir les entrailles. Le même lavement émollient convient aussi dans le cas ou une dose, soit vomi-purgative, soit purgative, seraient en retard de produire leurs effets par les voies basses, pour leur aider. Ce cas peut réclamer quelquefois un lavement purgatif (1).

(1) On en compose de bien des sortes. Par exemple : dans le volume d'eau nécessaire pour remplir une séringue, on peut mettre quelques cuillerées de vomi-purgatif, ou une demi-once de sené infusé ou une once de casse, etc., etc.

APPLICATION DES MOYENS CURATIFS D'APRÈS LES DEUX DIVISIONS.

En conséquence de la division tant du corps humain que des évacuans, on doit se conduire de la manière suivante à l'égard des deux siéges généraux de la maladie.

Si la maladie ou la douleur est ressentie à l'intérieur de quelqu'une des parties dépendantes de la circonscription des premières voies, ou s'il y a plénitude d'estomac bien manifestée, il faut commencer le traitement par une dose de vomi-purgatif; et en se conformant à celui des quatre articles qu'on a reconnu applicable, administrer dans la suite le purgatif. L'un et l'autre de ces évacuans sont nécessaires alternativement (1), tant que les premières voies sont affectées, au moins durant les premiers jours du traitement.

Si la maladie ou la douleur des premières voies, donnant des signes de violence ou de danger, n'ont point cédé à la première dose de vomi-purgatif, il faut user de deux doses de cet évacuant contre une de purgatif, quand même, si l'on suit l'article 3, le vomi-purgatif n'aurait point produit d'évacuation par les voies basses.

---

(1) Un jour l'un et un jour l'autre, d'après les articles 1er 2 et 4; et l'un après l'autre, selon l'art. 3.

Si l'affection des premières voies étant moins dangereuse ou moins violente que dans le cas précédent, n'exige le traitement que d'après l'article 2, les premières voies n'étant point dégagées par une seule dose de vomi-purgatif, deux doses de cet évacuant, si la première a opéré par les voies basses, deviennent nécessaires contre une de purgatif pour délivrer les parties hautes. Cependant s'il était pressant d'opérer un grand vide par les voies basses, comme dans le cas d'inflammation, de forte fièvre ou de douleurs violentes aux extrémités, ou autres parties du corps, l'usage du purgatif, après une seule dose du premier évacuant serait préférable.

Si au contraire le malade n'est nullement affecté des premières voies, et si l'estomac n'anonce point de plénitude capable de repousser la dose purgative, le traitement doit être commencé et suivi avec le purgatif seul, jusqu'à guérison.

Il peut arriver que la maladie que l'on aura cru pouvoir détruire sans vomi-purgatif, réclame quelquefois dans le cours du traitement, l'usage de cet évacuant. Voici les cas les plus ordinaires où cette observation est aplicable; c'est lorsque les matières collées à la partie supérieure de l'estomac, se trouvent ébranlées par celles qui ont été évacuées et leur servaient de soutien; alors

en se détachant elles s'opposent au passage du purgatif, et provoquent le vomissement, au lieu de descendre avec lui dans les intestins. Cette observation s'applique encore au cas où la *fluxion* changée de place, durant le traitement, vient accidentellement se rassembler dans les premières voies ou sur quelque partie qui en dépend et y cause une douleur plus ou moins vive. Ces cas ou l'un deux exigent que l'on se conduise comme il est dit au sujet des affections des premières voies, c'est-à-dire qu'il faut recourir à une dose de vomi-purgatif, et suivre ensuite le traitement avec le purgatif, jusqu'à ce que le besoin du premier soit indiqué de nouveau.

Il est à observer que beaucoup d'individus peuvent être guéris de maladies ou douleurs dans les premières voies, sans user du vomi-purgatif. Souvent le purgatif est suffisant, particulièrement lorsque la maladie est combattue dès son principe.

Il est aussi des circonstances où le besoin du vomi-purgatif est indiqué, et que cependant il est prudent d'en différer l'emploi. Lorsqu'il s'agit de personnes faibles, délicates ou âgées, et de toutes celles en qui les humeurs sont dans un état de dépravation très-chronique, que l'on soupçonne que la commotion qu'occasionne le vomi-purgatif pourrait faire une impression trop

forte, attendu la mauvaise nature et la grande quantité des humeurs, on préfère l'évacuation par les voies inférieures, à l'effet de diminuer la masse de ces matières. Après quoi on peut employer le vomi-purgatif quand il est indiqué.

Au surplus, et pour lever toute espèce de doute à cet égard, comme il serait à désirer que l'on pût détruire toutes les maladies sans provoquer le vomissement, et que d'ailleurs il y a des personnes qui le redoutent, quoique souvent à tort, on peut tenter la guérison de tout malade sans employer le vomi-purgatif toutes les fois que le besoin n'en est pas impérieusement commandé ou parfaitement remarqué, vu que l'on peut toujours en faire usage après que l'on a reconnu l'impossibilité de s'en passer. Il y a impossibilité quand l'estomac, trop plein, rejette le purgatif, et qu'il ne produit aucun ou trop peu d'effet par les voies basses; de même il est rarement possible de se dispenser d'employer le vomi-purgatif dans le cours du traitement des affections résultantes de dépravation chronique, parce que, dans ce cas, il faut attaquer sérieusement la source des humeurs; et c'est dans l'estomac où elle repose particulièrement. Mais il y a des personnes que non seulement les vomissemens, mais les vomitifs mêmes incommodent, ou les rendent par trop malades. Elles

n'ont d'autre parti à prendre que d'y renoncer, en s'attachant uniquement aux purgatifs; car au total, l'essentiel étant d'évacuer la *cause* des maladies, il n'importe comment ni avec quoi, pourvu que l'on se guérisse.

On doit avoir compris que s'il y a des cas où l'on peut user du purgatif sans l'avoir fait précéder par le vomi-purgatif, il n'y en a point où l'on doive employer celui-ci, sans le faire suivre par le purgatif; ce qui doit s'effectuer au moins dès le lendemain de la prise du vomi-purgatif, puisqu'on en a usé pour faciliter le passage et les effets du purgatif. Ce n'est non plus qu'après une dose de purgatif que la suspension de traitement, dont il est parlé aux quatre articles suivans, peut avoir lieu, à moins cependant que le vomi-purgatif eût produit beaucoup d'évacuations par les voies basses, et qu'il eût ainsi remplacé le purgatif.

TABLEAU DE LA SANTÉ.

Avant de passer à la description de l'ordre du traitement, il est utile de tracer un tableau de la santé, qui indique le point de départ avec le but auquel les malades doivent atteindre. Sans doute, les médicamens sont nécessaires jusqu'à guérison obtenue; mais ils n'ont plus d'objet, et il n'en

faut plus prendre, la santé étant rétablie conformément à ce tableau.

La santé se caractérise dans un individu, par l'absence de toute douleur, souffrance ou affection, en quelque partie du corps que ce soit; par l'exercice libre et régulier des fonctions naturelles, et de toutes ces fonctions, sans en excepter aucune; elles consistent en :

Un bon appétit aux heures réglées pour les repas;

Une facile digestion;

Des évacuations libres, sans dévoiement ni constipation, une fois au moins par vingt-quatre heures, et sans qu'elles fassent ressentir de chaleur ou cuisson à l'anus;

La libre sortie de l'urine, sans acrimonie ou cuissons, et sans qu'elle dépose aucun sédiment rouge ou briqueté, qui est un signe de douleur présente ou prochaine;

Un sommeil paisible, sans agitation, ni trop long, ni trop court, relativement aux différens âges, et sans rêves fatiguans;

Point de goût de bile, ni autre mauvais goût dans la bouche, ni renvois ou rapports désagréables venant des cavités; la langue nette; l'haleine sans odeur désagréable;

Nulle acrimonie, démangeaison, tache, bouton à la peau;

Point d'hémorroïdes;

Point de chaleur brûlante sur ou dans aucune partie du corps;

Point de soif extraordinaire, sans exercice ou travail échauffans, ou autre cause connue;

Uniformité de teint du visage, sans une variation de couleurs que la santé n'avoue pas;

Jamais, chez la femme, de ces écoulemens connus sous le nom de fleurs-blanches; point d'interruption dans ses menstrues, ni souffrance aux époques de leur retour périodique.

Celui qui veut conserver sa santé ou se garantir des maladies et infirmités auxquelles tous les hommes sont assujettis, et par une conséquence toute naturelle, prolonger son existence, doit consulter souvent ce tableau, et ne pas craindre de recourir à la purgation dans tous les cas où l'état de sa santé cesse d'être en harmonie avec ce même tableau, ou au moins dans une situation qui en soit la plus raprochée possible, si par son âge, par l'ancienneté de ses infirmités, ou par toutes autres causes, il ne peut atteindre à toutes les conditions ou les réunir toutes.

On doit particulièrement s'observer avec attention, et revoir souvent ce tableau, s'il règne des maladies contagieuses, épidémiques ou endémiques; ou si

l'on se trouve dans une position qui fasse redouter l'influence des causes corruptrices ou occasionnelles des maladies dont il est parlé au chapitre 2, pour agir en conséquence. La précaution suppose de la sagesse; des craintes chimériques prouveraient autres choses.

ORDRE DU TRAITEMENT.

PRISE DES DOSES ÉVACUANTES.

Le matin est en général le moment le plus commode et qui est préférable sous tous les rapports pour prendre les doses évacuantes. Mais il y a nombre de malades ou infirmes qui ne peuvent, par plusieurs considérations, s'y assujettir. Souvent cet état de gêne les empêche de prévenir de graves maladies dont ils sont les victimes plus tard. Cette méthode leur offre encore des ressources et des avantages bien importans et journellement appréciés. Nous allons développer quelques raisons pour démontrer que les facilités qu'elle donne sont dans la nature même des choses, et que cette sorte de condescendance n'est pas le fruit d'une imagination systématique.

C'est un principe fondamental à l'égard de

la digestion et de la prise des doses évacuantes, qu'après que l'une est faite, les autres peuvent être administrées, parce que l'on est ce que l'on appelle à jeûn. Eu égard à l'heure où a été pris le dernier repas, l'on peut être à jeûn à tout instant du jour et de la nuit : ce serait donc une erreur de se croire assujéti au réveil ou au lever du matin. Il est constant que, pour prendre une dose de purgatif, l'espace de six heures depuis le dernier repas, modérément ou sobrement pris, est suffisant; si, à l'égard de quelques personnes, il en était autrement qu'il vient d'être dit, ce serait parce que le repas n'aurait point été en rapport avec les facultés digestives actuelles de leur estomac. Le vomi-purgatif exige au moins deux heures de plus que le purgatif. La différence repose sur cette considération que cet évacuant, qui doit produire le vomissement en moins de deux heures, n'attend pas que la digesttion soit absolument achevée, au lieu qu'elle peut au besoin se terminer pendant quelques heures que le purgatif emploie pour couler vers les voies basses.

Aux conditions requises pour la digestion, les évacuans peuvent donc être pris à toute heure, soit du jour, soit de la nuit. Un malade que son incommodité ne retient même pas à la chambre, et qui a

des devoirs à remplir à des heures fixes, peut en concilier l'exercice avec son traitement, en prenant les doses à l'heure convenable, pour que les effets en soient terminés au moment où ses occupations l'appellent. Ces doses peuvent être prises également le soir ; alors on se couche un instant après les avoir bues, observant que la tête et la poitrine doivent être plus élevées que de coutume : position que doivent tenir les personnes réduites à rester au lit. A l'égard du vomi-purgatif, on se tient éveillé jusqu'à ce qu'il n'opère plus par le haut. Alors pour les évacuations par le bas, s'il est susceptible d'en procurer, et comme après avoir pris le purgatif, on peut dormir sans inquiétude. Ces évacuans réveillent pour produire leurs effets. Dans ce cas les évacuations peuvent être moins nombreuses que si l'on était éveillé ; mais elles sont ordinairement plus abondantes. Cela provient de ce que les premiers besoins d'évacuer, n'étant pas assez forts pour éveiller, en éprouvent un retard ; mais en s'accumulant, les évacuations en deviennent plus volumineuses.

Si, en se traitant pendant la nuit, le sommeil ou le repos s'en trouvent par trop intérrompus, le malade, pour avoir une bonne nuit sur deux, ne doit prendre les doses que toutes les quarante-huit heures ; mais si ses souffrances exigent de plus promptes

évacuations pour qu'il soit plutôt soulagé, il ne peut laisser entre chaque dose que l'intervalle de trente-six heures, et même moins, jusqu'à ce que sa situation soit avantageusement changée.

D'après ce qui vient d'être dit, telle personne qui aurait des occupations, par exemple depuis le matin jusqu'à midi, doit avoir pris son repas à l'heure convenable pour que la digestion soit faite à midi, qu'elle doit prendre la dose, et ainsi des autres heures qui auront pu être adoptées pour la prise des doses, d'après la digestion terminée.

Si un individu tombe subitement malade, on peut, et même l'on doit pratiquer aussitôt l'évacuation, d'après l'observation relative à la digestion autant que possible; mais si immédiatement après le repas, il arrive à la personne quelqu'accident qui fasse craindre à l'instant pour sa vie, il n'y a point de digestion à attendre; il faut évacuer avec le vomi-purgatif, seul compétent pour délivrer l'estomac de l'aliment devenu corps étranger et nuisible, et pour ouvrir la voie à la purgation, à l'effet d'agir de suite pour détruire l'accident survenu, et rétablir la santé du malade, d'après l'ordre du traitement, ainsi qu'il est dit aux quatre articles qui le composent ci-après.

ARTICLE PREMIER.

Maladies récentes et légères.

Il n'y a qu'un pas de la santé à la maladie, et souvent il peut être très-court. On comprend dans cet article tous les êtres qui, jouissant de la santé, ainsi qu'elle est caractérisée au tableau qui précède, viennent à la perdre tout-à-coup, ou à en éprouver un sensible affaiblissement (1).

Dès que la santé n'est plus conforme à son tableau, les humeurs sont corrompues, au moins superficielement. Il est vrai que la douleur ne se fait pas ressentir aussitôt qu'elles sont dégénérées, parce qu'il faut en toutes choses que la cause ait le temps de se former pour pouvoir produire son effet. Mais il n'en est pas moins certain que toute incommodité ressentie est la preuve que ces matières sont plus ou moins gâtées.

Une seule dose évacuante a souvent pro-

---

(1) Il ne faut pas qu'ils se disent récemment malades ceux qui sont valétudinaires, ou nés avec une mauvaise constitution. Il n'est pas rare de trouver des malades qui prennent pour une maladie récente ce qui n'est véritablement qu'une rechûte, ou une continuité de leur maladie primitive, faute d'en avoir été radicalement guéris. Ces malades sont au contraire dans le cas de l'article 4.

duit d'heureux effets. Bien rarement une seule peut suffire; le plus souvent il faut répéter, à raison d'une dose par vingt-quatre heures ou environ, pendant deux ou trois jours de suite, et jusqu'à guérison, ayant égard au siége de l'affection par rapport au vomi-purgatif qui peut être nécessaire (1).

Dans le cas où les règles de l'article premier ne suffiraient pas, on se conduirait d'après celles de l'article deux.

ARTICLE 2.

Maladies récentes et graves.

La maladie est plus intense que dans le cas de l'article premier, si les humeurs viennent tout-à-coup à être corrompues au-delà de leur superficie. Si ces matières ont un dégré de putréfaction, soit parce que les causes corruptrices ont exercé une plus forte influence que celle qui détermine l'emploi de l'article premier, soit parce qu'on a négligé d'évacuer les humeurs dès que l'on était dans le cas de ce

---

(1) En suivant cet article premier, d'après les indications du tableau de la santé, on coupe aussitôt pied à la maladie, en en détruisant la cause naissante. On évite par là des accidens graves. C'est ainsi que l'art et la précaution se prêtent un mutuel secours et préviennent souvent des maladies fâcheuses.

même article; alors les douleurs sont plus fortes, et peuvent devenir des plus dangereuses. La maladie est grave enfin, tan à cause de la malignité de la corruption que par rapport à la sensibilité des partie qui se trouvent affectées, soit par inflammation, douleur violente, soit par engorgement, dépôt, fièvre, perte d'appétit, o autrement. Il est alors nécessaire de prendr un plus grand nombre de doses que dan le cas précédent.

Cependant c'est une vérité constante qu les maladies récentes, qui sont classée dans cet article deux, sont le plus généra lement détruites en huit ou dix jours d traitement, contre l'événement le plus or dinaire en suivant les autres méthodes. Mai il est de rigueur que les malades prenner tous les jours, ou toutes les ving-quatr heures, jusqu'à soulagement notable, un dose, soit vomi-purgative, soit purgative selon le siège de la maladie, et jusqu'à c que les douleurs et l'altération soient mo dérées, ou qu'ils n'éprouvent que peu d soif; que la fièvre ait cédé ou dispar qu'ils ayent recouvré de l'appétit et du som meil, bases principales de la santé. Le su cès sera encore plus certain, si, dans cas de fièvre brûlante, de douleur violen à la tête ou ailleurs, on agit le premi jour du traitement, d'après l'article 3.

Lorsque les souffrances sont sensiblement diminuées, les malades peuvent suspendre la purgation pendant un jour ou deux, selon leur situation. Ils la réitèrent ensuite pendant plusieurs jours, jusqu'à ce qu'ils éprouvent un mieux plus sensible encore ; ayant recouvré l'appétit ils le satisfont, et au moyen du soulagement obtenu ils prennent des forces : finalement ils réitèrent de même la purgation jusqu'à ce qu'ils soient guéris.

ARTICLE 3.

Maladies les plus graves.

Il y a beaucoup de cas ou degrés de maladies qui causeraient de graves accidens et même la mort, si les malades ne répétaient pas les doses aussi près-à-près les unes des autres qu'il va être dit dans cet article, et contre lesquels la conduite tracée dans le deuxième serait insuffisante.

La putréfaction des humeurs, ainsi qu'on l'a observé dans le cours de cet ouvrage, ne marche point du même pas ; on l'a vue s'accroître très-rapidement dans nombre d'individus, et leur causer la mort en peu de jours, et même en peu de momens. D'après cette vérité, il faut que l'ordre du traitement, ou l'évacuation de la putréfaction, soit en rapport avec la violence du mal ou le danger, et plus rapide que cette

corruption n'a d'activité et de malignité pour produire d'affreux ravages.

Toutes les fois donc qu'un malade est gravement attaqué, comme il peut l'être dans les circonstances de maladies inflammatoires, épidémiques, endémiques, contagieuses ou meurtrières; dans tous les cas où sa douleur est insupportable; dans ceux où un organe sensible peut être promptement détruit par la malignité de l'humeur qui l'attaque; comme aussi dans le cas de maladie chronique, résultante d'une dépravation anciennement concentrée dans le corps du malade, où il éprouve une rechûte ou une crise qui mettent sa vie en danger, ou que ses souffrances soient devenues extrêmement difficiles à endurer; dans tous ces cas, les doses doivent être répétées de quinze heures en quinze heures; de douze en douze, si la violence du mal donne les plus grandes craintes; et de plus près encore si quelques-unes de ces doses, vomies ou prises trop faibles, ont manqué d'opérer abondamment. Toutes les fois qu'un malade est dans la nécessité de répéter ainsi les doses, il ne faut pas négliger de les lui donner assez volumineuses et d'un degré de purgatif suffisamment fort pour qu'elles produisent d'abondantes et nombreuses évacuations. C'est en quelque sorte une suite d'évacuations et sans inter-

ruption qu'il faut provoquer, comme étant indispensables dans les cas périlleux pour éloigner le danger; et lors même qu'une dose prolonge ses effets au-delà de quinze heures de durée; si le danger augmente ou s'il ne diminue pas, il est prudent d'en répéter une autre afin d'activer l'évacuation, alors trop lente pour produire l'amélioration dont le malade a besoin.

Le danger etant éloigné, le malade rentre dans l'ordre de l'article 2, ou dans celui de l'article 4, s'il y était auparavant de suivre l'article 3 (1).

ARTICLE 4.

Maladies chroniques.

Il est prouvé par une pratique de plus de soixante ans, joignant celle de mon prédécesseur à la mienne, que si cette méthode, dont il m'a tracé le principe, était universellement adoptée et suivie conformément aux trois articles précédens, les maladies chroniques dont on va décrire la marche du traitement, d'excessivement communes qu'elles sont de nos jours, deviendraient infiniment plus rares; les jeunes gens, par les ressources que la Nature leur

(1) Voyez à la page 383 comment cette marche de la purgation doit concorder avec la nourriture des malades.

donne particulièrement, en pourraient être à l'abri, tandis qu'ils y sont en quelque sorte les plus exposés, à la suite de crises qui ont été peu salutaires par la faute de l'art, qui n'a point encore su les favoriser en raison du besoin.

Sous la dénomination de MALADIES CHRONIQUES sont comprises toutes les maladies, toutes douleurs, toutes incommodités, et généralement toutes affections ou souffrances qui ont pris dans un individu la place totale ou partielle de la santé, et dont la durée excède l'espace de quarante jours.

Elles seraient rares si les conditions que nous venons de mettre au soutien de cette assertion, étaient scrupuleusement remplies. Tous les hommes en peuvent être convaincus, seulement par leur propre réflexion; car si un individu existe pendant long-temps malade, c'est évidemment parce que les humeurs qui causent ou entretiennent actuellement sa situation, ne sont ou n'ont pas été imprégnées d'une malignité meurtrière, comme on le remarque dans les malades atteints de la putréfaction des épidémies, ou en d'autres circonstances de maladies non moins graves en ce qu'elles causent la mort en très-peu de jours de durée. Dans ces derniers cas il peut arriver, à l'égard de quelques sujets, que la corrup-

tion, plus prompte et plus active que les secours ne peuvent l'être, quelque diligence que l'on fasse, endommage les viscères, ou arrête la circulation et laisse venir la mort, faute d'avoir eu le temps d'en expulser la *cause*. Mais il en est bien différemment des maladies qui, proprement parlant, sont devenues chroniques : la corruption des matières qui en sont la *cause*, n'était pas, lorsque ces maladies ont commencé, tellement maligne qu'on n'eût pu évacuer cette corruption de la manière qui est dite aux trois articles précédens. Ce qui l'atteste, c'est que les malades n'en ont pas succombé, c'est la durée de leur existence, souvent pendant plusieurs années, même dans un état de souffrance plus ou moins aiguë.

Pour détruire les maladies chroniques, et parmi lesquelles on compte beaucoup de douleurs, obstructions, dépôts, ulcères, infirmités ou souffrances anciennes, et même habituellement réputées incurables ou mortelles, les malades, après avoir eu égard au siége de leurs souffrances, par rapport au vomi-purgatif, souvent nécessaire, doivent suivre le traitement de la manière qui va être dite. C'est l'article 2, plus ou moins prolongé dans son début, qui se trouve suivi au commencement du traitement de ces maladies, puisque les malades doivent prendre les doses pendant un bon nom-

bre de jours de suite avant de les suspendre ou de prendre du repos. Il est démontré en différens points dans le cours de cet ouvrage, notamment à la page 84 et suivante, que non-seulement on ne peut craindre la fréquence de la purgation, mais encore que les malades ne pourraient atteindre à leur guérison, sans accélérer les évacuations en proportion du besoin. (Voyez le régime pour cet article, à la page 382.)

Les malades qui peuvent, ou qui, pour raison de la violence de leurs maux, sont dans la nécessité de répéter les doses avec toute la célérité dont la pratique leur fournit des exemples, à l'effet d'être plutôt soulagés, abrègent beaucoup leur traitement, ainsi qu'ils accélèrent leur guérison; car plus les doses seraient prises loin à loin les unes des autres, plus elle en serait retardée, et plus le traitement deviendrait pénible et dispendieux. Cet inconvénient n'aura pas lieu si les doses se suivent d'aussi près que possible. La célérité que l'on recommande rend aussi la guérison plus sûre; sans cette célérité, la corruption pourrait, pendant un traitement trop lent, endommager les entrailles et causer la mort. Si la marche de la purgation, telle que le malade l'a suivie, ne produit point un changement avantageux dans la nature de ses humeurs, ni dans

son état sanitaire, il faut qu'il l'active en la prolongeant davantage avant de se reposer, ou qu'il ne se repose que peu de jours. Les purgations doivent donc être réitérées souvent, et se suivre tellement de près, qu'elles puissent prendre le devant ou le dessus de la corruption restante, qui est la cause corruptrice des nouvelles humeurs. Il faut en tarir la source, pour favoriser la régénération ou le renouvellement de la masse humorale, sans quoi il ne peut y avoir de guérison.

Le moins que les malades classés dans cet article puissent faire, c'est de prendre les doses évacuantes dans la proportion de quatre ou cinq par semaine; faisant en sorte que deux doses au moins soient prises deux jours de suite, si toutes ne peuvent l'être consécutivement; mais il est préférable qu'elles soient prises sans interruption. Ils doivent continuer ainsi plusieurs semaines successivement, s'il est possible, jusqu'à ce qu'ils soient soulagés et qu'ils aient recouvré l'appétit et le sommeil, s'ils les avaient perdus. Alors ils suspendent l'évacuation pendant environ huit jours, plus ou moins, selon leur situation. Mais si le soulagement obtenu vient à diminuer, il faut, qu'aussitôt qu'ils s'en aperçoivent, ils répètent les doses comme en commençant et les continuent jusqu'à un nouveau soulage-

ment survenu. Alors ils relâchent encore comme il vient d'être dit, même plus longtemps selon que leur situation s'améliore et qu'ils se rapprochent davantage du tableau de la santé, qui est le but de tout malade en traitement.

Il y a cette différence entre une maladie récente et une maladie chronique, que contre la première il faut répéter les évacuations sans relâche ni interruption, pour ainsi dire, jusqu'à guérison, et que contre la maladie ancienne, cette conduite, qui est nécessaire au commencement du traitement pour diminuer le volume de la corruption et alléger les souffrances, doit être suspendue et reprise alternativement, comme il vient d'être dit; et quelquefois suspendue pendant des mois entiers, parce qu'il faut accorder les purgations avec l'œuvre de la Nature, avec ses dispositions plus ou moins favorables, pour que la régénération des humeurs puisse se faire de la même manière qui va être expliquée.

Pendant la suspension de la purgation, le malade, par sa nourriture journalière, récupère des humeurs en remplacement de la portion gâtée qu'il a évacuée. Mais jusqu'à ce que le fond en soit entièrement atteint et expulsé, les nouvelles se corrompent par les anciennes : c'est pour cela qu'il faut répéter l'évacuation et la

suspendre comme il vient d'être dit, et autant de fois qu'il en est nécessaire pour opérer dans un individu malade la régénération de la masse des humeurs, de laquelle la guérison dépend. Le résultat peut être tardif, si la totalité de ces matières est pénétrée du vice de la putréfaction, surtout si l'on fait attention à l'énorme quantité qui en existe dans la composition du corps humain, ainsi que nous l'avons fait connaître à la page 91. Néanmoins, ce résultat ne peut manquer d'avoir lieu si le malade continue son traitement pendant assez long-temps de la manière telle qu'elle est déterminée dans cet article; c'est-à-dire, en suspendant la purgation après l'avoir suivie comme il vient d'être dit, et en la reprenant après l'avoir suspendue de la manière indiquée. Pour qu'il soit guéri, il faut qu'il n'y ait plus dans son individu aucune partie des humeurs dépravées qui y existaient pendant sa maladie, ou à l'époque qu'il a entrepris son traitement. Il faut un renouvellement total de ces matières, ce qui signifie une subtitution d'humeurs saines à des humeurs gâtées et expulsées.

Il s'opère, ce renouvellement, au moyen de ce que les nouvelles humeurs remplacent les anciennes qui ont été éva-

cuées. La guérison en est l'heureux résultat, toutefois aux conditions que les viscères ne sont pas endommagés par un trop long séjour de la putréfaction ; et, il en est de même si la guérison n'a pas été entreprise trop tardivement ou si l'individu n'est pas usé par la vieillesse, agent naturel de la cessation de la vie.

Il y a des maladies chroniques si invétérées, si tenaces, si difficiles à détruire, et si sujettes à se reproduire, qu'il faut souvent plusieurs années pour en opérer la cure radicale; et par conséquent un très-grand nombre de doses évacuantes y sont nécessaires. Il n'est pas de rigueur, dans ce cas, que le traitement soit continuel dans la suite comme il a du l'être dans son commencement; mais, s'il est momentanément suspendu, il doit être repris à différentes époques, qui sont toujours indiquées par la reproduction des souffrances, ainsi qu'il a déjà été observé. Le jeune âge présente de grandes ressources : si le malade est dans l'état d'accroissement, ou au moins, s'il n'est pas trop âgé, et si les évacuations sont bien conduites et bien coordonnées avec l'état de souffrance et le travail de la régénération des humeurs, on peut espérer beaucoup de parvenir à sa guérison.

Certes, il se trouve bon nombre de

malades qui ne sont point susceptibles d'une guérison totalement radicale, parce que leur nature n'a point la faculté de se dépurer entièrement, mais qui, par l'usage varié de la purgation pourraient prolonger leur existence, diminuer leurs souffrances ou en empêcher les progrès.

Il peut arriver au malade qui suit le traitement selon l'artiele 4, des accidens de la nature de ceux que l'article 3 a prévus. C'est alors qu'il ne doit jamais balancer à rapprocher les doses comme il est dit dans cet article; sauf après que ces accidens auront disparu, à reprendre conformément au même article 4, jusqu'à guérison radicale; c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il soit dans un état conforme au tableau de la santé, ou au moins le plus rapproché possible; car, il est des individus qui n'y ont pas les mêmes droits, mais qui, particulièrement favorisés de la Nature, peuvent parcourir une assez longue carrière

LE TONNEAU GATÉ ET LE CORPS MALADE.

Faisons une comparaison qui, toute singulière qu'elle puisse paraître à certains personnages, nous semble non-seulement ne pas manquer de justesse, mais encore parfaitement convenir à un genre de lecteurs qui écoutent mieux que d'autres

la voix du bon sens. Elle est encore utile pour faire comprendre à tous les malades, la coordonnance des évacuations réitérées avec le principe régénérateur, duquel résulte le rétablissement d'humeurs saines, et par une conséquence évidente celui de la santé. Le corps de tout malade ou récemment ou anciennement attaqué par suite des matières gâtées ou rorrompues qu'il renferme, n'est, n'en déplaise, ni plus ni moins que semblable à un tonneau dans lequel on a laissé un restant de liquide, et qui, parce qu'il s'est corrompu a gâté la futaille ou lui a au moins donné une fort mauvaise odeur; pour la lui ôter et la rendre propre à contenir, sans danger d'altération, un liquide de bonne qualité, le tonnelier use des moyens que sa raison lui suggère : imitons-le. Il met de l'eau dans son tonneau, et la jette après l'avoir agité; elle sort en emportant avec elle la partie grossière de la malpropreté qui y est renfermée. Il en est de même du malade au commencement du traitement; il évacue les matières grossières, et la superficie des humeurs qui croupissent dans ses entrailles. Le tonnelier continue de remettre de l'eau, il agite de nouveau la futaille, puis il la fait couler par la bonde; bientôt elle paraît en sortant aussi propre qu'en entrant, mais le tonneau n'est pas pour cela

nettoyé. Il en est de même du malade; il a continué la purgation; il ne rend plus d'aussi mauvaises matières; il peut être soulagé; mais il n'est pas guéri, parce que son corps n'est pas plus nettoyé que le tonneau. Le tonnelier laisse séjourner l'eau pendant un jour ou deux, ce qui lui donne le temps de détremper la partie qui est attachée aux douves de la futaille. De même le malade suspend la purgation pendant quelques jours ou quelques semaines; les humeurs nouvelles provenantes de sa nourriture journalière, détrempent les anciennes; le mélange les adoucit et les rend plus faciles à évacuer. Pendant cette suspension, le sang, à la faveur et en raison du vide résultant des précédentes évacuations, raréfie la *fluxion* qui est dans les vaisseaux, et la ramène dans le tube intestinal par les émonctoires dont il est parlé à la page 71. Le malade reprend la purgation suspendue; il évacue les humeurs nouvelles avec les anciennes, que celles-ci ont déjà corrompues. Il fait comme le tonnelier qui évacue son eau corrompue par la partie corruptrice qu'elle a détachée des parois internes du tonneau. Il répète le même procédé et laisse séjourner son eau pendant un plus long intervalle de temps. Le malade doit faire de même; il doit suspendre la purgation pendant plus

long-temps en raison de ce qu'il éprouve un soulagement plus notable, et qu'il a de l'appétit. En prenant plus de nourriture, il se fait une plus grande masse d'humeurs qui remplacent les anciennes et produisent la régénération dont il a été parlé. Enfin, le tonnelier, pour arriver à ses fins, doit continuer son procédé jusquà ce qu'il ait reconnu que la futaille soit nette et que l'on puisse lui confier en sécurité le meilleur fluide. Que le malade fasse de même jusqu'à ce qu'il soit assuré que son corps ne renferme plus de germe corrupteur, pour corrompre les humeurs récupérées et causer une rechûte. Plus il y a de temps que la futaille est gâtée, plus le tonnelier doit travailler; il en est de même de la maladie. Le malade n'a pas plus à redouter l'excès que le tonnelier. En répétant ce que nous avons dit au chapitre XVIII, nous dirons que bon nombre de doses prises à différentes époques, sans nécessité apparente, ne peuvent nuire aux malades; une seule de moins peut beaucoup leur préjudicier, parce qu'il resterait encore dans les fluides une partie du levain corrupteur, ce dont il faut se défier, surtout à l'égard des affections virulentes ou contagieuses, et de toutes celles qui sont invétérées. Le procédé de cette méthode est in-

faillible comme celui du tonnelier. Pour que l'une et l'autre opérations fussent sans succès, ou pour que le malade ne fût pas guéri, il faudrait que ses viscères, comme les douves du tonneau, fussent gâtées ou pourries par un trop long séjour des matières corrompues.

Sans doute qu'il y a des cas résultans de l'ancienneté de la maladie, ou de la malignité des humeurs qui la produisent, où le contenant se ressent toujours, ou au moins pendant long-temps, du vice de ce qu'il a contenu; il y en a donc aussi où les entrailles et les viscères disposés à recevoir la corruption, comme à la communiquer ensuite, agissent à leur tour sur les nouvelles humeurs; mais l'individu se purgeant suffisamment, toutes les fois qu'il s'apperçoit de dépérissement dans sa santé ordinaire, ou qu'il se porte moins bien que de coutume, il prolonge sûrement son existence.

OBSERVATIONS COMMUNES AUX 4 ARTICLES.

Mais avant d'entreprendre la guérison d'un malade attaqué de maladie chronique, plus ou moins invétérée ou réputée incurable, il est utile d'être bien informé de l'époque où la maladie, devenue telle en vieillissant, a pu commencer; si dans l'enfance le malade à joui de la santé, ou s'il

a été dans un état contraire ; il faut connaître ce qui lui est arrivé depuis ses premières atteintes ; on doit tâcher de découvrir si la Nature lui sera propice ; comme aussi examiner si le tempérament présente des ressources ; si les fonctions naturelles sont encore passablement bien organisées ; il est également nécessaire d'apprendre si le malade a été beaucoup saigné, sang-sué et baigné, s'il a observé long-tems la diète, s'il a usé de préparations mercurielles ; il faut avoir égard à son âge ; enfin, il faut distinguer s'il ne serait pas plus prudent, au cas ou il aurait subi tout ou partie des traitemens préjudiciels que réprouve notre méthode, de l'abandonner à la médecine palliative, que de lui appliquer la curative inutilement ; en laissant la Nature agir d'elle-même, plutôt que d'entreprendre la chose impossible vis-à-vis de lui.

Dans le cas d'espérance ou de certitude probable de guérison ou d'un notable soulagement, il faut être assuré que le malade sera constant et persévérant à prendre les doses évacuantes en aussi grand nombre qu'il pourra être nécessaire ; il faut de plus la certitude au moins apparente d'une détermination courageuse de sa part pour en subir tous les effets, car il peut arriver qu'il en éprouve dont il ne pour-

ra se rendre un compte bien exact, mais dont l'impression quelle qu'elle soit sur son esprit, ne doit jamais l'arrêter dans la marche des évacuations.

Il est très-rare que l'on parvienne à la guérison d'un malade qui a perdu l'espérance d'être guéri, ou qui n'a pas une grande envie de l'être ; de plus s'il est lâche ou sans résolution, s'il n'a pas une détermination assez fortement prononcée, ou un jugement assez éclairé pour embrasser la vérité qui a commencé de luire à ses yeux ; et encore, s'il ressemble à ces enfans gâtés de la fortune, qui ont la faiblesse de croire qu'avec de l'argent ou de l'or l'on peut acheter la guérison comme l'on achète une Terre, une denrée rare, ou tout autre objet d'un grand prix ; un pareil malade est en danger.

Si au contraire le malade, n'ayant contre lui ou contre sa santé que des difficultés, réunit toutes les qualités réquises ; s'il raisonne enfin, il sentira que pour parvenir à sa guérison, il faut que son opinion se confonde dans les principes de cette méthode, et qu'il soit bien convaincu qu'en s'en écartant il ne peut trouver de moyen de guérir. Alors il combattra courageusement la *cause* de sa maladie avec l'espoir d'en triompher.

Il y a des cas où le soulagement que les

malades doivent attendre du traitement évacuatif, n'a lieu qu'après la cessation de la purgation, et pendant le temps qu'ils la suspendent. C'est de l'heureux effet du vide qu'elle a produit qu'ils le reçoivent. Il y en a aussi où les maux sont augmentés pendant qu'elle est pratiquée; c'est le résultat de l'impulsion donnée à la cause efficiente qui les produit et qui présente un obstacle insurmontable, au moins dans le moment de la purgation. Avec un peu de sagacité, on distingue facilement ces cas comme étant ceux dans lesquels se trouvent les malades dont on vient de parler; alors on suspend la purgation, on laisse les fluides se rasseoir, et on se dirige dans la suite d'après l'observation, soit pour persévérer dans la médecine curative, soit pour se restreindre aux secours de la médecine, dite palliative, ou aux moyens qui sont généralement usités.

Il ne peut y avoir d'empêchement à la guérison d'aucun malade, que par les causes précédemment expliquées; et, dans le cas où la portion des humeurs qui cause une infirmité à une partie quelconque, n'aurait plus de mobilité, et par conséquent ne pourrait être expulsée; dans le cas aussi où elle forme une adhérence à cette partie, tellement qu'elle fasse corps avec elle. Par

exemple, on ne rétablira point la vue, si le nerf optique est paralysé; ni l'ouïe, si le nerf acoustique est dans le même état; on ne détruira pas une affection nerveuse, si elle est ancienne ou trop invétérée; et il en sera ainsi des autres cas où la cause n'est plus séparable de l'effet qu'elle produit, c'est-à-dire, de la partie qu'elle a attaquée et détruite, parce qu'il n'est pas plus possible de rétablir des ressorts anéantis, qu'on ne peut, dans le corps humain, substituer une partie saine à celle qui est endommagée par un trop long séjour des humeurs corrompues, ayant toute l'action destructive.

Combien de malades refuseront peut-être à la médecine curative la préférence qu'elle mérite si souvent; circonvenus et trompés qu'ils seront, parce que tenant trop fortement à d'anciens préjugés, ils la jugeront impossible ou impraticable; ou incapables de juger par eux-mêmes, ils seront les victimes de perfides suggestions. S'ils prenaient conseil de l'expérience, et des succès qui ont si souvent couronné cette méthode, l'erreur déposerait son bandeau, et la jalousie briserait elle-même les traits acérés qu'elle ne se lasse pas de décocher contre la médecine curative, fruit de l'expérience acquise, défendue par la progression de ses succès.

Combien d'autres se dédiront tout-à-

coup sans avoir égard à notre recommandation portée en la page 97; mais si le bon exemple venait enfin à être le seul suivi, quel bonheur n'en résulterait-il pas! les malades préviendraient par des moyens possibles, la *cause* de la mort prématurée, que nous avons expliquée clairement au chapitre premier!!!

COULEURS DES HUMEURS PENDANT LA PURGATION.

Ainsi que les humeurs en se corrompant acquièrent la chaleur brûlante ou corrosive, et l'odeur infecte qu'on leur trouve dans les états ou périodes de la maladie, par rapport à leur nature expliquée au premier chapitre, de même en se dépravant, ces matières prennent les couleurs particulières à chacun des degrés de leur dégénération.

Tout effet a sa cause; nous le répétons ici, en vue de fixer l'attention sur une vérité utile, toujours trop peu sentie en médecine, et dans les cas de maladie. La bile est la partie colorante des humeurs, comme elle est elle-même une humeur. Sa couleur naturelle dans l'état de santé est un jaune clair.

Au premier degré de corruption les humeurs présentent une teinte de jaune foncé, tirant sur le vert.

Au second degré, elles sont verdâtres, ou vert foncé.

Au troisième elles sont vert-brunâtre.

Au quatrième elles sont brunes ou noirâtres.

Et au cinquième elles sont entièrement noires.

Si les deux premiers degrés ne montrent point de danger, il n'en est pas de même des autres; et le dernier est redoutable : c'est la couleur de la putridité ou de la putréfaction. Presque toujours ces couleurs sortent mélangées du corps malade qui les évacue. Il n'est pas plus permis de suspendre le cours des évacuations quand les malades rendent les couleurs des derniers degrés, que lorsque les matières sont très-chaleureuses, ainsi qu'il est démontré par une soif ardente, par la chaleur brûlante du corps, par la violence de la douleur, par les cuissons qu'elles font ressentir à l'anus en sortant, ou par la chaleur brûlante de l'urine, sa consistance trouble ou chargée, sa couleur rouge et enflammée. La purgation ne doit pas plus être rallentie dans le cas où les malades

évacuent une puanteur à incommoder gra-vement les assistans (1), que dans ceux où les symptômes de la maladie sont graves ou allarmans. Enfin, dans tous ces cas, i

(1) Combien de témoins du traitement de cette méthode, ne se sont pas vus forcés, à l'occasion de matières infectes rendues par nos malades, d'ouvrir même précipitamment, portes et fenêtres, tant ils se sentaient près d'être suffoqués par les émanations de ces matières. Combien ne s'en sont pas trouvés gravement affectés dans les voies de la respiration. Combien l'on a eu de peine à désinfecter la chambre de ces malades. Ceux d'entre eux qui liront cette notte pouront affirmer que nous n'exagérons pas. Nous croyions connaitre toute la force et tous les degrés de la putréfaction. Ce qui vient d'arriver et que nous ne connaissions pas, est une des choses les plus surprenantes. Un de nos malades à rendu des matières tellement putréfiées, qu'elles ont corrompu des viandes chez un traiteur son voisin. Ce n'est pas tout. L'eau dans la fontaine de ce malade a été corrompue aussi. Sans s'en être apperçu, l'on a mis le pot-au feu. On a vu un bouillon tout noir, et on n'a pu voir surnager un seul globule de graisse comme cela est ordinairement. Quelle en est la cause? Comment ce malade a-t-il pu survivre? A la vérité son physique présentait de grands doutes quant à la guérison, et sans sa courageuse détermination, il n'aurait point usé de notre méthode. Ce qui n'est pas moins étonnant que la corruption de l'eau de sa fontaine, c'est qu'il se soit guéri, son corps renfermant une semblable putridité! Avis aux habiles dissertateurs, aux savans, à tous ceux qui ignorent, ou qui ne veulent pas reconnaître que la cause, l'unique cause des maladies n'est autre que les humeurs plus ou moins corrompues, qu'il faut évacuer si l'on veut se guérir ou défendre son existence menacée..

faut activer les évacuations, et suivre rigoureusement l'article trois de l'ordre du traitement, aussi long-temps qu'il y est dit. Ce n'est qu'après que les malades sont sortis du danger et lorsque leurs matières présentent un aspect tout différent, qu'on peut relâcher momentanément comme il est enseigné dans l'ordre du traitement.

Dans les cas moins graves que ceux dont on vient de parler, il est toujours prudent, quelque soit celui des articles que l'on suive, de ne point trop rallentir les évacuations tant que les matières ne se rapprochent point convenablement de leur état naturel, par la crainte des rechûtes ou des redoublemens. Tel est le guide qu'il faut suivre dans le traitement par la purgation, et ce guide ne trompera point, puisque c'est par les matières évacuées que l'on préjuge de la nature de celles qui restent encore à expulser.

Remarques sur les evacuans.

Les évacuans, en général, tant les émétiques que les purgatifs, quelle que soit la classe dont ils soient tirés, quoique participans de la même nature, ne peuvent avoir intrinséquement le même degré d'activité, par rapport à la diversité d'âge et de sen-

sibilité interne des malades : la variété ou la différence dans les doses ne pourrait donc suffire ; en conséquence, nous établissons pour les purgatifs, plusieurs degrés d'activité, et pour les reconnaître, nous faisons placer sur les étiquettes les *barres* ci-après figurées.

A l'égard du vomi-purgatif, il peut être établi sous un seul et unique degré d'action, parce qu'en mêlant la dose de cette évacuant avec le thé dont il est parlé, page 364, on le rend aussi faible qu'on le juge à propos.

▬ Le premier degré des purgatifs étant le plus doux convient aux enfans de six à sept ans et au-dessous jusqu'à l'âge d'un an (1). Il convient aussi aux personnes âgées ou affaiblies par la longue durée de leurs maladies, que l'on doute de pouvoir guérir, ou que l'on veut essayer de soulager : et généralement il est applicable à tous ceux qui sont reconnus ou que l'on soupçonne être très faciles à émouvoir.

(1) Pour ce dernier âge, on l'affaiblit avec le syrop de sucre, parties égales, ou moins de syrop selon le peu d'effet, pour borner la dose à une cuillerée, s'il se peut.

—— ——Le deuxième degré étant plus actif que le premier, est propre à la presque totalité des malades de l'un et l'autre sexe, même aux enfans de sept ans. C'est par ce degré que l'on doit commencer le traitement de tous les adultes ou de toutes les grandes personnes, sauf à employer dans la suite le troisième dégré ainsi qu'il va être dit. Le deuxième doit remplacer le premier dans tous les cas où celui-ci n'opère plus suffisamment à la dose parvenue graduellement jusqu'à quatre cuillerées, sans que rien empêche qu'elle soit portée au-delà au besoin.

—— —— —— Le troisième dégré ne peut être prescrit qu'aux malades qui sont reconnus très-difficiles à émouvoir, ou à ceux qui n'éprouvent plus d'assez nombreuses évacuations du deuxième degré, quoique sa dose ait été portée successivement jusqu'à quatre cuillerées ou plus, sauf à leur prescrire ce troisième degré au-delà de quatre cuillerées, si à cette dose il se trouve insuffisant pour produire les évacuations exigées.

Dans les cas, à la vérité extraordinaires, où le troisième degré est notoirement reconnu trop faible à la dose de quatre cuillerées, et après l'avoir vérifié plusieurs fois, la

composition la plus forte devient nécessaire, à la même dose de quatre cuillerées, sauf à la dépasser s'il en est besoin; on la désigne comme ci-après : — — — —

On peut au besoin mêler ces degrés de manière à en établir d'intermédiaires. Par exemple sans porter la dose des premier, deuxième et troisième degré au-delà de quatre cuillerées, on augmente l'action et les effets de la dose de quatre cuillerées du premier dégré qui a été insuffisante, en la composant de moitié premier degré et moitié second; moitié de celui-ci et autant du troisème, ou autant de ce dernier que du premier pour établir le deuxième degré. On peut aussi dans l'amalgame mettre plus de l'un que de l'autre, en raison de l'intention d'augmenter ou diminuer l'activité; tellement que si l'on fait entrer dans la dose du premier degré une cuillerée du deuxième, c'est le premier qui se trouve activé; si au contraire dans la dose du 2me., on fait entrer une cuillerée du premier, c'est le deuxième qui est affaibli; et ainsi du troisième dégré, et du degré extraordinaire qui lui est supérieur en activité.

Mais il est de rigueur, et les organes passibles de la purgation exigent, que les doses soient circonscrites autant que possible

dans le volume de quatre cuillerées, tellement que le degré supérieur, pris à cette dose, ne soit employé que dans le cas où le degré inférieur devroit être porté à la dose de cinq cuillerées. Ces mêmes organes ne permettent pas qu'un degré actif remplace un degré inférieur sans le besoin qui vient d'être indiqué, quoique la dose du plus actif fût prise en moindre quantité que celle du moins fort, parce qu'il faut, notamment dans la suite ou vers la fin des traitemens, que les doses ayent, pour s'étendre dans l'habitude des corps, le volume qui leur convient à cet effet.

DOSES DES ÉVACUANS (1).

Les évacuans en général, comme capables de produire un effet ostensible, réclament la circonspection qu'exigent

(1) On conçoit sans doute que nous ne dosons dans cette méthode que les évacuans que nous prescrivons à nos malades.

C'est avec la cuillère ordinaire à manger la soupe que nous entendons déterminer ou mesurer les doses. Soit qu'elles se composent d'une seule cuillèrée ou de plusieurs, elles doivent être mises ou réunies dans un verre ou une tasse bien essuyés. On doit agiter la bouteille assez fortement, surtout celle renfermant le purgatif, pour que tous les élémens qui le composent se trouvent réunis.

les organes sur lesquels ils agissent; ceux qui provoquent le vomissement en demandent davantage que ceux qui n'opèrent que par les voies basses

En commençant le traitement d'un malade, les doses doivent être déterminées d'après sa sensibilité présumée. Il faut garder un juste milieu entre celui qui peut être très-facile à émouvoir, et celui qui peut éprouver plus de difficulté à évacuer. Ces doses ne doivent point être trop fortes, parce qu'elles pourraient incommoder par leurs effets trop actifs; elles ne doivent pas non plus être trop faibles, puisque ne débarrassant point le corps, elles n'atteindraient pas le but que l'on se propose. On peut dire ici qu'il n'est pas plus possible de connaître la sensibilité de qui que ce soit, relativement à l'action des cathartiques en général, sans l'avoir éprouvée, que de deviner lequel entre plusieurs hommes pourrait boire le plus de vin sans se griser. L'incertitude est à ce point; il faut donc étudier la sensibilité des malades qui n'ont point encore usé de ces évacuans, en tâtonnant pour ainsi dire jusqu'à ce qu'on ait trouvé le volume des doses qui leur convient. Celui qui est familiarisé avec les procédés de cette méthode a un grand

avantage sur celui qui ne les connaît point encore ; le premier craint peu les maladies aiguës, parce que connaissant la dose qui lui convient, il ne court point les risques de manquer son but en évacuant moins que son état de souffrance ne l'exige.

Doses du vomi-purgatif.

A l'égard des grandes personnes des deux sexes, passablement constituées, et sans vice de conformation, la dose peut se composer d'une pleine cuillère.

Pour les personnes faibles, délicates mal conformées, ou malades depuis long-temps, ainsi que pour celles qu'on sait être sensibles au vomissement ou qui le redoutent, on donne la cuillerée comme aux adolescens, ou comme aux enfans.

Aux adolescens de l'un et de l'autre sexe, non valétudinaires ou débiles, une légère cuillerée : plus légére encore aux plus faibles.

Aux enfans de six ou sept ans, une demi-cuillerée : légère pour ceux au-dessous de cet âge.

Aux enfans de deux à un an, un quart de cuillerée plus ou moins léger.

Aux enfans au-dessous d'un an, on di-

minue cette dernière dose, au point de la réduire à quelques goutes pour celui qui vient de naître.

On affaiblit l'action vomitive et on détermine plus sûrement la dose à opérer davantage par les voies basses que par le vomissement, en mêlant cette dose avec du thé à l'eau, léger, chaud ou froid, sucré si l'on veut, à la quantité de deux cuillerées pour les grandes personnes, et d'une cuillerée pour les enfans. Souvent il arrive qu'on reconnait la nécessité d'employer le vomi-purgatif pur dans la suite, surtout aux grandes personnes et dans les affections où il est indispensable de donner une commotion vomitive pour attaquer le siège de la douleur. Cette espèce d'amalgame, surcroit de précaution, peut devenir inutile; mais la prudence la réclame pour les personnes faibles ou délicates, celles qui craignent de vomir, et pour les enfans. Pour ceux qui sont dans l'âge le plus tendre, une légère cuillerée de sirop de sucre, ou à défaut, une cuillerée de thé bien sucré, sont particulièrement recommandées pour ce mélange.

Si dans l'espace de sept quarts d'heure la dose ci-devant déterminée pour chaque individu, n'opère ni par haut ni par bas, il est certain qu'elle est trop

faible ; alors il faut que le malade en répête une seconde pareille à la première.

Il se trouve des individus beaucoup plus difficiles à émouvoir qu'on n'avait pu le présumer ; on en voit souvent qui sont obligés pour obtenir des effets de cet évacuant, de répèter jusquà quatre et même cinq fois une nouvelle portion, selon la force ou la faiblesse de celle par laquelle ils ont commencé, en observant la distance d'au moins une heure et demie entre chaque répétition.

Cette observation trace la marche à tous ceux qui dans la suite du traitement comme en son commencement, n'obtiennent point d'évacuation de la dose, ou des doses qu'ils ont prises. Ils doivent donc l'augmenter. Tel qui a été dans la nécessité de répéter une seconde portion au bout de sept quarts d'heure, devra à l'avenir prendre l'équivalent des deux en une seule fois; tel autre qui a été obligé d'en répéter une troisième ou davantage, devra prendre en une seule fois, à peu prés autant qu'il a précédemment pris a plusieurs distances.

L'action d'une dose a pour règle le nombre d'évacuations qu'elle doit produire. Ce nombre doit être, à l'égard des grandes personnes, de sept à huit, tant par le vomissement que par les

voies inférieures : tout compte. Mais la dose qui porteroit ce nombre jusqu'à douze par les voies basses, ne doit point être diminuée, parce qu'il est avantageux d'évacuer par le bas beaucoup plus qu'on ne vient de dire, ainsi qu'on le verra à l'article du purgatif. Les plus favorisés sont ceux qui, d'une même dose vomissent trois ou quatre fois bien marquées sans en être gênés, et qui évacuent six à huit fois par le bas. Il en doit être pour les adolescens et les enfans, en proportion de leur individu ou de leur âge; quoique moins nombreuses, les évacuations doivent néanmoins marquer suffisamment pour faire un vide assez raisonnable.

Il ne faut pas que le même individu s'attende à voir opérer le vomi-purgatif de la même manière toutes les fois qu'il en fera usage; il sera des jours où il évacuera par haut et par bas; un autre jour il opèrera par le haut seulement; une autre fois, uniquement par le bas. Ses effets dépendent de la situation des matières, ou des dispositions du corps pour le choix de leur issue. Il n'agit pas non plus de même sur tous les individus. Il est des personnes qui vomissent très-facilement et en abondance; il en est d'autres qui ne vomissent qu'avec beau-

coup de difficulté et rendent très-peu ; et il en est que rien ne peut faire vomir.

C'est d'après cette considération, forte en elle-même, que l'émétique proprement dit, doit être rejeté de toute pratique ; car il ne pourrait être que nuisible de provoquer le vomissement à un individu dont l'estomac ne peut subir ce genre d'évacuation. C'est encore d'après cette même considération que la partie vomitive doit être balancée et entraînée par la partie purgative ainsi que nous l'avons déjà dit. Par l'effet de cette composition, les personnes qui ne peuvent vomir obtiendront de cette amalgame des évacuations par les voies basses, aussi abondantes ou nombreuses qu'elles auront donné de volume à leurs doses ; et cet évacuant prendra néanmoins sur les premières voies, quoique, peut-être, avec moins de célérité que s'il produisait le vomissement.

Ceux dont l'estomac se contracte facilement, ou si promptement que la dose n'a pas le temps de pénétrer jusques dans les voies basses, ne doivent pas la prendre aussi forte que ceux qui évacuent seulement par le bas ; ils s'exposeraient vraisemblablement à éprouver une trop

grande fatigue résultante des vomissemens multipliés.

DOSES DU PURGATIF (1).

Les grandes personnes des deux sexes, commencent l'usage du purgatif par la dose de deux pleines cuilleres.

Les personnes faibles ou agées, ne doivent commencer que par une dose plus légère, telle qu'une cuillerée, ou une cuillerée et demie.

Les adolescens commencent par une cuillerée plus ou moins légère.

Les enfans d'un à deux ans et au-dessous, un tiers de cuillerée environ.

Ceux de deux à quatre ans, une demi-cuillerée.

Ceux de quatre à six ans, deux tiers de la même cuillerée.

Il n'y a point de malade parmi les grandes personnes et à la fleur de l'âge qui ne puisse et ne doive éprouver de chaque dose au moins une douzaine d'évacuations; c'est-à-dire évacuer en douze reprises, durant l'effet de cette même dose. Il s'en trouve beaucoup qui en ob-

(1) Préalablement il faut avoir choisi ou déterminé le dégré de purgatif d'après les instructions contenues en la page 357 et les suivantes. On ne répète pas comme il est dit du vomi-purgatif.

tiennent jusqu'à dix-huit et vingt, qui n'en sont que plus promptement soulagées. Il en doit être ainsi proportionnellement à l'égard des vieillards, cacochymes ou valétudinaires, chez lesquels les évacuations ne peuvent souvent être portées qu'au nombre de huit à neuf. En descendant jusqu'à l'âge le plus tendre, ces évacuations peuvent être, pour ceux de cet âge, au nombre de quatre ou cinq, et pour les enfans de deux à six ans, de six à huit. On observera cependant que si le malade de quelqu'âge qu'il soit, évacue autant que les plus fortes personnes, il ne faut ni s'en effrayer ni diminuer le volume de la dose, s'il en reçoit du soulagement; autrement il faudrait le réduire.

Il est bon de remarquer que le but de cette méthode étant de provoquer l'évacuation des humeurs gâtées, on doit plutôt s'attacher à l'abondance des matières expulsées qu'au nombre de voyages qu'on a faits à la garde-robe. Cette observation concerne tous les cas, et les malades de tout sexe et de tout âge. Deux pintes d'humeurs ou de courruption, évacuées du corps d'un malade, sont un résultat plus salutaire que ne le serait celui de douze à quinze évacuations insignifiantes par un mince volume.

L'action des purgatifs et même du vo-

mi-purgatif, est souvent tardive; presque toujours davantage dans la suite du traitement qu'au commencement, et plus à l'égard de certains individus que de certains autres. Aux uns les évacuans produisent des effets au bout d'une heure, et même moins, après en avoir pris la dose; aux autres elle n'a point encore commencé après trois, quatre et même cinq heures qu'elle a été prise. Les uns en sont débarassés au bout de six à huit heures; les autres en éprouvent lentement l'effet pendant quinze heures et plus. Cette différence dans la marche des purgatifs dérive de la variété de sensibilité qui se trouve dans les corps, ou de la nature des humeurs qu'ils renferment. Plusieurs éprouvent des changemens. Les uns acquièrent de la sensibilité; les autres perdent celle qu'ils avaient. Mais tous n'en sont pas moins dans le cas du même traitement, qui ne peut éprouver d'autres variations ou suspensions que celles que nous avons pu indiquer en différens points de cette méthode, notament en l'article 4 de l'ordre du traitement.

OBSERVATIONS

COMMUNES AUX DEUX ÉVACUANS.

Toutes personnes en traitement, aux-

quelles la maladie en laisse la faculté, peuvent se livrer à des occupations quelconques pendant le temps de la durée des effets des doses; mais c'est aux conditions rigoureuses que leur travail ne sera nullement fatiguant, ni au physique ni au moral, et qu'elles ne s'occuperont que pour leur agrément ou pour faire une utile diversion. Ces mêmes personnes ne sont pas tenues de garder le lit, si rien ne les y oblige, ni même tenir la chambre dans le beau temps ou lorsqu'elles n'ont point à redouter l'action de la température, ni l'intempérie des saisons. De la prudence, sans doute, mais une sage liberté convient à tous; pour plusieurs elle est indispensable et souvent même elle facilite les effets des médicamens.

Nul ne doit se contenter de moins d'évacuations qu'il ne vient d'être dit, parce qu'en n'évacuant pas suffisamment, il multiplierait les doses, prolongerait son traitement et ses souffrances, retarderait sa guérison et dans beaucoup de cas n'éviterait point les plus graves accidens; en outre il augmenterait son mal, en mettant ses humeurs en mouvement sans les expulser. De même, on ne doit pas continuer les doses qui se seraient trouvées avoir trop d'activité. En conséquence, les grandes personnes qui n'ont point obtenu

de la dose qu'elles ont prise, le nombre d'évacuations expressément recommandé, et celles qui en ayant éprouvé beaucoup au-delà de ce nombre en ont été par trop incommodées, doivent augmenter ou diminuer selon le besoin reconnu la dose suivante ; savoir, pour le purgatif, d'une cuillerée ou au moins d'une demie; et le vomi-purgatif, d'une demi-cuillerée seulement ; et ainsi augmenter ou diminuer les subséquentes doses pour se fixer sur le nombre, ou à peu près, d'évacuations qui est déterminé. A l'égard des enfans, on augmente ou l'on diminue les doses subséquentes, ainsi que le besoin l'exige, soit par tiers soit par moitié de leur volume primitif, et ainsi que l'intelligence peut le suggérer d'après les effets que les précédentes ont produit.

Lorsque dans le cours du traitement d'une maladie quelconque, et particulièrement les maladies chroniques, les doses purgatives cessent d'opérer autant dans la suite du traitement que dans son commencement, c'est parce que la plénitude du tube intestinal ne peut toujours être la même. Néanmoins il ne faut pas manquer de les augmenter. On doit toujours se régler en ce point, sur la même quantité d'évacuations par les voies basses, ou à peu de choses près. Sans cette

attention on n'évacuerait pas les humeurs de la circulation, par la raison que les purgatifs, faute d'une suffisante action ou d'une dose assez volumineuse, ne pourraient se filtrer dans les vaisseaux ni dans le tissu des chairs. On ne guérirait donc point, puisqu'on ne détruirait pas la cause des maladies.

On doit reconnaître qu'il se rétablit une nouvelle plénitude dans le canal intestinal pendant la suspension qui est déterminée aux quatre articles de l'ordre du traitement; c'est pour cela que quand on reprend un nouveau cours de purgations on doit avoir l'attention de prendre la première dose un peu moins volumineuse que ne l'avoit été la dernière du cours précédent. Souvent même alors il est nécessaire d'user d'un dégré d'évacuant moins actif que celui dont on faisait usage auparavant. Cette mesure est de rigueur quand on voit se rétablir la sensibilité interne détruite par la malignité des humeurs ainsi qu'il en est parlé à la page 116, sauf à donner aux doses subséquentes l'activité exigée pour la quantité d'évacuations déterminée, à laquelle il faut constamment s'efforcer d'atteindre.

Nulle dose, soit vomi-purgative, soit purgative, n'est trop forte, quel qu'en ait été le volume, lorsqu'elle ne produit point

d'évacuation au-delà du nombre dont il est parlé pages 365 et 368. Si le malade éprouve durant les effets d'une dose, ou après qu'ils sont terminés, soit une gêne quelconque ou un grand malaise, soit un redoublement de ses douleurs ou quelque affection qui jusqu'alors lui avait été inconnue, ou même quelque grave accident; qu'il se mette bien dans l'esprit que la mauvaise nature de ses humeurs comme leur mise en mouvement, en sont toujours l'unique cause, et que les médicamens qui ont opéré d'innombrables guérisons ne peuvent nuire une seule fois à qui que ce soit. Il est encore à observer que jamais, peut-être, un second accident ne s'est reproduit dans le même sujet qui a continué son traitement. L'ignorance dans laquelle sont quantité de personnes à cet égard, produit un mal incalculable. Qu'elles se laissent donc instruire plutôt que de fouler aux pieds la vérité, et de périr victimes de captieuses assertions.

En supposant même que les doses eussent été trop actives, parce qu'elles auraient été prises trop fortes ou en trop grand volume, la *cause* de la maladie n'en reste pas moins à évacuer. Il faut diminuer les suivantes doses, si le besoin l'exige, ainsi qu'il a été dit, et il faut continuer le traitement, à peine de s'exposer

aux plus graves accidens. Mais si une dose se trouve trop faible pour expulser suffisamment la plénitude humorale qui existe au moment de l'accident éprouvé, le malade peut en être plus incommodé que si cette dose eût été même un peu trop forte; dans ce cas, il faut à l'avenir, en administrer une autre qui soit plus active ou plus volumineuse.

Boisson avec le vomi-purgatif.

En supposant qu'une dose de vomi-purgatif produise des vomissemens très-souvent répétés, ou avec des efforts pénibles, et que le malade en soit trop fatigué; il faut dans ce cas qu'il boive à chaque quart d'heure, ou plus souvent, une tasse de thé à l'eau, léger, ou à défaut de l'eau pure, l'un ou l'autre tièdes et sucrés si l'on veut. Le thé est préférable parce que c'est un précipitant qui aide aux évacuations des voies basses, lesquelles ayant lieu soulagent les voies supérieures, ainsi qu'il a été dit aux pages 858 et 364.

Soit par erreur, soit autrement, si une dose de vomi-purgatif avait été prise évidemment trop forte, et qu'elle fût suivie de crampes ou d'excessifs vomissemens, on en arrêterait les effets au moyen d'un bouillon, très-chargé de

graisse; ou à défaut, avec quelques cuillerées de beure frais fondu, répétées à quelques distances les unes des autres (1).

On rencontre par fois des malades dont les humeurs ont uné nature qui les rapproche de celle des émétiques, ainsi qu'il en a été parlé à la page 170. Dans ce cas la dose du vomi-purgatif n'est donc pour rien dans les vomissemens qui peuvent avoir lieu après ses effets terminés (ce qui est assez rare.) Il faut faciliter l'évacuation de ces sortes de matières par la continuation du traitement évacuatif.

Le breuvage du thé n'étant nécessaire que pour affaiblir l'action vomitive, en aidant la dose à opérer par le bas, ainsi qu'il a été dit, page 364, il ne faut donc point en boire quand cette dose opère lentement ou doucement, puisque n'étant point trop active, elle ne doit point être affaiblie.

---

(1) Il est à propos de dire ici, pour que tout le monde le sache, qu'aucun émétique et nulle préparation de l'antimoine ne sont ni ne peuvent être des poisons, par leur natnre, parce qu'ils n'ont aucun caractère de causticité. Ils ne peuvent nuire que par une trop forte dose : action qui est commune avec beaucoup d'autres substances, notamment les spiritueuses en général.

Si on éprouve de l'altération pendant la durée des vomissemens, on boit de ce même thé, de distance en distance, de même qu'on en peut boire pour se rincer la bouche, ou contre le mauvais goût.

Lorsque la dose a cessé d'opérer par le haut, et si la soif continue durant les évacuations par le bas, on peut boire pour humecter, et toujours tiède, comme avec le purgatif.

Boisson avec le Purgatif.

Non-seulement le purgatif n'exige aucune boisson durant qu'il opère, mais il en rejette l'usage avant qu'il ait produit plusieurs évacuations, à peine de s'exposer au vomissement, par la sur-charge qu'en peut éprouver l'estomac ; une demi-pinte environ suffit; encore doit-on la prendre en plusieurs fois, et seulement pour humecter quand il y a soif, altération ou sécheresse. Cette boisson peut se composer de thé très-léger, bouillon aux herbes, bouillon-coupé, eau sucrée, eau panée, colorée si l'on veut par un peu de vin, ou autres boissons en usage : le tout pris tiède.

C'est ordinairement après que les doses du purgatif ont fini leurs opérations

que les malades sont altérés, quand ils doivent l'être; dans ce cas on se conduit comme il est dit à la page 381 (1).

RÉGIME.

Le régime à suivre par les malades en traitement, d'après cette méthode, est fort simple ; mais sa simplicité est parfaitement coordonnée et d'accord avec la Nature, malgré ce qu'en peuvent dire les chauds partisans de la diète.

Si le malade en purgation prenait des alimens auparavant que son estomac ne fût diposé à les recevoir, il pourrait les rejeter, ce viscère ne pouvant encore les supporter. Mais lorsqu'une dose, soit vomi-purgative, soit purgative, a produit à-peu-près les deux tiers des évacuations qu'on en doit attendre, d'après le nombre que nous en avons déterminé ; environ cinq ou six heures après que cette dose a été prise, lorsqu'elle a promptement opéré ; ou si elle ne donne plus de rapports ou renvois à la bouche, ou,

(1) Toute dose qui laisse beaucoup de soif après ses effets, indique par là le besoin d'une autre dès le lendemain, puisque cette forte altération est causée par la chaleur brûlante des humeurs ; la même qui fait éprouver la maladie, ainsi qu'il est démontré dans le cours de cette methode; et notamment à la page 110.

plus sûrement encore, si la disposition de l'estomac pour recevoir de la substance se fait sentir, le malade peut prendre un bouillon gras. S'il se sent en état, en place de bouillon, il peut prendre un potage composé selon son goût, ou simplement une soupe; autrement il laisse un intervalle quelconque entre le bouillon et le potage. Environ une heure après le bouillon et le potage, et même sans laisser aucune distance s'il est bien disposé, le malade peut prendre l'espèce d'aliment qui lui fait plaisir, mais parmi ceux dont il a l'habitude. S'il a de l'appétit, il le satisfait; il use de tout, mais sagement ou prudemment; il multiplie plutôt ses repas, que de prendre une trop grande quantité d'alimens à la fois. Une nourriture saine est indispensable; les bons alimens sont préférables à ceux qui ont peu de parties nutritives; tels sont les légumes, fruits, salades, le maigre en général. Néanmoins on n'impose pas au malade l'obligation de s'en priver, lorsque le goût les appelle, ou s'il n'a point d'autre nourriture. Les alimens âcres, trop salés ou de haut goût, ceux qui sont reconnus échauffans, irritans et les indigestes, doivent être proscrits. Proprement parlant, cette méthode ne demande pour les malades que le *pot-au-feu*, mais elle l'exige impérieusement.

L'usage modéré du bon vin ne peut nuire, à moins qu'une humeur acide dans l'estomac, excitée par ce spiritueux, n'incommodât la personne en traitement; néanmoins, à l'égard de presque tous les les malades, il est recommandé Mais il faut faire attention à l'effet qu'il produit sur le système en général. On sait, et il est sensible que les vineux comme les spiritueux agissent sur les fluides, qu'ils remontent la fibre, qu'ils donnent du ton. Il est donc conforme aux règles de la prudence d'en user avec modération, tant que les fluides sont d'une mauvaise qualité, sauf à être un peu moins circonspect lorsque le vice en sera évacué. Tout homme de bon sens concevra que les fluides gâtés étant cause de la douleur, doivent l'augmenter à mesure qu'ils sont excités par un agent quelconque. Généralement parlant, les liqueurs fortes, les stimulans, tels que le café, ou quels qu'ils soient, conviennent peu aux personnes d'une santé frêle, à celles qui sont dans un état de maigreur ou sans un passable embonpoint; et moins encore à tous ceux qui en éprouvent un effet incommode ou gênant en quelque façon que ce soit.

Quand il y a une cause interne capable de produire une soif ardente, elle se fait sentir ordinairement au moment du repas

comme vers la fin des effets de la dose évacuante, et aussi forte que la cause qui la produit peut être chaleureuse ou brûlante. Alors le malade n'est plus assujetti à donner à sa boisson un leger degré de chaleur, quoique plusieurs puissent se trouver bien de boire tiède. Il boit de l'eau avec un peu de vin, ou s'il en est privé, sa boisson d'usage, ou de l'eau panée pure, ou mèlangée avec cette même boisson ou du vin, et enfin toute boisson capable d'étancher la soif.

Après avoir pris de la nourriture, le malade qui est en état de vaquer à ses affaires, peut s'y livrer; il peut sortir de chez lui, en prenant des précautions contre les deux extrêmes de la température. En tout il doit être prudent et réservé. Après le repas il peut encore avoir quelques évacuations, suite des effets de la dose qu'il a précédemment prise.

A défaut de goût pour les alimens solides, ou par manque d'appétit, comme il arrive dans les maladies graves, surtout au commencement du traitement, et, après que la dose dont il est parlé plus haut, a produit comme il est dit un nombre d'évacuations tel que l'état de l'estomac fasse connaître qu'elle est filtrée dans les voies bases, le malade doit prendre des liquides, tels que soupe ou potage

léger ; au moins le bouillon gras, fort et substantiel, sans crainte que l'excès de ce dernier puisse jamais être nuisible, parce que, outre qu'il soutient les forces, il adoucit l'acrimonie des humeurs qui sont encore à évacuer.

Dans le cas où ces alimens, pris trop tôt, seraient vomis, il faut les réitérer quelque instant après, avec l'espérance qu'ils ne le seront plus. Si le malade éprouve une forte altération, ce qui est à-peu-près ordinaire; la même eau panée dont nous avons parlé, est préférable à ces tisannes débilitantes dont il n'est que trop souvent fait usage durant le cours des maladies.

RÉGIME POUR L'ARTICLE 4.

Le malade, qui dans le traitement d'une maladie chronique fait usage d'une nourriture substantielle et une couple de bons repas dans l'espace de vingt-quatre heures, sera bien plutôt guéri que celui qui ne prendrait que peu d'alimens les jours de purgation. Le premier chez lequel les doses produisseut leurs effets dans l'espace de six à huit heures, est bien plus disposé à les réitérer souvent et pendant long-temps, que celui qui prend peu d'alimens les jours de purgation, et chez lequel les doses les plus fortes n'opèrent

que lentement. On a remarqué bon nombre de malades qui, après seize et même dix-huit heures qu'ils avaient pris une dose évacuante, éprouvaient encore les effets du médicament, et ne pouvaient prendre de nourriture. Les malades renfermés dans cette catégorie, sont forcés de conduire le traitement avec plus de lenteur; ils doivent prendre les doses moins fréquemment, parce que leur individu n'ayant pas moins besoin de substance que s'ils étaient plus faciles à émouvoir, il faut avant tout avoir égard à cette principale fonction, première base de l'existence. Cependant il ne faut pas confondre l'absence de l'appétit qui provient de la mise en mouvement de la masse des humeurs et des dégoûts que ces matières gâtées produisent, avec ce même défaut d'appétit qui peut résulter de la longue durée de la maladie. Dans le premier cas, l'appétit sera rétabli en expulsant promptement la *cause* qui l'a détruit; et, dans le second, il ne se reproduira qu'avec le temps nécessaire au rétablissement de la santé.

REGIME POUR L'ARTICLE 3.

Quand un malade est obligé de répéter les doses évacuantes comme il est dit à

l'article 3 de l'ordre du traitement, il faut mettre à profit tous les momens, de manière qu'il prenne autant de nourriture que possible, sans nuire à la marche des évacuations. Plus le repas est léger, moins il faut de temps pour la digestion, et plutôt on peut répéter la dose évacuante. Lorsqu'un malade n'a pris qu'un léger bouillon, deux heures peuvent suffire, et il peut répéter la dose. S'il n'a pris qu'une soupe légère, il suffit de trois heures, et la dose peut être prise. Si le repas a été plus fort, il faut qu'il se conduise comme il a été dit en l'article de la prise des doses, à l'ordre du traitement page 328.

Dans tous les cas, les malades seront tenus dans un grand état de propreté. On respectera leur sommeil naturel, on le protégera par toutes les précautions analogues; ils récupéreront par là celui que la maladie ou la marche du traitement aurait pu leur avoir fait perdre. On leur évitera tout ce qui pourrait affecter leur moral; on les encouragera. L'air de leur habitation sera souvent renouvellé, en prenant les mesures convenables pour qu'ils n'en puissent être incommodés. Le linge sera souvent changé, et on agira aussi à cet égard avec toutes les précautions d'usage. On écartera de leur

chambre les déjections, et généralement tout ce qui en pourrait infecter l'air : cette mesure est recommandée, autant pour les assistans que pour les malades. On doit se rappeler qu'elle est en harmonie avec ce qui a été dit à l'égard des causes corruptrices des humeurs, au chapitre deuxième ; et, par les mêmes raisons qui y sont déduites, ils doivent toujours être seuls dans leur lit.

OBSERVATION FINALE.

Ici se termine l'abréviation à laquelle j'ai donné des soins particuliers, tels que je puis dire avec une persuasion équivalente à la certitude, que comparée au principe sur lequel repose la *médecine curative*, et au développement du traitement qui en est la conséquence, cette même abréviation, telle qu'elle est, donne toutes les facilités désirables ; et, qu'il n'y a qu'à la relire au besoin, pour faire cesser toutes les incertitudes qui auraient pu rester après une seule lecture. J'en dirai hardiment autant de ce corps d'ouvrage. La distribution de son plan, la narration simple, et je puis dire claire et précise de mes dissertations, sont à la portée de tous les lecteurs. Tous les jours, je reçois de nombreuses lettres, par lesquelles on me soumet des questions to-

talement insolubles d'après le texte de ces mêmes lettres, et qui sont parfaitement résolues dans cette méthode : ce qui m'a fait dire plus d'une fois, qu'il y a beaucoup de personnes qui ne font point attention que le temps qu'elles passent à écrire une lettre, plus ou moins insignifiante, serait bien mieux employé à relire un ouvrage qui, par les détails dont il se compose, peut satisfaire l'intelligence même la moins exercée. Depuis long-temps j'avais reconnu que je ne pouvais résister à d'aussi nombreux et si pénibles travaux ; j'ai vivement désiré l'époque où je pourrais faire paraître cette sixième édition. J'y ai fait des additions qui éclaireront la marche du traitement curatif, et la classe malade y trouvera tout ce qu'il est en mon pouvoir de lui offrir. Les malades n'auront donc plus à me surcharger inutilement pour eux, en m'imposant la tâche de remplir l'immense chapitre des désirs, qui s'étend plus par une conséquence de notre faiblesse, que par l'effet d'un raisonnement solide.

APPENDICE

MALADIE VÉNÉRIENNE (1).

De toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, celles qu'il importe le plus de détruire sont en général les virulentes et contagieuses. Les autres maladies n'attaquent que l'individu ; mais celles qui tirent leur origine de l'acte vénérien, font encore beaucoup craindre pour l'espèce entière.

La maladie vénérienne est causée comme toutes les autres maladies par la corruption des humeurs. La dépravation de ces matières venant à se répandre dans les parties sexuelles et les viscères de la génération, ainsi qu'en sont imprégnés ceux de la femme affectée d'écoulement d'une nature maligne, peut y faire naître le virus vénérien, surtout par la récidive multipliée de la communication des deux sexes, ainsi qu'elle peut avoir plus particulièrement lieu entre un couple pour qui l'accomplissement du desir actuel produit moins un assouvissement qu'un nouveau desir de conjonction. A cette occasion nous ferons remarquer que la chaleur étrangère, qui s'établit dans les sujets malades, ou dont les humeurs ne sont pas saines, peut se porter dans les organes de la génération, au point de les exciter à la copulation beaucoup au-delà des facultés naturelles, ainsi qu'à des déperditions séminales involontaires pendant un sommeil agité, comme on le remarque à l'égard de quelques personnes, malades sans doute. Le premier qui a com-

(1) Nous n'avons point placé cette description de maladie au rang qu'elle a occupé dans nos précédentes éditions ; nous l'avons, au contraire, rangée à la fin de ce volume, et en la concentrant dans un cahier ou carton particulier, afin que quiconque voudra en soustraire la lecture à telle personne que ce soit, puisse l'enlever facilement, sans nuire à la contexture du volume.

muniqué cette maladie, où l'avoit-il prise, si ce n'a pas été à la source que nous venons d'indiquer ?

Cette maladie se communique de plusieurs manières différentes. L'action du coït est la plus commune et la plus sûre pour contracter cette maladie, avec les symptômes qui se manifestent sur la partie instrumentale ; mais, disons encore, puisque la preuve nous en est acquise, qu'une simple tentative de coït, une approche d'inadvertance, sans contact sensible, équivalent quelquefois au coït consommé.

Ce qu'on nomme virus est une *sérosité*, tellement subtile, qu'elle pénètre par l'attouchement le plus léger, comme par la voie de la respiration ; elle est si acrimonieuse, qu'elle fait ressentir les plus vives douleurs, ainsi qu'elle cause les différentes affections résultantes de la contagion vénérienne, telles qu'on les remarque. Dans les uns, l'écoulement, l'irritation, l'inflammation ; dans les autres, ce sont des ulcères, des excroissances, des engorgemens, des dépôts, etc.

La malignité des signes caractéristiques se compose de la malignité du virus communiqué ; mais elle dépend beaucoup aussi de l'état de dépravation ou de disposition à la corruption, dans lequel sont les humeurs de l'individu au moment où il prend la maladie. Ceux qui ne jouissoient auparavant que d'une foible santé, où qui sont affligés de quelque infirmité, sont les plus exposés à de funestes suites, et les plus difficiles à guérir ; ils ont le plus grand besoin d'un traitement qui soit non-seulement propre à les guérir de la maladie vénérienne, mais encore qu'il les délivre en même tems de la *cause* de leurs autres incommodités : tel est celui de cette méthode.

Si la maladie vénérienne provenant de l'action du coït, n'avoit point pour *cause* la corruption des humeurs fluides, corruption qui s'opère dans la suite par le virus ainsi communiqué, ce seroit donc à ce même virus que seroient dûs les douleurs et tous les accidens qui ont lieu ? Si cela étoit, il les feroit ressentir comme corps étranger aussitôt qu'il seroit

introduit, et même en s'introduisant dans les parties sexuelles ; dans ce cas et incontestablement il causeroit de la douleur au moment qu'il s'insinue dans toutes les voies qui le reçoivent, et par où il pénètre. Or, on sait au contraire qu'il s'écoule plusieurs jours, et même plusieurs semaines entre l'action du coït et l'apparition du premier symptôme ou de la première douleur ; preuve incontestable qu'il faut le temps nécessaire pour que le virus communiqué corrompe les humeurs, et qu'il en faut un semblable pour que la *sérosité* qui devient virus dans la personne qui a acquis la maladie et qui en produit les symptômes caractéristiques, se forme de la corruption avec l'homogénéité du levain qui a été transmis.

Avant de parler des moyens curatifs, jettons un coup-d'œil d'observation sur ceux qui sont employés selon la méthode ordinaire. Les traitemens de cette maladie sont considérés comme palliatifs et comme curatifs ; analysons-les pour en examiner les résultats. On a reconnu que c'étoit *blanchir* ou pallier la maladie, en la traitant avec les saignées, les tisanes diurétiques, les bains, et quelque astringent, pour arrêter l'écoulement. Ce traitement, propre au plus à diminuer l'acrimonie du virus, a été abandonné comme insuffisant. On a passé ensuite à celui des sudorifiques, dans l'espérance qu'ils chasseroient le virus par la transpiration. On a dû remarquer qu'il est plus certain qu'ils le font filtrer dans le tissu des chairs, ainsi qu'ils peuvent le faire porter à la peau et dans les os, où il cause des exostoses, des éruptions, des engorgemens et des dépôts, bubons, etc. Enfin, on en est venu à ce qu'on appelle encore aujourd'hui le *grand remède*, et on croit avoir trouvé le moyen curatif. Ce moyen consiste à frictionner le malade avec le mercure cru, ou vif argent incorporé dans de la graisse. On commence par l'une des extrémités, et on continue sur les différentes parties du corps, jusqu'à ce que le malade salive ou bave en abondance, et qu'il soit tombé dans une rigoureuse torture. Une confiance aveugle

lui fait croire qu'il a obtenu une guérison radicale ; mais le tems lui donne trop souvent la certitude du contraire.

Il paroît que c'est aux antagonistes des frictions que l'on doit l'usage interne du mercure différemment dulcifié. Peut-être ces prétendus remèdes causent-ils un peu moins d'accidens que le mercure en friction ; néanmoins ils provoquent la salivation, ébranlent les dents et les font quelquefois tomber ; ils causent également des maux de tête, d'estomac et divers accidens, qui ne permettent pas de douter que le mercure, de quelque manière qu'il soit préparé et amalgamé, ne soit pas plus l'ami de l'existence humaine, ni plus curatif ni moins un poison que quand il est cru et administré en frictions.

D'après les remarques des *metteurs en principes*, ces moyens, selon leur expression, ne *brident* pas le virus comme le mercure en friction, auquel ils restent attachés. Leurs adversaires en s'enhardissant, ont passé du sublimé doux au sublimé corrosif, et n'ont pas craint de faire entrer dans le corps humain un caustique tel que la chirurgie l'emploie pour consumer et faire tomber les chairs spongieuses des ulcères. On l'a d'abord administré avec du lait, ou avec expresse injonction d'en boire après l'avoir avalé ; ensuite on en a composé des liqueurs, telles que celle du baron de *Wan-Swieten*, auquel, selon la tradition, on doit l'usage interne du plus violent de tous les poisons chimiques. Quelques grains de sublimé dans une pinte d'eau déguisée font un spécifique que l'on peut appeler *liqueur végétale*, car il faut un nom ; dans un sirop, ce sera le *sirop anti-vénérien* ; avec le suc dépuré de quelque plante, on aura un rob anti-syphilitique.

C'est une erreur de croire que le mercure ou ses préparations aient les propriétés requises pour guérir les vénériens. Les humeurs viciées par le virus ne peuvent être moins corrompues ni moins chaleureuses, après qu'elles ont été amalgamées avec des mercuriels, et même si l'on veut avec un tout

autre absorbant qui n'en auroit pas les qualités nuisibles. Bien certainement les ravages que des matières aussi gâtées peuvent produire, sont encore augmentés par ces préparations, insuffisantes sans doute, mais dangereuses par leur nature caustique ou corrosive, ou au moins très-acrimonieuse, ainsi que tant d'occasions le font reconnoître. Le mercure cru est un minéral extrêmement froid ; c'est le plus grand ennemi de la chaleur naturelle ; par conséquent il est très-dangereux sous ce seul rapport. Insinué par les pores, il pénètre dans la circulation ; il peut appaiser, par sa froideur, la chaleur brûlante du virus, mais il ne l'évacue point ; de là son insuffisance. Susceptible de se réunir dans les vaisseaux comme il s'est subdivisé pour y entrer, ne peut-il point, par sa réunion en globules plus ou moins gros, arrêter tout-à-coup la circulation du sang, et faire périr subitement ? Sa froideur, comme ennemie de la chaleur naturelle, dispose encore à cet événement, dont les exemples sont plus fréquens qu'on ne l'imagine. Si d'ailleurs il se sublime dans les vaisseaux, ne peut-il pas en résulter une âcreté capable de les comprimer, et d'arrêter pareillement le cours des fluides ? Si on ne redoute pas ces accidens possibles, c'est probablement parce qu'ils peuvent n'avoir lieu que plusieurs mois et même plusieurs années après le traitement, et qu'on leur attribue quand ils arrivent une toute autre cause que la véritable.

Les différentes préparations du mercure ont sans le contester à leurs auteurs la vertu qu'ils desirent ; elles arrêtent aussi bien que les frictions l'écoulement des gonorrhées, la suppuration des chancres et des ulcères ; elles font également disparoître les bubons, poireaux et les éruptions ; enfin elles *guérissent* assez généralement les maladies vénériennes ; mais c'est comme le fait le mercure, en émoussant ce qu'on nomme l'acide vénérien ou l'acrimonie de la *sérosité virulente*, que ces compositions permettent à cette même *fluxion*, qui cause les différens symptômes de la maladie, de rentrer dans la

circulation. Voilà l'effet qui résulte de ces traitemens, et qui fait croire que les malades sont guéris. Ils ne sont cependant qu'empoisonnés, et la plupart jusqu'aux os. Il s'en trouve beaucoup qui en ont bientôt acquis la preuve par les douleurs qu'ils ressentent peu de temps après leur prétendue guérison. Souvent ces douleurs sont si aiguës, que plusieurs souffrent des maux horribles. D'autres deviennent perclus; et le plus grand nombre reste avec des infirmités de toutes espèces, telles que délabrement d'estomac, digestion de plus en plus difficile, vieux écoulemens, continuels ou périodiques, et plus ou moins contagieux. De plus il en résulte très-souvent l'ischurie, la strangurie, la dysurie; maladies qui conduisent dans la suite aux affections les plus graves des voies urinaires. Enfin les malades échappent rarement à tous ces autres reliquats et affections qui, s'ils étoient justement appréciés, les éloigneroient du mariage.

Notre pratique journalière nous fait voir un grand nombre de victimes de ces traitemens, et nous fortifie dans l'opinion où nous sommes que la cause de tous les accidens remarqués dérive autant de l'action mordicante des poisons transformés en remèdes, que du virus lui-même. Point de doute qu'après le traitement et la prétendue guérison, le malade a dans le corps le remède et le mal ensemble; il est certain que son sang se trouve surchargé de la corruption et du médicament mercuriel, qui de concert le gênent dans son mouvement, ainsi qu'ils menacent de l'arrêter. On remarque très-souvent que le sang, comme s'il *vouloit* conserver encore quelque temps la vie au malade, rassemble ces corps étrangers et les dépose dans quelque cavité pour s'en décharger; mais il est rare alors que le malade ne succombe point promptement; car le mercure et le virus réunis, ont bientôt ulcéré ou gangréné les viscères de cette partie et causé la mort.

La maladie vénérienne n'admet pas plus les poisons qu'une autre; il n'y a qu'une manière pour la détruire sûrement, c'est la purgation, parce que sa

cause, comme celle de toutes les autres maladies, se reporte au point d'unité de la Nature. Les purgatifs hydragogues n'exceptent point les viscères de la génération ; ils parcourent les glandes prostates et les vésicules séminales, ainsi que toutes les parties sexuelles ; ils nettoyent et purifient tout, en dissolvant les matières épanchées, les raréfiant et rappelant dans le canal intestinal par les émonctoires ordinaires, à l'effet d'en opérer l'expulsion par les voies naturelles des excrétions. Ce moyen guérit si sûrement qu'il remet les malades dans leur état primitif, tellement qu'aucun reliquat ne peut influer à l'avenir, ni sur leur constitution individuelle, ni sur celle de la personne qui cohabiteroit par la suite avec eux, ni par conséquent sur leurs enfans.

Il est encore prouvé par l'expérience que nombre de malades, en suivant notre méthode, ont évacué les parties mercurielles qui avoient été employées à leur traitement primitif, et que renfermoient leurs fluides ; ceux qui seroient dans le même cas, pourroient se mettre à l'abri de toute espèce de crainte à cet égard.

Quels que soient les symptômes de la maladie vénérienne récente ou ancienne, c'est en suivant l'article 4 de l'ordre de traitement de la *Médecine curative*, que l'évacuation du virus doit être pratiquée, sauf l'application de l'article 3, si des accidens le réclament. Le vomi-purgatif y est nécessaire dans les cas de plénitude d'estomac qui empêcheroit les purgatifs de passer par les voies basses. Il est indispensable et il faut en user souvent lorsque quelque symptôme de la maladie se manifeste à une partie dépendante de la circonscription des premières voies. Plus les doses évacuantes se suivent de près, plutôt la guérison est opérée. Le régime étant fort simple et le même que celui dont il est parlé dans cette méthode, le malade n'a qu'à s'abstenir dans ses occupations habituelles d'un excès de travail, et dans sa nourriture de tout extraordinaire, de même que des boissons spiritueuses en général, dont il n'est

cependant pas obligé de se priver, pourvu qu'il les corrige et qu'il en use modérément.

Parmi les procédés externes, plusieurs sont dangereux. Les injections et autre introduction dans l'urètre, ne peuvent qu'irriter et exciter l'inflammation, ou donner lieu à des accidens de toute nature dans cette partie. Il suffit de se bien pénétrer qu'on ne peut guérir autrement qu'en médicamentant par dedans ou par la purgation, pour s'abstenir de tous ces procédés toujours nuisibles ou sans utilité. S'il existe des plaies, des dépôts, des excroissances, etc., il faut les traiter chirurgiquement; mais il faut toujours procéder à la source qui les produit, et ne jamais oublier son entière destruction, qui ne peut s'effectuer autrement que par la purgation réitérée, comme il a été dit, ou jusqu'à la guérison complète ou radicale.

Depuis qu'on a fait un sujet de risée de cette affction, les conséquences et les désastres en sont devenus plus funestes, et cependant moins redoutées. Certes, il est plus aisé de pallier ou blanchir, et même d'empoisonner les malades avec les différentes préparations mercurielles, si bien déguisées qu'elles soient, que de les guérir radicalement. D'après ces considérations, plus généralement senties que la vérité ne sera appréciée par le plus grand nombre, il y aura beaucoup d'iudividus qui s'en tiendront au plus facile, comme ils courront au plus pressé, sans réfléchir aux malheurs de l-avenir, quoique nous ne leur epargnions pas les plus salutaires avis.

LEROY, *Chirurgien-Consultant.*

Rue de Seine, faub. St. Cermain, n. 49.

A PARIS.

APPENDICE

A LA MÉDECINE CURATIVE

DU CHIRURGIEN LEROY,

OU

TABLEAU DES PERSÉCUTIONS

QU'A ESSUYÉES L'AUTEUR DE CETTE MÉTHODE.

EN me laissant ses découvertes et sa pratique, PELGAS, à qui je dois le témoignage de dire de lui qu'il semble avoir pris la Nature sur le fait, m'a transmis les contradictions qu'il a éprouvées lui-même. Quoi qu'il en soit, je renouvelle souvent à sa mémoire l'expression de ma vive reconnaissance, à chaque fois que j'apprends que ma méthode a arraché à la mort un malade généralement désespéré, ou qu'elle a délivré de ses cruelles souffrances celui dont le traitement antérieur a été jusqu'alors infructueux; et, d'après une aussi douce satisfaction, je me sens la force d'avoir raison *seul*.

Plus il sera guéri de malades par ma méthode, plus je serai heureux et dédommagé des déboires que ses ennemis peuvent tenter de me faire essuyer.

Et que peuvent contre l'amour du bien les efforts d'une jalousie dirigée par un ignoble motif, le vil intérêt? Je puis dire au public, bon juge

en cette partie, que, considérée sous le rapport de l'économie, ma méthode est encore supérieure à toute autre. L'assurance d'une guérison prompte, si elle est bien entendue, met les malades à l'abri de ces dépenses toujours trop considérables pour les trois quarts de la population; dépenses résultantes nécessairement des maladies si long-temps prolongées, et tellement ruineuses, qu'il n'est pas rare de voir de malheureux enfants perdre leur fortune avec leurs principaux soutiens. Les moyens qu'elle indique sont peu dispendieux, et elle rejette ce luxe d'inutilités qui ne guérit point les malades. Elle évite au malheureux cette longue privation de travail qui lui ôte ses ressources journalières; et au riche comme au pauvre, elle épargne bien des souffrances!

Voilà, dira plus d'un lecteur, un éloge pompeux; mais est-il mérité? Pour s'en assurer, on n'a qu'à se donner la peine de continuer de lire, et si l'on suspecte la copie des titres que je produis, on devra s'en faire représenter les originaux; de plus, on pourra recourir à leurs auteurs.

Oh! le plus difficile dans les diverses chances de la vie, ce n'est pas toujours d'avoir la raison de son côté; mais que d'efforts, que de tribulations pour la mettre à la place qui lui appartient, pour placer la vérité à celle qu'occupe l'erreur ou l'ignorance. Quel a été le sort d'un Socrate, d'un Galilée, et autres grands hommes qui ont pris le contre-pied de ce qui avait existé jusqu'à eux, ou avant eux?... Je ne crois pas que parmi même mes plus grands antagonistes, il s'en trouve un seul qui cherche à faire accroire que je veuille me comparer à un grand homme; mais je dirai, et j'aurai pour appuyer mon assertion le témoignage des personnes auxquelles ma méthode a rendu de notables services,

qu'il ne suffit pas, pour être utile, d'en avoir les moyens; car l'expérience a prouvé qu'il faut encore en avoir l'occasion. Qu'un ver de terre périsse sous le pied d'un éléphant, c'est l'effet de la force sur la faiblesse. Il me souvient d'avoir sauvé de l'amputation la main d'un malheureux auquel l'année d'auparavant l'on avait coupé un doigt. Que l'on juge de la prépondérance de ce que quelques-uns appelleront le respect humain; mais que je crois pouvoir nommer crainte, et même esclavage. Mon malade était subordonné, et aux gages de son frère; celui-ci était fermier d'un dentiste, et comme tel subordonné aussi; le dentiste était subordonné au grand chirurgien du pays, le fameux opérateur de la contrée qui le protégeait. Mon malade, ayant peur de porter préjudice à son frère, garda le silence sur les succès d'un traitement qui lui avait sauvé un membre. Le fermier du dentiste se tut également, parce qu'il craignait d'indisposer son propriétaire, et par suite le docteur contre le dentiste : et voilà la chaîne qui retient la vérité captive! Si j'avais rendu le même service à un homme de marque, en admettant qu'il n'eût pas été timide, et qu'il eût laissé connaître sa guérison, je me fusse trouvé en réputation; tandis qu'au contraire je suis resté exposé au coup de pied de l'éléphant ou à autre chose.

Les innovateurs, sur-tout ceux qui blessent des intérêts divers et des amours-propres particuliers, ne réussissent pas toujours à défendre les intérêts généraux. Quand, à l'occasion de fièvre épidémique, le chirurgien Pelgas se chargea de leur traitement moyennant la modique somme de 3 fr.; il guérit environ quinze cents malades dans l'espace de quelques mois que dura le règne de cette maladie. Quelle fut sa récompense? la persécution. Sur

nombre de vexations qu'il a essuyées, on ne citera que la suivante. Des hommes qui avaient le pouvoir furent circonvenus par d'autres qui avaient la domination, et craignaient de la perdre. Un jour, le *procureur fiscal* d'un endroit exerça la saisie sur le cheval du pauvre PELGAS, lequel l'avait mis se reposer dans une auberge, pendant qu'il était allé, par les petits sentiers, visiter à pied les malades d'alentour, qui l'avaient appelé. En vertu de quel droit cette saisie? le voici : PELGAS était sorti du rayon de la juridiction de la communauté par laquelle il avait été reçu maître pour exercer son état; appelé au-delà de ses limites par des malades qui connaissaient son talent, il y alla. De retour à l'auberge, il n'y trouva plus son cheval; il était saisi : pour le ravoir, il fallait soutenir un procès contre le ministère public ! il fallait dépenser 300 fr. pour un cheval qui en valait peut-être la moitié; le cheval fut vendu, confisqué au profit des membres de la communauté. PELGAS, dans sa colère, leur dit de dures vérités. Ils ne lui firent point de procès; le cheval suffit à leur vengeance....

Je ne parlerai point des harcelements que j'ai éprouvés à différentes époques; harcelements suscités par des hommes de la catégorie de ceux qui, tout récemment encore, ainsi que je vais en rendre compte, ont essayé de trouver des *procureurs fiscaux*, même à Paris; mais il n'y en a pas. Si je voulais tout dire, je ferais un fort gros volume. Je ne parlerai que légèrement des événements survenus avant l'an 1820, à l'égard desquels j'indiquerai, pour en rendre compte, la brochure ayant pour titre : *le Charlatanisme démasqué*; ouvrage qui est à sa 2e édition, et qui en aura autant que les ennemis de la vérité, mes antagonistes, le voudront; car je serai forcé de régler ma marche défensive sur

celle de leurs attaques. Cet ouvrage est d'un ami de l'humanité et de la vérité.

Je vais parler de ces attaques de front, de ces levers de bouclier dont ma méthode a été l'objet, et qui ont eu lieu sur différents points de la France, où elle a pénétré. Et comment y a-t-elle été portée? Suis-je allé moi-même, ou ai-je envoyé quelqu'un dans ces lieux y placer des annonces boursoufflées de promesses fallacieuses? Nul n'a pu m'y voir, ni personne pour moi. Mais voici comment ma méthode s'est répandue, et comment elle se répandra malgré tous ses détracteurs et la rage de ses ennemis. N'est-il pas naturel qu'un être souffrant recherche le soulagement de ses maux. Que fait-il? En proie à ses douleurs, il se plaint; l'état de son physique décèle ses souffrances; au moment où il y pense le moins, arrive chez lui un homme avec lequel il est en relation d'affaires, ou tout autre, et qui lui dit: « Vous êtes malade, et vous êtes, comme je l'ai été, » la victime de traitements insuffisants; je me suis » adressé à l'auteur de la médecine curative, et j'ai » été guéri par sa méthode ». Le malade suit ses conseils, et se trouve guéri. Certes, il a des parents, des amis, des voisins, des connaissances à qui il fait part de son triomphe. Parmi ceux-ci, il y a des malades; plusieurs se font aussi guérir, et voilà une marche rapide qui s'établit. Une personne le dit à quatre; les quatre le disent chacune à quatre autres; celles-ci de même progressivement, et voilà la médecine curative répandue dans toute une vaste contrée!....

Mais tous les malades qui ont le désir d'être guéris ne recouvrent pas la santé; au contraire, il en meurt: pauvre *médecine curative*! c'est toi qui les a tués! cela est bien vrai, puisque tes ennemis le disent, et qu'ils ont des connaissances profondes dans l'art.... du mensonge.

Qui n'a pas entendu parler, il y a environ deux ans, d'un homme mort à Lyon, soi disant subitement; tous les journaux ont publié cet événement. A la vérité, aucun d'eux n'a dit que cet homme était malade depuis dix ans, ni qu'ayant inutilement recherché remèdes à ses maux dans toutes les ressources de l'art, il avait encore espéré en la médecine curative, et cela, à l'exemple de beaucoup d'autres, qui, assez malheureusement peut-être pour les ennemis de cette méthode, ne sont pas morts; ils sont au contraire bien portants, et rient des efforts impuissants de la cabale. J'ai répondu dans le temps à cette diatribe; et, en vérité, la pharmacie n'en est pas moins allée son train ordinaire.

Puisque mes antagonistes, ou si l'on veut mes ennemis, m'ont forcé de parler de moi, ou de ma méthode, malgré mes dispositions naturellement pacifiques bien connues; quoique je n'aie point usé de ces moyens, toutefois légitimes, d'annonces et de publicité, pas meme fait annoncer mon ouvrage, tant j'ai eu à cœur de ne pas les indisposer : puisqu'ils m'ont tant de fois provoqué, je ne dois pas passer sous silence le *fameux* procès de Paris. On connaît les détails et le résultat de celui d'Orléans, ayant été consignés dans l'ouvrage dont j'ai déja parlé, *le Charlatanisme démasqué*; on ne sera pas mécontent de connaître ceux d'une affaire qui a été suscitée comme la première, par les auteurs ou approbateurs de ces diatribes, que des journalistes ont eu tort d'accueillir, particulièrement ceux qui ont refusé d'insérer la réponse qui leur a été présentée, sous le spécieux prétexte d'une trop longue étendue.

Un homme meurt subitement, non dans sa demeure, mais dans celle de sa concubine, dans son

lit, et, selon toutes les apparences, et d'après certaines confidences à cet égard, il est mort *in actu venereo*. L'autorité, avertie de cette mort, veut en connaître les circonstances, et vraisemblablement s'assurer si elle n'a pas eu des causes violentes qui fussent le résultat d'un crime; l'ouverture du cadavre ordonnée, est exécutée par des docteurs; ils ont déclaré que la cause de la mort était l'*apoplexie nerveuse*....

Mais, un instant, il n'y a pas d'effet sans cause; si on ne peut reconnaître la véritable, il en faut supposer une. L'embarras, à cet égard, ne fut pas bien grand, puisque le malade avait employé la *médecine curative*. Les deux bouteilles renfermant un restant de vomi-purgatif et de purgatif étaient là : et nos docteurs de déclarer, sans nulle considération, sans aucun respect pour les lois qui ont investi deux hommes du titre dont ils sont revêtus, qu'il fallait que ces deux médicaments fussent soumis à une analyse pharmaceutique et chimique. Je les remercie de cette provocation, puisque cette analyse a eu lieu. Qu'a-t-elle donné à connaître? Elle a prouvé que les médicaments étaient entièrement conformes, par leurs éléments ou leur nature, à la connaissance que j'en ai toujours donnée dans toutes les éditions de ma méthode, et conformes aussi au *Codex medicamentarius*.

Mais, en parlant de *causes*, car je suis aussi un grand rechercheur des *causes* des effets qui frappent mon imagination; il me souvient qu'il a été dit au procès-verbal que le malade en question vit se reproduire, par les effets de mon traitement, certain écoulement appelé syphilitique, qui supposerait, si je n'en étais pas certain, qu'il avait en lui ou dans ses humeurs un vice acquis on sait bien comment, et auquel on oppose, comme nous le dit plus loin

le docteur Mortier, de Lyon, le remède le plus *héroïque*, le plus énergique de tous les poisons. Mais, si ce médicament *héroïque* avait été administré à ce malade, comme il n'est pas permis d'en douter, n'est-il pas possible qu'il eût causé subitement la mort? Je n'avais pas besoin de cette circonstance pour fixer mon opinion à ce sujet. Il y a long-temps que j'ai signalé pour la première fois les dangers du remède *héroïque*; et long-temps avant moi mon devancier dans la carrière de la *médecine curative*, le bon Pelgas, l'avait reconnu et signalé pour être le comble du déraisonnement.

La prévention, tant il est vrai qu'elle peut produire de funestes effets, ou la plus insigne mauvaise foi, ou, comme me l'ont dit tant de personnes dont je dois respecter l'opinion, la soif de la vengeance contre le propagateur d'une vérité lumineuse, qui, en assurant à l'humanité souffrante de véritables soulagements, et de là une prolongation d'existence, blesse trop d'intérêts en reportant l'art à la simplicité de la Nature, ou, enfin, toutes autres causes; tant est qu'une affaire de rien, par de perfides insinuations, est devenue un objet important, au moins en apparence; et d'honorables magistrats, qui ont bien assez de rechercher les délits et de punir les coupables, ont été fatigués du poids d'une instruction suscitée par des rapports au moins exagérés, pour ne rien dire de plus. La même décision juridique qui a ordonné l'analyse pharmaceutique et chimique des médicaments, dont le résultat ne pouvait être autre qu'il a été dans les mains de l'estimable savant qui l'a constaté, a aussi commis deux docteurs pour donner leur avis sur l'administration ou l'emploi de ces mêmes médicaments. J'examine, en le discutant, le rapport de ces deux hommes de l'art. Le doigt de la Providence semble

avoir marqué ici comme ailleurs l'écueil où devait s'amortir, s'anéantir même l'influence que ses auteurs ont pu en attendre ; et on va le voir : « Nous » ajouterons, disent ces docteurs, que la combi- » naison des remèdes du sieur Leroy n'offre aucun » avantage sur les autres médicaments simples ou » composés appartenant à la classe des remèdes » drastiques et des éméto-cathartiques ».

Qui vous a dit, Messieurs les docteurs, que j'attribuasse plus d'*avantage* à mes prescriptions qu'aux éméto-cathartiques et aux drastiques, auxquels vous semblez les assimiler ? Vous n'avez vu, ni d'autres n'ont vu dans mon ouvrage élémentaire, rien qui ressemble à une pareille assertion. Dans cet ouvrage, je dis que les effets de ces mêmes médicaments ne sont point connus, et qu'ils ne sont point connus parce que l'on ignore ou l'on méconnaît la *cause* des maladies. Je n'ai pas dit davantage que j'entendisse qu'il n'y en eût que pour moi à traiter les malades par les moyens indiqués dans ma méthode ; mais j'ai dit que, hors la purgation, il ne pouvait y avoir de salut pour les malades ; j'ai dit une grande vérité. De grâce, laissez-la sentir par tous ceux qui ont ce que j'appellerai l'instinct de leur conservation. Permettez-moi, Messieurs, de faire à l'un de vous une petite observation qui, sur certains esprits, sur quelques belles ames, pourrait produire l'effet d'une plus grande. Vous, M. B...., que je ne nommerai point, quoique je le puisse, parce que j'ai titre en main qui m'y autorise, je vous considère encore trop, malgré les *gentillesses* de votre rapport, pour mettre ici votre nom tout au long ; vous qui êtes bien certain que ma *combinaison* n'offre aucun avantage sur les autres médicaments ; que n'avez-vous employé ces mêmes médicaments envers M. H...., affligé

en 1813 d'une ankilose à un genou, traité inutilement pendant très-long-temps par des médecins de haute réputation et par vous-même; vous l'auriez guéri comme moi; n'eût-ce pas été chose beaucoup plus belle pour vous et plus utile au malade, que l'amputation à laquelle vous lui dîtes de se disposer comme étant le seul *remède* que vous trouvâtes convenable en définitive. Si votre rapport avait eu l'influence que probablement vous et beaucoup d'autres en avez espéré, et que par suite de l'instruction juridique je me fusse trouvé dans la nécessité de justifier ma méthode, j'aurais répété avec confiance ce que je viens de dire, que la Providence en avait elle-même marqué le terme. J'aurais fait appeler M. H.... ; il aurait déposé conformément au certificat qu'il m'a donné. Ensuite, j'aurais posé en question, savoir : lequel est le plus utile à la société, de l'homme qui sait conserver, ou de l'homme qui ne sait que détruire? lequel rend plus de services à ses concitoyens, de celui qui leur sauve les membres et leur rend la santé, ou de celui qui coupe les membres et laisse mourir les malades après les avoir fait horriblement souffrir? Croyez-vous qu'il eût manqué de juges compétents pour résoudre la question? Voilà ce que c'est que de vouloir du scandale et de savoir en faire, et d'user de ses facultés, sans respect pour les convenances.

Sur le vu de tous ces rapports ou de toutes les pièces et de mes déclarations devant le juge d'instruction, le tribunal prononça qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre moi; mais qu'il y avait lieu à envoyer le pharmacien Cottin en police correctionnelle. En conséquence, une citation l'appela à ce tribunal, et il fut conclu contre lui à une amende de 500 fr., pour avoir, disait-on, délivré un mé-

dicament sans prescription de médecin. A l'audience, il déclara, par l'organe de son avocat, qu'il n'avait pu délivrer les médicaments dont il était question au procès autrement que sur mon ordonnance, et demanda la remise de la cause pour faire assigner des personnes capables d'éclairer le tribunal par leur témoignage. Ayant reçu moi-même une assignation à l'effet de comparaître, je déposai que mon gendre ne délivre de médicaments que sur mon ordonnance, et qu'il n'avait pas plus délivré ceux dont était question que tant d'autres qui sortent de sa pharmacie. Je pris la liberté de faire observer que le procès n'ayant d'autre motif et d'autre base que le défaut de la représentation de mon ordonnance, qui lui avait été démandée par le juge instructeur, il m'eût été facile de lui en donner une, mais que de tels moyens étaient indignes et de lui et de moi. L'homme honnête dédaigne de vains subterfuges, et ne s'écarte pour rien au monde des voies droites. Plusieurs personnes assignées déclarèrent n'avoir reçu les médicaments du pharmacien Cottin que sur ma prescription, et d'autres qu'on leur en avait refusé parce que je n'étais pas présent pour les leur faire délivrer.

Dans l'incertitude où je me trouvais alors au sujet de dispositions hostiles que je devais redouter, ne pouvant pénétrer l'arrière-pensée de mes ennemis, ni connaître le degré d'influence que des rapports écrits et signés contre ma méthode pouvaient avoir; devant craindre jusqu'aux effets de leurs propos de cotterie, de leurs chuchoteries, de leurs dédains, de leur silence même, lorsqu'il est accompagné de ces haussements d'épaules tant de fois remarqués; de plus, quand je m'informai des noms des signataires de ces rapports, qu'il me fût

répondu. « Ce sont messieurs P. et B., rien que cela! » (ces mots, *rien que cela*, n'étaient pas l'expression d'un homme qui appartient uniquement à lui-même); enfin, dans l'état de crainte et de défiance où j'étais, je conseillai à mon gendre Cottin de faire assigner quarante-cinq personnes prises parmi celles qui avaient reçu de signalés services de ma méthode. L'auditoire fut nombreux et bien composé; le tribunal en marqua sa surprise, et demanda qu'il en fût seulement entendu quatre ou cinq. Alors je commençai à reconnaître que l'affaire se bornait a une prétendue infraction à un réglement tombé en désuétude, et que mes moyens de défense avaient été de ma part une précaution inutile.

On peut dire que le ministère public, près le tribunal de Paris, ne s'est pas montré avec des intentions acerbes. A Orléans, ce fut autre chose, comme on peut le voir dans *le Charlatanisme démasqué;* à Orléans, le ministère public, trompé par mes antagonistes, n'eût dans la bouche que les mots *poisons actifs*, *vert-de-gris*, et n'entretint l'auditoire et le tribunal que de prétendus malheurs occasionnés par de soi-disant poisons; il laissa voir, par son apparente persuasion, qu'il avait à provoquer toute la sévérité des lois contre un destructeur de l'espèce humaine : il fit faire une enquête; mais ses témoins n'eurent qu'une voix pour déposer en faveur d'une méthode à laquelle ils étaient redevables de la santé, et peut-être de la vie. Ainsi que je l'ai dit dans toutes mes éditions, j'ai toujours répugné à produire des certificats de guérison, et voilà que mes adversaires m'en ont fourni eux-mêmes d'irrécusables !....

Il manquait quelque chose pour corroborer, dans la première ville du monde, tous les témoignages

donnés ailleurs à la *Médecine curative*, c'eût été que ses ennemis eussent bu eux-mêmes tout le calice de l'humiliation. En effet, si l'affaire eût été présentée avec l'apparence d'un caractère de gravité, il aurait fallu que le tribunal interrogeât les quarante-cinq personnes assignées, et au besoin un plus grand nombre, qu'il n'aurait pas été difficile de produire; quel spectacle plus curieux, plus intéressant même, que d'entendre des êtres jouissant de la santé faire les dépositions suivantes :

Le premier. « J'ai été long temps malade; j'ai épuisé les ressources de l'art en appelant à mon secours nombre de médecins : leur dernier avis fut que je devais quitter un emploi de receveur d'enregistrement et conservateur des hypothèques, qui me rapportait 20,000 francs de rente, pour ne m'occuper que de jardinage, bâtisse, promenade, etc.; seuls remèdes propres, selon eux, à la conservation de mon existence et à l'annihilation de mes maux. J'ai eu le temps de m'assurer que cette ordonnance ne valait pas mieux que toutes celles qui l'avaient précédée. J'ai perdu mon état par ordonnance de médecins; mais j'ai recouvré la santé par l'usage des médicaments que m'a prescrits M. Leroy. »

Le deuxième. « Pendant plusieurs années, j'ai dépensé en vain beaucoup d'argent en consultant des médecins de la capitale ainsi que de la province. En suivant leurs traitements, je suis devenu incapable de me livrer aux affaires. J'étais notaire, et j'ai été forcé de vendre mon étude. Maintenant, que je suis guéri par l'emploi que j'ai fait de la *médecine curative*, je suis capable de me livrer au travail de cabinet comme avant ma maladie. »

Le troisième. « Je fus atteint d'une ankylose à un genou; j'ai été traité par quatre ou cinq mé-

decins des plus renommés de Paris, tant dans leurs hospices qu'autrement ; mon genou était gros comme ma tête ; ma jambe était desséchée, réduite comme un fuseau : M. B. .... me dit de me disposer à l'amputation ; je craignais cette opération ; on m'indiqua M. Leroy ; il me dit que mon mal n'était point où je le ressentais, qu'il avait sa source dans la mauvaise nature de mes humeurs. Je lus sa méthode ; je pris confiance en elle et en lui, et j'ai suivi le traitement tel qu'il est indiqué contre les maladies chroniques, et je me porte bien, avec mes deux jambes. »

Le quatrième. « J'étais rongé de douleurs, perclus de mes membres, dans un état désespéré ; il fallut cinq minutes de temps pour me mettre dans un fiacre, et autant pour m'en descendre, lorsque j'allai consulter M. Leroy. Il me fit remettre une bouteille de purgatif, dont je commençai l'usage dès le lendemain : je le continuai sans interruption jusqu'à la fin de la bouteille, ou pendant environ huit jours, que je pus alors aller à pied en chercher une seconde ; et je me porte bien. »

Le cinquième. « J'étais ce que l'on appelle poitrinaire ; j'en avais tous les symptômes, et j'avais été traitée comme tel par plusieurs médecins. L'usage prolongé de la *médecine curative* m'a remis en parfaite santé, de laquelle je jouis depuis environ huit ans que j'ai fait cette maladei. »

Le sixième. « Depuis huit à dix ans, j'entretiens ma santé en suivant les principes de la *médecine curative ;* et par les moyens qu'elle prescrit j'ai contribué à la guérison d'un jeune homme épileptique depuis plusieurs années, et qui depuis trois ans ne se ressent plus de cette affreuse maladie. »

Le septième. « J'étais menacé d'une obstruction au pylore ; j'étais scorbutique au point que mes

dents remuaient dans leurs alvéoles comme les touches d'un clavier, et que ma bouche aurait porté une odeur insupportable à quiconque m'eût approché. Cette affection était très-ancienne; je m'étais toujours fait traiter inutilement; j'avais cinquante-huit ans lorsque j'ai suivi le traitement de la *médecine curative :* je me suis guéri; j'ai soixante-dix ans, et je me porte bien. »

Le huitième. « J'étais affligé d'une douleur sciatique depuis quatre ans, qui m'avait tout contourné le corps en me faisant cruellement souffrir; j'ai pris plus de cent doses purgatives, et j'ai été guéri. »

Mais, si je n'étais pas forcé de mettre des bornes au volume de cet appendice, je continuerais d'emprunter aux autres personnes assignées les dépositions qu'elles auraient faites si elles en eussent été requises. Combien de récits non moins étonnants que ceux qu'on vient de lire! Combien ces malades guéris auraient déclaré, en présence des magistrats, l'étonnante quantité de doses qu'ils ont pris avant de recouvrer la santé dont ils jouissent, et qu'ils leur doivent.

Il n'eût pas été moins intéressant d'entendre des individus déclarer qu'ils étaient tellement désespérés que je ne voulus pas même les entreprendre, et que ce ne fut que par une sorte de subterfuge, que bien pénétrés de la solidité des principes de ma méthode, et résolus à plutôt mourir en défendant leur existence qu'à périr dans de chimériques espérances, ils ont entrepris leur traitement, à mon insu, et se sont radicalement guéris.

Je le dirai ici par forme d'observation, et je souhaite qu'elle soit prise pour ce qu'elle vaut: sans les craintes de la cabale, sans l'influence qu'elle exerce et qui est toujours redoutable pour moi, ne

pût-elle que troubler ma tranquillité et apporter des retards dans les soins que je dois aux malades que j'ai entrepris, je conseillerais mon traitement à ceux dont la guérison présente le moins d'espérance, et j'estime qu'un cinquième, et peut-être même un quart dans le nombre, triompheraient tandis qu'ils succombent infailliblement; voilà l'effet de ce que j'appellerai n'avoir pas la liberté de faire le bien ou de bien faire.

L'audition des témoins étant terminée, l'avocat distingué qui était chargé de porter la parole, attaqua d'abord un arrêt du parlement de Paris de l'an 1748, qui, n'ayant jamais été réglementaire que dans le ressort de ce parlement, se trouvait abrogé par les dispositions de la loi du 21 germinal de l'an 11, et que l'on avait invoqué dans la citation faite au pharmacien Cottin devant le tribunal. Ensuite, l'avocat discuta avec une rare habileté la loi précitée, article par article, et en fit ressortir tout l'esprit. Enfin, il traita la matière pharmaceutique avec une sagacité et un mérite d'autant plus surprenants que cette matière, et particulièrement en ce qu'elle a de rapports entre ma méthode et les lois existantes, est une des moins connues dans les tribunaux. Il a mis dans tout son jour la différence d'un remède officinal, qui est celui qui se rattache à la médecine curative, avec un remède magistral, qui est l'objet d'une prescription spéciale. Le premier existe fondamentalement dans les officines; tandis que le second s'y établit selon le gré ou le désir du médecin qui le prescrit. L'avocat était préparé, et il allait passer au chef de la *nuisibilité* supposée du traitement de la médecine curative; mais les magistrats, suffisamment éclairés, se sont levés spontanément, ont interrompu l'orateur par un mouvement d'approbation bien expressif, sont

allés aux opinions, et le tribunal a prononcé le renvoi du sieur Cottin de la citation à lui donnée. Ainsi s'est terminé le *fameux* procès de Paris.

Pour ne point être accusé ou suspecté de *partialité* en publiant seulement des pièces en faveur de la *médecine curative*, j'ai jugé convenable de livrer aussi à l'impression celles qui sont à *charge* et ont été publiées contre cette méthode, et je commence.

Extrait de la gazette de Lyon.

Rive de Gier, 23 mars 1820.

Il vient de se passer ici un événement qui n'est point le premier de ce genre, et dont la connaissance peut être de quelque utilité au public. Le 20 mars dernier, je fus appelé pour donner des soins, conjointement avec M. le docteur R., à M. M...., riche propriétaire de cette ville, père de quatre enfants, et qui était dans un danger pressant. Nous trouvâmes un homme d'environ trente ans, d'une forte structure physique, et dont les traits exprimaient les plus vives souffrances et l'abattement le plus profond. Sa langue était rouge comme du sang, son pouls donnait cent vingt pulsations par minute, il éprouvait dans la région de l'estomac le sentiment d'une barre ou d'un poids, qui, disait-il, empêchait que rien ne pût passer; et, en effet, il vomissait tout, même les boissons les plus douces, prises en très-petite quantité. Ses parents nous firent l'aveu que, sans consulter personne et pour se délivrer d'une légère indisposition, il avait pris dix-neuf fois, dans l'espace de quatre semaines, le vomi-purgatif du sieur Leroy, et que la veille même du jour où il fut obligé de se mettre au lit, il voulait encore en prendre

» pour se débarrasser de la bile qui l'incommodait,
» et que ce remède lui faisait rendre en grande
» quantité et fortement colorée. » Nous reconnûmes de suite, le docteur R. et moi, une inflammation d'estomac des plus violentes, et sans grand espoir de succès nous employâmes les moyens indiqués en pareil cas : l'application d'un grand nombre de sangsues sur la région de l'estomac, les fomentations et cataplasmes émollients, l'eau à la glace et les boissons gommeuses, qui ne furent supportées que par intervalles, etc., et enfin l'application successive de trois peaux de mouton récemment dépouillés. Ce dernier moyen fut le seul qui produisit un faible soulagement; mais bientôt le vomissement revint avec plus de violence, les convulsions se déclarèrent, et le 22 mars, à six heures du matin, le malade mourut avec tous les symptômes de l'empoisonnement. L'ouverture de son corps fut faite le soir du même jour par le docteur R. et moi, en présence d'un des plus proches parents du défunt. Nous trouvâmes la face interne de l'estomac, qui naturellement est pâle sur les cadavres dont cet organe n'a point souffert, d'un rouge pourpre dans une très-grande étendue, présentant, dans quelques points, de larges plaques brunes et tapissées d'une légère couche de sang qui teignit en rouge le linge dont nous nous servîmes pour l'essuyer. L'intestin qui suit immédiatement l'estomac à peu près dans le même état, mais cependant moins fortement enflammé et moins près de la grangrène; et le reste du tube digestif sain ou presque sain : ce qui s'explique très-bien, car les dix ou douze dernières doses du vomi-purgatif avaient toutes été vomies, et par conséquent n'avaient pu exercer leur action désorganisatrice que sur l'estomac et l'intestin qui en est le plus voisin.

Le remède ou plutôt le poison du sieur Leroy est fort en vogue, non-seulement dans ce pays-ci, mais encore à Lyon et dans le département du Rhône. Je présume, sans en être sûr, qu'il est également répandu dans le reste de la France. Il a obtenu beaucoup de crédit parmi le peuple et même dans les classes élevées de la société, qui, à cet égard, se montrent, s'il est permis de le dire, plus peuple que le peuple lui-même. A l'appui de son vomi-purgatif, le sieur Leroy a publié un livre qui se réduit à ceci : « Toutes les maladies dépendent des *humeurs*, et il n'en est aucune sans exception qu'on ne puisse guérir, pourvu qu'on les évacue suffisamment. » Que les personnes d'ailleurs instruites qui lisent ce livre ne reconnaissent point combien sa théorie en est absurde, ridicule, cela se conçoit : elles ignorent les matières dont le sieur Leroy veut leur faire croire qu'elles sont des juges compétens; mais qu'elles n'aient point été frappées de l'incohérence des idées, de la platitude et de l'incorrection extrême du style, j'avoue que cela me passe, car ces choses sont à un tel point, qu'il est impossible de ne pas s'apercevoir de suite que cet homme est de l'ignorance la plus grossière, et qu'il n'a pas même reçu l'éducation préliminaire sans laquelle on n'est point admis à étudier dans les écoles de médecine. Et c'est, cependant, sur une pareille autorité que des gens du monde, qui ne manquent point de mérite et de lumières, non-seulement prennent eux-mêmes le poison du sieur Leroy ; mais encore le conseillent et le colportent, sans réfléchir qu'ils se rendent ainsi responsables de tout le mal qui peut en arriver. Le préjugé à cet égard est si fort, que bien que ce vomi-purgatif convertisse en maladies graves et souvent mortelles les indispositions les

plus légères, on ne laisse pas d'attribuer les mauvais effets qui en résultent *aux humeurs* qui restent encore et que quelques doses de plus évacueront complètement. Ce sont ces quelques doses de plus qui emportent le malade quand il a résisté aux premières.

Il n'y a donc que l'expérience et une expérience frappante, qui puisse abréger la funeste vogue de ce poison. C'est pourquoi, Monsieur, j'ai désiré que ma lettre fût publiée dans une feuille aussi accréditée et aussi généralement répandue que la vôtre. Votre zèle et votre empressement pour tout ce qui est d'une utilité véritable, me font espérer que vous voudrez bien l'y insérer toute entière, malgré sa longueur. Au reste, pour être vrai et pour prévenir une objection spécieuse, je dois dire que le vomi-purgatif du sieur Leroy à quelquefois guéri des maladies qui résistaient depuis long-temps à des moyens plus sagement administrés, et que cela à aussi contribué à le mettre en réputation, mais alors on a joué à quitte ou double, on s'est exposé à guérir ou à aggraver le mal, le plus souvent à le rendre mortel. On sait que nos remèdes les plus héroïques sont des poisons, mais qu'il faut les donner à des doses et dans des combinaisons infiniment variées, suivant la variété infinie des maladies et des tempéraments. D'ailleurs, ces rares succès sont loin de compenser le nombre beaucoup plus considérable des cas où le vomi-purgatif a été nuisible. Il serait bien à désirer que les médecins qui les connaissent les rendissent publics par la voie des journaux. Ces faits, racontés avec détail par des hommes instruits et dignes de foi, feraient apprécier à sa juste valeur le vomi-purgatif du sieur Leroy, et suppléeraient à l'action de l'autorité, qui jusqu'ici n'a pu empêcher qu'on ait dé-

bité publiquement et impunément un poison d'autant plus dangereux qu'on le prend pour un remède. J'ai l'honneur, etc. *Signé* MORTIER, chirurgien en chef (désigné) de l'Hôtel-Dieu de Lyon, docteur en médecine de l'école de Paris.

Réponse à M. le docteur Mortier.

Monsieur,

La gazette universelle de Lyon, dans laquelle nous avons pris communication de la lettre que vous y avez fait insérer, relativement aux procédés curatifs employés par le sieur Leroy, est parvenue jusqu'à la grande ville, et nous n'avons pas été médiocrement surpris des inculpations odieuses dont vous chargez cet homme estimable, dont la réputation méritée prend de jour à autre de nouveaux accroissements.

Vous étiez loin de croire, sans doute, que le même courrier, porteur de l'inculpation, avait dans la malle le correctif de l'exposé que vous y avez fait de la maladie dont le sieur M.... était atteint. Ce n'est pas la première fois que, sur le même objet, il lui est arrivé d'être le porteur de la vérité et du mensonge.

Mettons de côté cette légère observation, ainsi que beaucoup d'autres qui pourraient résulter de l'espèce de rapport, plus ou moins vrai, plus ou moins exagéré, d'après lequel vous avez vu ou cru voir l'impression ou les traces *du poison.*

Mais n'auriez-vous point vu ce prétendu poison à travers le prisme trompeur de l'intérêt pécuniaire froissé et de l'amour propre humilié? Le bon mot de Molière : *vous êtes orfèvre, M. Josse*, ne pourrait-il pas recevoir ici son application?

Quand on veut dénigrer une méthode de traite-

ment (permettez ce léger reproche à ma franchise), il faut s'y prendre avec plus d'adresse. Car de vous à moi, quelqu'imposant que soit votre témoignage, corroboré par celui du docteur R.., il aura peine à contre-balancer celui de plus de cent mille Français redevables de la santé et de la vie au médecin Leroy.

Je présume que vous êtes un homme délicat sur l'article de la vérité; mais cette présomption éprouve une atteinte assez notable, lorsque des lettres de l'endroit et du lieu qu'habitait le malade ont annoncé, le jour de l'arrivée du journal, que ce M. M.... était attaqué, depuis dix ans, d'une maladie des plus graves, et contre laquelle avaient échoué toutes les ressources de l'art et tous les moyens usités. Oseriez-vous bien dire que ce malade n'était pas au nombre de ceux qu'on peut appeler incurables? Et dans la supposition qu'il ne fût pas renfermé dans cette catégorie, ne l'y auriez-vous pas placé par les nombreuses sangsues que vous lui avez appliquées, par votre eau à la glace et autres procédés, sur lesquels je m'abstiens de prononcer; alors ce serait une grande injustice d'attribuer la mort d'un homme que vous avez probablement tué, à une méthode qui est journellement couronnée des plus étonnants succès.

De votre aveu, le remède de M. Leroy est fort en vogue, non-seulement dans votre pays, mais à Lyon et dans le département du Rhône; et vous présumez, sans toutefois en être sûr, qu'il n'est pas moins répandu dans tout le reste de la France. Eh bien! Monsieur, jamais présomption ne fut mieux fondée; oui, dans toute la France, depuis Dunkerque jusqu'à Marseille; depuis Metz jusqu'à Brest.

Vous ne pouvez ignorer que les vérités utiles, celles sur-tout qui se rattachent à la conservation de

l'espèce humaine, franchissent les mers, malgré les écueils et les tempêtes; la Martinique, la Guadeloupe bénissent la Providence de l'introduction de cette méthode dans les colonies françaises; vous avez pu en juger par l'article inséré dans la Gazette universelle de Lyon, du 20 avril dernier.

Vous vous élevez, avec humeur, contre le principe théorique et fondamental sur lequel repose, comme sur sa base, la *Médecine curative*, et vous appelez cet immortel ouvrage *une misérable rapsodie*; le mot *misérable* est de trop; un savant helléniste, tel que je vous présume être, sait que le mot *rapsodie*, dans la langue grecque, n'a point une signification odieuse. Long-temps les poésies d'Homère ont porté ce nom. Hé bien! Monsieur, cet ouvrage, avec ses prétendues incorrections, passera à la postérité, soyez en sûr; il fera époque dans le dix-neuvième siècle, parce qu'il renferme une grande vérité. Il opérera une révolution dans l'art médical; et un jour, à son sujet, la France glorieuse et reconnaissante dira : J'ai un grand homme de plus à citer.

Laissons donc le style pour ce qu'il est ou pour ce qu'il peut être. La sixième édition qui, en ce moment est sous presse, et qui ne sera pas tirée à moins de six mille exemplaires, répondra victorieusement aux reproches sur lesquels vous insistez avec tant de force. Vous pourrez en juger, Monsieur, non-seulement vous et vos confrères, mais encore le peuple, *et la classe élevée de la société, qui, à cet égard, se montre, s'il est permis de le dire, plus peuple que le peuple lui-même.*

Vous ne ferez pas fortune parmi les grands, monsieur le docteur; et il m'est permis de le dire à mon tour, dans votre colère, vous cassez trop de vitres à-la-fois. Vous pourriez, en adoucissant

vos expressions, ménager une classe à laquelle nos Esculapes modernes ont plus d'une obligation.

Je ne m'ennuie point avec vous, monsieur le docteur de Paris, je désire que vous ne vous ennuyiez point avec moi. Je termine par une observation relative à l'appel que vous faites à tous vos confrères, de toutes les parties du monde, de se réunir pour rendre publics, par la voie des journaux, les faits semblables à ceux que vous venez de raconter; ils exerceraient, par ce moyen, une sorte de magistrature et suppléeraient *à l'action* de l'autorité (vous avez, sans doute, voulu dire inaction) qui, jusqu'ici, a laissé débiter publiquement et impunément *un poison d'autant plus dangereux qu'on le prend pour un remède.*

Comme cet appel est une levée de bouclier, une déclaration de guerre dans les formes, je me charge, moi individuellement, de rédiger, tous les quinze jours, et plus souvent s'il est expédient, un journal, sous tel titre qu'il me plaira choisir, de toutes les guérisons non pas opérées antérieurement à sa publication, mais qui s'opéreront sur tous les points de la France et autres lieux, dans l'intervalle d'une livraison à l'autre; et soyez bien assuré, monsieur le docteur, que je ne manquerai pas de souscripteurs, et que je n'aurai que l'embarras du choix des guérisons.

Je suis, monsieur le docteur, dans les sentiments les plus dévoués.

Signé M...., auteur du *Charlatanisme démasqué.*

Par ce qui va suivre on verra que pour être médecin du bon ton, ou pour n'avoir d'altercation avec personne, c'est moins de l'art de guérir dont-il faut s'occuper que de l'art d'écrire en style académique. D'après l'opinion de toute une société

de médecins, celui qui n'a pas un style soigné, celui qui écrit comme il pense et pour être compris du plus grand nombre de lecteurs et sur-tout par ses malades; et celui dont la clientelle et les occupations sont si nombreuses qu'elles ne lui laissent pas même le temps de relire ce qu'il a écrit, ne peut savoir guérir les malades, pas même les malades abandonnés de ceux qui en font la critique; on va voir par la lettre suivante ce dont il s'agit.

M. le docteur E... Vous avez donc juré, vous et vos consorts, de travailler d'un accord mutuel à élever un monument durable, pour ne pas dire éternel, à la gloire du médecin Leroy. Ennemi qu'il est de la célébrité, il ne vous en témoignera pas personnellement sa reconnaissance. Mais à son défaut, je vous en remercie, tant en son nom qu'en celui de l'humanité affligée et souffrante. C'est aux hommes de l'art qu'il est réservé de proclamer les vérités utiles, qui se rattachent à la guérison de nos maux ou au soulagement de nos infirmités.

Cependant, permettez-moi de vous le dire, M. le docteur E., ainsi qu'aux honorables membres composant la société médicale de Tours, dont vous vous proclamez le champion, n'auriez-vous pas pu mettre plus de dextérité dans l'insertion d'un article que probablement vous n'avez pas suffisamment médité? On se laisse quelquefois emporter par son enthousiasme, par l'esprit de *corporation*, par ce *désintéressement philantropique* qui vous caractérisent; toutes qualités bien précieuses sans doute dans les hommes qui se qualifient du titre honorable de conservateurs et de surveillants de la vie humaine.

Oui, monsieur le docteur, si vous eussiez con-

sulté la société savante à laquelle vous vous faites gloire d'appartenir, elle eût senti l'inconvenance de votre procédé. Quand on veut obliger quelqu'un, il ne faut pas se manquer à soi-même, ni aux principes de la délicatesse. Cette société savante vous aurait dit qu'on n'est point autorisé à faire imprimer une lettre confidentielle, écrite par un médecin à un de ses malades, sans la permission ou l'aveu de celui qui en est l'auteur (1). Par quelle voie cette lettre est-elle parvenue dans vos mains? Est-ce le malade lui-même qui vous l'aurait remise? Ou bien l'auriez-vous enlevée furtivemen et par adresse? Dans la première hypothèse, ce malade ou prétendu tel aurait oublié les règles de la bienséance et de ce qu'on appelle le *décorum*. Dans la seconde supposition, je vous laisse le soin de vous juger vous-même, ou de vous faire juger par *vos pairs*.

En travaillant à établir la réputation du médecin Leroy, est-il possible que vous n'ayez ni senti, ni compris que vous compromettiez vos plus chers

---

(1) Il s'agit d'une lettre que j'aurais écrite à un malade, en réponse à la sienne, par laquelle il me consultait sur sa situation et sur l'emploi de ma méthode. Surchargé de pareilles réponses, ainsi que je le suis depuis déjà des années, au point de ne plus pouvoir les continuer, j'ai dû, joint à ce que je ne me donne pas pour un puriste, en écrivant à la hâte, faire quelques fautes dans mes expressions. M. le docteur E...., en faisant imprimer cette lettre dans un journal, moins en vue de signaler ces mêmes fautes que d'atténuer le mérite de ma méthode et ses succès qui l'offusquent, n'a pas manqué d'en augmenter le nombre. Ce docteur, de ce qu'il n'entend pas bien ma langue, par la raison que mon *Hippocrate* n'est pas le sien, n'a pas manqué, dans sa diatribe, dont il a accompagné l'impression de ma lettre, de faire de son côté d'énormes fautes, non peut-être à l'égard des principes de la grammaire, mais à l'égard du bon sens lui-même. Je dis la vérité.

intérêts ? Ce mot en dit assez, et n'a pas besoin de commentaire ? Eh ! que ne preniez-vous l'avis de vos confrères de Lyon, d'Orléans et de Paris ? Ils vous auraient dit : « Ne nous imitez pas ; nous avons appris à nos dépens combien il en a coûté à notre amour-propre, combien nous avons augmenté par nos criailleries la vogue et la célébrité d'une méthode de traitement que nous voulions anéantir (1).

Je termine, M. le docteur, en vous disant que vous n'avez été heureux ni dans le préambule que vous avez fait précéder la lettre du docteur Leroy, ni dans la réflexion par laquelle vous terminez l'article de votre façon, inséré au journal d'Indre-et-Loire. Vous remuez les cendres de Molière. Pour vous et pour tous vos dignes confrères, laissez ses os en paix. Si le bon homme se réveillait, il vous dirait qu'il n'a pas percé vos devanciers des traits du ridicule, par la raison qu'ils n'écrivaient pas en style académique, mais parce qu'ils amusaient leurs malades avec de vaines formules et qu'ils ne les guérissaient pas.

Eh ! de grâce, laissez chacun se guérir à sa guise, et trouvez bon qu'on cherche à s'affranchir d'une servitude qui ne pèse que trop et depuis trop long-temps sur notre chétive humanité.

Vous m'autorisez par votre exemple à ne mettre que la lettre initiale de mon nom, y ajoutant

---

(1) Il est bien vrai, et j'en ai pour témoin cette portion de ma clientelle qui me voit de près, que si je ne comptais que pour moi ou mes intérêts pécuniaires, je m'applaudirais d'une réduction des trois quarts ; alors je vivrais un peu pour moi, et je m'en porterais mieux ; je soignerais mon style et je tâcherais, à l'exemple de beaucoup d'autres, et à l'aide de *fleurs* de *couvrir l'aridité du sol.*

toutefois la qualité d'auteur du livre ayant pour titre : *le Charlatanisme démasqué* (1).

Société médicale de Tours.

Dans sa séance du 1er de ce mois, la Société médicale a ordonné la publication de la pièce suivante :

Extrait du registre des délibérations de la Société médicale de Tours, en date du 1er juin 1820.

En approuvant l'insertion d'une lettre de l'auteur de la prétendue *Médecine curative* à un de ses malades de cette ville, ainsi que les réflexions qui la précèdent et la suivent, dans le Journal d'Indre-et-Loire du 6 mai dernier, la Société médicale de Tours n'a eu d'autre but que de mettre ses concitoyens en garde contre les dangers d'un systême abusif, qu'elle s'est assurée être souvent nuisible. Ignorant la composition du remède dit de M. Leroy, elle n'entend nullement en faire une critique absolue, et veut bien croire que, sous la direction même de son auteur, on pût réussir dans quelques cas indéterminés ; mais sa croyance se refuse à admettre un moyen curatif également bon dans toutes espèces de maladies, et chez toutes sortes d'individus.

Une si haute prétention ne peut convenir qu'à la mauvaise foi, et sur-tout à l'auteur du *Charlatanisme démasqué*, dont il suffit de citer l'ouvrage pour en saisir de suite *la douceur et l'urbanité.*

---

(1) La deuxième édition de cet ouvrage est d'un intérêt tel, que je le considère comme le second tome de la *Médecine curative.*

C'est à l'aide de ce singulier vocabulaire que M. l'abbé M**** n'a pas craint de diriger des invectives et des impostures de toutes espèces contre tous les médecins sans exception, furieux sans doute de les trouver contraires à une méthode *productive* dont il s'est déclaré le champion. Cependant, personne n'ignore qu'il existe d'autres remèdes secrets que les médecins n'ont pas fait difficulté d'adopter, d'après leur utilité bien constatée, *malgré que* la plupart de leurs auteurs fussent étrangers à la médecine, et que l'amour du bien public fût pour eux la moindre considération. On sait aussi que ceux qui ont été repoussés dans des vues d'humanité, ont constamment perdu toute espèce de faveur, du moment qu'ils ont été connus. Aucun de ces derniers remèdes, soi-disant infaillibles, n'a pu supporter l'épreuve du grand jour, ni résister au jugement de l'expérience.

Quoi qu'il en soit, la Société, satisfaite de l'avertissement qu'elle a donné à l'autorité et au public, en imitant la louable sollicitude de ses confrères de Lyon, d'Orléans et de Paris, déclare qu'elle ne s'occupera plus de la prétendue *médecine curative*, si ce n'est pour secourir, comme elle l'a fait jusqu'à ce jour, les nombreuses personnes qui n'ont eu que trop à s'en plaindre.

Signé : Les membres de la Société médicale de Tours.

*A M. l'abbé M****.*

Monsieur l'abbé,

Notre correspondance *imprévue* se serait bornée à mon article et à votre réponse, datée de Paris le 10 mai dernier, si celle-ci ne m'avait appris que

Lyon, Orléans et Paris ont eu, relativement au *remède* de M. Leroy, une opinion conforme à la mienne; ce qui vous a mérité de ma part des remercîmens. Je vous prie donc de les recevoir, et sur-tout pour m'avoir fait connaître que je me suis rencontré avec ces trois grandes villes sur la cause de la célébrité de M. Leroy.

Il m'est agréable de pouvoir vous certifier que c'est bien du plein gré du malade lui-même, qui s'est promptement rebuté du *vomi-purgatif*, que j'ai fait jouir le public de la singulière consultation de M. Leroy. Je suis fâché que cette publication ait pu à tel point échauffer votre bile (1).

Je ne dois pas finir sans vous déclarer, à l'exemple de l'honorable Société dont je me fais gloire d'être membre, que cette réponse est la dernière que je ferai à toutes les déclamations que vous pourriez m'adresser.

E****, *docteur en médecine.*

Réplique à MM. de la Société médicale de Tours.

Messieurs,

Il faut convenir que c'est une belle et bien bonne prérogative que d'appartenir à une société savante; quand on a l'honneur d'en être membre, on est as-

---

(1) Je puis dire à ce malade qu'il a manqué d'être juste envers moi. Je lui demande s'il n'a pas plus d'une fois donné beaucoup d'argent pour n'avoir que de mauvaises ordonnances de médecins, mauvaises en ce qu'il n'en a pas obtenu ce qu'il en espérait, sa guérison. Je lui demande encore si j'ai exigé la moindre chose pour ma lettre ou ma consultation, et s'il ne serait pas coupable d'ingratitude envers un homme qui a voulu lui être utile sans le *ranconner*, sans lui demander une seule obole pour son salaire? Le lecteur impartial le jugera mieux que moi.

suré de trouver un appui de la part du corps dont on fait partie. En prenant fait et cause pour le docteur E...., vous en fournissez la preuve incontestable. Pour s'en convaincre, il ne faut que suivre littéralement l'extrait du registre de vos délibérations, sous la date du 1er juin 1820, dans lequel vous dites que vous avez approuvé dans tous ses points l'insertion d'une lettre de l'auteur de la *prétendue* médecine curative.

Vous avez également mis votre approbation aux réflexions qui la précèdent et qui la suivent, conformément à ce qui est consigné au Journal d'Indre-et-Loire sous la date du 6 mai écoulé.

J'avais cru, pour l'honneur de la Société médicale de Tours, qu'elle connaissait, et de plus qu'elle respectait les règles du *decorum* et de ce que nous appelons les bienséances sociales. Eh! pourquoi avez-vous détruit cette douce illusion dans laquelle je trouvais une sorte de jouissance à me complaire? Comme l'aveu que vous en faites ne paraît accompagné d'aucun repentir, vous êtes censés persévérer dans votre péché. Alors on ne craindra pas de vous dire que, ni vous, ni votre digne collègue, ni le malade vrai ou supposé tel, n'aviez le droit de confier cette lettre à l'impression sans l'aveu de son auteur. Soumettez cette question au jugement des âmes honnêtes dont votre ville abonde, et vous y trouverez peu de personnes qui donnent leur approbation à un procédé si peu délicat.

Ne pressons pas trop les conséquences. Le but que vous vous êtes proposé semblerait, au premier aperçu, contribuer à votre justification. On a la meilleure grâce du monde, quand on se présente couvert du bouclier de l'amour du bien public, et toutes les fois qu'on prétend mettre ses concitoyens

en garde contre les dangers d'un *système abusif.*

Mais qui vous a autorisés à le qualifier de ce nom? Où sont vos titres pour prononcer d'un ton si tranchant et si dogmatique? Auriez-vous la présomption de vous croire une autorité infaillible, lorsque vous nous prouvez que vous ne croyez pas à cette prétendue infaillibilité. Depuis deux mille ans, tous les médecins du monde n'ont-ils pas dit, soit de vive voix, ou dans leurs écrits, que l'art médical, proprement dit, ne repose que sur des conjectures? Quelle opinion le public peut-il concevoir de vous, lorsqu'appelés près d'un malade, jamais vous n'êtes d'accord, et qu'on vous voit manifester des opinions divergentes ou contradictoires? Et parce qu'un homme contrarierait ce que vous appelez vos principes, vous qualifiez son systême du nom *de nuisible* et *d'abusif.* Dans ce prétendu jugement, ne montrez-vous pas une trop haute opinion de vous-mêmes, et pas assez d'estime pour un public éclairé qui sait apprécier vos prétentions?

On se plaît à croire que vous exercez une haute influence sur la confiance des respectables habitans de la ville de Tours. Dieu vous la conserve! mais de quel poids sera votre scientifique arrêté contre le témoignage irrécusable de plus de dix mille malades, guéris annuellement sur l'un et l'autre hémisphère par l'efficacité de ce qu'il vous plaît de qualifier du titre de *remède* ou *systême abusif et nuisible.*

Cependant, Messieurs, comme je n'ai pas l'âme guerroyante, je vais commencer par vous faire des concessions. Eh bien! oui, il est nuisible. Mais à qui et à quoi? A la santé? Vous savez le contraire. Les nombreux témoignages de certains malades que vous avez traités et non guéris, malades qui

ont recouvré ce qu'ils cherchaient en se traitant d'après et selon les principes consignés dans la *Médecine curative*, déposeraient contre vous. A quoi donc est-il préjudiciable, *ce systême abusif?* Eh! Messieurs, vous le savez mieux que personne : *Intelligenti pauca sufficiunt.*

Vous ignorez, dites-vous, la composition des médicaments prescrits par le sieur Leroy. Savez-vous que vous faites là un aveu bien humiliant, et serait-il possible que dans la sublimité de vos conceptions vous n'en eussiez pas calculé les suites? Vous ne craignez donc pas que l'on dise de vous que vous condamnez une chose sans la connaître. C'est dire à vos concitoyens que vous n'avez pas lu cet immortel ouvrage; car si vous l'eussiez lu avec l'attention dont vous êtes susceptibles, vous auriez vu les éléments dont ces évacuants sont composés.

Vous ignorez, dites-vous, la composition, etc. Oh! pourquoi tant d'humilité d'une part et tant de suffisancede l'autre? Il ne tiendrait qu'à vous de les décomposer. Seriez-vous, par aventure, des chimistes de nom, et seulement pour faire retentir nos salons d'expressions sonores, mais vagues et insignifiantes? Eh bien! Messieurs, pour sortir de cette ignorance dans laquelle vous avez l'air de vous retrancher, comme dans une citadelle inexpugnable, écrivez au célèbre Vauquelin, cet habile chimiste dont la France s'honore. Il n'y a pas quatre mois qu'il en a fait l'analyse, d'après l'injonction de l'autorité judiciaire; et le résultat du procès-verbal a prouvé que ces médicaments que vous vous plaisez à confondre avec les remèdes secrets, sont consignés en toutes lettres dans le nouveau comme dans l'ancien *Codex*, que vous connaissez, ou au moins que vous êtes censés connaître.

Permettez-moi de vous le dire encore, Messieurs,

lorsque votre digne et respectable confrère, le docteur E...., a fait, de votre aveu, cette levée de bouclier, il a plus calculé sur votre appui que sur ses propres forces; mais vous auriez sagement fait de lui dire que l'adversaire contre lequel il a prétendu diriger son coup de lance était couvert d'une double cuirasse, la vérité et l'expérience.

Je n'appuierai que bien légèrement sur la mauvaise foi que vous attribuez à l'auteur du *Charlatanisme démasqué*. Je conviens avec vous que ce titre n'est pas fort *anodin*. Mais ne sont-ce pas vos confrères qui, en provoquant le combat, l'ont forcé de courir aux armes pour sa défense. Si le titre de ce livre a quelque chose qui vous déplaise, il ne tiendra qu'à vous de le faire tomber, en revenant aux principes vrais de l'art de guérir les maladies internes. Si vous croyez que les petites vérités qui y sont consignées portent l'empreinte du mensonge, la porte du temple de la vérité n'est pas plus fermée pour vous que pour d'autres. Vous avez cent moyens pour un de réfuter le mensonge, non par des haussements d'épaules et des airs de dédain, mais avec le même instrument qui vous a mis en présence du miroir de la vérité.

Dans votre mécontentement, qui ne paraît pas petit, vous vous élevez contre l'auteur de l'ouvrage ci-dessus désigné, en disant qu'*à l'aide de ce singulier vocabulaire, il n'a pas craint de diriger des invectives*, etc. Mais, Messieurs, est-ce qu'à Tours on aurait cessé de parler français? Y aurait-on fait trève avec les expressions usitées, au point d'appeler *vocabulaire* un ouvrage, ou le titre d'un ouvrage? Autrefois, *vocabulaire* était le synonyme de *dictionnaire*, et jamais il n'a signifié autre chose. Est-ce que dans la profondeur de vos conceptions vous prétendriez exercer sur la langue française la

même domination et le même empire qu'exerçaient les médecins du temps de Molière, qui, de leur pleine et entière puissance, avaient replacé à droite le cœur, que l'auteur de la nature avait mis du côté gauche ?

Que vous frondiez les principes de la langue française au point de dénaturer ses termes et ses expressions, c'est un léger délit, une peccadille à l'égard de laquelle on ne tirera pas à rigueur ; mais, dans votre arrêté, il est une chose qui passe les limites de la plaisanterie, lorsque vous qualifiez du nom de *furieux* celui qui s'est permis de soulever un coin du voile dans lequel vous savez si bien vous envelopper. Lisez et relisez la réponse aux observations du docteur E.... ; et quelle que soit la pénétration de ses regards, accoutumés à sonder les plus profonds secrets de la Nature, je doute que vous y trouviez le plus léger indice de cette maladie.

Vous êtes tout glorieux, Messieurs, d'avoir imité la louable sollicitude de vos confrères les médecins de Lyon, de Paris et d'Orléans. Eh ! que ne disiez-vous en même temps aux loyaux et aimables Tourrangeaux que cette sollicitude si louable n'a servi qu'à accréditer la méthode du médecin le Roy, ainsi que le principe démontré sur lequel elle repose. Pourquoi n'avoir pas dit ce qui était à votre connaissance ? Trouvez bon qu'en votre lieu et place on prenne la liberté de leur dire que toutes les tentatives de ces maîtres de l'art, toutes leurs intrigues, leurs démarches, leurs poursuites, marquées au coin de la passion et de l'oubli des bonnes règles, n'ont abouti qu'à les couvrir de honte et de confusion.

Si vous vous piquez d'impartialité, vous inscrirez celle-ci en toutes lettres dans le registre de

vos délibérations, pour valoir un jour ce que de raison ; et vous mettrez à la suite les sentiments respectueux avec lesquels je suis,

Messieurs,

Votre dévoué, M....

P. S. Comme MM. les membres de la Société médicale de Tours ont dirigé les premières attaques dans le journal d'Indre-et-Loire, ils ne peuvent trouver mauvais qu'on y ait répondu. Ils sont entrés de nouveau dans la lice ; ils doivent trouver bon que leur arrêté ne reste pas sans réplique. *Claudite rivos pueri*, etc.

Maintenant, et par la raison que les hostilités de mes antagonistes m'ont forcé de publier mes moyens de défense, tandis que j'ai toujours eu des dispositions naturelles à n'en point faire usage, je vais prendre, dans les énormes paquets de lettres qui m'ont été adressées de différents points où ma méthode s'est répandue, des extraits que le lecteur appréciera sans doute. Comme je ne nommerai pas les personnes dont je parlerai, parce qu'elles ne m'ont point autorisé à publier leur nom, et que je ne leur ai fait aucune demande à cet égard, ceux qui ne se contenteront pas de ces pièces telles qu'elles vont être rapportées, pourront me demander la représentation des originaux : puis-je mieux dire ?

Extraits de Lettres de Médecins ou Chirurgiens.

Saint-Laurent, 15 janvier 1818.

...... L'expérience, plus que toute autre chose, fera connaître les bons effets de votre méthode ;

mais je prévois que votre système s'établira difficilement : il est à croire cependant qu'il prévaudra un jour ; car tout le mal que l'on en dit ne peut se prouver d'une manière raisonnable. On finira par en voir les résultats tels qu'ils doivent être vus pour être appréciés. Il n'est sortes d'absurdités inventées pour empêcher qu'on n'en adopte l'usage......

Le même. 28 mai 1818.

...... Mes confrères ont un peu crié, ainsi que je pouvais m'y attendre ; mais ils commencent à croire que votre méthode n'est pas aussi préjudiciable qu'ils ont voulu se le persuader et le faire accroire dès le principe. Il en est un qui ne s'est pas opposé à son usage, et un autre l'a conseillée, en recommandant qu'on ne le dise pas, et les deux malades s'en sont bien trouvés. Je ne doute plus que, par une expérience méthodique, non-seulement ils n'en défendront pas l'usage, mais je puis croire qu'ils pourront l'employer. J'espère, au surplus, beaucoup du temps, qui en justifiera l'emploi, sur-tout lorsqu'il sera fait en temps utile......

Le même. 30 août 1818.

...... La jeune personne pour laquelle vous avez bien voulu me répondre, qui avait une toux des plus continues, à la suite d'une gale répercutée, se trouve parfaitement bien de l'usage de votre méthode. Sa persévérance, ou plutôt celle de sa mère, a été, non pas couronnée d'un succès complet, mais la toux est diminuée jusqu'à ce jour assez pour faire croire qu'à la fin de l'automne elle en sera totalement guérie. C'est encore une note à donner aux détracteurs de votre composition. Mes con-

frères ne savent que me répondre quand je leur donne de pareilles questions à résoudre. J'en ai encore bien d'autres, que je rédigerai quand mes occupations me le permettront......

Chomerac, 2 avril 1819.

...... Un de mes amis m'ayant procuré votre *Médecine curative*, et l'ayant lue avec beaucoup d'attention, j'ai vu, et mon expérience me l'a prouvé, que votre manière de raisonner sur la cause matérielle des maladies est très-juste, et s'accorde parfaitement avec les moyens qu'emploie la nature dans certains cas particuliers; c'est ce qui m'a engagé, Monsieur, à vous prier de m'envoyer votre ouvrage par la poste, avec le prix que l'apothicaire dont vous vous servez fait payer les médicaments que vous indiquez dans votre méthode. Je veux en essayer l'usage sur moi. Je me trouve être atteint depuis douze à quinze ans d'une affection à la peau qui me fatigue beaucoup : c'est une démangeaison extrême; joint à cela, des fluxions aux dents qui m'ont mis dans la dure nécessité d'en faire arracher un grand nombre. Au moment où je vous écris, je suis forcé de me faire tirer la dent canine du côté gauche. A la suite d'une forte fluxion portée sur elle, sont survenus deux dépôts qui ont été ouverts. Malgré l'issue du pus, il a resté à l'entour de la dent malade un décolement qui s'étend jusqu'à l'extrémité de la racine. Il sort même d'une des ouvertures une espèce de matière sanieuse......

Le même. 25 juillet 1819.

...... Vous m'avez demandé mon âge; j'ai trente-trois ans. Votre traitement m'a beaucoup

soulagé ; j'espère, en en continuant l'usage, obtenir ma guérison. Les agitations sont beaucoup moins vives. Les fluxions aux dents se font sentir de temps à autre, mais légèrement. Celle que j'avais lorsque j'eus l'honneur de vous écrire disparut entièrement pendant l'usage des purgatifs. L'appétit va bien. J'ai même engraissé. Depuis lors, plusieurs personnes auxquelles j'ai conseillé votre méthode s'en trouvent fort bien. Une demoiselle de treize à quatorze ans, atteinte du rachitis, et qui avait subi un traitement conseillé par un chirurgien fameux de Lyon (M. B....), qui a duré un an et sans aucun succès, se trouve presque guérie depuis qu'elle fait usage de votre méthode. Si le temps me le permettait, je pourrais vous citer des fluxions de poitrine, des pleurésies bilieuses fort graves, des douleurs rhumatiques extrêmement aiguës, guéries par votre méthode......

Le même. 8 octobre 1819.

...... Je continue l'usage de votre traitement avec succès. Je me trouve en voie de guérison. Les démangeaisons ont presque disparu. Le sommeil est plus tranquille. Les mouvements involontaires que j'éprouvais sont peu de chose. J'éprouve encore des cuissons sur différentes parties du corps, les jours sur-tout que je prends le purgatif. Je pense que pour hâter ma guérison j'ai besoin de plusieurs doses de vomi-purgatif. Lorsque j'ai pris de ce dernier, je m'en suis bien trouvé.

Plusieurs personnes à qui j'ai conseillé l'usage de votre méthode, en ont éprouvé un grand soulagement dans leurs maux, et je ne doute pas un instant que si elles eussent continué comme il convenait, elles ne fussent guéries radicalement ;

mais les préjugés auxquels la majeure partie de hommes se trouvent malheureusement enclins pou leurs propres intérêts, les empêchent d'en conti nuer l'usage. Je viens de guérir une jeune femm d'une pleurésie bilieuse très-grave, avec le seu usage des deux évacuants de votre méthode, tandi que nos doctes médecins n'auraient pas manqu de saigner, d'appliquer les vésicatoires et de prescrire un régime antiphlogistique joint aux béchiques. Je ne doute pas qu'une pareille méthode n'eût été pernicieuse à cette malade. Les symptômes les plus graves qu'elle éprouvait étaient : douleur à la tête, oppression considérable dans le thorax, de manière que la malade respirait difficilement ; joint à cela les crachements de sang et une fièvre des plus violentes . . . . .

Lucenay-l'Evêque, 23 novembre 1819.

. . . . . . Zélé partisan de votre méthode, j'en achetai un exemplaire, et j'y ai reconnu que vos principes sont les meilleurs et les seuls pour détruire la plupart des causes des maladies qui affligent l'espèce humaine. J'en suis un exemple. Je portais un mal d'estomac depuis environ six ans. A cette époque, ayant employé tous les moyens que la médecine ordonne pour cela, et ne m'en étant pas rapporté à moi seul, je consultai plusieurs de nos docteurs des environs, et toujours sans succès. A la fin, l'on me répondit que malheureusement il y avait des maladies qu'on ne pouvait radicalement guérir, qu'on ne pouvait que pallier. Enfin, dans ce moment-là, ayant lu votre ouvrage, et pénétré de vos principes, je pris la résolution de suivre l'article 4 de votre abréviation. J'ai éprouvé du soulagement, j'ai continué le traitement et m'en suis bien trouvé. Ma femme, mes enfants, ont été

malades dans le même temps ; je les ai traités de même, et aussi mes domestiques : tout me réussit. Après ce, je hasardai ; je traitai plusieurs malades, toujours avec le même succès. Toute maladie récente cède de suite. Mais malheureusement il se trouve beaucoup de malades que l'on ne peut persuader ; mais par la suite la vérité se fera connaître.

Si j'osais, je vous ferais part de beaucoup de guérisons opérées par votre méthode, contrariée dans ses effets par nos docteurs, qui, quoiqu'ils eussent échoué dans leurs traitements, publiaient que les vôtres étaient un *poison*. Cependant, il faut que je vous fasse part d'une altercation que j'ai eue avec un d'eux, celui qui me dit que je ne pouvais guérir, que mon affection d'estomac était incurable. Étant avec lui, je l'apostrophai de cette manière : « Vous rappelez-vous de ce que vous m'avez dit ? Eh bien ! aujourd'hui vous me voyez ; à quoi ai-je l'obligation de ma guérison : aux remèdes de cette méthode. Voilà une femme que vous venez de traiter, vous n'avez pu réussir ; vos calmants n'ont fait que du mal. Je la traite selon cette méthode ; la voilà presque guérie. — Elle ne guérira pas, j'en réponds, dit le docteur. Au bout de quinze jours elle fut guérie. Elle était enceinte de deux enfants ; elle a accouché heureusement, et elle jouit d'une bonne santé.

Cette femme avait une éruption depuis la région de l'estomac jusqu'à la tête. Le purgatif ne passait point ; j'ai été obligé de lui donner le vomi-purgatif en cinq reprises différentes ; elle a pris neuf doses purgatives ; on ne pouvait s'imaginer le volume d'humeurs que son corps renfermait. Les boutons diminuèrent graduellement à mesure que les humeurs s'évacuaient. Le même docteur eut la curiosité de l'aller voir durant le traitement, et ce

fut pour en blâmer la méthode; mais elle lui répondit : « J'ai trouvé du soulagement toutes les fois que j'ai pris les doses; aujourd'hui, je me crois guérie. — Vous avez l'estomac perdu, ma chère. — Tout ce que je prends ne me fait point de mal. » Vous ferez une fausse couche, dit le docteur. Je l'avais vue et rassurée sur ces sorties si peu modérées, pour ne pas dire plus qu'inconvenantes......

Extraits de Lettres de particuliers.

(Ire Lettre.) St-Pierre, île Martinique, 5 septembre 1819.

M. Leroy, permettez à un inconnu, séparé de vous par l'immense Océan et par un trajet de dix-huit cents lieues, de vous exprimer sa vive reconnaissance sur les bienfaits qu'il a retiré de l'usage des précieux évacuants de votre composition, à qui il est redevable du retour d'une santé minée par six ans de maladie.

J'abrégerai, Monsieur, des détails fastidieux. Né en France avec un tempérament délicat, je m'y suis bien porté; à dix-neuf ans, je fis la périlleuse expédition d'Egypte; l'ardeur de son climat, sec, uniforme et salubre n'altéra point ma santé. J'évacuai sans accident fâcheux l'antique berceau des hommes, des sciences et des arts; je rejoignis la patrie natale. L'Europe, l'Asie et l'Afrique ne m'avaient pas été défavorables. J'en augurais autant pour la lointaine Amérique, où je vins négocier, où je me rendis en 1802, à ma vingt-deuxième année, et que j'habite depuis dix-sept ans. Je fus trompé dans mon attente. L'air à-la-fois chaud, humide et variable des colonies me fut nuisible : ma santé s'affaiblissait graduellement; une constipation perpétuelle, rebelle à tous les traitements de l'ancienne méthode, se trouva bientôt accompa-

née de pituite, de rhumatismes, de démangeaisons atigantes, et d'une sensibilité à l'air, aux fraîcheurs t à l'humidité, au point d'être obligé de me couvrir, dans ces pays brûlants, avec des flanelles, de a tête aux pieds. J'étais de plus menacé de la pulnonie, familière à ces régions; j'éprouvais un malise indéfinissable; le travail m'était pénible à l'exès : j'étais sans appétit, sans sommeil, sans aucune ouissance. La transpiration, signal de la santé aux les, était tour-à-tour arrêtée, suspendue ou forcée. La faiblesse de mon tempérament était extrême; na maladie, évidemment chronique et repoussant es secours de l'art, avait été augmentée par des ttaques de gravelle, par des coliques de néphrésie très-violentes, et par une fluxion de poitrine, traitées avec les saignées, les loks et autres purgations impuissantes. Des humeurs froides et tenaces dominaient la masse de mon systême : je devenais sourd; je perdais la vue, j'avais le moral affecté. Je ne donne qu'une faible idée de la *facture* de mes maux; je passais pour incurable : ajoutez à cela que j'étais qualifié de malade imaginaire, comme s'il était naturel de se plaindre d'affections qu'on ne ressentirait pas. Je ne savais à quel saint me vouer; j'avais inutilement essayé de tout. Les eaux minérales seules avaient momentanément rallenti ou pallié mes souffrances. J'étais depuis six ans dans des alarmes continuelles. Malgré des soins, de la prudence et un sage régime, je désespérais de mon rétablissement; un avenir triste s'ouvrait devant moi. J'étais désorganisé; on m'appelait la momie ambulante; bref, je m'acheminais au tombeau.... Dans cet état de choses, je ruminais un voyage en Europe pour dernière ressource, lorsqu'un heureux hasard fit tomber en mes mains, à la fin de 1818, votre excellent ou-

vrage, la *Médecine curative*. Je ne lus point vo livre, Monsieur, je le dévorai; plus je l'étudi plus je fus convaincu. J'aborde le résultat de s irrécusables assertions. J'y reconnus l'unique cau des maladies, qu'elle avait été méconnue jusq nos jours, et que cette unique cause, source de corruption des humeurs, devait être guérie par unique remède. La commotion que je reçus d évacuants ne me découragea point; une trentaine doses, vomitives et purgatives, prises d'après l'inc cation des maladies chroniques, m'ont procuré, bout de quatre mois, un soulagement notabl pendant ce temps, j'ai évacué de soixante à quatr vingt livres de matières humorales, aqueuses fétides. L'équilibre de mon système s'est rétabl mon affection nervale a disparu; j'ai quitté m vêtements épais; je suis content de mes fonctio naturelles: j'ai le corps plus léger; j'ai les idé plus nettes; le physique et le moral ont repı leur aplomb primitif: je jouis d'une nouvelle exi tence. A l'exception d'un reste de sensibilité au variations de l'atmosphère, d'un soupçon de surdi et d'une petite faiblesse dans la vue, provenant c celle des organes, victimes d'une longue série d'ir firmités, je me trouve conforme au *tableau de l santé*.

Alors que je fis usage de votre méthode simple naturelle et salutaire, on voulut m'effrayer sur le suites. Je restai ferme dans ma résolution. Arm de la *Médecine curative*, dont j'avais fait un pet précis pour ma gouverne particulière; nourri de triomphantes maximes de cet écrit clair, succinc et méthodique; fort sur-tout de la solidité des rai sonnements de ce *livre sauveur*, que je consultai souvent, et qui était pour mon corps ce que l'E vangile est à l'âme, j'eus la gloire d'être moi-mêm

ıon médecin. Identifié avec les principes que vous
 développez, j'ai combattu audacieusement la
ıort, et la victoire m'est restée. Plus de migraine!
'lus de pituite! Plus de vapeurs! L'amélioration
e ma santé frappa d'étonnement mes amis; sé-
uits par mon exemple, plusieurs d'entre eux es-
ıyèrent; ils s'en trouvèrent bien. Aujourd'hui,
ı méthode curative est, en dépit des obstacles, en
rande vigueur à la Martinique. J'en suis satisfait
our moi, pour ma femme, pour mes enfants,
our les individus attachés à mon service. Déjà
iverses familles n'en veulent pas d'autre. A part
e cas rare d'incurabilité, toutes les expériences
ıites ont été couronnées d'un brillant succès. Vos
urgatifs deviennent indispensables à la Martini-
ue, pour satisfaire aux besoins de l'archipel amé-
icain. L'impulsion est donnée, la confiance s'ac-
roît journellement. Avant un an, le quart de la
opulation de ce pays y aura recours; et avant
eux, elle sera généralement adoptée par les îles
oisines.

Je me félicite, Monsieur, d'avoir été le premier
lanc des Antilles qui ait fait personnellement
ısage de vos bienfaisants purgatifs en ville, au
nême moment où M. Morestin, mon ami, faisait
les essais fructueux sur les nègres de son habita-
ion. Il vous fit une demande, et c'est avec les
évacuants que vous lui fîtes expédier que j'ai con-
inué mon traitement et complété ma guérison.
Depuis, nombre d'autres demandes vous ont été
ıdressées, et elles se répéteront d'autant plus sou-
vent, que tel qui d'abord avait contrarié votre
méthode, est devenu son zélé partisan. Je suis
charmé d'avoir aidé à la réputation de votre mé-
hode, si utile à l'humanité souffrante. J'ai ressenti
es effets merveilleux des évacuants que vous pres-

crivez à vos malades; leur éloge est facile à fair ils réunissent agrément, économie et promp réussite. Ils conviennent aux blancs, au noir aux métis. J'avoue qu'ils sont souverains. Par le action, ils purifient le corps de ses impuretés. Pri d'eux, je souffrais; avec eux, j'ai cessé de souffri J'ai donc reculé les bornes de ma vie. De plu mon tempérament recouvre par degrés sa pr mière vigueur. Avec l'ancienne méthode, je dépe sais en vain beaucoup d'argent; avec la nouvell j'en ai été quitte pour la modique somme d'u doublon. Voilà des vérités incontestables.

La postérité n'oubliera point, Monsieur, d'êt juste à votre égard; une noble célébrité vous a tend; votre belle découverte, ornant les fastes la médecine, vous assure l'immortalité. Les enn mis de la vérité blâment vos ennemis. A l'imit tion de Socrate, de Colomb, de Descartes, d'Ha vey et autres grands personnages qui ont agran la sphère de nos connaissances, vous êtes en but au courroux de l'envie qui voudrait arrêter le cou rapide de votre illustration; mais l'histoire impa tiale appréciant vos talents, votre urbanité et votr généreux désintéressement, vous assignera le hau rang que vous méritez. Je me complais dans cett prophétie. Au total, vous avez perfectionné l'a difficile de guérir. Grâce à vos principes, la méd cine flottant depuis quatre mille ans dans le vagu des conjectures, repose actuellement sur une bas fixe et immuable. A mon avis, les puissants d siècle devraient vous ériger des statues, et j'ajout avec votre aimable défenseur d'Orléans : « L France à un grand homme de plus à citer. » Puis siez-vous jouir long-temps, vous et M. Cottin votre enfant adoptif et votre digne collaborateur de tout le bonheur que mon cœur vous désire.

Si vos occupations vous laissaient, Monsieur, le loisir de m'honorer d'une réponse, vous pourriez me l'envoyer par le canal de l'ami Morestin. J'accueillerai favorablement vos conseils sanitaires; je serais flatté, en outre, d'avoir une lettre de celui que je considère, sans flatterie, comme le *roi des médecins*..... Avec la *Médecine curative*, nous avons votre plaidoyer d'Orléans; au nom du Ciel, ne privez pas la Martinique des ouvrages qui seront imprimés par la suite en faveur de votre divine méthode, qui a opéré sur moi une cure réputée incurable. Elle passe pour un miracle. Une ville de trente mille ames a été témoin de ma résurrection. Dénué du talent épistolaire, j'ai la modestie de convenir que ma lettre n'est digne ni des honneurs de l'impression, ni de ceux de la publicité; mais si, telle qu'elle est, vous la croyez utile, comme certificat, à la plus belle, à la plus noble, à la plus juste des causes, je vous autorise à en faire l'usage que vous jugerez convenable... Au reste, nul doute que votre correspondance, mise sous les yeux du public, n'atteste et ne prouve sans réplique que votre commode procédé, à-la-fois *curatif* et *préservatif*, s'applique à tous les âges, à tous les climats, à tous les tempéraments; employé avec précaution, sagesse et discernement (comme vous le prescrivez), on peut, sans être taxé d'exagération, lui accorder l'infaillibilité. Je déclare n'avoir dit que la vérité. Et si jamais la Providence me met en position de réaliser ma petite fortune, de regagner la France et de m'y fixer avec ma famille, j'irai visiter Paris, que je connais déjà; et là, dans la capitale des arts, je me procurerai l'honneur et le plaisir de saluer et de connaître le Nestor des médecins, l'ami de l'humanité, celui à qui je redois, à mon huitième lustre, l'absence de mes maux, un bon sommeil, un

appétit régulier, le rappel de mes forces, une gaîté journalière; et, enfin, une meilleure santé.

J'ai l'honneur d'être avec une haute estime et une considération distinguée, M. Leroy, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Signé, B. CAZENEUVE de Tallard, négociant, rue du Précipice, à Saint-Pierre, île Martinique.

(IIme Lettre.) Creil, 3 juillet 1812.

Monsieur Leroy, Médecin consultant, à Paris.

...... Vous seriez assez content de votre ouvrage, non que je sois entièrement quitte du diable, qui s'est attaché après moi depuis un temps trop considérable, mais vous verriez un mieux sensible écrit sur ma figure, qui n'est plus celle du fantôme que vous avez vu une fois. Enfin, voilà quelque temps que je n'éprouve pas de crise à fond, j'entends avec perte de connaissance; mais comme je ne m'en crois pas tout-à-fait quitte, je continue mon traitement par trois, quatre ou cinq doses chaque quinzaine ou par trois semaines. Eh bien! croiriez-vous, Monsieur, qu'à la suite de si beaux résultats il se trouve encore des gens ici qui préfèrent la méthode ancienne, qui les conduit promptement à la vallée de Josaphat, car en voilà de suite plusieurs, et des jeunes gens, traités par la saignée et les bouillons de veau, qui sont morts en moins de huit jours, plutôt que de prendre quelques purgatifs qui les auraient sauvés, puisque l'expérience n'en est pas douteuse en voyant des gens tombés là, et tirés d'affaires en deux ou trois jours. Oui, Monsieur, c'est comme cela; l'espèce humaine est faible. Je suis donc un héros, car en commençant je n'avais personne de mon avis; l'un

voulait jeter mes bouteilles par la fenêtre, l'autre me traitait de fou, un autre de frénétique; et, malgré tout cela, j'allai toujours mon train : si bien que pour mon début j'ai pris soixante doses sans laisser un seul jour d'intervalle, ensuite je n'ai plus compté, mais j'ai mené cela vigoureusement, parce que vous m'aviez dit que le compte ne faisait rien à l'affaire.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une parfaite reconnaissance, etc. H.

(IIIme Lettre.) Le même, 7 novembre 1812.

M. Leroy, croirez-vous ce que je vais avoir l'honneur de vous dire ? Un événement singulier et pour ainsi dire, incroyable. Moi, si long-temps la proie de la mort, si souvent parti pour le royaume de Pluton : Eh bien! je suis marié. Enfin, grâce à vos soins si heureusement couronnés, j'espère me rendre encore utile à mon pays en quelque chose que ce soit; en vain on en voudrait douter, j'ai par-devers moi une expérience qui me suffit. Je suis cependant assez mécontent de ma personne pour avoir négligé de vous annoncer une victoire aussi brillante; mais on espère toujours mieux que ce que l'on a : je la voulais complète et exempte de retour fâcheux ; c'est ingratitude et je me repens de l'exigeance ; la raison veut que je me trouve satisfait de mon sort. En échange des remercîments que j'aurai le plaisir de vous faire verbalement, je recevrai sans doute vos félicitations sur mon changement d'état, et je pense que vous serez très-satisfait d'un résultat aussi avantageux, obtenu sur un être dévoué et condamné à mort par ordonnances de médecins. En vain on voudrait vous contes-

ter un pareil miracle ; je suis trop plein de cette persuasion pour n'en pas prouver à force ouverte la vérité. Oui, Monsieur, vous êtes mon sauveur; rien n'est plus certain.

C'est avec une reconnaissance bien sincère que je vous fais mes remercîments et mes salutations respectueuses, en attendant que ma bouche ratifie cette assurance de mon profond respect et attachement.

H......

(IVme Lettre.) Moussy-le-Neuf, 22 mai 1817.

M. Leroy, médecin-consultant, rue de Seine St. G.

...... Tout m'a réussi jusqu'à présent, et me fait espérer le même succès pour l'avenir. Deux jeunes gens, à huit jours l'un de l'autre, d'une vingtaine d'années, tous deux manouvriers de ma paroisse, avaient gagné une fluxion de poitrine. Le premier a été parfaitement guéri en cinq jours, et le second en trois seulement. Du temps de nos ancêtres, on eût crié miracle ! On ne doit pas être moins étonné du nôtre......

D......, *curé de Moussy-le-Neuf.*

(Vme Lettre.) Le même, 7 février 1819.

Monsieur et cher docteur, vous m'avez témoigné prendre trop d'intérêt au rétablissement de ma santé pour que je néglige un seul instant de vous en donner des nouvelles. Dans les premières trente-six heures de ma maladie, qui m'a paru être une fluxion de poitrine, je me suis purgé selon l'article 3

de l'ordre de traitement de votre méthode; ce qui en a dissipé de suite tous les symptômes allarmants. Depuis ce moment, je n'attends plus que des forces; et au grand étonnement et mécontentement de la séquelle médicale et chirurgicale, les *cuillerées* triompheront. Je ne voulus appeler que le médecin de mon ame, et vous, Monsieur, comme ami, si vos occupations l'eussent permis. Tout va bien, Dieu merci; je n'ai plus que de la faiblesse et un peu de toux.

Adieu, Monsieur, recevez toute ma reconnaissance et croyez-moi pour la vie votre ami. D......

P. S. C'est une main étrangère qui a écrit cette lettre; mais c'est moi qui l'ai signée.

(VIme Lettre.) Le même, 14 février 1819.

M. Leroy, c'est avec la plus vive satisfaction que j'ai reçu et lu votre lettre du 8 du présent. L'intérêt que vous prenez à ce qui concerne le rétablissement parfait de ma santé me pénètre de la plus vive comme de la plus franche reconnaissance pour vous. Veuillez vous rassurer; après m'être conformé à l'article 3, j'ai suivi l'article 2 de votre ordre de traitement. Le jour même que votre dernière m'est parvenue, j'étais en pleine évacuation. J'en ai ressenti tous les effets les plus satisfaisans. L'appétit n'est que trop grand; il faut que je le modère. Aujourd'hui pour la première fois j'ai chanté la messe. J'étais faible, mais cela venait de ce que j'étais obligé d'être à jeun. A onze heures, j'ai mangé la soupe et le bouilli avec le meilleur appétit. Je m'en trouve bien, et à deux heures je chanterai vêpres. Adieu, etc. D......

(VIIme Lettre.) St-Pierre-Martinique, 1er avril 1820.

M. Leroy, Médecin-consultant, à Paris.

...... Je puis vous assurer, sans flatterie, que vous êtes en vénération à la Martinique. Votre nom, et parfois le mien, volent de bouche en bouche dans nos salons, aux promenades et surtout dans les réunions de famille. Et les dames créoles, revenues de leur première frayeur, bénissent l'heureuse découverte qui favorise leur beauté, alimente l'éclat de leurs appas et procure *santé et vigueur* à leurs époux, à leurs enfants....

...... Je dois vous transmettre, Monsieur, une particularité intéressante. Votre méthode est connue au Port-Royal, siége du gouvernement colonial. J'y ai des amis avec qui j'ai fait la glorieuse campagne d'Egypte. J'oserais prédire qu'avant peu l'utilité de votre méthode sera sentie par l'administration. Un peu de patience. Il y a entre mes amis et moi une parfaite harmonie. A votre exemple, par mon canal et celui des autres, je tâche d'augmenter la masse des heureux...... Ah ! Monsieur, que ne suis-je monarque ! tous les hôpitaux de mon Empire seraient régis par vos procédés curatifs ; il en résulterait pour mes sujets la santé, pour les malades un soulagement certain, et pour la caisse une grande économie.

...... Je vous avais parlé, Monsieur, dans ma première, de ma longue et désolante maladie, des divers traitements inutilement tentés, et de sa notable amélioration par l'usage continué des évacuants. Mettant à profit vos sages avis, j'ai poursuivi le mal dans ses derniers retranchements. Vainqueur d'une répugnance extrême, j'ai poussé

dans quinze mois jusqu'à cent doses, tant en vomi-purgatif qu'en purgatifs, 2e et 3e degré; et aujourd'hui, à part l'influence du climat, qui a toujours été contre moi, je vous annonce avec plaisir ma guérison radicale.

Les progrès dont je parle ont été rapides à la Martinique, où votre méthode produit des effets merveilleux. L'idée d'abord répandue que les évacuants étaient un *poison*, s'affaiblit tous les jours. Je suis pour ces régions la preuve vivante du contraire. J'abrégerai le récit des faits qui se sont passés sous mes yeux. Plusieurs ont été guéris comme moi de maladies chroniques invétérées, par l'usage constant de vos purgatifs. D'autres, affligés de maladies siphilitiques, dites *incurables*, se sont débarrassés de leurs souffrances. D'autres, sujets aux coliques néphrétiques, ont rendu du gravier et de petites pierres. Et d'autres, enfin, ont été sauvés par vos procédés curatifs, en dépit des incrédules, de l'ASSOMMANTE FIÈVRE JAUNE, LA PESTE DES ANTILLES! Quel riche présent pour les régions américaines!! (1)

IRMA, fille de votre serviteur, jolie comme un bijou, et âgée de deux ans, doit le jour à l'usage des purgatifs qui m'ont rendu la santé. Une fièvre lente, d'un caractère sérieux et tendante à la putridité, s'était emparée d'elle. Des bains, des tisannes, des calmants avaient été ordonnés; son état devenait plus alarmant. Je me rappelai que trois

---

(1) Je ne doute nullement qu'avec la défiance que ce fléau doit exciter chez tous les hommes, et avec les précautions qu'ils doivent prendre en pareil cas, d'après ce que j'ai dit dans ma méthode à l'égard des épidémies et des maladies violentes, la *Médecine curative* ne soit en effet un riche présent pour les régions exposées aux fléaux de ce genre.

ans auparavant, j'avais perdu, par suite des mêmes symptômes, un intéressant petit garçon ; je raisonne avec ma femme, et il fut décidé de suivre pour Irma la méthode curative. Un vomi-purgatif fut administré le lendemain ; il produisit par le haut et par le bas, douze évacuations abondantes ; c'étaient des humeurs verdâtres, noirâtres et très-infectes ; trois ou quatre purgatifs premier degré, furent donnés ; mêmes résultats. Au bout de huit jours, Irma fut sauvée. Un peu plus tard, il n'était plus temps. Persuadée de cette vérité, madame Cazeneuve, dans un moment d'expension, s'écria joyeusement : « Ma foi, vive M. Leroy. » Depuis lors, rien de plus gai, rien de mieux portant que notre intéressante Irma, qui m'a surnommé : PAPA PURGATIF.

Pour vous mettre, Monsieur, totalement au cours des rapides progrès de la méthode curative, je vous informe que ma prédiction faite depuis moins d'un an, et renfermée dans ma lettre du cinq septembre dernier est accomplie. Déjà elle est en pleine vigueur en ville, à la campagne, et dans les îles voisines. Je continue à publier que je redois à votre méthode l'exil de mes maux, le rappel de mes forces et une solide santé.

Pardon, Monsieur, des détails qui grossissent ma lettre ; ils prouvent que ma famille vous chérit, et que mon cœur aime à s'épancher dans le vôtre. Je parle d'ailleurs au meilleur de mes amis, au restaurateur de ma santé, au sauveur de mon intéressante Irma....

Adieu, Monsieur, continuez à m'honorer de vos chères nouvelles, si vous en avez le temps ; présentez mes hommages respectueux à vos aimables alentours ; et n'oubliez point que je ne cesserai

d'être, ici et ailleurs, avec une affection sans borne, votre, etc.

Signé CAZENEUVE DE TALLARD, négociant.

(VIII[me] Lettre.) Croizilles, 3 juillet 1819.

M. Leroy, Médecin-consultant, rue de Seine, n° 49, faubourg St-G.

Voilà très-long-temps que vous n'avez pas reçu de mes nouvelles; j'ai sans doute mis votre bonté à l'épreuve la plus complète. J'ai eu, comme vous le savez, au mois d'octobre dernier, une maladie si cruelle que le plus fameux champion de Galien et d'Esculape aurait eu de la peine à s'en tirer avec honneur, parce que ces *Messieurs* craignent la superpurgation. J'ai été accablé pendant plusieurs jours de la maladie appelée, à juste titre, le *tenesme*, avec des épreintes si fortes, si terribles, si cruelles, qu'à chaque instant je pensais que le *fondement* de la machine humaine allait s'*écrouler.* Dégoûté de tous les aliments pendant dix-neuf jours, excepté le bouillon gras, n'ayant pas cinq minutes, jour et nuit, sans être sur le pot, ou dans l'impossibilité de m'y rendre. Vers le neuvième jour de ma maladie, craignant qu'il ne fallût déloger, je fis dire à M. P. que lorsqu'il passerait à Croizilles, en qualité de médecin, d'avoir la complaisance d'entrer chez moi, que je le verrais volontiers. Il vint, en effet, le lendemain. Ce n'était pas pour lui demander des avis, ni des remèdes que je le faisais venir; mais, si j'avais eu le malheur de succomber, on n'aurait pas manqué de dire que le *poison lent*, e *poison actif* avait envoyé le curé de Croizilles u pays des taupes; car, il répétait avec l'écho le

plus fidèle, que les remèdes dont je me servais étaient trop violents. Hé! lui répliquai-je, il y a environ dix minutes que vous êtes entré, voilà cependant trois selles copieuses depuis votre arrivée. Le bruit du tonnerre n'a pu vous rendre sourd; car, quoiqu'attaqué sérieusement, et plus près que vous pour l'entendre, je ne l'ai pas entendu gronder. C'était à sa seconde visite; lui ayant demandé ce qu'il pensait de ma maladie, il me dit que c'était une maladie endémique, c'est-à-dire pestilentielle, et que j'étais le seul en France qui l'avait. Hé! M. le docteur, vous avez eu bientôt fait la visite de tous les malades de France, et en combien de temps? En moins de deux jours; un capitaine de hussards ne rejoint pas son poste avec plus de célérité que vous. Il m'offrit ensuite quelques gouttes de laudanum pour adoucir mes humeurs; en lui témoignant ma reconnaissance, je lui répondis que tout cela était dans ma bouteille (1). Il revint encore deux fois me voir. « Hé! bien, M. le curé, comment cela va-t-il, aujourd'hui? « Comme un homme qui a une médecine dans les entrailles. « Vous vous ferez mourir avec vos médecines! » Je ne suis tranquille que pendant le temps qu'elle se dispose à opérer; et je préfère vingt purgations à la corruption de mes humeurs. Les unes rendent la santé, et les autres donnent la mort, parce que la mort n'est autre chose que la même corruption de nos humeurs, toutes les fois que la maladie provient de l'intérieur. Et, en effet, ce principe reconnu, je pris vingt-deux purgations dans l'espace de trente-trois jours que je fus malade. Vous voyez donc que je n'ai pas négligé l'usage de la découverte de M. Pelgas défunt, votre très-honoré beau-père.

---

(1) C'était d'une bouteille de purgatif dont il parlait.

Cette maladie m'a rajeuni de vingt ans (1). Si je vieillis plus tard, comme cela pourrait arriver, j'aurai soin de me servir de vos remèdes; car, je suis sûr, à présent, que la fontaine de Jouvence n'était qu'une prophétie des évacuants de la *médecine curative* de M. Leroy, qu'il devait publier au dix-neuvième siècle du christianisme. Je ne puis plus complètement ni plus cordialement vous exprimer les sentiments dont je suis pénétré pour la découverte précieuse que le grand médecin des corps et des ames a réservée au père de madame Leroy. Recevez donc cet acte de ma reconnaissance, quoiqu'un peu tardif; mais, dans ce cas comme en bien d'autres, il vaut mieux tard que jamais. Je suis en attendant un nouveau plaisir de vous écrire, avec tous les sentiments que vous inspirez à tous ceux qui ont l'honneur de vous connaître. *Signé* B.

(IXme Lettre.) St-Pierre-Martinique, 4 février 1820.

A M. Leroy, *Médecin-consultant*, *rue de Seine*, *à Paris*.

......J'ai remis à M. D. l'exemplaire à son adresse. Si ce monsieur, comme vous voulez bien avoir la bonté de me le dire, vous a procuré la satisfaction de correspondre avec moi, je déclare lui être redevable d'une reconnaissance éternelle pour m'avoir fait connaître une méthode si utile que pour la moitié de ma faible fortune je ne voudrais pas l'ignorer, et pour l'auteur de laquelle je conserverai tant que je vivrai une profonde vénération.

---

(1) Il en avait alors près de soixante-douze.

Avant de terminer ce long griffonnage, je suis bien aise de vous parler un peu de mes succès en médecine. Je vous dirai d'abord que les maladies ne sont presque plus connues sur mon habitation, que j'ai augmentée de dix nègres. Je vais vous faire connaître, par le prix qu'ils m'ont coûté, s'ils étaient bien portants ou non. Le prix d'un nègre, lorsqu'il est passablement en santé, est de 3000 liv.; et les miens m'ont coûté l'un dans l'autre 900 liv. chacun, tous âgés de dix-neuf à vingt-cinq ans; ayant un excellent appétit, mais maigres, couverts de gale, scorbutiques jusqu'aux os, les dents ne tenant presque plus aux mâchoires, et les yeux chassieux et très-rouges. On m'a cru propre à habiter les petites maisons, lorsque j'ai fait cet achat Je ne les ai pas moins conduis chez moi, où, pendant quarante jours, je les ai traités d'après l'article 2, l'article 3, et l'article 4 de l'ordre de traitement de votre méthode, et suis parvenu à les rendre aussi bien portants que le premier de mes autres cent dix nègres; au point que personne ne veut plus les reconnaître. Ils ont tous rendu pendant leur traitement une grande quantité de vers. Deux d'entre eux qui étaient les plus maigres, et qui avaient les yeux dans le plus mauvais état, ont rendu chacun un *tænia* en entier. L'un de ces vers, que j'ai mesuré, et que je conserve dans l'esprit de rhum, a trente pieds de long. Je n'en finirais plus si je vous disais tous les services que m'a rendus votre méthode; il en est de même chez tous les habitants qui en font usage; je vous citerai par exemple l'habitation Saint-Jacques, appartenant au gouvernement. Il y a sur cette propriété six cents nègres; le géreur qui, à mon exemple, a adopté votre méthode, et depuis un an, a fait voir aux autorités qui dernièrement étaient chez lui pour l'inventaire de l'ha-

bitation, que l'on perdait ordinairement vingt-sept nègres, grands ou petits, années communes, et que, pendant l'an 1819 qu'il avait employé la méthode de M. Leroy, il n'avait perdu qu'un seul enfant naissant; qu'il avait dépensé 2000 liv. de moins en médicaments, et, de plus, économisé les visites des médecins, dont il se passe à moins qu'il n'ait quelques fractures ou luxations à faire réduire. Je vous en dirais autant de diverses autres propriétés considérables qui avoisinent Saint-Jacques, et qui n'emploient que vos évacuants.....

M. ...., habitant caféier à la Martinique.

(Xme Lettre.) Mirameau, 14 mai 1820.

Monsieur Leroy, Médecin-consultant, rue de Seine-St.-Germain, n° 49, à Paris.

J'ai été le premier de ce pays-ci qui ai mis en usage votre médecine pour détruire une colique de reins qui m'incommodait depuis huit ans. J'en ai obtenu tous les avantages que je pouvais en espérer, puisqu'il est vrai que voilà onze mois que je ne m'en suis ressenti. Satisfait du bonheur d'une aussi bonne rencontre, j'ai employé tous les moyens qui étaient en mon pouvoir pour donner à votre méthode la plus grande publicité, et la confiance qu'elle mérite, ce qui ne m'a pas été difficile d'après sa grande vertu, au point qu'à sept ou huit lieues à la ronde, beaucoup de personnes l'ont mise en usage et s'en sont toutes aussi bien trouvées que moi......

G.

(XIme Lettre.) St-Pierre, île Martinique, 20 avril 1820.

Monsieur Leroy, je m'en réfère, dans tout son entier, à ma lettre du 1er de ce mois. J'ai eu le plaisir de présenter M. G., à M. D. R. Après les civilités d'usage, la conversation roula sur les brillans progrès de votre méthode curative. Peu après entra dans le salon M. B...; il sortait de chez M. D. L. « Je viens d'assister, nous dit-il, à une » discussion animée sur les purgatifs de M. Leroy; » je vois que vous vous occupez du même objet, » et je suis charmé de siéger à côté de personnes » qui puissent en raisonner avec connaissance de » cause. » M. D. R. émit une opinion favorable; M. G. l'appuya fortement; et moi, consulté à mon tour, je déroulai mes idées. Je passai en revue la foule des maux auxquels j'étais en proie depuis six à sept ans, l'insuffisance des divers traitements de l'ancienne méthode, et les bienfaits que j'avais retirés de la nouvelle, source de ma guérison radicale. Frappé des arguments victorieux opposés à ses objections, M. B..., convaincu, nous quitta en déclarant qu'il allait ordonner aux géreurs de ses habitations de traiter, d'après vos procédés curatifs, ses ateliers agricoles. C'est une conquête marquante. Le jour où je fis visite à M. D. R. avec M. G., est au nombre de ceux utilement employés pour la Médecine curative.

Fidèle à ma promesse de vous mettre au cours de ce qui se passe ici concernant l'objet en question, je vous informe que la méthode curative se ramifie dans toutes les directions, que, triomphant de mille obstacles, elle va toujours de l'avant, et que déjà plusieurs médecins reconnaissent la solidité de ses principes. C'est une véritable *révolution médicale*, dont je suis, dit-on, un des premiers pivots.

A vrai dire, ce que j'ai fait à ce sujet est l'unique ouvrage de la *reconnaissance.*

Les antagonistes de la Médecine curative auront bientôt usé ce grand ressort, *que vos purgatifs sont dangereux ;* ressort mis en jeu pour effrayer les imaginations. Un malade vient-il à mourir? on affirme que vos évacuants l'ont tué. Prend-on des informations ? on s'assure que le décédé n'a pas même fait usage de ce moyen de salut. Au reste, le public, souvent induit en erreur, n'ajoute plus foi à ces alarmes banales, dont l'expérience atteste la fausseté.

...... Comptez que pour la propagation de la Médecine curative je ne négligerai rien de ce qui sera en mon pouvoir, et aussi long-temps que le mot *reconnaissance* existera dans mon cœur, dans le dictionnaire et dans les ames bien nées.

Signé CAZENEUVE DE TALLARD.

(XIIme Lettre.) Montpellier, 29 avril 1820.

Monsieur Leroy, *Médecin-consultant*, *rue de Seine*, n° 49, *faubourg St.-Germain.*

Depuis long-temps je fais usage de votre médecine, qui m'a produit, ainsi qu'à plusieurs de mes officiers, les effets les plus salutaires. C'est pour en continuer les bienfaits, que je vous prie de m'en envoyer six volumes, et un volume du *Charlatanisme démasqué.* C'est à ma sollicitation et à mon exemple que mon ami intime, le colonel H..., s'est guéri avec votre traitement. Je sens qu'il est difficile que la grande masse en fasse usage, par rapport au froissement de grands intérêts, qui se trou-

veraient de suite anéantis, et que des préjugés soutiennent souvent contre toute raison. Il faut espérer qu'à force d'expériences et d'exemples sous les yeux, la vérité l'emportera sur l'habitude de la routine. Veuillez me croire, pour mon particulier, votre reconnaissant et très-humble serviteur,

Le colonel chevalier ***.

P. S. Ce qui vous paraîtra singulier, c'est que j'ai traité par force mon chirurgien major, qui aujourd'hui me demande quand il pourra s'en servir de nouveau.

(XIIIme Lettre.) Montpellier, 21 juin 1820.

Monsieur Leroy, Chirurgien-consultant, rue de Seine-Saint-Germain, à Paris.

...... Quoi qu'en disent tous les médecins à la mode, nous ne changerons pas nos habitudes. Pour vous prouver combien nous tenons à chasser toutes les vieilles iniquités que nous avons depuis longues années, je vous prie de nous faire expédier, par le pharmacien Cottin, votre gendre, un nouvel envoi de vomi-purgatif et purgatifs deuxième et troisième degré, conformément à votre dernière prescription.

Sans doute que M. le chef d'escadron de P.... fait tout ce qu'il peut pour propager votre méthode; il désire, comme moi, que toute l'humanité souffrante se soulage et se guérisse par elle. Nous aurions moins d'estropiés et moins de mourants, si elle était plus généralement adoptée. Adieu, Monsieur, veuillez croire à la considération de votre tout dévoué,

Le colonel chevalier ****.

(XIVme Lettre.) St-Pierre-Martinique, 2 juin 1820.

Monsieur Leroy, *Chirurgien-consultant*, *rue de Seine-Saint-Germain*, nº 49, *à Paris.*

Ayant éprouvé les meilleurs effets possibles de votre purgatif, tant sur moi-même en me guérissant de plaies aux jambes, que neuf mois de remèdes de la pharmacie ordinaire n'avaient pu seulement faire détourner, et par la guérison d'un de mes esclaves perclus d'écrouelles, je m'adresse à vous pour me faire confectionner, par M. Cottin, votre gendre, les médicaments nécessaires aux soins de ma santé, d'après votre méthode, la *Médecine curative*, qui m'a rendu de signalés services. Le manque de vos évacuants chez beaucoup de personnes qui, comme moi, vous adressent leurs demandes au même effet, est la cause que certains individus les ont contrefaits; et pour les débiter avec plus d'impunité et d'impudence, ils font acheter les vases qui ont contenu les vôtres, garnis de l'étiquette de M. Cottin; et c'est dedans qu'ils distribuent leur contrefaçon aux personnes confiantes, ce qui ne donne que de très-mauvais résultats.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération,

T.

(XVme Lettre.) Blois, 15 mai 1820.

M. Leroy, *Médecin-consultant*, *rue de Seine-Saint-Germain*, nº 49.

Permettez-moi de vous entretenir de l'état où se

trouve une de mes petites-filles, qui, depuis trois mois, a une toux qui me fait peine à entendre. Lorsque les quintes la prennent, elles ne finissent pas ; elle n'a point d'appétit du tout. A l'aide des secours de votre médecine, elle a passé le développement du tempérament. Souvent elle est nécessitée de garder le lit ; elle souffre des coliques si aiguës, qu'elle en perd quelquefois connaissance, ou elle éprouve un tremblement général dont elle n'est pas maîtresse. La peine comme le plaisir influent sur ses nerfs d'une manière trop sensible. Comme j'ai perdu une de ses sœurs à l'âge de quinze ans, je vous avoue que ce que je vois à celle-ci m'effraie. Dites-moi, en honnête homme, ce que vous pensez de celle-là.

Votre très-humble servante,

R.

(XVIme Lettre.) La même, 26 juin 1820.

Monsieur Leroy, je vous dois des remercîmens; je vous en fais de bien sincères. Nous avons suivi, avec la plus grande exactitude, votre traitement pour notre malade, qui aujourd'hui est très-bien portante. Je vous avoue même qu'elle a mis plus de courage que peut-être je n'en aurais eu à sa place. J'ai été effrayée d'un crachement de sang qu'elle a eu pendant cinq jours ; mais elle a mitigé le vomi-purgatif avec du thé, de manière que les évacuations par haut et par bas se sont faites sans trop d'efforts. Elle est aujourd'hui très-bien ; l'appétit a repris ; elle a encore pris le purgatif avant-hier, et comme elle est parfaitement bien aujourd'hui, nous allons, pendant les chaleurs de l'été, la laisser tranquille, à moins qu'elle n'éprouve quelques res-

sentiments. Agréez, Monsieur, les remercîments de notre chère enfant, ainsi que ceux de sa mère.

R.

(XVIIme Lettre.) St-Pierre-Martinique, 25 avril 1820.

Monsieur Leroy, Chirurgien-consultant, rue de Seine-Saint-Germain, n° 49, *à Paris*.

Mon frère m'a présenté M. G...., et je me fais un plaisir de vous exprimer avec lui, Monsieur, l'intérêt que nous inspire ce jeune homme. C'est de cœur que nous lui avons offert nos bons offices, sur-tout à votre recommandation. M. Cazeneuve m'a entretenu de la reconnaissance pour votre méthode et pour votre obligeante correspondance. Vos bienfaits sont ici, Monsieur, une seconde Providence. Je me mets aussi au nombre de ceux qui vous doivent des témoignages de gratitude. J'étais jadis votre antagoniste; j'imitais ceux qui ne lisent point votre ouvrage, qui ne suivent pas le traitement indiqué. J'étais, à la vérité, un peu encouragé dans mon aveuglement par la vue de mon frère, qui est si difficile à se guérir de sa mauvaise santé. Cependant j'ai voulu juger par moi-même. Depuis le mois de juin 1819 jusqu'à présent, j'ai pratiqué votre méthode, et je me trouve au moment d'être débarrassé d'étourdissements, de maux de reins et d'une foule de mal-aises qui m'assiègent depuis dix ans.

D'antagoniste devenu panégyriste de votre méthode, j'ai titre pour être écouté, pour faire loi. Je me suis donc appliqué, avec mon frère, à seconder vos vues pour l'humanité. La propagation de votre méthode est extraordinaire à la Martinique. Je n'ai consenti une seule fois à voir ici un médecin

qu'en lui faisant cadeau de votre ouvrage ; je l'ai engagé à le lire, à le méditer, à le suivre. Je l'ai invité à devenir de médecin qui tue médecin qui guérit ; n'est-il pas plus beau, ne serait-il pas plus lucratif d'avoir cette dernière réputation ? Quel est le malade qui ne préférerait payer considérablement un médecin, plutôt que de languir toute sa vie dans de cruelles souffrances ? Ainsi, les médecins qui ne visent qu'à l'argent calculent mal. Le temps en créera peut-être qui comme vous, Monsieur, préférez la médiocrité heureuse à la fortune, le bien de l'humanité à vos propres intérêts.

Je ne doute pas combien votre méthode serait efficace pour la fièvre jaune ; des expériences en font foi. Le gouvernement finira par ouvrir les yeux, je crois. Les hôpitaux cesseront alors d'être des tombes certaines. Je ne négligerai aucune occasion de concourir à ce grand but d'humanité.

J'ai lu la seconde édition du *Charlatanisme démasqué*. Cet ouvrage confond la jactance, la supercherie, l'impéritie des médecins qui osent récuser votre méthode. Je la prône dans le beau monde, dont la mollesse et l'insousciance sont si difficiles à vaincre.

Je désirais depuis long-temps, Monsieur, m'associer à mon frère dans le plaisir de cultiver votre connaissance. Je vous prie de me permettre de recourir à vos lumières, de reconnaître vos bienfaits, de vous donner quelquefois de mes nouvelles, et de vous faire agréer mes vœux pour la longue conservation de vos jours, si précieux à l'humanité.

D. R.

(XVIIIme Lettre.) Agen, le 2 mars 1820.

M. Leroy, Chirurgien-consultant, rue de Seine-Saint-Germain, n° 49.

...... Etant attaqué d'une maladie de poitrine depuis quinze ans, venue à la suite d'une maladie v., j'ai éprouvé des maux de gorge, ou l'esquinancie; ma maladie a changé en épilepsie, en mouvements convulsifs; je fus sang-sué, à demi purgé; j'ai été envoyé aux eaux de Barréges; j'ai pris huit bains; en 1819, ma maladie devint plus violente que jamais; j'eus des attaques de nerfs, des faiblesses d'estomac que j'éprouvais presque toutes les heures, c'est-à-dire, nuit et jour, continuellement, et pendant cinq mois; je n'attendais plus que le dernier moment pour aller au tombeau. Quelle cruelle souffrance! mon agonie était si longue que si j'avais eu la force de me détruire je l'aurais fait volontiers. Un jour, un de mes amis vint me voir et me dit : « Tu ne peux » donc pas te remettre malgré tous les soins que » tu prends pour ta santé, il faut que tu prennes » la médecine curative de M. Leroy; je connais » une personne qui en fait usage et qui s'en » trouve bien. » Depuis quatre mois, je suis le traitement, et depuis un mois et demi j'ai récouvré le sommeil et l'appétit, que j'avais perdus depuis long-temps. Il est à observer que depuis deux ans, je n'avais pu dormir ni sur le côté droit ni sur le côté gauche, mais depuis l'époque où j'ai recouvré le sommeil, je dors fort bien sur les deux côtés. Je suis l'article 4 de l'ordre du traitement; je prends les doses deux jours de suite et me repose le troisième. Je continue dans cette proportion pendant dix, quinze et jusqu'à vingt

jours ; je me repose autant que possible à peu-près autant. Je vous prie d'avoir égard à un célibataire âgé de quarante et un an, qui pourait être encore utile à quelques malheureux ; et j'espère que vous voudrez bien me tracer la véritable marche à suivre, si je n'étais pas dans la bonne voie. *Signé* C.

(XIXme Lettre.) Le même, 15 avril 1820.

M. Leroy, j'ai reçu votre lettre, qui m'a fait autant de plaisir que si j'avais reçu une forte somme en numéraire ; et, d'après ce que vous me dites, j'ai pris quatre doses quatre jours de suite et me suis reposé ; c'est-à-dire, que j'ai pris huit doses en dix jours. Ma douleur existe encore, mais elle est bien moins forte qu'elle n'était. Je ne ressens plus ces faiblesses qui m'occasionnaient des évanouissements à toutes les heures du jour et de la nuit. Je vous assure que j'aurais dépensé beaucoup plus d'argent en eau de Cologne ou éther que l'on était obligé de me faire sentir continuellement pour relever mes forces, qu'il ne m'en a coûté depuis que je suis votre traitement. Je crois que les attaques de nerfs ont disparu, puisque je n'en ai point encore ressenti de cette année. *Signé* C.

(XXme Lettre.) St-Pierre-Martinique, 1er avril 1820.

Monsieur Leroy, Médecin, à Paris.

...... Aujourd'hui, Monsieur, je me félicite de pouvoir correspondre avec vous ; mes expres-

sions seront au-dessous de l'hommage que je vous dois et de la reconnaissance profonde que je ressens pour vous et pour la mémoire de M. votre beau-père. Vos purgatifs m'ont délivré de souffrances cruelles, occasionnées par de violentes épreintes que j'éprouvais depuis long temps et qui se renouvelaient tous les six mois. Pressé de profiter de la bonne occasion que me procure M. Cazeneuve, par le prompt départ de la gabarre *le Golo*, je vous ferai l'historique de ma maladie et de mon entière guérison par ma prochaine lettre. Celle-ci est seulement destinée, Monsieur, à vous témoigner la sincère gratitude, ou, pour mieux dire, la vénération que je porte à votre méthode curative, et à vous prier d'accueillir les vérités exprimées dans le double quatrain que j'ai l'honneur de vous adresser. Agréez Monsieur, l'assurance de la distinguée considération de votre, etc., *Signé* R., négociant.

~~~~~~~~

(XXIme Lettre.) Epernay, 21 janvier 1820.

Monsieur Leroy, Médecin-consultant, rue de Seine-Saint-Germain, n° 49.

J'ai l'honneur de vous adresser la présente pour vous consulter sur la maladie de mon épouse. Il y a environ vingt-sept ans qu'elle accoucha d'un fils qui ne vécut que quinze jours; elle eut un lait épanché, et toutes les drogues qui lui ont été administrées lui ont tellement abîmé l'estomac, qu'elle y a toujours eu mal jusqu'à présent.

(XXIIme Lettre.) Le même, 1er février 1820.

J'ai reçu en son temps les médicaments que vous
~~~~~~~~

m'avez fait adresser par M. Cottin. Ils me sont parvenus bien à propos. Une de mes sœurs, dans un état à donner de l'inquiétude pour ses jours, en fit aussitôt usage d'après votre prescription; elle a rendu une abondance d'humeurs qui l'étouffaient; elle va continuer le traitement.

Quant à mon épouse, dont je vous ai fait le détail de sa maladie de vingt-sept ans, elle a rendu des morceaux d'humeurs recuites de couleurs brunes et roussâtres; elle continue le traitement.

A l'égard de mon ami dont je vous ai fait le détail de la maladie, qui consiste en des pustules malignes ou charbonneuses, il a commencé par étudier votre méthode. Il y a quatre jours qu'il a pris une cuillerée de vomi-purgatif mélangée avec deux cuillerées de thé; cette dose a produit tout son effet par le haut et par le bas; il s'est trouvé mal deux fois. Le lendemain il prit le purgatif à trop faible dose, qui ne produisit point d'effet. Il augmenta la suivante, mais moins qu'il ne fallait et que vos instructions ne le portent; il disait qu'il *n'avait point d'humeurs* puisque rien ne venait. Il prit des lavements ainsi que votre méthode l'indique. Les humeurs détachées par les effets des doses évacuantes et les lavements qui aidèrent, le malade poussa une selle abondante; mais la seconde fut si forte qu'elle pouvait contenir trois pintes (cet homme qui croyait ne point avoir d'humeurs); il tomba en faiblesse; les évacuations continuèrent et le malade fut soulagé.

J'ai pris il y a cinq jours une dose de vomi-purgatif pour un rhume que j'avais depuis huit semaines; le lendemain j'ai pris le purgatif; une douleur violente m'est survenue dans la cuisse et dans le mollet. Aujourd'hui j'ai répété le vomi-purgatif et je me porte bien, plus de toux, plus de crachement.

(XXIIIme Lettre.) Le même, 25 mars 1820.

Voilà un mois que je tarde à vous écrire pour répondre à votre lettre datée du 24 janvier dernier, par laquelle vous marquez le désir d'apprendre le soulagement et la guérison des deux malades pour lesquels je vous avais écrit. Le prompt soulagement qu'ils ont éprouvé étonna toutes les personnes qui s'intéressaient à eux ou qui étaient instruites de leur situation, et leur guérison ne fut pas longue.

Mon épouse se trouva soulagée après avoir pris cinq doses, et après la neuvième elle fut guérie. Il y aura demain quatre semaines qu'elle coupa un crouton de pain et qu'elle me dit : « Voilà mon dé» jeûner avec un verre de vin chaud ; je ne veux » plus de ces déjeûners au lait dont j'ai fait usage » pendant vingt-cinq ans, tels que café, chocolat, « bouilli, etc. » Et ce même déjeûner est suivi avec goût et grand appétit ! Ce fut le 27 février qu'elle commença son premier repas, tel que depuis 27 ans elle n'avait pas fait le pareil ; elle ne buvait pas douze bouteilles de vin par an ; quoique coupé avec de l'eau et même sucré, il lui faisait mal ; aujourd'hui elle boit trois verres de vin par jour, elle n'a plus aucun mal.

Quel bonheur pour nous d'avoir eu le temps de faire votre connaissance au moment encore propice ; car un peu plus tard, il pouvait n'en être plus temps ! Nous ne pouvons, Monsieur, nous empêcher de vous *condamner* pour ne pas vous être fait connaître il y a vingt-cinq ans, non que nous comptions sur une somme immense que nous avons dépensée mal à propos ; mais combien de victimes qui ont perdu la vie faute d'avoir connu les vérités que vous avez mises au jour ! C'est au nom de

toutes les personnes à qui j'ai procuré votre méthode que je vous remercie, c'est au mien et en celui de mon épouse que nous vous remercions un million de fois de l'avoir délivrée d'un ennemi aussi puissant. La pituite, qu'elle avait tous les jours, et même jusqu'à trois fois par jour avec des efforts terribles, est réduite à peu près à une fois par semaine et sans douleur. Depuis cinq à six ans, elle ne pouvait faire, en promenade, que tout au plus un quart de lieue; aujourd'hui, marchant droite, elle peut faire trois à quatre lieues!

Quant à cet ami, qui n'était pas moins malade que ma femme, puisqueà peine il pouvait se soutenir seul, après avoir pris quatre ou cinq doses, il dit à son chirurgien, en se relevant sur son séant et sans nulement s'aider de ses bras: *Voilà comme je me lève.* Deux jours après, en jetant ses deux jambes en bas du lit, il dit au même chirurgien: *Voilà comme je me tourne.* Jugez de la surprise de ce dernier; il est vrai qu'il ignorait que le malade suivait votre traitement. Voilà un mois qu'il sort et se promène, et, grâce à votre méthode, il est guéri!

Quant à ma sœur, elle a pris trois doses de suite qui l'ont sauvée; dans l'espace de huit jours, elle e été guérie.

Je ne sais si quelqu'un vous a instruit des bruits que fait votre méthode dans notre ville. Je vous dirai qu'un de mes amis, ayant pris une dose de vomi-purgatif, a commis une grande imprudence. Il faisait très-froid, et sous prétexte de ne pas gêner son épouse, il traversa sa cour et son jardin pour aller à la garde-robe; il répéta deux fois ce même voyage, les jambes nues et mal vêtu. Il lui prit comme des attaques de nerfs, la peau de ses mains était crispée. Je suis empoisonné, dit-il, il

faut que je meurs. Son épouse se moquait de lui; mais les personnes qui l'avaient vu dans cet état ne tardèrent pas de le publier, et toute la ville en fut imbue, ce qui fit que des médecins et des chirurgiens en tirèrent parti. Quelques jours après, un autre particulier qui n'était pas plus familier avec votre méthode que celui dont je viens de parler, éprouva une commotion si violente qu'il dit être empoisonné; il fit porter les bouteilles chez un pharmacien, qui les décomposa de suite, et celui-ci reconnut qu'il n'y avait aucun poison; mais il a dû dire que ces évacuants étaient trop forts: C'est le *vocabulaire adoptif.* Malgré, et depuis ces avantures, ces mêmes personnes ont continué leur traitement, et elles ne sont plus *empoisonnées*: elles se portent bien (1).

Une chose qui nous a paru bien extraordinaire, c'est un de nos amis qui se traitait d'après votre méthode, pour cause d'humeurs abondantes, et qui fût guéri à la troisième dose; mais ce n'est pas tout, il avait une hernie, et il en est guéri !....

P. propriétaire, rue du Moulin.

(XXIVme Lettre.) T......, 31 décembre 1819.

M. Leroy, chirurgien-consultant, rue de Seine-Saint-Germain, n° 49, à Paris.

Il y a quelque temps que j'entendis parler de

(1) Il ne manque peut-être nule part de ces êtres auxquels on ne peut pas donner la qualification qu'ils méritent; mais dont on peut dire d'eux qu'ils compromettent la chose utile, en se compromettant eux-mêmes, et donnent par leurs bévues, des armes à ses ennemis, qui en sont ardemment désireux.

votre *Médecine curative* ; comme j'étais occupé de quelque chose, je pris peu de part à la conversation. J'ai vu tout récemment chez moi une personne qui m'a raconté les promptes guérisons qu'elle avait opérées sur plusieurs malades de la ville de Pons, dont je suis peu éloigné. J'ai voulu vérifier les faits et je me suis convaincu de leur vérité. Un marchand de faïence de cette ville avait trois ulcères à une jambe, que tous les médecins et chirurgiens n'avaient pu guérir, et quatre doses de vos purgatifs l'ont guéri. Une jeune dame qui passait la moitié de l'année dans son lit à cause des migraines affreuses qu'elle éprouvait, qui ne mangeait presque pas, et à qui on défendait toute espèce de remède par rapport à ses affections nerveuses, etc., se détermina avec la plus grande répugnance à suivre votre méthode. Depuis trois mois, elle n'a pas eu une seule migraine, et mange très-bien. Une jeune fille, qui depuis un an avait eu deux attaques de folie, commençait pour la troisième fois à avoir la tête prise et à faire des extravagances ; dès le commencement du traitement elle a été délivrée de son affection, et sur la fin elle a fait une quantité prodigieuse de vers qui avaient résisté jusqu'alors au remède. Voilà, Monsieur, ce que j'ai vérifié par moi-même ; et j'ai appris en même temps qu'un vieux curé de quatre-vingts ans, à quatre lieues de chez moi, qui depuis long-temps ne pouvait plus sortir de sa chambre, marche à présent. Je pense que ces faits ne vous étonneront pas, mais vous feront plaisir.....

B...., curé de T....

(XXVIIme Lettre.) Montmorillon, 27 mai 1820.

M. Leroy, Médecin-consultant, rue de Seine Saint-Germain, n° 49, à Paris.

..... Vous apprendrez avec bien du plaisir, sans doute, que M. G.... directeur de la poste aux lettres à Lisle...., âgé de 52 ans, dont je vous ai entretenu plusieurs fois, est totalement guéri d'un asthme accompagné d'un mal d'estomac toujours croissant depuis près de vingt ans. Il me marque par sa lettre du treize de ce mois, que l'un et l'autre mal ont disparu après cinq ou six prises de vomi-purgatif et quarante-cinq à cinquante prises de purgatif. Cet estimable citoyen à eu à lutter constamment, pendant son traitement, contre sa femme, ses enfants, ses amis, et les esculapes de son pays. Prêt à jeter le manche après la cognée, il m'écrivit, il y a environ deux mois, sa triste et fâcheuse situation. La crainte et la colère s'emparèrent de moi; je pris la plume et lui écrivis: « Gardez-vous-bien, Monsieur, d'interrompre votre traitement; vous touchez au port, armez-vous de courage; donnez le fouet à votre femme, du pain sec à vos enfants, des leçons à vos amis, et un piccotin d'avoine à vos médecins ». Il a repris son énergie, et sa lettre du treize mentionnée ci-dessus en est le résultat. Il me charge de vous adresser ses remercîments les plus sincères. Je suis heureux d'être auprès de vous, Monsieur, l'interprète de ses sentiments et de toute sa gratitude...... G.

Je suis forcé de terminer ici cet appendice, vu que ma sixième édition vient d'être achevée, et que je suis tellement pressé de la faire paraître, que depuis deux mois, par l'épuisement beaucoup plus rapide de la cinquième que je m'y étais attendu, je manque de fournir aux nombreuses demandes de cet ouvrage qui me sont journellement adressées.

(XXVme Lettre.) Tours, 21 décembre 1819.

M. Leroy,

.... Mais voici un fait tout particulier : un nommé M..., âgé à peu près de quarante ans, a attrapé, il y a environ huit mois, le mal V.; il a passé trois fois les remèdes ordinaires, et au lieu d'en avoir été guéri, il a actuellement à l'aine un chancre qui est si grand que l'on pourrait y mettre le poing. Marquez-moi je vous prie, la conduite à tenir dans un cas aussi périlleux. Ce malade est abandonné; non pas qu'il soit abattu, car il a un état qui exige qu'il soit toujours à cheval, et il fait encore ses affaires....

Signé R.

(XXVIme Lettre.) Le même, 13 avril 1820.

.... Je vous dirai que M***, dont je vous ai entretenu dans ma lettre du 21 décembre dernier, est guéri; et vous pouvez mettre au nombre de vos belles cures celle-ci, car ni lui, ni la faculté, ne comptaient sur la guérison. J'ai montré à M*** la copie que vous m'avez fait passer d'une lettre de la Martinique; il en a été enchanté et m'a dit que vous deviez la rendre publique, que l'humanité souffrante exigeait cela de vous, et qu'elle vous blâmerait de votre modestie mal entendue, si vous ne le faisiez pas....

Signé R.





